



EX LIBRIS



NATALIE E. HUNTER

Natalie Hunter
MacMurray college

PLINE LE JEUNE

LETTRES

—
TOME I
—

LIVRES I-III



PLINE LE JEUNE

LETTRES

TOME I^{er}

LIVRES I-III

Imprimé sur papier pur alfa des Papeteries Prioux.

IL A ÉTÉ EN OUTRE TIRÉ DE CET OUVRAGE :

*200 exemplaires sur papier pur fil Lafuma
numérotés à la presse de 1 à 200.*

COLLECTION DES UNIVERSITÉS DE FRANCE
publiée sous le patronage de l'ASSOCIATION GUILLAUME BUDÉ

PLINE LE JEUNE

LETTRES

TOME I^{er}

LIVRES I-III

TEXTE ÉTABLI ET TRADUIT

PAR

ANNE-MARIE GUILLEMIN

Docteur ès lettres

Ancienne élève de l'École Pratique des Hautes Études



PARIS

SOCIÉTÉ D'ÉDITION « LES BELLES LETTRES »

95, BOULEVARD RASPAIL, 95

1927

Tous droits réservés

PLINE LE JEUNE

LETTRÉS

Tome IV

LIBRÉRIE

Conformément aux statuts de l'Association Guillaume Budé, ce volume a été soumis à l'approbation de la commission technique qui a chargé MM. Postgate et Goelzer d'en faire la révision et d'en surveiller la correction, en collaboration avec M^{lle} Guillemin. La Biographie est de M. Marcel Durry et de M^{lle} Guillemin.



PARIS

ÉDITIONS DE L'ASSOCIATION GUILLAUME BUDÉ

12, rue de la Harpe, 12

1937

THE ASSOCIATION

INTRODUCTION

I

VIE DE PLINE LE JEUNE.

La jeunesse. La vie de Pline le Jeune ¹ nous est bien connue. Celles de ses œuvres qui nous ont été conservées — surtout des lettres — appartiennent au genre le plus riche en détails biographiques. De plus, le fait est assez rare pour qu'on le note aussitôt, plusieurs inscriptions ², dont l'une ³ très importante, ont gardé la trace de ce grand nom.

1. Cette biographie de Pline le Jeune sert d'introduction non seulement aux trois volumes contenant les Lettres 1-9, mais encore au quatrième et dernier que prépare M. Marcel Durry et qui contiendra la Correspondance avec Trajan (*Ep.* 10) et le Panégyrique. Les détails qu'elle renferme ont été empruntés avant tout aux lettres de notre auteur ; en outre aux ouvrages suivants : MOMMSEN, *Zur Lebensgeschichte des jüngeren Plinius* dans *Hermès*, 3 (1869) p. 31-169 ; trad. C. MOREL, *Bibl. Hautes-Etudes*, fasc. 15, Paris, 1873 ; rééd. MOMMSEN, *Gesamm. Schriften* IV, p. 366-468 ; c'est cette dernière édition que nous citerons ; PLINE, édition Keil, accedit *Index nominum cum rerum enarratione* auctore THEODORO MOMMSEN, Leipzig, 1870 ; W. OTTO, *Zur Lebensgeschichte des jüngeren Plinius*, München, 1919. Les références, trop nombreuses pour être partout données, ne le seront qu'exceptionnellement. Les ouvrages d'ensemble et les articles de détail sont cités au fur et à mesure des événements.

2. Cf. Appendice épigraphique, p. XLVII et suiv.

3. C. I. L. V, 5262.

Pline appartenait par son origine à l'Italie du Nord. Il naquit dans le municpe de Côme situé au sud du lac Larius¹ dont le nom revient si souvent dans ses lettres². Il était attaché à ce sol par toutes les racines de sa famille. Les *Caecilii* étaient peut-être établis dans ce municpe depuis Jules César ; parmi leurs ascendants on comptait Cécilius, auteur d'un poème sur Cybèle, à qui s'adresse la pièce 35 de Catulle. Quant aux *Plinii* ils résidaient à Côme, selon Suétone³. Les deux familles étaient inscrites dans la tribu Oufentina. Les membres de l'une et de l'autre, sans appartenir à l'ordre sénatorial, jouissaient d'une belle situation et par leurs biens et par leurs charges. La mère de Pline avait des terres dans la région⁴ et lui-même conserva pour ces domaines un attachement inspiré avant tout par la piété filiale. D'ailleurs le pays possédait son cœur. Il n'a pas dédaigné d'y revêtir une fonction, si c'est bien à Côme qu'il fut *flamen Diui Titi Augusti*, titre que lui donne une inscription⁵.

La date de sa naissance est fixée indirectement. D'après *Ep.* 6.20.5 il avait dix-huit ans lors de l'éruption du Vésuve (79) et était donc venu au monde en 61 ou 62.

Son père n'est connu que par une inscription relatant un legs testamentaire⁶. Il s'appelait *L. Caecilius Cilo* et était *quattuoruir aedilicia potestate* ou, en d'autres termes, l'un des quatre magistrats présidant aux destinées du municpe. Il mourut jeune⁷. Deux de ses fils sont nommés à sa suite, *L. Caecilius Valens* et *L. Caecilius*

1. Aujourd'hui lac de Côme.

2. On a parfois assigné Vérone pour patrie à Pline le Jeune. L'opinion semble insuffisamment justifiée par l'épithète de *comitatus* que donne Pline l'Ancien (*H. N. Praef.* 1) à Catulle, le poète de Vérone, et que motive amplement la proximité des deux villes.

3. C. SVET. TRANQVILLI RELIQUIAE Ed. Reifferscheid, p. 92.

4. *Ep.* 7. 11. 5.

5. C. I. L. V, 5667 ; voir plus loin, p. LII.

6. C. I. L. V, 5279.

7. *Aetas properauit*, dit l'inscription.

Secundus. Ce dernier n'est autre que Pline le Jeune. De l'ainé, l'histoire n'a pas gardé le souvenir. Sans doute disparut-il tôt comme son père. Si l'on songe à ce que Pline lui-même dit de sa fragilité, des inquiétudes qu'inspirait à l'empereur pendant le procès de Marius Priscus¹ la faiblesse de ses poumons, on sera tenté de croire que cette branche des *Caecilii* était décimée par quelque maladie héréditaire et que Pline y échappa sans avoir jamais eu une santé très robuste.

Dans le récit de l'éruption du Vésuve, il parle de sa mère ; ces renseignements, les seuls que nous ayons sur elle, laissent deviner une femme déprimée, chez qui l'habitude de la souffrance a développé une résignation facile et douce. Passive même à l'égard de son fils, elle s'en remet à lui du soin de leur salut. Il semble que tous deux vivent l'un par l'autre et l'un pour l'autre ; elle a concentré sur lui tous ses espoirs, lui jouit de cet amour sans égoïsme et le rend avec délicatesse. La nature de ces relations s'explique fort bien si Pline est l'unique survivant d'une famille jadis prospère. D'autres chagrins précédèrent peut-être ces deuils. La même inscription qui mentionne le père et les fils contient, au lieu du nom de la mère, celui d'une certaine *Lutulla*, *Picti filia*, qualifiée de *contubernalis*. *Secundus* Cilo aurait donc, du vivant même de sa femme, contracté une union non reconnue par le droit romain ; le fait ne peut s'expliquer que par un divorce.

Demeurés seuls, la mère et le fils se réfugièrent auprès de l'illustre *C. Plinius Secundus*, l'auteur de l'*Histoire Naturelle*, qui était alors, par sa science et par sa situation politique, un personnage fort en vue. Adeptes du stoïcisme, il avait, durant les mauvais jours du principat de Néron, emporté ses principes dans la retraite et cherché à s'y faire oublier en se consacrant à l'étude des difficultés

1. *Ep.* 2.11.15.

grammaticales. Les empereurs suivants, Vespasien en particulier, lui avaient donné leur faveur. En 79, il était commandant de la flotte de Misène.

Son influence sur son neveu fut très grande, en dépit de la dissemblance de leurs caractères. Peut-être contribua-t-il à développer chez le jeune homme le seul trait qui leur soit vraiment commun : une inlassable puissance de travail.

Pline le Jeune appelle son oncle *per adoptionem pater*¹. Pourtant à la mort de son père il avait eu pour tuteur Verginius Rufus, qui deux fois avait refusé la dignité impériale offerte par les légions. Son adoption fut ou une adoption testamentaire, qui serait postérieure à l'an 79, ou une *adrogatio* qu'on pourrait placer aux environs de l'année 76, celle où vraisemblablement il prit la toge virile et fut *sui iuris*. A l'une de ces dates, de *P. Caecilius L. F. Secundus* il devint *C. Plinius L. F. Caecilius Secundus*.

Pline ne quitta probablement que tard

Les études. son foyer pour l'enseignement public.

Les souvenirs de sa propre éducation semblent lui avoir fait souhaiter que les jeunes gens poursuivissent leurs études le plus longtemps possible sans quitter leur famille. D'ailleurs il était déjà homme fait, que Côme n'avait encore ni école ni professeur². C'est donc à Rome, au moment où avec sa mère il habitait chez son oncle, qu'il dut recevoir les leçons d'un grammairien grec et d'un grammairien latin. Bon élève, à quatorze ans il avait déjà composé une tragédie grecque. Ses études de droit ne paraissent pas avoir été très sérieuses : les problèmes juridiques lui causeront toujours des hésitations ; mais il eut les maîtres de rhétorique les plus réputés de l'époque, Quintilien et Nicétès Sacerdos, et c'est Musonius qui lui enseigna la philosophie.

1. *Ep.* 5. 8. 5.

2. *Ep.* 4.13.

Nicétès avait apporté en Italie, de Smyrne son pays d'origine, les habitudes de l'éloquence asiatique : abondance souvent plus riche de mots que d'idées, déclamation bruyante et agitée. Tacite, dans le *Dialogue*, apprécie sa méthode avec sévérité¹.

Musonius est une figure infiniment plus curieuse. Il représente dans le monde romain un type nouveau, mais qui déjà s'y multipliait. Du jour où la philosophie exposa ses adeptes aux colères du pouvoir, elle en fut comme relevée et ennoblie ; les plus hauts personnages de l'aristocratie lui firent une place dans leur vie et parfois lui sacrifièrent leur carrière. Musonius, plus fervent encore, voulut l'enseigner. Il le fit à Rome au temps de Néron et eut l'honneur d'avoir pour élèves Pline et Epictète.

Mais aucun maître ne contribua autant que Quintilien à développer en Pline l'originalité du talent. Sa délicatesse, sa mesure, son bon goût, sa finesse, il les lui doit. Les « cris de l'école », la pompe des *laudationes*, la violence des *controversiae*, qui transparaissent encore sous la prose imagée de Tacite et les vers colorés de Juvénal, se devinent à peine à travers la phrase courte et le ton modéré des Lettres.

Pline se maria encore fort jeune. Nous

Les mariages. ignorons le nom de sa première femme.

Il la perdit de bonne heure et épousa la fille de la riche Pompéia Célérina. Au début du règne de Nerva, vers trente-cinq ans, il était veuf pour la deuxième fois, sans avoir eu d'enfants. Il ne semble pas s'être pressé de contracter un nouveau mariage. Dans le quatrième livre des lettres seulement — Mommsen l'attribue aux environs de 105 — il parle de sa jeune femme Calpurnia et le ton de cette partie de la correspondance laisserait croire que le mariage est de date récente. Calpurnia était une orpheline, petite fille d'un

1. TAC. *Dial.* 15.

habitant de Côme, Calpurnius Fabatus, qui jouissait d'une haute situation. Nous sommes renseignés sur elle soit par les lettres que lui adresse Pline, soit par les nouvelles qu'il donne d'elle à son grand-père et à sa tante. L'union fut très heureuse. Calpurnia était assez sérieuse pour comprendre les travaux de son mari, lire ses ouvrages, partager ses triomphes. Elle touchait surtout son cœur en chantant et en accompagnant ses vers sur la cithare¹. Aussi fut-il dans le plus grand trouble quand la santé ébranlée de la jeune femme l'obligea d'aller chercher en Campanie le grand air et un climat plus salubre². Elle s'installa vraisemblablement dans la villa Camilliana que Fabatus possédait dans cette région. Quelque temps après son retour, un accident enleva à Pline tout espoir d'avoir des enfants. Du père de famille, il ne posséda jamais que le *ius trium liberorum*, obtenu par faveur de Trajan³.

*Le tribunal
des centumvirs.
Les premières
charges.*

Pline débuta dans la carrière judiciaire à dix-neuf ans⁴, par une cause plaidée, semble-t-il, devant les centumvirs⁵. Une partie de la basilique Julia était réservée à ce tribunal civil. Il y occupait une vaste estrade, dominée par des tribunes ouvertes aux spectateurs. Ses cent quatre-vingts juges étaient divisés en quatre chambres siégeant tantôt ensemble, tantôt séparément ; on y accueillait surtout les plaintes concernant la propriété et l'hérédité. Pline a parfois médité de l'esprit qui y régnait alors, de l'abaissement de l'éloquence,

1. *Ep.* 4.19.4.

2. *Ep.* 6.4.

3. *Ep.* 10.2.

4. *Ep.* 5.8.8.

5. Cf. KELLER, *De la procédure civile et des actions ordinaires chez les Romains* (traduction Chapmas), Paris, 1870 ; O. MARTIN, *Le tribunal des Centumvirs*, Paris, 1904 ; C. E. PULCIANO, *Il diritto privato nell'epistolario di Plinio il Giovane*, Torino, 1913

de la mesquinerie des causes. Il n'en laisse pas moins percer en toute occasion son attachement pour ce tribunal où il défendit les représentants de la haute société romaine, Junius Pastor, Attia Viriola, etc..., et qui fut son terrain d'action privilégié et, comme il disait, son « arène ».

La carrière politique de Pline commença à une date qui n'est pas exactement connue. Nous ignorons à quelle époque il remplit une des charges du vigintivirat qui en ouvre la porte, celle de *decemvir stlitibus iudicandis*. Il devint tribun militaire le 13 septembre 81 et partit en Syrie rejoindre la *legio III Gallica*. Pour les jeunes gens de grande famille, le tribunat militaire était un stage de six mois, sans caractère guerrier. Pline employa ses loisirs à fréquenter les leçons des philosophes Euphratès et Artémidore, que plus tard il retrouva à Rome. Il resta toujours leur ami et leur donna des preuves effectives de sa reconnaissance. Artémidore, gendre de son ancien maître Musonius, fut expulsé de Rome avec les philosophes à la fin du règne de Domitien. Pline, alors préteur en charge, eut le courage d'aller dans la villa de banlieue, où la crainte avait fait le vide, lui porter les secours d'argent que nul n'osait offrir à un exilé. La littérature absorba le reste des loisirs du jeune tribun ; à cette époque remonte la passion pour les vers qui a été l'une des faiblesses de cet esprit distingué.

A Rome, à une date inconnue encore, il fut *seuir equitum Romanorum*. A partir de ce moment, son *cursus* devient plus net. Il exerça la questure en 89 ou 90 ¹. Il

1. Date donnée par Mommsen ; d'après Otto, du 5 décembre 91 au 5 décembre 92. Signalons ici : E. ALLAIN, *Pline le Jeune et ses héritiers*, 4 vol., Paris, 1901, ouvrage surabondant, dont l'enthousiasme d'un néophyte a fait une encyclopédie. Allain renonce au système chronologique de Mommsen et en adopte un qui, disons-le une fois pour toutes, nous semble dépourvu de bases sérieuses. Qu'on en juge par un exemple : il fait commencer la questure en 84, alors que Pline avait vingt-deux ans. Il se

s'intitule *quaestor Caesaris* ¹. Le titulaire de ce poste d'honneur donnait au sénat lecture des messages de l'empereur. Son élévation à cette charge et d'autres circonstances encore prouvent qu'à ce moment il était en faveur auprès de Domitien. A sa sortie de la questure, il entra au sénat. Il assumait le tribunat de la plèbe, d'après les calculs de Mommsen, le 10 décembre 91 ². A la fin de cette magistrature, il reçut du sénat l'éloge de s'y être tenu tranquille, dont il se montre très fier. Pendant qu'il l'exerçait, un sentiment de décence lui inspira la résolution de cesser toute plaidoirie.

A la préture il arriva en 93 ³, grâce à la remise d'une

fonde sur les lettres 10. 79 et 80, sans prendre garde qu'elles font allusion aux seules magistratures provinciales ; il a beau se tromper avec un excellent ouvrage paru en 1826 (1), il se trompe malgré tout.

Notons encore qu'au lieu de trois mariages, il n'en admet que deux, faisant de Pompéia Céléstina la veuve du fils de Calpurnius Fabatus, la mère de Calpurnia. Cette opinion, soutenue par quelques autres encore, est difficile à concilier avec certains détails de la correspondance et en particulier avec la lettre 4. 19 qui nous montre en Calpurnia Hispulla la mère adoptive de sa nièce.

1. *Ep.* 7.16.2.

2. Une année après, selon Otto.

3. La date de la préture de Plinius a donné lieu à plusieurs discussions dont la plus récente a eu pour derniers épisodes les articles suivants : W. A. BAEHRENS, *Zur Prätur des jüngeren Plinius* (*Hermès*, 58 [1923], p. 107 sq.) ; W. OTTO, *Zur Prätur des jüng. Pl.* (*Sitzungsber. des Bayer. Ak. d. Wissensch.*, 5 mai 1923). M. Otto assigne à l'année 95 la préture de Plinius, tandis que M. Baehrens maintient contre lui la date fixée par Mommsen. Les arguments du premier sont les suivants : 1° le procès de Sénécion ne peut être placé en 93 ; c'est Fannia, veuve d'Helvidius, et non le second Helvidius, fils du premier qui remet les documents à Hérénnius. Le second Helvidius était donc mort à ce moment et le procès d'Hérénnius doit être reporté à une date postérieure de beaucoup au 23 août 93, puisque le procès du second Helvidius commence après cette date. Il propose 94 pour ce procès, 94 ou 95 pour l'exil des philosophes et 95 pour la préture ; 2° il ne faut pas attacher de valeur à *Pan.* 95.3 : *Postquam professus est [Domitianus odium bonorum], subtili*. Ces mots semblent indiquer qu'il y a eu un arrêt dans la carrière de Plinius, donc qu'il aurait pu être consul avant la mort de Domitien et par consé-

année obtenue de Domitien. Il donna des jeux, mais le tirage au sort ne semble pas lui avoir attribué de fonction effective. Devenu *uir praetorius*, il fut nommé par Domitien *praefectus aerarii militaris* et géra la charge soit de 94 à 96, soit de 95 à 97 ¹. Mais il n'arriva pas alors au consulat où menaient directement les degrés qu'il venait de gravir. D'aucuns ont voulu voir dans ce retard un signe de disgrâce : les temps étaient singulièrement changés depuis l'année 93.

La persécution qui déshonora les dernières années de Domitien s'était préparée lentement. Le prince, ruiné par son goût des bâtiments, n'avait plus entre les mains qu'un trésor vide. D'autre part, s'il s'était montré censeur rigide des mœurs d'autrui, il s'était permis à lui-même les fantaisies les moins respectables. Les stoïciens le désapprouvaient ouvertement et parfois publiquement. Ils représentaient une opposition, sinon très nombreuse, du moins très imposante, redoutable par ses audaces et haine de l'empereur. Il ne

quent que sa préture remonte au moins à 93. Mais Pline aura modifié les dates pour dissimuler la faveur dont il a joui jusqu'à la fin du règne ; 3^o le procès de Massa est de 93 et Pline y joue le rôle d'avocat, inconciliable avec la charge de préteur, puisqu'il s'abstenait de toute plaidoirie pendant qu'il était en charge.

A quoi M. Baehrens répond : 1^o qu'il n'est pas nécessaire de supposer Heividius mort, puisque la retraite dans laquelle il a vécu à la fin de sa vie (PL. *Ep.* 9.13.3) explique qu'il soit resté à l'écart de l'affaire Hérennius ; 2^o que le raisonnement édifié sur 10.3 : *aduocationibus quibus alioqui numquam eram promiscue functus*, repose sur une fausse interprétation de *promiscue*, M. Otto comprenant : *les plaidoyers dont je ne me suis jamais acquitté concurremment avec mes charges*, et M. Baehrens : *les plaidoyers parmi lesquels j'ai toujours fait un choix*, ce qui ne suppose pas que Pline se soit abstenu de tout plaidoyer pendant la préture, magistrature à laquelle ne s'appliquent pas les considérations par lesquelles il motive son abstention durant le tribunat.

1. D'après Otto, de 96 aux premiers mois de 98.

fallait qu'une occasion pour déchaîner la guerre : le procès de Bébius Massa l'offrit.

Bébius Massa avait été procureur d'Afrique, puis proconsul de Bétique et venait de quitter cette province qui lui intenta immédiatement un procès *de repelundis*. Ami personnel de Domitien, il joua plus tard un rôle funeste dans les proscriptions des trois dernières années du règne. Cependant l'empereur, qui jusque-là s'était montré soucieux de l'ordre et de la justice, laissa les choses suivre leur cours. La délégation espagnole déposa sa plainte, obtint l'enquête et le sénat — inconscience ou taquinerie ? — désigna pour soutenir l'accusation en même temps que Pline un ennemi irréductible du prince, Hérennius Sénécion. L'excuse de la haute assemblée pour ce choix, qui eut de si fâcheuses conséquences, est qu'Hérennius y avait des titres spéciaux, étant né en Bétique et ayant exercé la questure dans cette province. Mais depuis ce temps il s'était volontairement tenu à l'écart des affaires, dans une attitude réservée et dédaigneuse, qu'il avait signalé, autant au moins que ses relations avec l'opposition stoïcienne, aux défiances impériales. Le procès tourna à la confusion de Massa, sans que Domitien jugeât bon d'intervenir. Les biens du condamné furent assignés au trésor. Sénécion eût pu être satisfait. Cependant il insista auprès des consuls pour qu'aucun adoucissement ne fût apporté à la confiscation, et cela en dépit des observations de Pline qui sentait l'imprudence de la démarche tout en s'y associant par générosité. La réponse de Massa fut terrible et donna le signal des temps nouveaux : *impietatis reum* ¹ *postulat* ¹, il intente à Sénécion une accusation de lèse-majesté. On allait donc revoir à l'œuvre l'arme redoutable qui avait déjà à plusieurs reprises décimé les rangs de l'aristocratie romaine.

La persécution commença. Elle devait durer jusqu'à la

1. *Ep.* 7.33.7.

mort de Domitien. Tout ce que Rome possédait de plus digne comparut à la fois devant le sénat : Hérennius Sénécion, Arulénus Rusticus, Helvidius, Junius Mauricus, Arria, femme de Thraséa Pétus, Fannia, femme d'Helvidius Priscus. Les trois premiers furent mis à mort, les derniers bannis. Les délateurs pullulèrent : Publicius Certus, Bébius Massa, Mettius Carus, Catullus Messalinus, Fabricius Veiento et bien d'autres. Le fameux Régulus ne pouvait laisser échapper une si belle occasion de pêcher en eau trouble. Les accusations se multiplièrent, les philosophes quittèrent Rome. Le sénat, muet et impassible en apparence, assistait aux coupes sombres faites dans ses rangs. Les plus mauvais jours de Tibère et de Néron étaient revenus.

C'est pendant cette période de terreur que Pline géra sans bruit la préfecture du trésor militaire. Il ne brava pas l'empereur comme plusieurs de ses amis, mais ne s'abaissa pas à le flatter. La mort de Domitien survint à propos : on trouva dans les papiers du tyran une dénonciation de Mettius Carus contre Pline.

*L'avènement de
Nerva et la
réaction.*

La mémoire de l'empereur disparu fut condamnée ; chacun respira et se grisa de liberté. Les victimes de Domitien étaient non seulement réhabilitées,

mais admirées et portées aux nues. Les premiers menacés par la réaction furent les délateurs. Catullus Messalinus, le sinistre aveugle du palais d'Albe, disparut sans laisser de traces. Régulus tremblait et rampait, plus soucieux encore de se faire pardonner qu'oublier. Titinius Capito passait avec éclat au parti des honnêtes gens et demandait une statue pour Silanus. Tous les autres se terraient ou donnaient des gages.

D'ailleurs l'ordre avait peu à gagner à cette agitation. Chacun se préoccupait plus de sa vengeance que des intérêts de la justice. Nerva eut la sagesse d'enrayer le mou-

vement et de laisser agir le temps. La mesure sauva sans doute les plus en vue des coupables, Carus, Massa, Régulus ; mais elle eut aussi l'avantage d'éviter à l'aristocratie romaine une nouvelle saignée. Le sénat se rallia à cette méthode dès qu'il eut repris son sang-froid et un sénateur posa le principe de l'amnistie : *Salui simus qui supersumus*¹.

Comme tous les modérés, l'empereur ne fut pas sans pâtir de sa modération. Il essuya les railleries ironiques des anciens exilés. Un jour qu'il avait réuni à sa table Junius Mauricus et l'ancien délateur Fabricius Veiento, la conversation tomba sur Messalinus et l'empereur demanda aux convives ce qu'il ferait s'il vivait encore : « Il dînerait avec nous », répondit Mauricus avec amertume. Néanmoins Nerva persévéra dans sa conduite. Pline, trop intelligent pour ne pas la comprendre, fut le premier à la seconder. Il laissa dormir ses ressentiments jusqu'au retour du calme. Un an seulement environ après la mort de Domitien, il songea à la vengeance d'Helvidius et attaqua dans le sénat Publicius Certus. Mais plus personne ne voulait entendre parler de poursuites et Certus se trouva couvert par l'indifférence générale. Il n'y eut pas d'enquête contre lui, seulement le consulat auquel il était destiné ne lui échut pas et sa mort suivit de près cette déconvenue. L'intervention de Pline ne devait pas être étrangère à son échec.

L'opinion de l'écrivain pesait déjà sur les décisions impériales. Les yeux de la situation de Pline à l'avènement de Trajan. du prince avaient été attirés sur lui par Corellius Rufus². Aussitôt après la disgrâce de Publicius Certus, il lui fut donné comme successeur dans la charge de *praefectus aerarii Saturni*

1. *Ep.* 9.13.7.

2. *Ep.* 4.17.8.

avec, pour collègue, son ami intime Julius Cornutus Tertullus¹.

Sa situation privée répondait à sa situation politique. Son oncle n'avait pas dépassé le rang de chevalier, lui, il appartenait déjà au sénat. Non seulement il avait le cens sénatorial, non seulement le tiers de ses biens, avant même que Trajan ne l'eût exigé du premier ordre de l'état, consistait en terres italiennes, mais il avait en propriétés aussi bien qu'en argent une immense fortune héritée de ses parents et de son oncle ou provenant de legs qui étaient des témoignages soit d'amitié, soit de reconnaissance.

A vingt-cinq kilomètres de Rome, au pays des Laurentes, il possédait un de ces *suburbana* qu'affectionnaient les Romains. C'était le Laurentinum, dont la situation, à défaut de ruines, a été repérée exactement il y a quelques années par M. Lanciani, à la Palombara, tout près du *Vicus Augustanus* — le *uicus* dont parle Pline² — et à proximité d'Ostie³. Il s'y rendait le soir en voiture ou à cheval ; jouissait-il d'une journée de liberté, il l'y passait tout entière. C'était son séjour d'hiver. En été, les tribunaux une fois fermés, il se rendait dans sa propriété de Toscane, non loin du Tibre, aux environs de Tifernum Tiberinum (aujourd'hui Città di Castello), ville dont il était patron depuis sa jeunesse. Parfois, il poussait plus au nord, surtout depuis son mariage avec Calpurnia. Il s'installait aux environs de Côme chez le grand-père de sa femme ou dans quelque une des villas qu'il possédait lui-même dans la région. Il avait encore

1. Janvier 98 à décembre 101, d'après Mommsen p. 423 ; d'après Otto, des premiers mois de 98 au 1^{er} septembre 100. Mr Merrill (*Amer. Journ. Phil.* 23, 1902, p. 400) propose : septembre 98 à septembre 100.

2. *Ep.* 2.17.26.

3. Cf. R. LANCIANI, *Mon. Lincei*, XIII, col. 192 ; XVI, col. 245 ; J. CARCOPINO, *Virgile et les origines d'Ostie*, Paris, 1919, p. 250, note ; et l'ouvrage récent de HELEN H. TANZER, *The Villas of Pliny the Younger*, New-York, 1924 (cf. R. CAGNAT dans le *Journal des Savants*, 1926, p. 50).

d'autres propriétés de rapport sur plusieurs points de l'Italie. Il était donc tenu à de fréquents voyages de surveillance. Il lui fallait pourvoir à l'entretien des bâtiments, refaire les baux à époque fixe¹, vendre les récoltes², tous soins qu'un propriétaire diligent n'abandonne pas à un serviteur. Pline administrait ses biens en vrai Romain, avec une application et une minutie inspirées par l'amour de l'ordre. Il avait probablement une bonne réputation en ces matières, car on recourait à ses services. Il a surveillé et inspecté souvent les domaines que le grand-père de sa femme, Fabatus, possédait dans le centre de l'Italie, en Campanie et en Ombrie.

Dans ses terres, Pline menait sans égoïsme la vie d'un lettré et d'un grand seigneur. L'étude, la promenade, les conversations avec des visiteurs qui lui étaient chers se partageaient ses journées sans les remplir complètement. Une bonne part en était réservée aux paysans dont il écoutait les doléances, recevait les plaintes, encourageait les efforts³. Son excellente administration multipliait ses ressources⁴, en dépit des mauvaises récoltes, de l'insolvabilité des fermiers, des difficultés de l'exploitation. Elle lui permettait d'avoir une vie large et de faire face à de nombreuses libéralités. Sa bourse était toujours ouverte pour ses amis et pour sa ville natale⁵. Autour de ses propriétés on trouve

1. *Ep.* 3.19.

2. *Ep.* 8.2.

3. *Ep.* 9.15 et passim.

4. *Ep.* 2.4.4

5. C. I. L. V. 5262. Voici un tableau des libéralités de Pline :
De son vivant :

Fondation d'une bibliothèque à Côme.....	1.000.000 HS.
Entretien et agrandissement.....	100.000 —
Fondation alimentaire à Côme.....	500.000 —
Petit champ à sa nourrice.....	100.000 —
Cadeau à Romatius Firmus.....	300.000 —
Dot de Calvina.....	100.000 —
Cadeau à Métilius Crispus.....	40.000 —
Cadeau à Quintilien.....	50.000 —

la trace de ses largesses ; à Tifernium, un temple orné de statues des empereurs ; ailleurs, nous ne savons où, un temple de Cérès entouré de nombreuses dépendances et de portiques destinés aux pèlerins ; à Côme même, une bibliothèque, une fondation alimentaire, etc...

Cette grande vie ne pouvait aller sans un nombre considérable d'esclaves. Les domaines où Pline faisait des séjours prolongés étaient *instructa*, pourvus du jeu d'esclaves réclamés par l'entretien et le service. Dans les autres, il fallait au moins les travailleurs nécessaires à l'exploitation. Sur ces derniers nous sommes peu renseignés. Nous savons beaucoup de choses au contraire de la *familia urbana*. Pline entretenait avec ceux que, conformément aux habitudes romaines, il appelait *sui* des rapports étonnamment cordiaux. Il semble qu'il ait été pour eux d'une indulgence presque illimitée. Aux Saturnales, ne voulant pas troubler leur fête, il s'enfermait dans l'appartement le plus retiré de sa demeure. Il leur abandonnait le meilleur coin du Laurentin pour leurs ébats gymniques et leurs jeux. Leurs chambres étaient si confortables qu'on pouvait les offrir à des hôtes. Les esclaves lettrés forment même, à la campagne, la société habituelle de Pline, ils l'accompagnent pendant ses promenades, leurs entretiens lui semblent charmants. Et que d'attention pour tous ! Malades, il les entoure de bien-être. S'il ne peut les sauver, il console leurs derniers instants, les affranchit pour qu'ils meurent dans la dignité d'hommes libres, leur fait faire des testaments

Legs testamentaires :

Fondation pour ses affranchis.....	1.800.000 HS.
Obligation testamentaire à Côme.....	4.445.000 —

Libéralités de montant inconnu :

Tiers d'une chaire d'enseignement à Côme.

Temple à Tifernium Tiberinum.

Relèvement d'un temple de Cérès.

Remise des dettes du père de Calvina.

Argent de route pour Artémidore.

Argent de route pour Martial.

qu'il respecte comme si la loi leur attribuait quelque valeur.

Par ces sentiments, on peut juger de ce qu'il fut à l'égard de ses amis. Sa liaison avec certains remonte à son enfance. Il les conserva autant par l'accomplissement exact des minutieux devoirs de politesse et de société que par des services de toute nature : aide aux parents soucieux de l'éducation et du mariage de leurs enfants, conseils aux jeunes gens, appuis donnés aux candidatures, recommandation auprès des grands et surtout bourse toujours ouverte à tous les besoins et à tous les désirs.

Au milieu de ces occupations Pline écrivait ses divers ouvrages. Ami de Tacite ¹, de Suétone, de Martial ², il était à la tête de l'élite intellectuelle et son nom, réuni à celui de Tacite, personnifiait et symbolisait aux yeux des contemporains le culte des lettres dans le monde romain.

Le second des grands procès dans
Le procès de Marius Priscus et le consulat. lesquels Pline joua un rôle capital se place au cours de l'année 100. Après le proconsulat de Marius Priscus, les Africains vinrent déposer une plainte contre son administration. Le sénat l'accueillit, ordonna l'enquête et désigna pour avocats de la province Tacite et Pline. L'accusé était défendu par Salvius Libéralis et Catus Fronto. Marius s'aperçut vite qu'il était perdu. Emule de Verrès, il avait à répondre non seulement du pillage de sa province, mais encore de meurtres juridiques. Il crut

1. Outre les lettres adressées à Tacite même, cf. 2.1.6; 2.11.2; 9.23.2.

2. Il semble avoir peu connu Silius Italicus (cf. 3.7). Il ne parle nulle part de Juvénal et de Stace. Cette lacune pose un problème à la critique. Peut-être le nom de ces poètes ne s'est-il pas rencontré dans les lettres que Pline a jugé à propos de publier.

habile d'avouer ses dilapidations et de demander le renvoi à la commission sénatoriale. C'était couper court à l'instruction et échapper à une accusation *inter siccarios*. Pline et Tacite s'opposèrent à la manœuvre. Le procès se termina, sous la présidence de l'empereur, par trois séances d'une solennité inaccoutumée. Marius fut condamné, ses comparses plus ou moins flétris. Le grand rôle en cette affaire fut joué par Pline qui parla cinq heures durant, interrompu de temps en temps par les avertissements de Trajan qui lui recommandait de se ménager ¹.

Cornutus Tertullus opina au cours du procès comme consul désigné ² : il l'était, en même temps que Pline, probablement depuis le 9 janvier précédent. Quand prirent-ils les faisceaux ? On ignore encore si à cette date le consulat était de deux ou de trois mois. Pline et Cornutus furent consuls soit du 1^{er} septembre au 31 octobre, et le panégyrique de Trajan aurait été prononcé le 1^{er} septembre ; soit du 1^{er} juillet au 30 septembre ³, et le panégyrique serait du 1^{er} juillet. En tout cas, ils furent consuls suffects l'année où Trajan géra son troisième consulat avec Julius Frontin. Ils n'étaient certainement plus en charge à la fin de l'année, car les faisceaux sont à cette époque tenus par Lucius Roscius Aelianus Maecius Celer et Tibérius Julius Sacerdos Julianus.

Cette courte magistrature n'interrompt pas pour Pline la préfecture du trésor qu'il conserva, semble-t-il, jusqu'à la fin de 101 ⁴.

1. *Ep.* 2.11.15.

2. Pline lui attribue expressément ce titre 2.11.19, bien qu'il n'ait été comme lui que consul suffect.

3. D'après Otto, du 1^{er} septembre au 1^{er} novembre.

4. D'après Otto, 1^{er} septembre 100.

En l'an 103 ou 104 ¹, Pline parvint à la dignité d'augure. En vertu d'une formalité, trace lointaine du mode de recrutement primitif, il avait déjà été plus d'une fois présenté à l'empereur pour ce sacerdoce, en particulier par son tuteur Verginius Rufus ². Il y succéda à l'illustre Frontin, ancien curateur des eaux, qui venait de mourir après son troisième consulat. En l'an 105 ³, il fut nommé aux fonctions de *curator alvei Tiberis et riparum et cloacarum urbis*, l'une des plus honorables, mais des plus absorbantes parmi les grandes charges urbaines.

Cette période fut marquée aussi par une activité judiciaire qui eut pour théâtre le tribunal des centumvirs et surtout le sénat. Les trois dernières grandes causes auxquelles s'employa Pline se placent là. A l'automne de 101, il avait obtenu de Trajan un congé pour présider à la mise en œuvre du temple qu'il faisait bâtir à Tifernium, quand il reçut la nouvelle que les habitants de la Bétique recouraient encore une fois à son ministère contre leur ancien gouverneur, Julius Classicus. Il en référa à Trajan lui-même ⁴ qui l'engagea à accepter l'offre. Ce procès n'eut pas le retentissement du précédent. L'empereur était absent, occupé par la première guerre de Dacie. L'accusé était mort, s'étant probablement fait justice à lui-même. Il ne restait que des comparses, parents ou officiers de Classicus, et il semble que le sénat, énervé par la longueur des débats, ait rendu un jugement aussi sommaire qu'illogique.

Les deux procès suivants mirent Pline en présence de la province qu'il eut plus tard à gouverner. Les Bithyniens citèrent au tribunal du sénat deux de leurs proconsuls

1. En 100, d'après Otto.

2. *Ep.* 2.1.8.

3. A la fin de 100 ou au commencement de 101, d'après Otto.

4. *Ep.* 10.3 et 3 b.

successifs, Julius Bassus et Varénus Rufus. Pline, cette fois, défendit les accusés. Malheureusement il ne relate que les faits auxquels il fut personnellement mêlé et ne nous éclaire ni sur la marche des événements ni sur l'issue définitive. Bassus fut renvoyé aux commissaires sénatoriaux avec la mention : *salua dignitate* ; cependant la correspondance entre Pline et Trajan nous apprend que les actes de son administration furent cassés. Quant au procès de Varénus, nous n'en connaissons que les préliminaires : grâce à une plaidoirie de Pline, l'accusé obtint le droit, contrairement à la loi et à l'usage, d'obliger à comparaître ses témoins à décharge.

Il est particulièrement significatif de voir Pline nommé ensuite à la place de ces gouverneurs maladroits ou coupables. Ce choix semble la preuve que son attitude dans le procès avait été en accord avec les sentiments personnels de l'empereur et avec la sentence ¹.

Sur la date exacte du gouvernement de Bithynie, l'accord des historiens n'a pu se faire jusqu'ici ².
Le gouvernement de Bithynie et la mort.

Si Pline a déposé la curatelle du Tibre en 107 ³, il semble n'avoir pu être en Asie qu'après 108 — les neuf livres de la correspondance étaient publiés à cette date — et avant 114, car Trajan sur l'inscription C. I. L. V, 5262, ne porte pas encore l'*agnomen* « *Optimus* ». Une inscription de Mésie Inférieure montre que Pline était en Bithynie en 112 ⁴ ; les dernières lettres étant de janvier seraient de janvier 113 ; la succession des anniversaires et des *vota* prouve que la correspondance s'étend

1. Cette remarque montre le mal fondé des insinuations d'E. Allain qui suppose que Pline a perdu les derniers procès et dissimulé cet échec.

2. MOMMSEN, *loc. cit.*, p. 390-391.

3. D'après Otto, entre le 25 mars 101 et la fin de la même année ; d'après E. Allain (I, p. 329), en janvier 108.

4. C. I. L. III, 777 et p. 1009.

sur environ seize mois. Pline a mis le pied dans sa province un 17 septembre ¹ ; ce serait donc le 17 septembre 111.

Le titre officiel de Pline est singulier ; les inscriptions permettent de l'établir ainsi : *legatus pro praetore Ponti et Bithyniae consulari potestate* ². Or le Pont et la Bithynie avaient jusque là formé une province sénatoriale gouvernée par des proconsuls. Donc Pline fut chargé d'une mission extraordinaire *ex s(enatus) c(onsulto) ab imp(eratore)* ; avec l'assentiment du sénat, la province célèbre par ses sociétés secrètes et ses procès était passée à l'empereur. Mais un légat n'avait pas la *consularis potestas* ; il faut donc admettre que Pline avait reçu sinon les pouvoirs, du moins les insignes — les douze faisceaux — des proconsuls. Pline tient du légat et du proconsul : à charge nouvelle et passagère, titre nouveau et passager ³.

Nous savons seulement encore que Pline était accompagné de sa femme Calpurnia ⁴ et que, comme tous les gouverneurs, il n'a cessé de voyager dans sa province ⁵.

1. Cf. *Ep.* 10.17 a. Nous nous rencontrons avec OTTO CUNTZ *Zum Briefwechsel des Plinius mit Traian*, dans *Hermès*, 61, 1926, p. 192.

2. MOMMSEN, *loc. cit.*, p. 430-432 ; cf. p. 444-445 ; cf. C. I. L. V, 5262 ; VI, 1552 ; XI, 5272 ; voir appendice p. XLIX et LII.

3. Après Pline, on trouve encore un légat en Bithynie (C. I. L. XIV. 2915 = Dessau 1024), après quoi la province semble avoir fait retour au Sénat.

4. *Ep.* 10. 120 et 121.

5. D'après Mommsen (p. 393-394), Pline aurait été de Prusa à Nicée et Nicomédie, d'où, pendant l'hiver 111-112, il aurait rayonné et visité Byzance, Apamée, Claudiopoliis ; le printemps ou l'été de 112 aurait été consacré à un grand voyage vers l'est : Juliopoliis, et dans le Pont : Sinope, Amisus ; il en serait revenu par mer en passant par Amastris pour se retrouver à Nicomédie et à Nicée durant l'hiver 112-113.

Wilcken (*Hermès*, 49, 1914, p. 120-136 : *Plinius' Reisen in Bithynien u. Pontus*) a soumis l'étude de Mommsen à une critique minutieuse et est arrivé aux conclusions suivantes, plus vraisemblables : de Nicée ou Nicomédie, Pline entreprend pendant sa première année de gouvernement (sept. 111 - sept. 112) trois

Mais la correspondance nous révèle maint détail administratif et nous fournit surtout maint renseignement psychologique. Pline semble peu à son affaire et demande conseil sur tout. Le renouvellement d'un passeport, la réfection d'un égout, la pose d'une statue, autant de sujets pour importuner l'empereur et sa chancellerie. Le gouverneur se plaît aux fonctions de directeur des Ponts et Chaussées et la requête : *mittas architectum*, est comme le refrain de ses épîtres. Il écrit ses scrupules au sujet des chrétiens, non par sens politique, mais parce que la question était neuve et délicate et qu'il écrivait tout. La lecture des réponses rapides et nettes, écrites ou dictées par l'empereur, vaut celle de tous les panégyriques.

Brusquement les lettres cessent. D'autre part la grande inscription nous apprend que cette légation fut la dernière charge de Pline qui mourut avant 114. Nous croyons que ces données imposent une conclusion : la mort seule a mis un terme à la correspondance¹ et Pline est décédé en charge au début de 113.

Mommsen suppose que la fin du recueil manque ; c'est possible quand on songe à la façon bizarre dont il nous est parvenu ; — que la correspondance a été publiée durant la légation ; c'est invraisemblable, elle contenait trop de secrets politiques pour qu'un fonctionnaire commît cette indiscrétion ; — que les lettres ont été mises au jour seulement après la mort de Pline ; oui, mais c'est la mort de Pline sans doute qui a arrêté le cours de ces échanges.

On a dû retrouver dans les papiers du légat, cette

voyages après chacun desquels il revient à sa capitale : 1^o déc. 111, Claudiopolis ; 2^o janv. 112, Byzance, Apamée, Prusa ; 3^o Juliopolis. Le grand voyage dans le Pont fut réservé à la seconde année (112-113) ; Pline l'entreprend par mer : Heraclea, Tima, Amastris, Sinope, Amisus ; dès janvier 113 (cf. *Ep.* 10.114), il est de retour en Bithynie.

1. Les dernières lettres sont publiées avec leurs réponses, mais ces réponses ont fort bien pu parvenir en Asie après la mort du légat.

correspondance avec l'empereur à laquelle il attachait tant de prix. Il l'eût peut-être publiée, mais plus tard. Lui mort, ses proches n'ont pas manqué de la réunir, de la faire circuler d'abord parmi les initiés¹ ; c'était la dernière gerbe de l'écrivain en vogue que Trajan lui-même avait honoré de sa confiance et de son affection.

II

LA CORRESPONDANCE.

De la production littéraire de Pline qui
La publication. a été fort abondante, si l'on en croit les renseignements contenus dans sa correspondance, il nous reste seulement neuf livres de lettres adressées à des amis, le recueil de ses lettres à Trajan avec les réponses de l'empereur et le panégyrique de Trajan. Nous n'avons à nous occuper ici que des neuf livres de lettres à ses amis.

La première lettre, qui sert de préface à tout le recueil, nous apprend que Pline lui-même le publia, qu'il le fit par éditions successives et avant que la totalité des lettres n'eût été écrite. La division en livres [est vraisemblablement la trace de ce mode de publication, chaque section étant mise au jour dès que Pline la jugeait d'une étendue suffisante. Par conséquent — c'est l'opinion de Mommsen — les livres se succéderaient dans un ordre chronologique, toutes les lettres du premier étant antérieures à toutes les lettres du second, et ainsi de suite.

Mais à l'intérieur d'un livre — Pline en avertit son

1. On dut attendre quelque peu, pour raison d'Etat, avant de les livrer au grand public ; ainsi s'expliquerait que ce dixième livre ait eu une fortune manuscrite à part.

correspondant, dedicataire de l'ouvrage — l'ordre chronologique n'est pas observé : « Collegi non servato temporis ordine... sed ut quaequae in manus uenerat ¹. » Il n'a d'ailleurs recueilli, après revision, qu'un certain nombre de lettres. Deux choses sont donc à retenir : la première, c'est que la série des événements peut être intervertie dans un même livre ; la seconde, c'est que les lettres sont un recueil de morceaux choisis et qu'on ne doit pas y chercher une histoire suivie ni de Pline ni de son temps.

Nous ne possédons pas de renseignements objectifs sur les dates des publications. Les critères internes qui ont servi à Mommsen à établir la relation des livres entre eux lui ont permis de déterminer approximativement la date de leur apparition. D'après lui, le premier livre, écrit en 96-97, aurait été publié en 97 ; le second aurait été écrit de 97 à 100 ; le troisième, en 101 et peut-être 102 ; le quatrième aurait été publié en 105 ; le cinquième, probablement en 106 ; le sixième semble écrit de 106 à 107 ; le septième, en 107 ; le huitième ne fut pas publié avant 109 ; le dernier livre paraît postérieur de peu, mais n'offre pas de repère chronologique ².

La valeur littéraire. Les parties de l'œuvre de Pline qui nous ont été transmises n'ont pas toutes la même valeur. La correspondance avec Trajan présente un vif intérêt historique, mais, si correcte qu'en soit la forme, elle reste un document administratif sans prétention littéraire. Le panégyrique au contraire vise à être un monument d'éloquence. Il a coûté beaucoup de travail à Pline et l'on s'accorde à trouver que le succès n'a pas été en proportion de l'effort. En revanche la beauté littéraire du recueil des lettres est univer-

1. *Ep.* 1.1.1.

2. Sur une autre manière de comprendre la publication des lettres, cf. J. ASBACH, *Rheinisches Museum*, vol. 36 (1881), p. 38-49.

sellement reconnue. C'est cet ouvrage qui a assuré à son auteur une place parmi les grands écrivains de l'antiquité et une réputation qui n'a pas diminué au cours des âges. L'étude en serait donc très intéressante. Mais pour ne pas rester banal dans un sujet si souvent traité, il faudrait disposer d'un espace que ne comporte pas cette introduction. Je me contenterai de signaler rapidement quelques-uns des mérites de la correspondance.

Si l'on n'en a jamais contesté la haute valeur, il semble qu'on ait souvent pris plaisir à retirer à Pline en détail ce qu'on lui accordait en bloc. L'intérêt historique de son œuvre ? il serait médiocre, les lettres ne reflétant les périodes tragiques que de loin et d'une façon terne, tandis qu'elles exaltent les périodes heureuses avec des enthousiasmes naïfs et disproportionnés. La valeur morale ? on la trouve insignifiante ; Pline se donne des allures de prédicant pour célébrer des vertus dont il exagère la portée. La valeur littéraire ? elle est loin d'être de premier ordre. Pline associe les agréments maniérés du genre précieux aux recherches d'une langue qui a perdu la pureté et la grande allure du latin cicéronien. Quant à l'homme, on l'a épargné moins encore. On lui a reproché de la suffisance, de l'enfantillage, de basses flatteries, en un mot, les défauts des médiocres.

Disons tout de suite que contre ce réquisitoire l'écrivain se défend victorieusement lui-même en retenant les lecteurs par le charme de son œuvre. Il n'en reste pas moins à chercher l'explication de jugements si peu justifiés. On la trouverait, je crois, dans un ensemble de circonstances, les unes dont Pline lui-même est responsable, les autres tenant au genre qu'il a cultivé ou au monde où il a vécu.

Rien n'a fait plus de tort et un tort *Pline et Cicéron*. plus injuste à l'œuvre de Pline que la comparaison des lettres de Cicéron. Peut-on lui en vouloir de n'avoir pas eu à raconter les derniers

sursauts de la république et les marchandages des condottieri qui s'en disputaient les dépouilles ? Il est vrai qu'en regard de cette époque dramatique, bien terne est le règne de l'honnête Trajan. L'empire romain s'y repose de ses angoisses, la noblesse s'y reprend à vivre, la grande machine administrative se remet en marche, le mérite conduit aux honneurs, la probité aux charges, la vie de société redevient charmante. C'est ce reflet d'une période heureuse qui éclaire la correspondance de Pline, qui en fait la sérénité et la joie. Mais la tâche est aussi ingrate de peindre les temps prospères qu'en écrire l'histoire. Pline avait cependant pour le faire toutes les qualités requises : sens des nuances, intelligence du détail, égalité du ton, finesse des jugements, justesse du goût, etc... Si de tels dons semblent peu divertissants à un lecteur superficiel, ils se font apprécier des esprits cultivés et délicats, et ce tableau d'un empire florissant, dépourvu de l'intérêt dramatique des périodes troublées, a pour nous un charme reposant et pénétrant que Pline a mis en valeur avec un aimable talent.

C'est encore une injustice à l'égard de Pline que d'exiger de ses lettres les mêmes qualités que de celles de Cicéron. Un abîme sépare les unes et les autres et elles appartiennent en réalité à des genres non pas différents, mais opposés. Les lettres de Cicéron sont de vraies lettres, destinées à de vrais correspondants, qui leur ont été envoyées, qui leur apportaient toute fraîche encore la nouvelle de récents événements, l'impression momentanée de leur auteur, directe, changeante et variée, souvent mal assise encore et toute prête pour une révision. C'est précisément cette spontanéité et cette mobilité qui en fait le charme psychologique et littéraire. Rien ne ressemble moins à une dissertation et il arrive qu'une seule lettre effleure des sujets successifs, reflète la complexité des événements au milieu desquels elle a été écrite. Pour Pline, la forme épistolaire est une fiction, le nom ser-

vant d'en-tête est celui non d'un correspondant, mais d'un dedicataire et si l'on s'y est trompé, en vérité ce n'est pas à l'auteur qu'il faut s'en prendre. Chaque morceau — tels ces petits poèmes qu'aimait la littérature impériale — forme un tout nettement caractérisé, rentrant dans un genre défini aux lois duquel il se conforme : il y a des récits, des descriptions, des éloges, des dissertations morales, des dissertations littéraires, etc... Cette manière d'entendre la lettre exclut les qualités qu'on s'attend d'ordinaire à y rencontrer : variété de ton, passage capricieux d'une matière à l'autre, badinage qui effleure le sujet sans l'approfondir, et en appelle de toutes contraires : condensation de la matière, parfois abondante, qui doit remplir un cadre étroit sans l'excéder, répartition exacte des données, aménagement des plans, forte soudure des parties. Est-ce d'un plus grand art ? je ne sais, en tout cas, c'est d'un autre art ; et dans cet art, Pline est un maître, peut-être le maître. Tantôt il resserre un vaste sujet et le présente dans un raccourci aux proportions admirablement calculées, tantôt avec rien il fait un petit chef-d'œuvre, l'agrément de la présentation suppléant à l'existence de la matière. De minuscules incidents de la vie mondaine, une arrivée, un départ, un retard du courrier, sont l'occasion de fusées aussi brillantes que vite éteintes. Quant aux morceaux plus considérables, moins originaux peut-être, ils sont aussi achevés. Une étude de Lillge sur la lettre concernant la mort de Pline l'Ancien ¹ a mis en lumière l'art discret et consommé qui a présidé à sa composition. Il n'est pas de morceau qui ne prête à des remarques du même genre, car, à un très petit nombre d'exceptions près, c'est vraiment une série de minuscules chefs-d'œuvre que Pline a réunis dans cette anthologie.

1. F. LILLGE, *Die literarische Form der Briefe Plinius d. J. über den Ausbruch des Vesuvus*. Sokrates. 1910, p. 209 sq.

Ecart de la théorie et de la pratique.

Il faut dire que si l'intention des lettres ne peut rester ambiguë pour un esprit réfléchi, Pline a contribué par ses théories à égarer le jugement des lecteurs. Il a

été le premier à se réclamer du patronage de Cicéron qui lui a été si funeste. Le culte de Cicéron, un culte dévot, superstitieux, s'étale un peu partout dans sa correspondance. Il est naturel que sous une pareille suggestion s'institue le parallèle dont on vient de voir l'injustice. En réalité si Pline a appliqué quelque part les doctrines dont il se montre si fort persuadé, c'est dans le panégyrique, où elles ne lui ont pas porté bonheur. Mais dans ses lettres, loin d'être un imitateur, il est un créateur. C'est vraiment une manière neuve que caractérise la courte phrase, le jeu aigu des antithèses, la tension de la langue, la recherche du vocabulaire, et surtout l'absence des ornements aimés de la grande époque : ample période, redondance oratoire, allitérations, etc...

Et comment apprécier cette autre théorie, chère aussi à notre auteur, mais fort heureusement restée comme la précédente à l'écart de la pratique des lettres, celle de l'éloquence « qui dit tout » ¹ ? Elle a de quoi effrayer un lecteur de la meilleure volonté. Cependant les morceaux de la correspondance, à quelques exceptions près, sont fort courts. Bien loin de tout dire, ils poussent parfois la concision jusqu'à l'obscurité, l'on n'y trouve que les détails rares et délicats ; bref, ils représentent le contraire de l'abondance facile et banale dont Pline s'est complu à faire l'apologie.

Le point de vue antique.

Victime d'une équivoque, victime de ses propres théories, Pline l'a été encore du genre qu'il avait adopté. Ce genre, rentrant dans la littérature personnelle, le condamnait

1. *Ep.* 1.20.

à parler de soi et rien aujourd'hui ne nous semble plus désobligeant. Il faut des qualités de premier ordre pour surmonter les difficultés d'un pareil sujet. Que Pline les ait eues, la faveur dont malgré tout il n'a cessé de jouir auprès de la postérité en est la preuve. Que cette faveur n'ait pas été sans quelque restriction, c'est ce qui reste à expliquer et l'explication doit être cherchée surtout dans la différence de notre mentalité moderne et de la mentalité antique.

Pour comprendre l'attitude de Pline, il faut se souvenir des préoccupations édifiantes si développées dans le monde romain. Nul n'ignore à quel point on s'y préoccupait de recueillir des *exempla* en vue des générations qui montaient à la vie. Cicéron, Salluste, Tite-Live, Sénèque, et combien d'autres ! ont collectionné les traits propres à piquer les émulations, à entraîner les énergies, à maintenir ou à redresser les mœurs publiques, à préparer des descendants pareils aux ancêtres. Pline en fait autant ; s'il en a l'occasion, il joint un trait de lui à ceux de ses héros. Vanité ? avant de juger, il faut comprendre. Bien des choses ont changé au cours de tant de générations qui nous séparent des anciens et même notre manière d'entendre la vie morale s'est modifiée. Les vertus de premier plan étaient jadis les vertus civiques, conditions d'existence pour un état encore mal pourvu des organes qui plus tard ont fait sa sécurité. Elles profitaient à tous et donc c'était justice qu'elles fussent payées par les applaudissements de tous. Chacun avait intérêt à ce que l'amour de la gloire, ressort du courage et du désintéressement, fût aussi grand que possible et nul ne songeait ni à le blâmer, ni à en rougir. Aujourd'hui, les vertus civiques trouvent de si rares occasions de s'exercer que leur sommeil même les paralyse. Des vertus plus délicates se sont développées, dont le ressort est aussi plus délicat : à l'amour de la gloire se sont substitués les exigences de la conscience et le sentiment de l'honneur. Ces vertus

recherchent l'ombre autant que les autres aimaient la lumière, et nous ne les concevons qu'enveloppées et abritées par la modestie.

Au premier siècle de l'ère chrétienne, la mentalité nouvelle s'annonçait, on commençait à soupçonner dans le monde romain que la renommée en l'oubliant n'enlève rien à la beauté de la vertu et c'est l'honneur de Pline de l'avoir affirmé avec force et conviction ¹. Mais les sentiments anciens n'étaient pas entièrement abolis. La gloire semblait encore une récompense aussi naturelle que logique. D'ailleurs n'était-ce pas une seconde belle action que de faire connaître une belle action, fût-elle de soi, et de préparer à la jeunesse un modèle que l'émulation devait rendre fécond ?

*Service rendu
par Pline
à l'histoire.* Ce n'est pas seulement son amour de la gloire qui a été souvent reproché à Pline, ce sont tous les traits de son caractère qui ont été méconnus et déformés. Il n'avait pas plus dans son tempérament moral que dans son tempérament littéraire les qualités qui plaisent à la foule. Elle devait juger ternes et sans relief son équilibre, sa modération, son goût du juste milieu. Quant à son optimisme, vertu aimable qui suppose tant de nobles qualités, il a précisément servi de prétexte au reproche d'enfantillage et de médiocrité que certains lui adressent avec désinvolture.

C'est pourtant cette pondération qui, plus encore que tout le reste, nous rend précieuses les lettres de Pline. Il n'est pas indifférent que nous puissions connaître la période impériale autrement que par les dramatiques peintures de Tacite et les violentes déclamations de Juvénal. Les lettres de Pline nous servent, si l'on veut, d'échelle, ou encore de toile de fond. Sans elles, nous ne saurions

1. *Ep.* 1.8.14. Cicéron l'avait cependant fait auparavant.

réduire à sa valeur la satire souvent immodérée de ces deux grands écrivains, ramener les événements à leur proportion et surtout les replacer dans un milieu où ils aient le caractère qui leur convient, celui d'exceptions et en somme de raretés. Sans doute il a existé de mauvais princes, mais dont le règne a été court et parfois non entièrement condamnable. Le sénat n'est plus l'assemblée de rois que nous ont habitués à voir les récits complaisants de Tite-Live, mais il a encore des occupations fort honorables et délibère sur d'autres affaires que les menus du prince. Il existe des fonctionnaires pillards, mais on leur fait souvent rendre gorge et il s'en rencontre de consciencieux. Les femmes ont conservé des vertus et pour une Messaline, combien d'Arria et de Fannia, combien surtout de Pompéia Célérina et de Calvina, menant une vie honnête, à égale distance de l'héroïsme et du scandale ! Bref les lettres de Pline nous aident à mettre au point la légende amorcée par le romantisme latin et affirmée par le romantisme français, d'un empire romain composé de victimes et de bourreaux, de héros et de monstres. Grâce à elles nous pouvons nous le représenter pas très différent de notre société à nous, c'est-à-dire comme un monde où les mauvais jours n'étaient pas rares et où cependant la vie était possible toujours, par instant agréable.

III

LE TEXTE.

Les sources du texte de Pline peuvent se répartir en quatre groupes : trois familles distinctes de manuscrits et des éditions anciennes.

*La famille des
neuf livres
(M V t c).*

La première famille de mss. est habituellement dési-

gnée, d'après son contenu, par l'appellation : *Famille des neuf livres*. Elle a pour représentants principaux :

1° Le CODEx MEDICEVS *M* de la bibliothèque Laurentienne à Florence (plut. XLVII, n° 36), écrit en minuscule carolingienne, vraisemblablement du x^e siècle. Il contient les lettres I—IX. 26.8 et présente un certain nombre de lacunes dont les plus importantes sont I. 16.1 — I.20.7 ; III.1.11—III.3.6 ; III.9.1—III.9.28. Le copiste a suspendu son travail, découragé par les citations grecques de IX. 26. Ce ms. ne faisait primitivement qu'un avec un ms. des *Annales* de Tacite, écrit d'une autre main. Il a été collationné par Stangl, M. Kukula et enfin par Mr. Merrill en 1898 ;

2° Le CODEx VATICANVS *V* (lat. 3864), écrit en minuscule carolingienne du ix^e ou du début du x^e siècle¹. Il contient les livres I-IV et présente les mêmes lacunes que *M*. Le ms. contient avec les lettres de Pline le *De bello Gallico* de César et un fragment d'*Ethicus*. On en trouvera une page dans la Paléographie². Il a été collationné par Keil, par M. Kukula et enfin par Mr. Merrill en 1879.

Ces deux mss. ont une indiscutable parenté que leurs lacunes suffiraient à attester. D'autres membres de la même famille, qui est assez nombreuse, sont négligeables pour la constitution du texte. Deux d'entre eux ont été récemment retrouvés et collationnés par Dora Johnson, élève de Mr. Merrill : le TAVRINENSIS 297, *t*, et le CHIGIANVS H. V. 154, *c*³.

La seconde famille est appelée d'ordinaire la *Famille des Cent Lettres* parce qu'elle contient I.1 — V. 6 (moins

La famille des cent lettres (II BFH i).

1. Cf. E. CHATELAIN, *Paléographie des classiques latins*, Paris, 1894-1900, 2^e partie CXLIV.

2. Cf. la note précédente.

3. Ces mss. ont été cités par Mr. Merrill surtout dans les parties où *M* fait défaut.

la lettre IV. 26). Le titre de *B* témoigne que son archétype contenait les dix livres. Il était déjà mutilé au moment où il fut copié. Outre le texte des lettres, cette famille présente deux index, celui de *B* et celui de II. Elle a pour principaux représentants :

1° Le CODEX ASHBURNHAM (appelé aussi RICCARDIANVS et BELVACENSIS) *B* [*R*] (Ashburnham R 98 [97]), écrit en minuscule carolingienne, vraisemblablement du x^e siècle. Son contenu est celui des mss. de la même famille, mais il présente des lacunes occasionnées par la perte de plusieurs feuillets : II. 4. 2 — II. 12. 3 ; III. 5. 20 — III. 11. 9 ; V. 6. 32 — V. 6. 46. Ce ms. ne faisait qu'un jadis avec un ms. de Pline l'Ancien. Il a eu deux correcteurs, l'un contemporain, l'autre un peu postérieur. Découvert par Vincent de Beauvais (mort en 1264) à la bibliothèque capitulaire de S. Pierre de Beauvais, il arriva on ne sait comment à la bibliothèque riccardienne à Florence. A. F. Gori en fit en 1729 une collation dont un exemplaire est déposé à la Bodléienne à Oxford. Cette collation fut utilisée par Corte qui en tira quelques variantes pour les notes de son édition. Vers 1830, ce ms., volé par Libri, arriva dans la bibliothèque du comte Ashburnham d'où, après la vente de cette bibliothèque, il revint à Florence à la Laurentienne. L. Havet l'y découvrit et signala en particulier son index, si précieux pour le nom des destinataires des lettres des cinq premiers livres¹. On en trouvera des reproductions dans la Paléographie déjà citée et dans un volume consacré par MM. Lowe et Rand à un autre ms. dont il sera question plus loin². Keil n'a connu de ce ms. que les leçons conservées par Corte. Le ms. a été de nouveau

1. L. HAVET, *Un manuscrit de Pline le Jeune*, Revue Critique, XV (1883) ; p. 251 sq.

2. E. A. LOWE et E. K. RAND, *A sixth-century fragment of the Letters of Pliny the Younger*, Washington, 1922, p. XIII sq. ; F. CHATELAIN, *op. cit.*, p. CXLIII.

collationné après son retour à Florence par Stangl et enfin par Mr. et Mrs. Merrill de 1895 à 1899.

2° Le CODEX S. MARCI *F* (S. Marci 284), actuellement à la Laurentienne, jadis à la bibliothèque du monastère de S. Marc. Il est écrit en minuscule carolingienne du x^e siècle, dit Keil, du xi^e ou xii^e, dit Mr. Merrill. Son contenu est le même que celui du précédent, mais il ne présente pas de lacunes importantes. Avec lui sont réunies une partie des œuvres d'Apulée. Il a été corrigé et interpolé au xv^e siècle, et la même main, autant qu'on en peut juger, y a ajouté les lettres V. 7—V 8.4, copiées sur un exemplaire de la troisième famille. Deux pages en ont été reproduites par MM. Lowe et Rand. Il a été collationné par Stangl, M. Kukula et enfin par Mr. et Mrs. Merrill en 1898 et 1899.

3° Le CODEX BERNENSIS *H* (Bernensis 136) aujourd'hui à la bibliothèque de Berne, probablement du xiii^e siècle, copié sur *F* avant le travail du correcteur du xv^e siècle. Il a été collationné par Mr. Merrill en 1903.

4° Le CODEX PARISINVS, qui n'est plus connu actuellement que par le témoignage d'Alde et de G. Budé. Ce ms. était déposé à Paris. G. Budé en a fait transcrire certaines parties de manière à compléter son exemplaire des lettres de Pline et en a lui-même copié en marge des variantes qui seraient précieuses pour nous si elles n'étaient indiscernables d'autres variantes empruntées aux éditions d'Alde et de Catanée. L'exemplaire ainsi complété est aujourd'hui à Oxford et est désigné par le nom de CODEX BODLEIANVS ¹. Quant au Parisinus lui-même, il a disparu et n'est plus connu que par le jugement visiblement exagéré d'Alde : « Est enim volumen ipsum non solum correctissimum, sed etiam ita antiquum ut putem scriptum Plinii temporibus ². »

1. Cf. E. T. MERRILL *On a Bodleian Copy of Pliny's Letters*, *Classic. Philology* (1907), p. 129 sq.

2. Préface de l'édition de 1508.

Cette appréciation donne à supposer aux paléographes qu'il s'agit d'un ms. en onciale ¹. La collation du *Bodleianus* a été faite par Mr. Merrill en 1906 et par son élève Dora Johnson en 1911. Il est désigné par la sigle *I* et les notes marginales de G. Budé par la sigle *i*.

5° Le CODEX J. PIERPONT MORGAN II, de la bibliothèque de Pierpont Morgan à New-York, écrit en onciale, du vi^e siècle. Il contient les lettres II. 20.13 — III. 5. 4. Il se compose de six feuillets détachés d'un ms. aujourd'hui perdu et qui visiblement contenait les dix livres. Outre le texte, il présente un index du second livre, du même modèle que l'index de *B*. Ce fragment, acheté à Rome par son possesseur actuel en 1910, provient de la succession du marquis Taccone. Il a subi deux espèces de corrections, les unes contemporaines, les autres probablement du vii^e siècle. M. Rand, qui en a étudié le texte, croit y reconnaître un fragment du *Parisinus* disparu ². Le ms. a été reproduit en entier dans l'ouvrage déjà cité de MM. Lowe et Rand et collationné par M. Lowe vers 1921.

La troisième famille de mss. est désignée
La famille des d'ordinaire par l'appellation : *Famille*
huit livres
(Dmoux β θ). *des huit livres*, et contient les livres I—VII
 et IX. La lettre IX. 16 y manque et
 l'ordre habituel des lettres est interverti dans les livres
 V et IX. Cette famille repose sur un archétype primiti-
 vement conservé à Vérone et disparu depuis 1419, mais
 dont il existe des copies intégrales ou partielles. Elle a
 pour représentants :

1° Le CODEX DRESDENSIS *D* (166), du xv^e siècle. Il

1. Cf. E. K. RAND, *A New Approach to the Text of Pliny's Letters*, Harvard Studies in class. phil., XXXIV (1923), p. 81 sq.

2. Cf. E. T. MERRILL, *The Morgan Fragment of Pliny's Letters*. Class. phil., XVIII (1903), p. 97 et mon compte rendu dans le *Journal des savants*, juillet 1924 ; P. DORJAHN, *On Aldus' use of P [= Parisinus]*. Class. Phil. 1925, p. 279.

contient, comme tous les mss. de cette famille, les livres I-VII et le livre IX numéroté VIII. Les lettres 8, 12, 23, 24 du livre I sont reportées à la fin de IX et ont été copiées sur un ms. de la deuxième famille ; la lettre IX. 16 manque. D'après Mr. Merrill, ce ms. seul reproduirait l'archétype de Vérone, non cependant sans quelques fautes. Il a été collationné par Dora Johnson ;

2° La *Brevis adnotatio de duobus Pliniis*, ouvrage d'un mansionnaire de Vérone, *Johannes de Malociis*, qui y fit entrer des leçons empruntées à un ms. faisant visiblement partie de cette famille ;

3° Les *Flores moralium auctoritatum*, ouvrage anonyme qui contient des extraits du même ms. ; il est conservé à la bibliothèque capitulaire de Vérone (CLXVIII) ¹ ;

4° Le CODEX VENETVS *m* (Marcianus Lat. XI 37) de la bibliothèque de S. Marc à Venise, du xv^e siècle. Il contient, outre d'autres parties sans intérêt pour le texte de Pline le Jeune, la *Brevis adnotatio* et le texte du premier livre des lettres avec son index (moins les lettres 8. 12. 23. 24) et enfin l'index du second livre. Il a été examiné par Mr. Merrill en 1899 et collationné par Dora Johnson ;

5° Le CODEX OTTOBONIANVS *o* (lat. 1905) du xv^e siècle, collationné en 1899 par Mr. Merrill ;

6° Le CODEX VRBINAS *u* (lat. 1153) du xv^e siècle, collationné en 1899 par Mrs. Merrill ;

7° Le CODEX VINDOBONENSIS *x* (48) de l'année 1468, dont quelques feuilles et toutes les corrections ont été photographiées puis collationnées par Mr. et Mrs. Merrill en 1909.

Les principales éditions anciennes sont :

Les éditions.

1° *L'édition princeps* (*p*) de Louis Carbo, parue en 1471, contenant I-VII et IX ;

1. Cf. E. T. MERRILL, *On the Eight-Book Tradition of Pliny's Letters in Verona*, Class. Phil., V (1910), p. 175 sq. ; S. E. STOUT, *The eight-book manuscripts of Pliny's Letters*, Trans. a. P. Am. Phil. Ass., 1924, p. 62.

2° *L'édition romaine (r)* de Jean Schurenerus, parue en 1474 et contenant les livres I-IX ;

3° *L'édition aldine (a)* parue à Venise en 1508 et contenant les livres I-IX ;

4° Les éditions antérieures à l'aldine (concordance : σ) ; celles de Pomponius Laetus (1490), de Philippe Berroald (1498), de Jean-Marie Catanée, parue en 1506, rééditée en 1518.

Les éditions modernes sont trop nombreuses pour être citées. Jusqu'à ces dernières années l'édition Keil (1870) a fait autorité. Les découvertes récentes et les innombrables travaux des critiques¹ n'en ont pas sensiblement diminué la valeur. En 1922 a paru l'édition critique Merrill qui est le couronnement et le point d'aboutissement des innombrables travaux consacrés à notre auteur par le savant américain², et en particulier des collations de mss. qui ont servi à la constitution de son apparat critique et seront désormais le point de départ de toute édition nouvelle.

Cependant, même depuis qu'ils disposent pour la constitution du texte d'un matériel renouvelé, les éditeurs n'ont pu jusqu'ici se mettre d'accord sur la famille de mss. qui présente le plus de garanties. Keil s'était déterminé pour celle des neuf livres. Une opinion étrange voulait, ces dernières années, qu'elle eût mieux conservé l'ordre des mots, tandis que la famille des Cent lettres aurait mieux conservé les mots

1. Il est impossible de citer la totalité de ces travaux qu'on trouvera dans les revues sous les noms de Boot, Gueuther, Haupt, Keller, Kukula, Madvig, Postgate, E. T. Merrill, Geisler, etc., etc.

2. Aux travaux déjà cités ajoutons : *On the Early Printed Editions of Pliny's Correspondance with Trajan*, Class. Phil. V (1910), p. 451 sq., *The Tradition of Pliny's Letters*, Class. Phil. X (1915), p. 8 sq. Citons encore au sujet de l'Aldine : B. B. BOYER a. P. DORJAHN, *On the 1508 Aldine Pliny*, Class. Phil. 1925, p. 50.

eux-mêmes. Otto fut le premier à se prononcer sans réserve pour cette dernière famille ¹. Il a été suivi avec quelque hésitation par M. Kukula et plus délibérément par Mr. Merrill.

L'opinion qui met au-dessus des autres la famille des Cent lettres peut revendiquer en sa faveur des faits importants. Cette famille est beaucoup mieux représentée aujourd'hui qu'elle ne l'était au temps de Keil, puisque le ms. *B* a été retrouvé et le ms. *II* découvert. En dépit de la brièveté du fragment que nous en possédons, ce ms. *II* a apporté un grand poids à ses congénères. Si les philologues ne se sont pas tous rendus à l'opinion de M. Rand, qui veut y voir un fragment du *Parisinus* disparu, ils ne peuvent que s'incliner devant son âge vénérable. Son accord avec *BF*, tant pour le texte que pour l'index, est un gage de l'ancienneté de la tradition que représente cette seconde famille.

Mais cette ancienneté donne-t-elle vraiment de meilleures garanties ? On ne saurait poser en principe que de deux classes de mss. remontant à un même archétype, celle dont nous avons les plus anciens représentants doit être préférée à l'autre. Le nombre des intermédiaires qui séparent une copie de l'archétype, nombre avec lequel vont croissant les chances d'erreur, ne dépend pas toujours de l'âge de la copie, un ms. ayant pu dormir dans une bibliothèque tandis que l'autre se transcrivait indéfiniment. Le nombre des fautes n'est pas non plus en proportion directe du nombre des copies, le degré de culture et d'attention des copistes, leur nationalité, les conditions où ils opéraient modifiant les qualités de leur travail. Et précisément les récentes découvertes de papyrus ont montré que les copistes antiques avaient plus que

1. A. OTTO. *Die Ueberlieferung der Briefe des jüngeren Plinius*, Hermès, 21, 1886, p. 287 sq.

d'autres maltraité les textes ¹. Ainsi, tout en reconnaissant la valeur du témoin récemment mis en lumière, l'éditeur de Pline reste-t-il libre de ses préférences.

M. Gunnar Carlsson, dans un travail paru en 1922 ², a remis sur le métier cette difficile question en y appliquant cette fois une méthode *a posteriori* : l'étude des passages de Pline pour lesquels existe un désaccord entre la première et la seconde famille. Des considérations diverses ; régularité des clausules, valeur des sens obtenus, habitudes littéraires ou grammaticales de Pline et de son époque, lui ont offert des indices concordants de la valeur de *MV*. J'ai refait le même travail en appliquant de plus au texte les critères fournis par la critique verbale et j'ai abouti à la même conclusion.

Le texte de Pline présente moins de passages obscurs que celui de certains autres auteurs. Les fragments II. 17.6 et VIII. 20.4 sont de véritables *loci desperati* ; sur d'autres endroits flottent des doutes. Mais dans l'ensemble le texte est moins souvent en défaut que notre intelligence de la langue de Pline et notre connaissance des habitudes romaines. Aussi me suis-je appliquée plutôt à découvrir l'intelligibilité des endroits difficiles qu'à la créer. D'ailleurs, en présence de certaines obscurités, rien n'indiquant que la tradition est corrompue, ne devons-nous pas nous résigner à l'ignorance ? J'ai donc, en vertu de ce principe, écarté beaucoup de conjectures.

Les problèmes délicats se sont présentés souvent à l'occasion des variantes. Il m'a semblé arbitraire de laisser enfouies dans l'apparat des leçons d'une interprétation possible sans avoir cherché à expliquer tout au moins leur existence. Mr. J.-P. Postgate ayant fait de son côté

1. Cf. P. JOUGUET. *Les papyrus latins d'Égypte*, Rev. des Et. Lat., 3^e année (1925), fasc. 1, p. 49.

2. GUNNAR CARLSSON. *Zur Textkritik der Pliniusbriefe*, Lund-Leipzig, 1922.

le même travail ¹ nous avons cru pouvoir rompre parfois avec une tradition plus ou moins établie en recevant dans le texte quelques éléments qui n'y avaient pas figuré jusqu'ici.

Pour établir la ponctuation, je me suis conformée autant que possible aux indications des clausules métriques ². Cependant comme en certains endroits elles divisent la phrase conformément aux habitudes oratoires latines et non aux exigences de la pensée moderne, j'ai craint de gêner le lecteur par une application trop rigoureuse du principe ³.

Ces clausules m'ont aussi guidée dans le choix des variantes. Mais je ne m'en suis inspirée en aucun cas pour des corrections arbitraires en l'absence de toute indication des mss.

La traduction se propose avant tout d'être exacte. J'ai renoncé, non sans regret, à faire passer en français l'agrément de cette langue érudite, recherchée et délicate. Mais je ne disposais pas des ressources nécessaires pour rivaliser avec un pareil modèle et j'ai cru que les lecteurs, qui attendent de la Société G. Budé des éditions savantes, seraient déçus par une traduction dont les qualités premières ne seraient pas la conscience et l'intelligence du texte. C'est dire qu'on ne doit pas chercher dans ces pages l'élégance qui était de mode naguère et s'obtenait parfois en prenant des libertés avec le sens.

1. Sur le rôle de Mr. J.-P. Postgate dans cette édition, voir ci-après, p. XLVI.

2. Les clausules métriques de Pline ont été étudiées surtout dans les deux ouvrages suivants : C. HOFACKER, *De clausulis C. Caecilii Plini Secundi* Diss. Bonn., 1903 ; H. BORNECQUE, *Les clausules métriques latines*, Lille, 1907. Cf. A. W. DE GROOT, *La prose métrique latine*, Rev. d. Et. Lat., 3^e année (1925), fasc. 3 et 4^e année (1926), fasc. 1, et aussi Fr. SPATZEK, *De clausulis Plinianis*, dans C. PLINI CAEC. SEC. *Epist.*, ed. Kukula², Teubner, 1923, p. VII.

3. D'ailleurs, comme l'a constaté M. Bornecque, Pline s'écarte parfois, surtout dans certaines lettres, de ses habitudes métriques.

Il m'est arrivé cependant d'emprunter çà et là à certaines traductions d'humanistes, trop lâches dans leur ensemble, quelques expressions agréables ou quelques tournures ingénieuses.

L'apparat critique repose, comme de juste, sur les collations de MM. Merrill et Lowe ¹. Afin d'en conserver la richesse tout en ménageant l'espace, j'ai eu recours aux artifices que voici :

Les variantes correspondent toujours exactement à la section envisagée du texte ; les mots de cette section reparaissent dans les variantes sous la forme d'une ou deux lettres suivies d'un point si leur totalité est restée la même, d'un groupe de lettres accompagnées de tirets si le mot a été modifié au commencement ou à la fin ; les mêmes indications entre crochets droits se rapportent au *seul* mot qui précède immédiatement les crochets ;

une lettre sans exposant indique le texte même des mss. ; avec l'exposant 1 ou 2, une correction de première ou de seconde main ; avec l'exposant 0, une correction dont les collations n'indiquent pas la main ; la même indication à côté des éditions en indique l'ordre d'apparition ;

les lettres en italique *dans le texte des variantes* sont celles que frappe une particularité signalée à la suite du mot ; *ras.* = in rasura ; *eras.* = erasus ; *exp.* = expunctus ; *del.* = deletus ; *sl* = super lineam ;

l'abréviation *add.* est la *seule* par laquelle soient indiqués des éléments offerts par un ms. et non reçus dans le texte ; elle n'a jamais d'autre sens ².

Je n'ai pas cité dans l'apparat les innombrables ar-

1. Qu'il me soit permis ici d'adresser mes remerciements à Mr. Merrill pour la parfaite complaisance avec laquelle il m'a fourni des renseignements complémentaires concernant l'interprétation soit du texte, soit de la traduction manuscrite.

2. J'ai conservé entre crochets ronds, toutes les leçons de *i* ainsi données dans l'apparat Merrill, cela à raison de la structure très particulière du *Bodleianus* (cf. p. xxxvii).

tiques critiques concernant beaucoup de passages de Pline ; mais pour des raisons diverses j'ai renvoyé aux articles suivants sous les rubriques *Otto*, *Carlsson*, *Schuster*, *L. Havet*, *Winnefeld* :

A. OTTO, *Die Ueberlieferung der Briefe des jüngeren Plinius*, Herm., XXI (1886), p. 287 sq. ;

G. CARLSSON, *Zur Textkritik der Pliniusbriefe*, Lund-Leipzig, 1922.

M. SCHUSTER, *Studien zur Textkritik des jüngeren Plinius*, Wien, 1919.

L. HAVET, *Un manuscrit de Pline le Jeune*, Revue critique, XV (1883), p. 251 sq.

H. WINNEFELD, *Tusci u. Laurentinum des jüngeren Plinius*, Jahrb. d. kais. archäol. Inst., 1891 (6), p. 201 sq.

Le troisième volume de la présente édition contient un index des noms propres accompagnés d'une notice concernant les contemporains de Pline dont il cite les noms dans les neuf livres des lettres. La matière de cet index est empruntée soit à l'index de Mommsen, adjoint à l'édition Keil de 1870, soit à des ouvrages historiques et épigraphiques parus postérieurement et dont on trouvera l'indication en tête de cet index. Je remercie M. A. Merlin qui a bien voulu se faire, sur ce terrain nouveau pour moi, le guide aussi dévoué que compétent de mon inexpérience.

Que d'autres remerciements je serais heureuse d'exprimer si la longueur de cette préface ne m'avertissait d'y mettre un terme ! Je reste infiniment reconnaissante à M. H. Goelzer qui a bien voulu assumer la revision de la traduction française ; à M. H. Lévy-Brühl dont la science juridique m'a orientée à travers le dédale de la procédure et des lois romaines ; à M. E. Chatelain et à ses collaborateurs à la bibliothèque de la Sorbonne, sans lesquels tant de documents m'auraient échappé ; à M. J. Marouzeau qui m'a prêté l'appui de ses conseils et de ses encouragements, à tous ceux enfin qui m'ont aidée dans ce travail.

Quant à l'éminent latiniste anglais, Mr. J.-P. Postgate¹, qui a accepté la revision du texte et de l'apparat critique, il a bien voulu comprendre sa tâche moins comme celle d'un reviseur que comme celle d'un collaborateur. Non content d'étudier minutieusement et dans ses plus petits détails le texte que je lui ai soumis, il a lui-même examiné des mss., contrôlé la bibliographie et enrichi cette édition de conjectures inédites dont les lecteurs apprécieront la finesse et la science, puisque les notes critiques en indiquent la provenance. Sa compétence spéciale l'a incliné à surveiller soigneusement l'orthographe et à lui donner une plus grande rigueur scientifique. Mais il me laisse l'entière responsabilité de la ponctuation qui doit être, à son sens, conforme aux habitudes de la langue nationale des lecteurs. Je lui témoigne ici toute ma reconnaissance pour la bienveillance et la parfaite courtoisie avec laquelle il a rempli la mission qu'il avait bien voulu assumer, se montrant en toute occasion aussi préoccupé de donner au texte la plus haute valeur possible que de respecter la pensée et le travail personnel de l'éditeur ².

A.-M. G.

1 Ce volume était sous presse quand nous est parvenue la nouvelle de la mort accidentelle du savant très distingué qui avait voué à l'édition de Pline un dévouement vraiment paternel. Ces pages n'ont donc pu bénéficier de la correction sur épreuves qu'il nous avait promise. Du moins la partie essentielle de son travail était-elle terminée, puisqu'après plusieurs mois d'une intime collaboration, la teneur du texte était définitivement arrêtée pour les trois premiers volumes. Je suis certaine, en exprimant ici le regret de sa disparition, de parler au nom de l'Association G. Budé qui avait accueilli avec joie son désir de participer aux travaux d'édition français.

2 J'adresse aussi tous mes remerciements à M. Marcel Durry, mon collaborateur pour la vie de Pline, qui a bien voulu se charger d'établir l'appendice épigraphique suivant.

APPENDICE ÉPIGRAPHIQUE

C. I. L. V, 5262 (1)

C . PLINIVS . L . F OVF . CAECILIVS *secundus* *cos*
 AVGV_R . LEGAT . PRO PR . PROVINCIAE . PON *ti et bithyniae*
 CONSVLARI . POTESTA t . IN . EAM . PROVINCIAM . E *x s. c. missus ab*
 IMP . CAESAR . NERVA . T RAIANO . AVG . GERMAN *ico dacico p. p.*
 5 CVRATOR . ALVEI . TI BERIS . ET . RIPARVM . E t *cloacar. urb*
 PRAEF . AERARI . SATV rNI . PRAEF . AERARI . MIL *it. pr. trib. pl*
 GVAESTOR . IMP SEVIR . EQVITVM *romanorum*
 TRIB . MILIT . LEG *iii* . GALLICAE *xuir stli*
 TIB . IVDICAND . THERM *as ex iis.....* ADIECTIS . IN
 10 ORNATVM . HS . CCC] et eo amp LIVS . IN . TVTELAM
 HS . CC . T F . I *item in alimenta* LIBERTOR . SVORVM . HOMIN . C
 HS . [XVIII] LXVI DCLXVI . REI *p. legauit quorum inc* REMENT . POSTEA . AD . EPVLVM
 pLEB . VRBAN . VOLVIT . PERTIN *ere..... item uiuu* S . DEDIT . IN . ALIMENT . PVEROR
 ET . PVELLAR . PLEB . VRBAN . HS *d item bybliothecam et* IN TVTELAM . BYBLIOTHE
 15 CAE . HS . C

(1) Dessau, 2927 ; Mommsen, *loc. cit.*, p. 444. Trouvé en 4 fragments à Milan, mais provient de Côme ; les lignes 1-8 seules ont été conservées.

C. I. L. V, 5263 (1) COMI

C. PLINIO . L . F
OVF . CAECILIO
SECVNDO COS
AVG. CVR. ALVEI.TIBER
ET RIPar *et cloac*Ar VRB

[1] Mommsen, *loc. cit.*, p. 442.

G. I. L. V, 5279 (1) Comi.

L. CAECILIVS . L . F . CILO
III. VIR . A . P .

7. L. CAECILIO. L. F. VALENTI. ET. P. CAECILIO. L. F. SECVNDO. ET. LVTVLLAE. PICTI. F. CONTVBERNALI.
AETAS . PROPERAVIT. FACIENDVM. FVIT. NOLI. PLANGERE . MATER . MATER
ROGAT . QVAM . PR/MVM . DVCATIS . SE . AD . VOS

(1) Mommsen, *loc. cit.*, p. 394-395. Cette inscription citerait le père de Pline et à la ligne 7 Pline lui-même, portant les noms qu'il eût jusqu'à ce qu'il fût adopté par son oncle. (Nous ne reproduisons pas les lignes 3-6).

C. I. L. V, 5667 (1) FEGII (Fecchio).

C . P L I N I o l . f .
 O V F . C A E C i l i o
 S E C V N D O c O S
 A V G V R C V R A L V T I B
 5 E t r i P E T C L O A C V R B
 P r a e f . a E R S A T P R A E F
 A E R . M I L | | | | o I M P
 S E V I R . E Q . R . T R . M i L
 L E G . I I I . G A L L . X . V I R O
 10 S T L . I V D . F L . D I V I . T . A V G
 V E R C E L L E N S

(1) Mommsen, *loc. cit.*, p. 443.

C. I. L. XI, 5272 (1) HISPELLI (Spello).

i m p e r a t o r i S T R I B . P L E B I S . P R
 c u r . a l u e i . T I B E R I S . E X . S . C . P R O
 i n p r o u . p o n t o . E T . B I T H Y N I A . E T . L E G A T V S
 t e s t a m e N T O f i e r i I V S S I T

(1) Bormann, *Archdol.-epigr. Mitteil*, 15, p. 37 sqq.; Mommsen, *Ephemeris epigr.*, VII, p. 444-5; Mommsen, *loc. cit.*, p. 444-446. Les capitales inclinées notent des lettres aujourd'hui perdues, mais lues par les éditeurs du xvi^e siècle.

Il faut, pour compléter les références épigraphiques, noter encore : C. I. L. V, 5264 (fragment insignifiant), — suppl. Pais, 745 (se rapporte peut-être au père de Pline), — VI, 1552 [reproduit le texte XI, 5272, « ex Fulvii Vrsini schedis »] — XI, 6689 ¹⁷¹ (marque de brique : C. P. C. S.) (1) ; — enfin XIV, 2925 = Dessau 1024 (concerne Cornutus Tertullius qui fut aussi *legalus proprætores... provinciae Pontii et Bithyniae*) et V, 5267 = Dessau 2721 (concerne Calpurnius Fabatus, grand-père de la 3^e femme de Pline).

(1) Trouvé à Tifernum Tiberinum, et attribué à Pline le Jeune par Gamurrini, *Sirena Helbigiana*, p. 95.

INDEX SIGLORUM

- M* = codex Mediceus plut. XLVII n° 36, saec. x.
V = codex Vaticanus Lat. 3864, saec. ix uel x.
B = codex Ashburnham R 98 [37], saec. x.
F = codex S. Marci 284, saec. x, ix uel xii.
Π = codex Pierpont Morgan, saec. vi.
D = codex Dresdensis D 166, saec. xv.
m = codex Marcianus Lat. class. XI, 37, saec. xv.
o = codex Ottobonianus lat. 1965, saec. xv.
u = codex Vrbinas lat. 1153, saec. xv.
x = codex Vindobonensis 48, saec. xv.
I = codicis Bodleiani Auct. L. 4. 3 supplementa manuscripta ad lib. VIII.
i = eiusdem adnotationes manu G. Budaei adscriptae.
L = codex Leidensis Vossianus Lat. 98, saec. x.
Monac. = codex Monacensis 14641, saec. ix.
β = Flor. Mor. Auct. cod. Bibl. Cap. Veronensis CLXVIII.
θ = Adnot. de duobus Pliniis.
H = codex Bernensis 136, saec. xiii.
l = codex Holkhamensis 396.
c = codex Chigianus H. V. 154.
t = codex Taurinensis CCXCVII.
a = editio Aldina an. 1508 (*a*² ed. altera. an. 1518).
p = editio princeps an. 1471.
r = editio Romana an. 1474.
σ = { *Pomp. Laet.* = editio Pomponii Laeti an. 1490.
Ber. = editio Beroaldi an. 1498.
Cat. = editio Catanaeian. 1506 [Cat². ed. altera. an. 1518]¹.

1. De quibus libris uide praefationem p. xxxiv.

PLINE

LETTRES

LIVRE PREMIER

1

C. PLINE A SON CHER SEPTICIUS SALUT.

Bien souvent vous m'avez pressé de
Préface. recueillir celles de mes lettres que j'aurais écrites avec un peu plus de soin et de les livrer au public ¹. J'en ai recueilli, sans observer l'or-

1. Les notes, accompagnant la traduction et non le texte, ne comportaient aucune remarque sur la langue. Elles tendent surtout à donner au lecteur un aperçu du milieu dans lequel Pline a vécu, des doctrines littéraires, oratoires, sociales et morales qu'il y a rencontrées. C'est la raison d'être des citations qu'elles contiennent et qui sont incomplètes par défaut d'espace.

Pour ménager aussi cet espace, on a évité toute annotation qui ferait double emploi avec le contenu de l'introduction et de l'index biographique, auxquels le lecteur est prié de se reporter au besoin.

Cette première lettre contient la dédicace de l'ouvrage entier. La lettre était la forme usuelle de la dédicace chez les anciens. Plusieurs des livres de Martial débutent par une lettre d'envoi ; l'*Institution Oratoire* de Quintilien s'ouvre par une lettre au libraire Tryphon, le sixième livre du même ouvrage par une lettre à Marcellus Victor, chacun des cinq livres des *Silves* par une lettre de Stace à un dédicataire, etc...

Nous ne devons pas être dupes de la prétendue négligence de Pline. S'il s'excuse de ne pas publier ses lettres selon leur date d'apparition, c'est afin de pouvoir les disposer dans l'ordre le plus propre à les mettre en valeur. On sera édifié sur l'attention qu'il apportait à la bonne présentation d'un ouvrage et en particulier sur son souci d'éviter la monotonie par la lettre 4.14 dans laquelle il s'explique sur la composition d'un recueil de poésie.

C. PLINI CAECILI SECVNDI
EPISTVLARVM

LIBER PRIMVS

1

C. PLINIVS SEPTICIO SVO S.

Frequenter hortatus es ut epistulas, si quas paulo curatius scripsissem, colligerem publicaremque. Col-

EPISTVLAR LĪB' · I' M¹ [mg] OPVS EPISTOLARVM · C' PLINII SE
| CVNDI NOVOCOMENSIS ORATO | RIS CLARISSIMI. ADSEPTITIVM
D C' PLINI SECVNDI | EPISTVLARVMLIBRINV | MERO DECEM : INCIP
LĪB' · I' FELICITER [sequitur index libri primi, grandibus litteris
exaratus] B GAI PLINII SECVNDI VERONĒSIS ORATORIS EPIS-
TVLAR LIBER INCIPIT FELICITER o Liber primus Epistolarum
Plinii secundi Incipit u C' PLINII SECVNDI VERONENSIS LIBER
ILLVSTRIVM VIRORUM EXPLICIT' EIVSDEM INCIPIT LIBER
EPISTOLARVM [in principio uoluminis C' PLINII SECVNDI VERO-
NENSIS NOVOCOMENSIS ORATORIS quae archetypi inscriptio esse
uidetur] x C. PLINII SECVNDI NOVOCOMENSIS epistolarū libri Decem
in quibus multae habentur epistolae non ante impressae... bene-
ficio exēplaris correctissimi mirae, ac potius uenerandae Vetus-
tatis a om V, F, m, L.

1. C. PLINIVS [semper] B GAI PLINI [postea praeter 1.2 C'
(uel G') PLINIVS] M G' PLINIVS [fere semper] V PLINIVS · S.
[Plinius fere semper mg] FG. Plinius se. [postea G. Plinius semper]
m C' Plinius secundus [sic 1.2 postea C' Plinius semper] o x
Plinius secundus [postea Plinius] u C' PLINIVS SECVNDVS [postea
C' PLINIVS uel C' PL.] a C' PLINIVS SECVNDVS NOVOCOMENSIS
[semper] D [posthac non adnotatum] || SEPTICIO MV : -tio Dm, a
SECVNDO BFmgF, oux ADSECVNDVM iB || S. m : SALVTEM M,
BF, u [fere semper] V, a [non semper] SALVTEM Dicit Do sal x
inscrip. om. L [salutationum lectiones non posthac annotatae].

1. es : est (?) [eras.] M || epistulas : -o-quidam || si MV, L, Dmoux,
a : om. BF || curatius Dm : cura [-amM] maiore MVL accuratius
BF, oux, a

dre des dates (car ce n'était pas une histoire que je composais), mais à mesure qu'elles me sont tombées sous la main. 2 Il reste que nous n'ayons pas à nous repentir, vous de votre conseil et moi de ma docilité. En ce cas, je rechercherai celles qui ne l'ont point été encore et si j'en écris de nouvelles, je ne les laisserai pas se perdre. Adieu.

2

C. PLINE A SON CHER ARRIANUS SALUT.

*Envoi d'un
ouvrage.*

Puisque votre arrivée, je le prévois, va être retardée, je vous fais remettre l'ouvrage annoncé par ma dernière lettre. Je vous demande pour lui, à votre ordinaire, lecture et correction, et cela d'autant plus que je crois n'avoir jamais rien écrit avec ce ζῆλος, c'est-à-dire *en luttant avec de tels modèles* ¹. 2 J'ai en effet essayé d'imiter Démosthène votre constante *passion*, Calvus ², depuis peu la mienne, dans les procédés de style, s'entend. Car pour la beauté de ces écrivains... « seuls les favoris du ciel... » ³ ont le droit d'y atteindre. 3 D'ailleurs le

1. Dans l'antiquité, l'imitation était l'une des lois fondamentales de la littérature et la reconnaissance de modèles ou de procédés connus formait un élément important du plaisir esthétique. Cf. A. GUILLEMIN, *L'imitation dans les littératures antiques et en particulier dans la littérature latine*, Rev. d. Et. Lat., 1924 et G. C. FISKE, *Lucilius a. Horace*, Madison, 1920, p. 27 sq.

2. Le nom de Calvus était ici inattendu. Cet orateur a été pour son contemporain Cicéron (*Brut.* 82.284) et pour la postérité (*Tac. Dial.* 21) le modèle d'une langue pure, mais dépourvue d'ornements, l'un des plus parfaits représentants de la tradition littéraire des premiers stoiciens. Cette prédilection pour Calvus contredit à première vue le goût de l'éloquence fleurie professé par Pline en mainte occasion (cf. *Ep.* 1.20 ; 9.26, etc...) Mais les opinions littéraires de Pline ne peuvent être jugées que sur l'ensemble des lettres consacrées à ce sujet.

3. Vers inachevé de l'*Enéide* (6.129), sans doute devenu proverbial.

legi non seruato temporis ordine (neque enim historiam componebam), sed ut quaeque in manus uenerat.

2 Superest ut nec te consilii nec me paeniteat obsequii. Ita enim fiet ut eas quae adhuc neglectae iacent requiram et, si quas addidero, non supprimam. Vale.

2

C. PLINIVS ARRIANO SVO S.

Quia tardiorem aduentum tuum prospicio, librum, quem prioribus epistulis promiseram, exhibeo. Hunc rogo ex consuetudine tua et legas et emendes, eo magis, quod nihil umquam peraeque eodem ζήλω scripsisse uideor. 2 Temptauim enim imitari Demosthenem semper tuum, Caluum nuper meum, dumtaxat figuris orationis; nam uim tantorum uirorum... « pauci, quos aequus... » adsequi possunt. 3 Nec materia ipsa huic

1. enim : cum u|| ut : utri u|| uenerat : -rant D, r|| 2. superest : -esi B²|| te V² [sl] m¹ [sl] : om. L e D|| enim : om. L|| adhuc m^o : -hūc m|| iacent : -cerent L.

2. ARRIANO [ADRI-V²] MV, Ba: ADARRIANVM iB adri- [Hadri-o] F, ou ARRINIO Dm² om. L|| 1. prospicio : -icuo B|| et emendes pleriq. B² : et relegas et emendes a et emendas B|| umquam MV, L : ante V², BFa, Dmoux|| peraeque : per pc -ae- pc B² per [pc] eaque B|| ζήλω a : zelo Dmoux stilo BF (?) al. ZHΛΩ mgB¹ libro MV, L stillo mgV²|| scripsisse : scripse u|| 2. Demosthenem BF, m : -ste-MV, D, L -nem o², a demoscenem u|| semper tuum pleriq. B² [semper pc] u¹ : septuūm B t. s u|| Caluum pleriq. mgV² : om. MV, L|| dumtaxat [dunt- a] figuris MV, Dm, Ba : f. d. [dunt- o] V², F, ou²|| orationis Dmoux, BFa : orōis V² multis MV, L|| nam uim adic. MV, Doux, a, L : nam pauci [-corum m] uim m^o s. materiam [sl] add. F om. B|| tantorum uirorum BFa, Dmoux : tantam uerborum MV, L|| pauci quos aequus adsequi possunt : pa. q. ae. [eq- V] amaut qui possunt [possunt ? Pomp. Lael. possum ? Ber.] MV, L, Pomp. Lael., Ber. Nam pauci uim tantorum uirorum quos equas assequi possunt mgV² pa. [om. m] q. [om. ux] aequos [-as a eq- x] ad. [as- pleriq] po. Dmoux, a pa. equitius ad. po. [-sint B] BF; Verg. A. 6, 129|| 3. materia : -am MV, L.

sujet même ne répugnait pas (je crains d'employer un mot ambitieux) à ce genre de rivalité ¹. Il exigeait presque partout un style vigoureux, *nécessité* qui m'a réveillé de la longue paresse où j'étais endormi, si toutefois je suis homme à être réveillé. 4 Je n'ai pas pour autant renoncé tout à fait aux *λήκυθοι* ², *c'est-à-dire à la palette* de notre Cicéron et je me suis même laissé un peu détourner de ma route chaque fois que certains agréments, s'offrant non hors de propos, m'y invitaient. Car je voulais être vigoureux, mais non maussade. 5 N'allez pas croire au moins que je cherche à exciper ³ de cet aveu ; car pour mieux aiguiser votre sévérité je confesserai qu'à moi-même comme à mes amis la perspective d'une publication ne déplait pas, si toutefois vous venez à encourager mon incertitude de votre suffrage. 6 En tout état de cause, en effet, il faut publier quelque ouvrage, et plaise au ciel que ce soit de préférence celui qui est prêt (vous entendez le vœu de la paresse) ! Or, il faut publier pour plusieurs raisons, mais surtout parce que mes écrits déjà parus sont, me dit-on, dans toutes les mains, quoiqu'ils aient déjà perdu l'attrait de la nouveauté — car je ne suppose

1. Le discours dont Pline veut parler ici est vraisemblablement un plaidoyer prononcé devant le tribunal des centumvirs, mais nous ne savons lequel.

2. Ce mot grec désigne un petit vaisseau, une sorte de fiole. Il a été traduit en latin par le mot *ampulla* (Hor. *A. P.* 97), diminutif de *amphora*. Mais quel sens lui donnaient les anciens ? On ne le sait pas exactement. Certains ont cru qu'en l'employant ils faisaient allusion aux couleurs et aux parfums que le vase pouvait contenir ; pour d'autres, il s'agit de sa sonorité. Cf. E. POTTIER, *Art. Lecylthus Dict. des Ant. Dar. et Sag.* ; *Rev. des Et. anc.*, 1900, p. 225. Malgré tout, le sens métaphorique est assez clair : Pline parle des ornements du style de Cicéron qu'il a jugé bon d'ajouter à la nudité de celui de Calvus et à la sobriété de celui de Démosthène, mais nullement de ce que nous appelons « style ampoulé ». Ce jugement nous montre encore Pline hésitant entre le goût sévère des *atticistes* et les ornements recherchés par les *asianistes*. La lettre illustre la Querelle des Anciens et des Modernes.

3. Métaphore juridique. Elles abondent dans les lettres.

(uereor ne improbe dicam) aemulationi repugnauit ; erat enim prope tota in contentione dicendi, quod me longae desidiaie indormientem excitauit, si modo is sum ego, qui excitari possim. 4 Non tamen omnino Marci nostri ληκύθους fugimus, ut etiam paulum itinere submoueremur quotiens non intempestiuis amoenitatibus decedere * admonebamur ; acres enim esse, non tristes uolebamus. 5 Nec est quod putes me sub hac exceptione ueniam postulare. Nam quo magis intendam limam tuam, confitebor et ipsum me et contubernales ab editione non abhorrire, si modo tu fortasse errori nostro album calculum adieceris. 6 Est enim plane aliquid edendum, atque utinam hoc potissimum quod paratum est (audis desidiaie uotum) ! edendum autem ex pluribus causis, maxime quod libelli quos emisimus dicuntur in manibus esse, quamuis iam gratiam nouitatis exuerint ; nisi tamen auribus nostris bibliopolae

3. aemulationi : -ne *MV, L* || is : *om. x* || ego : *om. Dmo* || qui : ut *MV, L* || possim : -sum *o* || 4. Marci [*M ou² M* (ci *suprscr.*) *x*] nostri *V², BF^a, oux* : n. *om. Dm* [*in lac.*] marcino [-rti- *V*] ibi *MV* ibi *L* || ληκύθους [-κυ- *BF, ox*] *BF, Dox²* : *om. V, u* [*in lac.*] deficit grecum *mgV* || fugimus *Dmoux, BF^a* : -gia *MV, L* al' fungimur [al' *om. mgx*] *mg^u mgx* || ut etiam paulum itinere submoueremur *nos* : u. e. p. i. [-te- *M*] cedendo intempestiuis amoenitatibus submouemur *MV, L* (amoenitatibus *i*) *om. BF^a, Doux* || quotiens non intempestatiuis amoenitatibus decedere admonebamur *nos* : q. [-ties *B^o*] paulum itinere decedere [decere *B*] non intempestiuis [decedere *del. add. D*] am. ad. *B²Fa, Doux* q. paulum [paululi *m*] itineri decedere non i. decedere amenitatibus ad. *m¹ om. MV, L* || acres *V, BF, oux, σ* : -ris *o* -reis *a* -rius *D* ac rés *M* || esse non tristes [-teis *a*] *MV, B²a, σ* [*Carlsson*] : n. t. [-tis *o*] e. *BF, L, oux* non tristius *Dm* || uolebamus : -bam *D* || 5. me : *om. m* || nam *MV, Dm, L, a, σ* : non *BF, mg^u* imo ou nunc *x* ita *r* || et ipsum me et *MV, Dmoux, L, a, σ* : e. i te e. *B* te i. e. *F* || abhorrire *MV, Dmoux, L, a* : -rreo *BF* || tu *V², BF^a, Dmoux* : non *MV, L* || nostro : non *D* || 6. plane aliquid *BF^a, Dmoux* : a. p. *MV, L* || paratum : -part- *m* || audis *BF^a, Dmoux* : -ias *MV, L* || autem : aut *B* (?), *m* || libelli : -eri *L* || emisimus : mis-*Dm* || iam : *om. L* || auribus : a uir- *o* || nostris : hinc deficit *L*.

pas que les libraires veuillent flatter mes oreilles. Flatter ! eh ! pourquoi non, si par ce mensonge ils me rendent plus chers mes travaux littéraires ? Adieu.

3

PLINE A SON CHER CANINIUS RUFUS SALUT.

*Eloge de la
villa de Rufus.*

Donnez-moi des nouvelles de Côme, vos délices et les miennes, de cette villa de banlieue si exquise, de la belle colonnade où règne toujours le printemps ¹, de la salle d'ombrage si fraîche sous les platanes, du canal aux eaux vertes et cristallines, du lac qui s'étend à ses pieds et *supporte* ses servitudes², de la promenade où les litières *trouvent un sol* à la fois élastique et ferme, de cette magnifique salle de bain inondée de soleil au dedans et au dehors ³, des salles à manger d'apparat, de celles des petites réunions, des chambres de repos pour le jour et pour la nuit. *Ces merveilles* jouissent-elles de votre présence et se la partagent-elles tour à tour ? 2 Ou bien, selon votre coutume, le soin de visiter vos terres vous en éloigne-t-il par de fréquents voyages ? Vous êtes, si elles jouissent de votre présence, heureux et trois fois heureux ; si non, le premier venu des mortels. 3 Aussi pourquoi (car c'en

1. On retrouvera dans toutes les descriptions de villas (Pl. *Ep.* 2.17 ; 5.6 ; Sen. *Ep.* 55.6, etc...) l'énumération de parties identiques ou analogues (colonnades, allées, bains, salles à manger, etc...) qui étaient essentielles dans la villa romaine.

2. Métaphore juridique : un terrain placé à un niveau inférieur supportait, du fait même de sa situation, les servitudes du terrain qui le dominait. Ici Pline veut faire entendre que le lac procure à la villa un embellissement et des commodités (Cf. *Ep.* 2.8.1).

3. Sur la passion qu'avaient les anciens pour les bains ensoleillés cf. Pl. *Ep.* 5.6.26 ; Stat. *Silu.* 1.5.45 : *multus ubique dies* ; Apul. *Met.* 5.1 ; Mart. 1.59.3 ; 6.42.8, etc... et enfin Sénèque (*Ep.* 86.8), qui voit une preuve de mollesse dans l'horreur qu'avaient ses contemporains pour les bains obscurs.

blandiuntur. Sed sane blandiantur, dum per hoc mendacium nobis studia nostra commendent. Vale.

3

C. PLINIUS CANINIO RVFO SVO S.

Quid agit Comum, tuae meaeque deliciae? quid suburbanum amoenissimum? quid illa porticus uerna semper? quid platanon opacissimus? quid euripus uiridis et gemmeus? quid subiectus et seruiens lacus? quid illa mollis et tamen solida gestatio? quid balineum illud, quod plurimus sol implet et circuit? quid triclinia illa popularia, illa paucorum? quid cubicula diurna, nocturna? Possident te et per uices partiuntur? 2 an, ut solebas, intentione rei familiaris obeundae crebris excursionibus auocaris? Si possident felix beatusque es, si minus, unus ex multis. 3

6. sed sane blandiantur [-unt- *M*] *MV*, *a*, *σ*: sed sane *BF*, *oux* *om.* *Dm*|| per: per per *x* pro *u*|| hoc *pleriq.* *B*²: hoc se [? *eras.*] *B*|| mendacium: (mendacium *i*)|| nobis: *om.* *o*|| commendent: -dantur *Dm*|| uale: •*V*• [*fln. uers.*] *x*.

3. CANINIO RVFO *BFa mgF* [*detons.*] (?), *ux*: caninio ruffo *o* *ADCANINIVMRVFVM iB* CANINIO *V*, *Dm* CANINIO *M*|| 1. agit: -gunt *o*|| Comum: comuni *u*|| tuae: -um *Dm*|| deliciae: -itiaequae *x*|| quid illa: uel q. i. *oux*|| platanon opacissimus: -num -mum *Dmo* plato nonpaucissimus *B* p. opaucissimus *B*² *πλατανών o. a* -nòn *o. i*|| euripus *MV*, *Dox*², *a*: -ripp- *BF*, *x* -rup- *u*|| gemmeus: germens *o* gemineus *m*|| subiectus et *MV*, *Dmoux*, *a* [*Carlsson*]: et *om.* *BF*|| mollis *pleriq.* *B*¹: molis *B*|| tamen *MV*, *BFa*, *ux*: tanti *ou*² *om.* *Dm*|| gestatio: uectat- *D*|| triclinia: (triclinia *i*)|| illa popularia: i. uel p. *o* illa *BF*|| illa paucorum: quid popine quid euripus *add.* *V*² quid popinae *add.* *a* illa popine *u* illa paucorum popine *u*² popinae quid eurippus *add.* *o* illa popine [-ae *pc F*] quid euripus [-ipp- *F*] *BF*|| nocturna *MV*, *BF*: -aque *Dmoux*, *a*|| possident [ne *add.* *a*] te—partiuntur [poti-o pati-*u*] *MV*, *BFa*, *oux*: *om.* *Dm*|| 2. auocaris: -ri *m*|| possident [te pos. *MV*] felix (felix *i*) — si [sin *x*, *a*] — tempus [ipse *oux* est *add.* *MV*, *a*] enim *MV*, *BFa*, *oux*: *om.* *Dm*.

est le moment) ne pas vous décharger sur d'autres des soucis terre à terre et misérables et ne pas vous vouer, vous, dans cette retraite profonde et sûre où vous vivez, au culte des belles lettres ? Qu'elles soient pour vous les affaires et les loisirs, le travail et le repos ; consacrez-leur vos veilles, consacrez-leur aussi votre sommeil. 4 Produisez avec l'ébauchoir ou le burin ¹ quelque œuvre qui vous appartiendra toujours ; le reste de vos biens, vous disparu, recevra du sort un maître, puis un autre ; celui-là *seul* ne sortira pas de votre possession quand une fois il y sera venu. 5 Je sais à quel cœur, à quel esprit je m'adresse. De votre côté efforcez-vous seulement d'avoir à vos propres yeux la valeur que vous aurez à ceux d'autrui dès que vous vous la serez accordée. Adieu.

4

C. PLINE A POMPÉIA CÉLÉRINA SA BELLE-MÈRE SALUT.

L'hospitalité de Pompéia Célérina. Que de gâteries dans votre domaine d'Oriculum, dans celui de Narni, celui de Carsules, celui de Pérouse ! à Narni, jusqu'à un bain *préparé* ² ! Il n'a fallu de ma main (car il n'est plus nécessaire que vous écriviez) qu'une courte lettre déjà ancienne pour me valoir tout cela. 2 En vérité, ce qui est à moi est moins à moi que

1. Le travail de l'écrivain est comparé à celui du statuaire. La comparaison est traditionnelle. Cf. 8.4.7 et passim ; Pl. *Asin.* 729 ; *Capl.* 616 ; Hor. *A. P.* 1 et 32, etc., etc...

2. Cette lettre a paru embarrassante à certains commentateurs. Elle présente une difficulté de lecture qui disparaît si l'on admet que le pronom *illa* de 1 ne se rapporte pas à *epistula* comme les mots voisins, mais représente les gâteries dont Pline a été l'objet dans les domaines qu'il cite. Le reste deviendra satisfaisant si au lieu de comprendre, comme l'a fait E. Allain, que Pline s'extasie d'une façon peu délicate sur l'opulence de sa belle-mère, on entend qu'il la remercie de l'accueil que ses esclaves lui ont fait au cours d'un voyage. On peut comparer à cette lettre une autre du sixième livre (28) dont le sujet est identique.

Quin tu (tempus enim) humiles et sordidas curas aliis mandas et ipse te in alto isto pinguique secessu studiis adseris ? Hoc sit negotium tuum, hoc otium, hic labor, haec quies, in his uigilia, in his etiam somnus reponatur. 4 Effinge aliquid et excude, quod sit perpetuo tuum. Nam reliqua rerum tuarum post te alium atque alium dominum sortientur ; hoc numquam tuum desinet esse, si semel coeperit. 5 Scio, quem animum, quod horter ingenium ; tu modo enitere, ut tibi ipse sis tanti, quanti uideberis aliis, si tibi fueris. Vale.

4

C. PLINIVS POMPEIAE CELERINAE SOCRVI S.

Quantum copiarum in Ocriculano, in Narniensi, in Carsulano, in Perusino tuo ; in Narniensi uero etiam balineum ! Ex epistulis meis (nam iam tuis opus non est) una illa breuis et uetus sufficit. 2 Non mehercule tam mea sunt, quae mea sunt, quam quae tua,

3. curas *pleriq.* : et *add. oux* || alto isto : i. a. β || studiis : -dis *Bornecque, quod malim propter numeros* || hoc otium : *om. Dm.* β || haec quies : hic q. *B* hec requies β || uigilia : -liae *Dux* β -lie *mo* || 4. excude *V^a, moux* β , a : -cute *BF* -clu- *MV, D* || reliqua : cum r. *ux, om.* o || post te : poste *MV^a* || sortientur : -tium- *Dm* β || tuum desinet esse si semel coeperit *BF, Dm* β , a : t. d. e. si se. esse ceperit [cae- *pc* o] *oux* d. e. si se. c. [cep- *V*] t. *MV* || 5. horter *pleriq. mgF* : hort *B* orallonis [*exp.*] *F^a* || enitere : conice *Dm* || uideberis *pleriq. B^a* : uede *B* || aliis si tibi : aliis tibi *V* || uale : *om. B.*

4. POMPEIAE CELERINAE [-imae o] *BFa, oux CELERINAE MV, D ADPOMPEIAM iB celeriani m* || socrui *pleriq.* : suae *add. oux* || 1. Narniensi : -ninen- *u* || Carsulano *pleriq. V^a* : -cul- *V* -sol- *BF, oux* -seol- a cursul- *Dm* || Perusino : penisino o || etiam balineum *MV, BFa, Dm* : b. e. *oux* e. balneum *V^o* || breuis et uetus *pleriq. x^o* : u. e. b. *x* || sufficit : -fec- *Dmo* || 2. mehercule : her- *m* || sunt : sum *B* || quae mea sunt : *om. m* quae sunt o.

ce qui est à vous, avec cette différence cependant que l'accueil de vos gens est plus attentif et plus empressé que celui des miens. 3 Peut-être en sera-t-il aussi de même pour vous, si jamais vous prenez gîte sur mes terres. Je souhaite que vous le fassiez, d'abord pour que vous vous trouviez chez moi aussi bien que je l'ai été chez vous ¹, ensuite pour voir un peu se réveiller mes gens qui m'attendent avec insouciance et presque avec nonchalance. 4 Car quand les maîtres sont doux, chez les esclaves toute crainte disparaît par le fait seul de l'accoutumance. Il faut du nouveau pour secouer leur torpeur et pour qu'ils s'efforcent d'être agréables à leur maître dans la personne de ses invités plus que dans la sienne. Adieu.

5

C. PLINÉ A SON CHER VOCONIUS ROMANUS SALUT.

*Souvenirs de
Régulus.*

Avez-vous jamais vu homme plus tremblant, plus humble que M. Régulus après la mort de Domitien sous lequel il avait commis des abominations non moindres que sous Néron, mais plus secrètes ? Il fut pris de la crainte que je ne lui en voulusse, et il n'avait point tort, je lui en voulais. 2 Il avait contribué à accabler Arulénus Rusticus ², il avait triomphé de sa mort, au point de lire au public et de lui livrer un libelle dans lequel il s'acharne sur Rusticus et l'appelle même « singe des stoïciens » et encore

1. Les rapports de Pline et de Pompéia restèrent toujours très cordiaux (cf. 3.19.8 ; 6.10.1), même après le troisième mariage de Pline. Cependant il n'a jamais rapproché le nom de cette femme de celui des membres de la famille de Fabatus. Cette preuve négative serait suffisante pour démontrer l'erreur de ceux qui la font mère de Calpurnia (cf. p. xii, note).

2. Arulénus était l'un des membres en vue de l'opposition stoïcienne. La raillerie insultante de Régulus, par laquelle il le met au rang des esclaves fugitifs, a trait à la blessure qu'il reçut

hoc tamen differunt, quod sollicitius et intentius tui me quam mei excipiunt. 3 Idem fortasse eueniet et tibi, si quando in nostra deuenteris. Quod uelim facias, primum ut perinde nostris rebus ac nos tuis perfruaris ; deinde ut mei expergiscantur aliquando, qui me secure ac prope neglegenter exspectant. 4 Nam mitium dominorum apud seruos ipsa consuetudine metus exolescit, nouitatibus excitantur probarique dominis per alios magis quam per ipsos laborant. Vale.

5

C. PLINIUS VOCONIO ROMANO SVO S.

Vidistine quemquam M. Regulo timidiorem, humiliorem post Domitiani mortem, sub quo non minora flagitia commiserat quam sub Nerone, sed tectiora ? Coepit uereri, ne sibi irascerer ; nec fallebatur, irascebar. 2 Rustici Aruleni periculum fouerat, exsultauerat morte, adeo ut librum recitaret publicaretque, in quo Rusticum insectatur atque etiam « Stoicorum simiam »

2. quam quae *BFa, Dmoux* : quamque *MV* || hoc : haec *o* || sollicitius et intentius *pleriq.* *B³* : -tus et -tus *B* || me : *om. m* || 3. eueniet *pleriq.* *B³* : ueniet *B* || et tibi si *D* : e. s. t. *m* etiam t. s. *oux* et *om. rell.* || deuenteris *MV, ux, a* : diu- *BF, o* deueneris *Dm* || quod : quo *m* || facias : quam *add. Dmo* || primum *pleriq.* *B³* : prim *B* || perinde : parium *u* || nos : *om. D* || 4. mitium : init-*mou* : iti *D* uitio *D^o* || excitantur : -tat-*o, i* || alios : alios [*ras.*] *B³* || magis : *om. u* || per : se *add. moux, a.*

5. VOCONIO [*VAC- o*] ROMANO [*ro- x*] *BFa, oux* : AVOCONIVM *iB ROMANO MV, Dm* || *svo* : *om. oux* || 1. M. : *om. in lac. o* Marco *B* || timidiorem : dim- *M* || humiliorem : que *add. sl. pc V³, x²* || non : enim *M* || flagitia *pleriq.* *M^o* : frag- *M* || commiserat *pleriq. V^o* : comiss- *V* || tectiora coepit : rect- *c. u* tectior : accepit *V* tectior coepit [*cep- m*] *Dm* || irascebar : -ceretur *o* || 2. Rustici : *rusrustici* [*exp.*] *V³* || insectatur : -abatur *x* || stoicorum simiam : st. summa *m* si. st. *o.*

« *esclave* marqué du fer de Vitellius ». 3 Vous reconnaissez l'éloquence de Régulus ¹. Il a déchiré Hérennius Sénécio, et cela avec si peu de retenue qu'il se fit dire par Mettius Carus : « Laissez là mes morts à moi ; est-ce que je m'en prends à Crassus et à Camérinus ? » Régulus les avait tous deux accusés sous Néron. 4 Voilà de quoi Régulus me croyait blessé et pourquoi aussi, quand il lut son libelle, il ne m'avait pas invité.

En outre, il ne pouvait oublier à quel danger capital ses attaques devant les centumvirs m'avaient moi-même exposé. 5 J'assistais Arrionilla, femme de Timo, sur la demande d'Arulénus Rusticus ². Régulus *plaidait* contre elle. Nous nous appuyions, pour un point de la cause, sur l'avis du vertueux Mettius Modestus ³. Il était alors en exil, dans un lieu fixé par Domitien. Figurez-vous Régulus me disant : « Je vous demande, Secundus, ce que vous pensez de Modestus ⁴. » Voyez un peu quel risque si j'avais répondu : du bien, quel scandale si j'avais répondu : du mal. Je ne puis expliquer *ma présence d'esprit* que par l'aide des dieux. « Je répondrai, dis-je, si c'est sur ce point que les centumvirs ont

au service de Vitellius. Cette raillerie était non seulement désobligeante pour Arulénus et ses amis, mais encore contraire à toutes les convenances. Cicéron et les autres auteurs de rhétoriques latines ont rangé dans la *scurrilitas*, bouffonnerie indigne d'un homme libre, les moqueries à l'adresse de défauts physiques.

1. Régulus était loin d'être un orateur négligeable. Ses contemporains l'ont estimé (cf. Mart. 5.28.6 ; 6.38 ; 2.74, etc... etc...) et Pline n'a pu s'empêcher de lui rendre justice (*Ep.* 6.2).

2. Il s'agissait vraisemblablement d'un de ces procès d'héritage pour lesquels les centumvirs jouissaient d'une compétence spéciale. Les femmes ont souvent comparu en justice à l'époque impériale (cf. Tac. *A.* 2.34, ; 6.26 et 49, etc...). Elles ont souvent parfoi's des procès civils retentissants ; cf. 6.33.

3. Sur tous ces personnages et généralement sur les délateurs et leurs victimes dont cette lettre contient les noms, voir les biographies de l'index.

4. Cette scène est très propre à faire comprendre comment les délateurs pouvaient profiter d'un procès civil pour compro-

appellat ; adicit « Vitelliana cicatrice stigmosum ». 3 Agnoscis eloquentiam Reguli. Lacerarat Herennium Senecionem, tam intemperanter quidem, ut dixerit ei Mettius Carus : « Quid tibi cum meis mortuis ? numquid ego aut Crasso aut Camerino molestus sum ? » quos ille sub Nerone accusauerat. 4 Haec me Regulus dolenter tulisse credebat ideoque etiam, cum recitaret librum, non adhibuerat.

Praeterea reminiscebatur quam capitaliter ipsum me apud centumuiros laccessisset. 5 Aderam Arrionillae, Timonis uxori, rogatu Aruleni Rustici, Regulus contra. Nitebamur nos in parte causae sententia Metti Modesti, optimi uiri : is tunc in exsilio erat, a Domitiano relegatus. Ecce tibi Regulus : « Quaero » inquit « Secunde, quid de Modesto sentias. » Vides quod periculum, si respondissem « bene », quod flagitium, si « male ». Non possum dicere aliud tunc mihi quam deos adfuisse. « Respondebo » inquam « si de hoc centum-

2. appellat : -llata *Dm* || adicit *pleriq.* *B*² : dicit *B*, *Dm* et dicit *o* || Vitelliana : uit- [*ras.*] *u*¹ -liania *V* || cicatrice stigmosum [*styg- a stigni- u*] *Dmoux*, a cicatrices tigmotum *BF* cicatrices tic mosum *M* cicatrices tigmotum [*stig- V*¹] *V* || 3. lacerarat *Madvig* : -cerat *codd.* || Herennium : -eni- *o* || Senecionem : -eti- *M*, *u* -ecti- *mo* || Mettius : -eti- *Dmoux* || meis : eis *F*, *oux* || mortuis : modo tuis *x* || ego aut *BFa*, *oux* : ego *MV*, *Dm* || molestus : -des- *m* -tius *u* || 4. Regulus dolenter : -is *d.* *D* *d.* *R.* *oux* || ideoque *BFa*, *Dmoux* : eoque *MV* || reminiscebatur *pleriq.* *B*² : -nice- *B* non [*eras.*] *r.* *x* || ipsum me *MV*, *Ba*, *Dm* : *m.* *i.* *F*, *oux* || centumuiros : *c.* uiros *MV* || laccessisset : -issit *M* || 5. Arrionillae *MV*, *Ba* : ari- *D* -ilae *F* arionī ille *m* Aurionilae *o* Aurionale *u* aurionale *x* || Timonis : -mio- *B* || Aruleni : auru- *m* || nitebamur : -tur *ux* || sententia Metti [mecti *Du* metii *x* uecti *o*, *p*] Modesti [domestici *Dmo*] *pleriq.* : -tiam ettimod- *MV* -tia *m* metimodesti *V*¹ || a Domitiano [-cia- *F*¹] relegatus [-lig- *V*¹] *MV*, *BF*² *a* : *r.* *a.* *d.* [-cia- *F*, *u*] *F*, *oux* a *d.* erat *r.* *Dm* || inquit : -id *M*^o [*saepissime*] *F* [*saepissime*] || Secunde : -do *oux* || sentias *pleriq.* *B*^o : sententias *B*, *m* || tunc *MV*, *Dmo*, *a* : tum *BF*, *x* tamen *u* || inquam : quid sentiam [sententiam *B*] *add.* *B*^o *Fa*, *oux* || centumuiros : *C.V.* *MV*, *D*.

à se prononcer. » Il ne se découragea pas : « Je vous demande ce que vous pensez de Modestus ? » 6 Moi encore : « On interroge d'ordinaire les témoins sur les accusés et non sur les condamnés. » Lui pour la troisième fois : « A présent ce n'est pas sur la personne de Modestus, mais sur sa fidélité au prince que je voudrais savoir votre pensée. » 7 — Vous voulez savoir ma pensée, dis-je ; eh bien ! j'estime criminel même de poser une question sur un point tranché par jugement. » Il ferma la bouche ; je reçus éloges et félicitations pour n'avoir pas entaché mon honneur d'une réponse expédiente peut-être, mais peu glorieuse, sans cependant me laisser prendre aux lacets d'un si captieux interrogatoire.

8 A présent donc, épouvanté de ses méfaits, il arrête au passage Cécilius Céler, puis Fabius Justus, il les prie de me réconcilier avec lui ; ce n'est pas assez, il va jusqu'à Spurrinna ; avec ce dernier il se fait suppliant, tombant, quand il a peur, dans la dernière bassesse. « Je vous en prie, voyez demain matin Pline chez lui, mais de grand matin (car je ne puis résister plus longtemps à mon inquiétude) ; à tout prix obtenez¹ qu'il ne m'en veuille plus. » 9 J'étais éveillé depuis quelque temps ; un mot de Spurrinna : « Je vais chez vous. » — Non pas, mais moi chez

mettre soit leur adversaire soit son avocat et comment une accusation capitale pouvait résulter d'un débat devant les centumvirs. C'est le meilleur commentaire de la lettre 5.1 (et en particulier de § 7).

1. Régulus prévoyait que Pline n'omettrait pas de venger ses amis et redoutait une attaque du genre de celle qu'essuya Publicius Certus sous Nerva (*Ep.* 9.13). Le moyen qu'il prit pour l'éviter était d'autant plus sûr que chez les Romains l'amitié réconciliée exigeait une fidélité plus délicate encore que la première (cf. Cic. *Fam.* 5.2.1). Il se conforme encore au code de l'amitié antique en s'adressant pour cette réconciliation aux amis de Pline qui, en dépit de leur répugnance pour le personnage, ne lui refusent pas leur concours, car les mœurs ne le leur permettaient pas (cf. Cic. *Fam.* 13.1.3 ; Suet. *Iul.* 73, etc.). Sur la réconciliation, cf. la comparaison prolongée très curieuse de Cic. *Fam.* 9.1.2.

uiri iudicaturi sunt. » Rursus ille : « Quaero, quid de Modesto sentias. » 6 Iterum ego : « Solebant testes in reos, non in damnatos interrogari. » Tertio ille : « Non iam quid de Modesto, sed quid de pietate Modesti sentias quaero. » 7 — Quaeris », inquam « quid sentiam ; at ego ne interrogare quidem fas puto, de quo pronuntiatum est. » Conticuit ; me laus et gratulatio secuta est, quod nec famam meam aliquo responso utili fortasse, inhonesto tamen laeseram nec me laqueis tam insidiosae interrogationis inuolueram.

8 Nunc ergo conscientia exterritus apprehendit Caecilium Celerem, mox Fabium Iustum, rogat ut me sibi reconcilient, nec contentus peruenit ad Spurinnam ; huic suppliciter, ut est, cum timet, abiectissimus : « Rogo mane uideas Plinium domi ; sed plane mane (neque enim diutius perferre sollicitudinem possum), et quoquo modo efficias, ne mihi irascatur. » 9 Euigilaueram ; nuntius a Spurinna : « Venio ad te. » — Immo

5. iudicaturi *pleriq.* *B*¹ : -cari *B* || sentias [sententias *B*, *m* sentiam *D*] — solebant [-leant *Dm*] — quid [quidem *Dm*] de Modesto *pleriq.* *B*⁰, *mg* *M*¹ : *om.* *M* || 6. sentias *pleriq.* *M*¹ : sententias *M* || quaero *adic.* *MV*, *σ* : *om.* *BFa*, *Dmoux* || 7. inquam : inq- [eras.] *F* || sentiam *pleriq.* *M*¹ : sententiam *M* || ego ne [*om.* *m*] interrogare quidem [est *add.* *D* quid est *m*] *pleriq.* : *n.* *e.* *q.* *i.* *o* || puto *pleriq.* *F*¹ : puta (?) *F*. || de quo : deco *B* dequo *B*¹ || gratulatio : exulta- *Dmo* || est : *om.* *mo* || aliquo : -qui *u* || utili *pleriq.* *V*⁰ : -illi *V* || inhonesto *pleriq.* *V*¹ : -te *V* || laqueistam *pleriq.* *V*¹ : -quaeis tamen *V* || 8. conscientia : -sien- *D* cōsciā *m* || Caecilium *BFa*, *Do* : coc- *ux* caelium *MV* || Fabium Iustum *MV*, *BFa* : f. rusticum *i.* *Dm* *F*. Rusticum *ux* Pinisticum *o* || rogat : Fabium *add.* *o* || peruenit *MV*, *BFa*, *Dm* : uenit *oux* || Spurinnam : -inam *Dmou* || suppliciter *pleriq.* *V*¹, *B*¹ : simpl- *V*, *B*, *x* subtili- *Dm* || timet : sim et *Dm* || rogo : inquit [-it *ou^ex*] *add.* *F*, *oux* || uideas : uid- [ras.] *u*¹ || Plinium *pleriq.* *V*¹ : ple- *V* || neque *MV*, *Ba*, *Dm* : nec *F*, *oux* || diutius perferre [ferre *oux*, *a*] sollicitudinem *BFa*, *oux* : *d.* *s.* ferre *MV* ferre *d.* *s.* *Dm* || 9. a Spurinna [-ina *m*] uenio ad te *MV*, *Ba*, *Dm* : ait *S.* *u.* ad *t.* *F* ait *u.* ad *t.* spurina *oux*.

vous. » Nous nous rencontrons sous la colonnade de Livie ¹, nous rendant l'un chez l'autre. Il m'expose ce dont l'a chargé Régulus, il y joint ses instances, comme il convenait à un honnête homme *parlant* pour qui ne lui ressemblait guère, avec réserve. 10 Et moi : « Vous trouverez bien vous-même que dire à Régulus ; je ne dois pas vous donner le change : j'attends Mauricus (il n'était pas encore rentré d'exil) ² ; aussi ne puis-je vous faire de réponse en aucun sens, ayant l'intention de me conformer à ses décisions, quelles qu'elles soient ; car c'est à lui, en cette affaire, de diriger, à moi de suivre. »

11 Quelques jours après, Régulus en personne vint me trouver dans la réception d'entrée en charge du préteur ³. M'ayant poursuivi jusque là, il me demande un entretien particulier ; il craignait, dit-il, que je n'eusse encore sur le cœur une parole par lui prononcée jadis au tribunal des centumvirs, quand il plaidait contre Satrius Rufus et moi : « Satrius Rufus qui, lui, ne se pique pas de rivaliser avec Cicéron, mais se contente de l'éloquence de notre époque... » 12 Je repartis que maintenant seulement je m'apercevais que ce mot était une méchanceté, puisque lui-même l'avouait, mais que j'avais pu le prendre pour un éloge : « Je m'efforce, en effet, ajoutai-je, de riva-

1. La colonnade de Livie, bâtie par Auguste en l'honneur de l'impératrice, était située sur les pentes de l'Esquilin. C'est sur cette colline, qu'avaient déjà habitée Virgile et Propertius, que Plinius avait sa demeure (cf. *Ep.* 3.21.5).

2. Ce renseignement permet de dater la lettre 5 et du même coup le premier livre. Mommsen a établi que Junius Mauricus, le frère d'Arulenus Rusticus, revint d'exil avant le 1^{er} janvier 97.

3. *L'officium praetoris* était la cérémonie d'entrée en charge du préteur. Nous avons sur elle des renseignements beaucoup moins complets que sur le *processus consularis*, cérémonie d'entrée en charge du consul. Nous savons seulement qu'elle consistait aussi en une réunion des amis et des clients dans la maison du nouveau préteur et en un cortège qui le conduisait au siège de sa charge. C'est à la maison du préteur ou pendant le cortège, dans lequel les sénateurs formaient un groupe, que Régulus aborda Plinius.

ego ad te », coimus in porticum Liuiæ, cum alter ad alterum tenderemus. Exponit Reguli mandata, addit preces suas, ut decebat optimum uirum pro dissimillimo, parce. 10 Cui ego : « Dispicias ipse, quid renuntian- dum Regulo putes. Te decipi a me non oportet. Exspecto Mauricum » (nondum ab exsilio uenerat) « ideo nihil alterutram in partem respondere tibi possum, facturus quidquid ille decreuerit ; illum enim esse huius consilii ducem, me comitem decet. »

11 Paucos post dies ipse me Regulus conuenit in praetoris officio ; illuc persecutus secretum petit ; ait timere se ne animo meo penitus haereret quod in cen- tumuirali iudicio aliquando dixisset, cum responderet mihi et Satrio Rufo : « Satrius Rufus, cui non est cum Cicerone aemulatio, et qui contentus est eloquentia saeculi nostri. » 12 Respondi nunc me intellegere maligne dictum, quia ipse confiteretur ; ceterum po- tuisse honorificum existimari. « Est enim mihi » in-

9. immo *pleriq.* : ymo *m* || coimus : quo imus *Dm* || porticum *BFa*, *Dmoux* : -cu *MV* || decebat : dic- u || parce *MV*, *Ba*, *D* : perte *m* in- quiens *add.* *V*², *F*, *oux* || 10. dispicias *V*², *BFa*, *Dmoux*² : desp- *MV*, *ux* || renuntiandum Regulo : reg. de renuncian- u reg. nuntian- [-cian- *m*] *Dm* || putes *MV*, *Dmoux*, *a* : -tas *BF* || decipi *pleriq.* *B*² : -cepi *B* || a me : om. *m* || Mauricum *MV*, *B^oa*, *Dmo* : -cium *B* -tium *ux* mari- *F* || nondum [nund- *Dm*] *MV*, *Ba*, *Dm* : n. [nund- *Fo*] enim *F*¹ [enim *sl*], *oux* || respondere tibi : t. r. u || quidquid : quicq- *V*, *BFa* [sic saepissime] || illum enim esse *pleriq. mgx*² : om. *x* || huius *pleriq. mgx*² : om. *m*² || consilii ducem me [nec u] comitem decet *pleriq. mgx*² : om *x* || 11. praetoris : -onis *M* || illuc *MV*, *BFa* : me *add.* *Dmoux*, *a* || timere : timere [*ras.*] *V* || haereret : here- [*ras.*] *u*² : inhae- *D* inher- *m* || in centumuirali : in centum uirali *M*² inno- centum uirali *M* || iudicio : officio *r* offo *m* || Satrio : satiro *D* || Rufo : ruffo ou rupho *m* || Satrius : satirus *D* || Rufus : ruffus ou ruphus *m* || cui : con *V* com *F* cum *F*¹, *m* || non : om. *Ber.* || aemulatio : -litio *B* -litao *B*¹ || est : non est *Ber.* || saeculi *pleriq.* *m*² : secundi [*del.*] sae. *m*¹ || 12. nunc me *pleriq. x*¹ : m. n *x* || dictum quia : deinde quare u || potuisse : puto esse *Dm* se potius *oux* || existimari *MV*, *Dmou*, *a* : -re *BF*, *x* || enim mihi inquam *MV*¹ [enim *sl*] : e. i. m. *BFa*, *Dmoux*.

liser avec Cicéron et je ne me contente pas de l'éloquence de notre époque, 13 car c'est une sottise à mon sens de ne pas se proposer les meilleurs modèles¹ ; quant à vous, qui vous souvenez si bien de ce procès, comment en avez-vous oublié un autre, celui dans lequel vous m'avez demandé ce que je pensais des sentiments de Mettius Modestus à l'égard du prince ? » Il devint d'une pâleur frappante, lui qui cependant est toujours pâle, et avec embarras : « J'ai posé cette question pour nuire non pas à vous, mais à Modestus. » Voyez un peu la cruauté ! il ne se cache pas d'avoir voulu nuire à un exilé. 14 Il ajouta une belle excuse : « Il a écrit, dit-il, dans je ne sais quelle lettre qui a été lue en présence de Domitien : Régulus, *ce roitelet* de tous les bipèdes le plus malfaisant². » Et Modestus l'avait en effet très réellement écrit.

15 C'est ainsi ou peu s'en faut que finit la conversation et je n'ai pas voulu m'avancer davantage pour réserver ma liberté d'action jusqu'à l'arrivée de Mauricus. Il ne m'échappe pas non plus que Régulus est δυσκαθαίρετον, *inexpugnable*³. Il a des richesses, des partisans, il est beaucoup courtisé et redouté davantage encore, sentiment souvent plus fort que l'amour. Mais il se peut que quel-

1. La raillerie de Régulus visait l'admiration professée par Pline à l'égard de Cicéron. Dans la querelle des Anciens et des Modernes qui mit aux prises à cette époque les partisans de l'éloquence (cf. Tac. *Dial.* 26 sq.), Pline avait pris parti, théoriquement du moins, pour les Anciens et surtout pour leur plus grand représentant. Mais, je l'ai déjà remarqué (p. 3, note 2), les opinions littéraires de Pline sont plus complexes qu'elles ne le semblent au premier abord.

2. D'après O. Keller (*Zu Pl. Epist.* 1. 5. 14, Arch. fur Lex. 4 [1887], p. 139), il y a dans ce passage un jeu de mots sur le nom de Régulus qui est aussi celui de l'oiseau appelé *roitelet*. Une fable d'Esope, *L'aigle et le roitelet* (Plut. *Mor.* p. 806 E), a valu au roitelet la mauvaise réputation à laquelle fait allusion le mot de Modestus.

3. Régulus avait en effet une grosse situation, même après que fut passé l'âge d'or des délateurs, et Pline lui-même nous apprend le nombre de courtisans dont il était entouré (*Ep.* 4. 2. 4.).

quam « cum Cicerone aemulatio, nec sum contentus eloquentia saeculi nostri ; 13 nam stultissimum credo ad imitandum non optima quaeque proponere. Sed tu, qui huius iudicii meministi, cur illius oblitus es, in quo me interrogasti, quid de Metti Modesti pietate sentirem ? » Expalluit notabiliter, quamvis palleat semper ; et haesitabundus : « Interrogaui, non ut tibi nocerem, sed ut Modesto. » Vide hominis crudelitatem, qui se non dissimulet exsuli nocere uoluisse. 14 Subiunxit egregiam causam, « Scripsit » inquit « in epistula quadam, quae apud Domitianum recitata est : Regulus, omnium bipedum nequissimus. » Quod quidem Modestus uerissime scripserat.

15 Hic fere nobis sermonis terminus neque enim uolui progredi longius, ut mihi omnia libera seruarem, dum Mauricus uenit. Nec me praeterit esse Regulum δυσκαθαίρετον ; est enim locuples, factiosus, curatur a multis, timetur a pluribus ; quod plerumque fortius amore est. Potest tamen fieri, ut haec concussa laban-

12. contentus : comt- B|| saeculi : secundi m|| nostri pleriq. M^a : -tro M om. Dm|| 13. nam : nā [ras.] F|| optima quaeque pleriq. β : q. o. o|| de Metti M, B^aF, Dm : demetti V^a demitti V de Mecti B, oux de Mettii a|| Modesti : domestici Dm, om. o|| palleat : -ad B|| et pleriq. [Carlsson] : om. BFa|| haesitabundus MV, Ba, Dm : inquit [-id F] add. F, oux|| sed ut : sed F|| crudelitatem : creduli- Dm|| exsuli nocere : n. homini exuli oux|| 14. subiunxit : un. litt. eras. add. M|| inquit M^aV, Ba Dmoux : - id M, F|| in epistula [-stol- Ba] : epistolam [-stul- o] Dmoux|| quadam : quandam Dmoux|| nequissimus : -isi- B|| quidem : -dē [ras.] F|| uerissime [-isi- B] scripserat [scribs- MV] MV, BFa : s. u. Dmoux|| 15. progredi : progredi [ras.] M^a|| seruarem pleriq. B^a : -ret B|| Mauricus : mar- BF|| nec me : nec me [ras.] V|| δυσκαθαίρετον a, o^a : ΔΥΣΚΑΘΕΡΕΤΟΝ Μ ΔΥΣΚΑΘΕΡΕΤΟΝ V ἀδκαθαίρετον D om. B δυσκα | ερετον mgB^a om. F [sine lac.] om. in. lac. mu ακαθαίρετον x^a Ber. ἀκαταπάλαιστον i [e coniectura Cat.] καθαίρετον ακατασθατος Pomp. Laet.|| locuples : -plex ux|| factiosus pleriq. V^o : -ctuos- V|| fortius amore MV, Ba, Dm : a. f. F, oux.

ques coups de béliet aient raison de ces ressources, 16 car les sympathies qui s'adressent aux méchants sont aussi peu sûres que leurs personnes. Enfin, pour le dire une fois de plus, j'attends Mauricus ; c'est un homme de poids, de prévoyance, instruit par une foule d'expériences et sachant deviner l'avenir par le passé. Que je me décide à une poursuite ou à l'inaction, c'est lui qui inspirera ma décision ¹. 17 Si je vous en écris, c'est qu'il est convenable à notre amitié mutuelle que vous sachiez non seulement toutes mes paroles et tous mes actes, mais encore tous mes projets. Adieu.

6

C. PLINÉ A SON CHER TACITE SALUT.

Vous allez rire, et il y a de quoi. *Une chasse dans les bois de Toscane.* Vous me connaissez ; eh bien ! oui, moi, j'ai pris trois sangliers, et superbes, ma foi ! Vous ? je vous entends d'ici. Moi ; mais je n'ai pas pour cela entièrement renoncé à mon indolence et à mon repos. J'étais assis près des filets ², j'avais à portée... un épieu et un dard ? non, mais un stylet et de petites tablettes ; je ruminais quelque pensée, je prenais des notes, me disant que je reviendrais peut-être les mains vides, mais sûrement ma cire pleine ³. 2 Vous auriez tort de dédaigner cette méthode de travail ; on ne saurait croire combien l'esprit est mis en éveil par les allées et venues et le

1. Cette phrase de Plinè montre que le projet d'attaquer les délateurs que nous lui verrons mettre à exécution dans la lettre 9.13 a été longuement mûri et qu'il a pris à ce sujet les conseils de ses amis ou du moins de certains d'entre eux (cf. *Ep.* 9.13.6).

2. Il s'agit d'un poste de repos situé en arrière des filets dans lesquels les chasseurs actifs poussaient le gibier au moyen d'une battue.

3. Cf. 9.10.

tur. 16 Nam gratia malorum tam infida est quam ipsi. Verum, ut idem saepius dicam, exspecto Mauricum. Vir est grauis, prudens, multis experimentis eruditus, et qui futura possit ex praeteritis prouidere. Mihi et temptandi aliquid et quiescendi illo auctore ratio constabit. 17 Haec tibi scripsi, quia aecum erat te pro amore mutuo non solum omnia mea facta dictaque, uerum etiam consilia cognoscere. Vale.

6

C. PLINIUS CORNELIO TACITO SVO S.

Ridebis, et licet rideas. Ego ille quem nosti apros tres et quidem pulcherrimos cepi. Ipse ? inquis. Ipse, non tamen ut omnino ab inertia mea et quiete discederem. Ad retia sedebam ; erat in proximo non uenabulum aut lancea, sed stilus et pugillares ; meditabar aliquid enotabamque, ut, si manus uacuas, plenas tamen ceras reportarem. 2 Non est quod contempnas hoc studendi genus ; mirum est ut animus agitatione mo-

15. potest — ut [om. B] haec concussa [conciſa B concissa F consilia oux] labantur [-bant o] — infida est MV, BFa, Dou²x : om. m || 16. saepius dicam BFa, Dmoux || [Carlsson] : d. s. MV exspecto Mauricum [mar- F] — prudens : om. Dm || experimentis pleriq. V¹ : experi... nentis V || futura pleriq. B¹ : futura B || ex pleriq. V¹ : & V || prouidere : preu- ux² || constabit : -uit Dm || 17. quia aecum [equm B aequum rell.] erat BFa, Dmoux¹ : qui mecum erat MV quia erat aequum x || te : om. ou || facta dictaque : dicta factaque Dm || uale : om. F

6. CORNELIO TACITO BFa, oux ADCORNELIVM TACITVM iB TACITO MV, Dm, Monac. || 1. ego MV Monac., Dm [Schuster] : plinius add. BFa, oux, fortasse recte [Otto] || apros tres pleriq. V¹ : apoitres V ipse apros o apros tris ux || et quidem : eq- F || cepi pleriq. V¹ : cepo (?) V || ipse non : non mo || erat : -rant Dmux, a || proximo : -xu- B¹ -xumu B -mum m || aut : non oux || stilus pleriq. B⁰ : -llus B || et : ac Monac. om. B || enotabamque : enut- o enotabam D⁰ et notabam Dm || 2. agitatione MV, D, Monac. : a cogit- BFa, oux cogita- m, r.

mouvement physique ; puis les forêts ¹ qui vous enveloppent, leur solitude et jusqu'à ce grand silence qu'exige la chasse sont tout à fait propres à exciter la pensée. 3 Aussi quand vous chasserez, croyez-moi, emportez pannetière et gourde, mais sans oublier les petites tablettes. Vous reconnaîtrez que Minerve ne se promène pas moins que Diane dans les montagnes. Adieu.

7

C. PLINE A SON CHER OCTAVIUS RUFUS SALUT.

*Réponse
à une demande
de ministère
judiciaire.*

Voyez si vous m'avez mis au pinacle, vous me conférez mêmes droits et même puissance qu'Homère à Jupiter Très grand et Très bon :

τῷ δ'ἑτέρον μὲν ἔδωκε πατήρ, ἑτέρον δ'ἀνένευσεν,

l'un de ses vœux fut agréé par son père, mais à l'autre il secoua la tête. 2 Je puis en effet moi aussi répondre par un signe affirmatif et par un signe négatif à votre désir ³. Car si ma conscience me permet, surtout quand il s'agit de vous complaire, de refuser aux habitants de la Bétique l'appui de mon ministère contre un seul adversaire, la fidélité à mes engagements et à mes principes, *qualité* qui vous est chère, ne me permet pas de le pré-

1. Pline veut parler des forêts, futaies et taillis, qui formaient l'horizon de sa villa des *Tusci* (cf. *Ep.* 5.6.7). Du moins est-il vraisemblable qu'il ne s'agit pas du Laurentin, car lorsqu'il y résidait, Pline n'avait pas le loisir de chasser (cf. 9.40.2).

2. Avec un certain nombre de précautions oratoires, Pline répond négativement à la demande d'un ami qui le priait de plaider contre les habitants de la Bétique, ses clients depuis l'affaire de Bébius Massa (cf. *Ep.* 7.33 et 6.29.8). Ce qu'il accorde, c'est de ne pas prendre la défense de la province contre l'ami de Rufus ; ce qu'il refuse, c'est de défendre cet ami contre la province.

tuque corporis excitetur ; iam undique siluae et solitudo ipsumque illud silentium, quod uenationi datur, magna cogitationis incitamenta sunt. 3 Proinde, cum uenabere, licebit auctore me ut panarium et lagunculam, sic etiam pugillares feras ; experieris non Dianam magis montibus quam Mineruam inerrare. Vale.

7

C. PLINIVS OCTAVIO RVFO SVO S.

Vide in quo me fastigio collocaris, cum mihi idem potestatis idemque regni dederis quod Homerus Ioui Optimo Maximo :

τῷ δ' ἕτερον μὲν ἔδωκε πατήρ, ἕτερον δ' ἀνένευσεν.

2 Nam ego quoque simili nutu ac renutu respondere uoto tuo possum. Etenim, sicut fas est mihi, praesertim te exigente, excusare Baeticis contra unum hominem aduocationem, ita nec fidei nostrae nec constan-

2. siluae et : silua & V || ipsumque illud B^oFa, Dmoux : -um- quae i. B -um i. MV, Monac. || incitamenta pleriq. x¹ : motamenta ox || 3. cum pleriq. B² : com B || et : ut m || feras : et add. Monac. || non Dianam [nundi- F nondi- F²] magis MV, BFa, Dm, Monac. β : n. m. D. oux || inerrare pleriq. V¹ : -rrore V || uale : om. D.

7. OCTAVIO MV, BFa, Dmoux ADOCTAVUM iB || RVFO SVO pleriq. : s. R. oux RVFVM iB || 1. uide : -debo (?) [eras.] iB || me fastigio : f. m. ux || collocaris : -auer- F || idem : quid- BF || Ioui—maximo : om. Dm || τῷ—ἀνένευσεν nam : τῷ—ἀνένευσε nam [huic autem alterum dedit pater alterum autem renuit supra add. in ras.] F² ΙΩΔΕΤΕΡΟΝΜΕΝΕΛΩΚΕΠ | ΔΤΗΡΕΤΕΡΟΝΔΑΝΕΝΕΥ-ΥΣΕΝΙΝΑΜ Μ ΤΩΔΕΤΕΡΟΝΜΕΝ· ΕΔΩΚΕΝ ΟΠΙΔΤΗΡ· ΕΤΕΡΟΝΔΕΑΝΕΝΕΥΣΕΝ· nam V Versus Homeri deest etiam in exemplaribus mg D² Graeca om. in lac. Dmoux ; Hom. II 250. || 2. ac renutu : ac re Doux, a acre m || Baeticis : beaticis B cum hetecis o || hominem pleriq. m¹ : -num BF excusationem add. m || nostrae : om. Dm.

ter à un plaignant contre une province que tant de services professionnels, tant de labeurs, tant de risques ¹ même m'ont autrefois attachée. 3 J'adopterai donc le moyen terme que voici : puisque vous me demandez de prendre l'un ou l'autre parti, je choisirai celui que doit approuver non seulement votre désir instinctif, mais encore votre jugement réfléchi ² ; car il faut considérer dans un homme de votre mérite moins ce qu'il souhaite aujourd'hui que ce qui lui agréera en tout temps.

4 Pour moi, j'espère être à Rome aux environs des ides d'octobre et confirmer ces mêmes promesses de vive voix à Gallus ³ en votre nom et au mien. Vous pouvez cependant dès maintenant lui garantir mes intentions,

ἥ καὶ κυανέην ἐπ' ὀφρύσι νεῦσε,

car d'un froncement de ses noirs sourcils il accorda. 5 Pourquoi en effet ne pas continuer à vous parler en vers homériques puisque vous ne me permettez pas d'user des vôtres ? Je brûle d'un si grand désir de les lire qu'un tel salaire serait, je crois, le seul moyen de corruption

1. La lettre 7.33 nous apprend quels sont les périls auxquels Pline a été exposé par le ministère prêté aux habitants de la Bétique dans le procès de Bébius Massa. S'étant jugé engagé d'honneur à soutenir le zèle d'Hérennius Sénécio, qu'il estimait cependant exagéré, il avait mécontenté Domitien dont Bébius était un favori. Domitien ne s'en prit, il est vrai, qu'à Hérennius. Néanmoins, vers la fin du règne, Pline était lui aussi menacé (cf. *Ep.* 7.27.14 et l'index aux divers noms cités).

2. Pline, dans tout ce raisonnement, applique des principes connus du code de l'amitié et de la clientèle antique : un bienfait obligeait non seulement celui qui l'avait reçu, mais encore celui qui l'avait accordé (*Sen. Ben.* 4.15.3 : *non sustineo eum deserere cui dedi uitam, quem e periculo eripui*) ; en rendant un service, on doit considérer moins le désir du moment que ce que souhaiterait la volonté raisonnable libérée de toute passion (*Sen. Ben.* 6.33.1 : *dic illis non quod uolunt audire, sed quod audisse semper uolent* ; cf. *Cic. Laelius* 12.40 et 10.35).

3. Ce Gallus, auquel Pline adresse les lettres 2.17 et 8.20, semble bien être le plaideur pour lequel Rufus demandait assistance.

tiae, quam diligis, conuenit adesse contra prouinciam quam tot officiis, tot laboribus, tot etiam periculis meis aliquando deuinxerim. 3 Tenebo ergo hoc temperamentum, ut ex duobus, quorum alterutrum petis, eligam id potius, in quo non solum studio tuo, uerum etiam iudicio satisfaciam. Neque enim tanto opere mihi considerandum est quid uir optimus in praesentia uelis quam quid semper sis probaturus.

4 Me circa idus Octobris spero Romae futurum eademque haec praesentem quoque tua meaque fide Gallo confirmaturum, cui tamen iam nunc licet spondeas de animo meo :

ἤ καὶ κυανέησιν ἐπ' ὀφρύσι νεῦσε.

5 Cur enim non usquequaque Homericis uersibus agam tecum, quatenus tu me tuis agere non pateris, quorum tanta cupiditate ardeo, ut uidear mihi hac sola mercede

2. periculis : etiam *add. oux*|| 3. ergo : enim *ux*|| alterutrum [tru sl B¹] petis M, B¹a, D : alterutrum *p&is* [exp.] V¹ alterum petis F, *moux*|| id : illud *m*|| in quo : quod *x*|| tuo *pleriq.* o¹ : suo o|| enim : omni *u*|| tanto opere mihi B, D : tantop- m. MV, Fa, *oux* michi tantop- m|| considerandum est : e. c. o|| quid uir *pleriq.* D^o : quidum D qui u. m|| praesentia : -tiam Dm *posi* hac lectiones in V aperte manu saec. XV emendatas raro adnotauit E. T. Merrill|| quid : quod *x*|| semper : semp (?) V|| sis : om. M|| 4. me circa : me circa [ras.] F|| octobris V, BF : -bres M, Dmoux -eis a|| futurum : esse *add. x*|| praesentem M, Dmoux, a, Pomp. Laet : -em [exp.] V¹ -te V (?), BF, Cat.|| quoque [causa M, Pomp. Laet.] tua meaque [atque M Aquilio Pomp. Laet.] fide [om. M, Pomp. Laet.] Gallo M, BFa, Dmoux, Pomp. Laet : causatua A G callo V Aquilio gallo Cat.|| cui : cum Dm|| iam nunc MV, Dmux [Carlsson] : n. i. BFa, o|| ἤ — ἐπ' [HII B] — νεῦσε [*add. breuis linea B*] MV, Ba : χρονίων [dixit et ceruleis insuperciliis nuit saturnius *suprascript.*] *add. F* ἤ ἐκκυανέησιν ἐπ' ὀφρύσι νεῦσε χρονίων D χρονίων *add. o¹ om. in lac. mux ; Hom. A 528*|| 5. usquequaque *pleriq.* B¹ : usquae-B usq; quaq; ; mgB usq; ; m|| agam : non agam m|| tu me tuis MV, Dmoux, a : tuis BF|| ardeo : ad- V|| ut : om. *x*|| hac sola : s. h. D.

pour me décider à plaider, fût-ce contre les gens de la Bétique. 6 J'allais oublier ce qui ne devrait pas l'être : j'ai reçu les dattes qui sont excellentes et disputent à présent le prix aux figues et aux cèpes. Adieu.

8

C. PLINE A SON CHER POMPÉIUS SATURNINUS SALUT.

*Le discours
dédicatoire
de la bibliothèque
de Côme.*

Fort à propos m'est arrivée la lettre par laquelle vous réclamez l'envoi d'un de mes ouvrages, car j'avais précisément décidé de vous le faire.

Vous avez donc éperonné un coursier parti de lui-même au galop et à la fois enlevé à vous le droit de refuser le travail et à moi l'embarras de l'imposer. 2 Il n'est pas dans l'ordre en effet que j'use avec réserve de ce qui m'a été offert ni que vous vous plaigniez de ce que vous avez exigé. Il ne faudrait pas cependant attendre de ma flânerie rien qui ressemblât à un nouveau travail. Ce que je vais vous demander, c'est de revoir le discours adressé à mes compatriotes au moment de la remise officielle de la bibliothèque ¹. 3 Je sais bien que vous y avez déjà fait quelques remarques, mais d'ordregénéral. Aussi vous prie-je à présent de ne pas vous contenter

1. Il s'agit d'une des premières libéralités de Pline, la bibliothèque fondée dans sa ville natale, dont il paya le montant et assura l'entretien par une rente (cf. p. xviii et appendice épigraphique p. xlix). Les libéralités de toute nature à l'égard des villes ont été fort nombreuses à l'époque impériale ; Pline en cite plusieurs dans ses lettres (cf. en particulier 5.7 et 5.11) ; Tacite en atteste la fréquence (A.3.72) ; les femmes même ont été parfois d'insignes bienfaitrices des villes (cf. index, art. Vmmidia Quadratilla).

La remise d'un édifice public s'accompagnait d'une cérémonie principalement religieuse qui portait le nom de *dedicatio* quand un magistrat non pontife y présidait.

posse corrumpi, ut uel contra Baeticos adsim? 6 Paene praeterii, quod minime praetereundum fuit, accepisse me cariotas optimas, quae nunc cum ficis et boletis certandum habent. Vale.

8

C. PLINIVS POMPEIO SATVRNINO SVO S.

Peropportune mihi redditae sunt litterae tuae, quibus flagitabas ut tibi aliquid ex scriptis meis mitterem, cum ego id ipsum destinassem. Addidisti ergo calcaria sponte currenti pariterque et tibi ueniam recusandi laboris et mihi exigendi uerecundiam sustulisti. 2 Nam nec me timide uti decet eo quod oblatum est nec te grauari quod depoposcisti. Non est tamen quod ab homine desidioso aliquid noui operis exspectes. Petiturus sum enim, ut rursus uaces sermoni, quem apud municipes meos habui, bybliotheacam dedicaturus. 3 Memini quidem te iam quaedam adnotasse, sed generaliter; ideo nunc rogo, ut non tantum uniuersitati

5. posse corrumpi : c. p. *F*, oux|| Baeticos : bet- *B*^o beat- *B* het-*o*|| adsim : *om. m*|| 6. praeterii : -ri *m*|| praetereundum : -riend-*o*|| accepisse : -cip- *MV*|| cariotas *MV* : -ryo- *i* -reot- *BFa*, u^x -reopt- *o* -reopas *D* care opas *m*|| cum ficis et : cum *om. MV* cum fecisset *m*|| boletis : -tus *m*|| certandum *MV*, *Ba* : certamen nondum [nun- *D*^a in *ras.*] *B*^a*F*, *D*^a certamen oux certam dum *m* certamen nudum *J. P. Postgate*, fori^{asse} *recl*e|| habent : *om. D* habeant *m*|| uale : *V* in fine uers. *x* [sic saepe].

8. POMPEIO SATVRNINO *BFa*, oux ADPOMPEIVM *iB* SATVRNINO *MV* p. suo s. *x*, haec epist. deest in *Dm* || 1. litterae : littt^{er}ae *B*|| tibi : *om. oux*|| meis : *om. o*|| cum : causa *u*|| currenti : corr- *u*|| laboris : & (?) [eras.] add. *B*|| exigendi pleriq. *B*^o : -dis *B*|| 2. depoposcisti pleriq. *x*¹ : pop- *x*|| desidioso : pleriq. *BF*¹ : -ose *B*^a *F* (?)|| rursus pleriq. *B*^o : -sum *B*|| apud : apud add. *o*|| bybliothe^{ca}m *MV*, *a* : biblyo-*B* bibliote^{ca}m *u*|| dedicaturus pleriq. *B*^a : -ros *B*|| 3. te iam : i. t. oux|| adnotasse *MV* [*Carlsson*] : not- *BFa*, oux|| nunc : hunc *x*|| uniuersitati : -ersam *x*|| particulas : peric- *u*.

d'un coup d'œil d'ensemble, mais de donner à ses détails jusque dans les recoins ce coup de lime qui vous est propre ¹. Il nous restera loisible, même après cette correction, soit de le publier soit de le conserver. 4 Et qui sait même si justement nos hésitations ne seront pas inclinées dans un sens ou dans l'autre par ce travail de correction qui montrera au cours des retouches l'écrit indigne du public ou l'en rendra digne à force de revisions.

5 Cependant l'embarras que j'éprouve tient encore moins à la rédaction qu'à la nature même du sujet, car il sent un peu, si j'ose le dire, la gloriole et la vanité ; il pèsera à mon goût de la réserve, quoique atténué par une rédaction modeste et humble, parce que je suis contraint d'exposer les générosités de mes parents et de plus les miennes. 6 C'est un terrain dangereux et glissant, même quand la nécessité vous y engage. Car si l'éloge, fût-il adressé à autrui, est toujours écouté d'une oreille peu bienveillante, combien il est difficile d'arriver à ce qu'un discours où l'on parle de soi et des siens ne soit pas insupportable ! Le mérite à lui seul et parfois plus encore sa glorification et les éloges publics qui lui sont donnés nous indisposent ; les seules bonnes actions que nous ne défigurions et ne déchirions pas trop sont celles qu'enveloppent l'obscurité et le silence. 7 Voilà pourquoi je me demande souvent si c'est seulement pour le conserver,

1. La métaphore de la lime revient sans cesse chez Plinie à l'occasion du travail de correction (cf. *Ep.* 5.10. ; et passim). Chez Quintilien (2.12.8), elle s'applique à l'enseignement qui enlève au naturel sa spontanéité et quelque chose de ses qualités. Le mot n'avait pas cessé d'évoquer une image comme le prouve *Ep.* 5.10.3 : *nec iam splendescit lima, sed atteritur* ; image qui se retrouve encore dans 9.35.2 : *nimia cura deterit magis quam emendat*. Chez Plinie, comme chez Quintilien, l'ensemble de ces métaphores exprime qu'un souci excessif de la perfection enlève tout relief à un talent ou à un ouvrage. La manie de la correction à outrance était une des caractéristiques de la littérature de salon à laquelle Plinie fait de si nombreuses allusions.

eius attendas, uerum etiam particulas qua soles lima persequaris. Erit enim et post emendationem liberum nobis uel publicare uel continere. 4 Quin immo fortasse hanc ipsam cunctationem nostram in alterutram sententiam emendationis ratio deducet, quae aut indignum editione, dum saepius retractat, inueniet aut dignum, dum id ipsum experitur, efficiet.

5 Quamquam huius cunctationis meae causae non tam in scriptis quam in ipso materiae genere consistunt. Est enim paulo quasi gloriosius et elatius ; onerabit hoc modestiam nostram, etiam si stilus ipse pressus demissusque fuerit, propterea quod cogimur cum de munificentia parentum nostrorum tum de nostra disputare. 6 Anceps hic et lubricus locus est, etiam cum illi necessitas lenocinatur. Etenim, si alienae quoque laudes parum aequis auribus accipi solent, quam difficile est obtinere, ne molesta uideatur oratio de se aut de suis disserentis ! Nam cum ipsi honestati tum aliquanto magis gloriae eius praedicationique inuidemus atque ea demum recte facta minus detorquemus et carpinus, quae in obscuritate et silentio reponuntur. 7 Qua ex causa saepe ipse mecum, nobisne tantum, quidquid est

3. qua : quas [exp.] V¹ || persequaris : pros- oux || uel : om. oux || publicare pleriq. x² : predic- x || 4. ipsam : om. ux || deducet : red- [redd- u] oux || dignum : indi- ux || experitur : -riet- M || 5. causae : si add. oux || tam : tamen u || quasi : om. oux || gloriosius pleriq. M¹ : -sus M || elatius M, BFa : latius V clarius oux || hoc : haec oux || etiam : et o || stilus : stu- u || pressus demissusque fuerit : fuerat p. d. a || disputare : -arae B² dispitarae B || 6. cum : tum u² tamen u || illi : om. oux || lenocinatur MV, BFa : -cine- oux || laudes pleriq. V¹, x¹ : audes V laudis x || auribus pleriq. mgu² : aureis u || accipi : -cep- u || ne : ñ M || molesta pleriq. B^o : -tia B || disserentis : -tibus u || honestati : -tari u || aliquanto : -do oux || eius : eiusque u || carpinus : carmus o || quae pleriq. V : qua V^o || 7. saepe : sepa B || nobisne : ne oux || quidquid M : quic- M^oV, BFa, oux.

quoi que vaille ce rien, que je dois l'avoir composé ou pour en faire part aussi à d'autres. Que je le conserve, c'est ce dont m'avertit encore cette pensée, que tout ce qui a été nécessaire pour assurer une entreprise n'a plus après sa réalisation ni la même utilité ni le même intérêt.

8 Et sans aller chercher plus loin mes exemples, rien pouvait-il m'être plus utile que de développer les motifs de ma libéralité même par écrit ? par là, je m'assurais en effet ces avantages : d'abord je m'attardais dans de nobles pensées, puis j'en découvrais complètement la beauté par ce long contact, enfin je prenais des précautions contre le regret, compagnon des générosités irréflechies ; c'était encore un moyen de m'exercer au mépris de l'argent.

9 Tandis que tous les hommes sont par la nature rivés à sa conservation, je me sentais au contraire, par cet amour de la munificence attentivement et longuement pesé, délivré des chaînes habituelles de la cupidité et il me semblait que ma générosité serait d'autant plus louable que j'y étais entraîné moins par un élan irréflechi que par une détermination consciente.

10 Il s'ajoutait à ces raisons que je faisais *en même temps* l'offre ¹, non pas de jeux ni de gladiateurs, mais bien d'une dotation annuelle pour l'entretien des enfants de naissance libre ². Or, quand il s'agit des plaisirs des yeux ou des oreilles, pas n'est besoin de les trop vanter et il convient même qu'un discours conseille sur ce point moins l'usage que la retenue ;
11 mais pour qu'on consente de bon cœur à affronter les mécomptes et les difficultés de l'éducation *d'une famille*, il faut non seulement l'appât d'un profit, mais

1. On peut voir par une autre lettre de Pline (5.11.1) qu'en faisant la remise d'un présent le donateur y joignait parfois l'annonce d'une autre libéralité, comme Pline le fait ici.

2. Ces fondations alimentaires ont été très nombreuses à l'époque du haut empire. Il semble que la plus ancienne ait été faite sous Auguste par un simple particulier (C. I. L. X. 5055).

istud, composuisse an et aliis debeamus. Vt nobis, admonet illud, quod pleraque quae sunt agenda rei necessaria, eadem peracta nec utilitatem parem nec gratiam retinent.

8 Ac, ne longius exempla repetamus, quid utilius fuit quam munificentiae rationem etiam stilo prosequi? Per hoc enim adsequebamur, primum ut honestis cogitationibus immoraremur, deinde ut pulchritudinem illarum longiore tractatu peruideremus, postremo ut subitae largitionis comitem paenitentiam caueremus. Nascebatur ex his exercitatio quaedam contemnendae pecuniae. 9 Nam, cum omnes homines ad custodiam eius natura restrinxerit, nos contra multum ac diu pensitatus amor liberalitatis communibus auaritiae uinculis eximebat; tantoque laudabilior munificentia nostra fore uidebatur, quod ad illam non impetu quodam, sed consilio trahebamur.

10 Accedebat his causis quod non ludos aut gladiatores, sed annuos sumptus in alimenta ingenuorum pollicebamur. Oculorum porro et aurium uoluptates adeo non egent commendatione, ut non tam incitari debeant oratione quam reprimi; 11 ut uero aliquis libenter educationis taedium laboremque suscipiat, non praemiis modo, uerum etiam exquisitis adhorta-

7. est istud *MV*, *BF*: est illud *oux* illud est *a*|| an *pleriq.* *x°*: aut *ux*|| alii: *om.* *o*|| illud: quoque *add.* *oux* istud quoque *a* || 8. ac *MV*, *Ba*: aut *F*, *oux*|| quam *i*: extra *add.* *o*|| prosequi: obs-
oux|| tractatu: tractu *oux*|| peruideremus: prou- *x*|| paeniten-
tiam: presentiam *o*|| his *MV*, *oux*, *a*: iis *BF*|| 9. restrinxerit: -strinx-
[post n un. litt. erasa] *V* -xit *oux*|| nos: non *ux*|| pensitatus *MV*,
*Ba mgB**: -tur *B*F*, *ux* -tum *o*|| liberalitatis *pleriq.* *M**: -tas *M*
-tatem *oux*|| uinculis: -clis *oux*|| tantoque: -ique *oux*|| munifi-
centia: -nifentia *u*|| nostra *pleriq.* *M°*: -trea *M*|| 10. ut: in *ras.* *F**||
reprimi: repri *o*|| 11. uero: non *u*|| adhortationibus: abh- *V*.

encore de délicates exhortations ¹. 12 Si en effet un médecin qui veut faire absorber une substance bonne à la santé, mais peu agréable au palais, l'accompagne de paroles engageantes, combien était-il mieux indiqué encore que celui qui travaille au bien de la ville par une donation extrêmement utile, mais moins flatteuse pour le goût public, la fit accepter par les agréments d'un discours ! Surtout je devais prendre garde qu'une générosité attribuée à ceux qui avaient des enfants ne mécontentât ceux qui n'en avaient point, que l'honneur décerné à quelques-uns fût par les autres et patiemment attendu et mérité. 13 Mais si au moment où j'ai parlé l'intérêt commun et non la vanité privée m'inspiraient, parce que je voulais faire comprendre le but et les conséquences de mon présent, maintenant qu'il s'agit de publier, je redoute de paraître occupé peut-être moins des avantages d'autrui que de ma propre renommée.

14 Autre considération : une âme grande, ne l'oublions pas, cherche la jouissance de sa vertu plus dans ce qu'elle en sait que dans ce qu'en disent les autres ; la gloire doit être un résultat, non un but, et si par quelque hasard le résultat ne se produit pas, ce n'est pas pour être restée sans gloire qu'une action est moins belle. 15 Au contraire les gens qui amplifient le bien qu'ils ont fait par leurs discours donnent à croire, non pas qu'ils le vantent parce qu'ils l'ont fait, mais que c'était pour le

Elles ont été multipliées par les empereurs Nerva et Trajan et des inscriptions très importantes, parmi lesquelles la table de Véla (C. I. L. XI, 1147), en gardent le souvenir. Les Romains, comme le dit Pline (1.8.11), espéraient encourager par ce moyen les citoyens à élever des enfants et remédier aux ravages de la dépopulation.

1. Pline et ses contemporains attestent à mainte reprise le dégoût qu'éprouvaient les Romains pour l'éducation d'une famille. Non seulement ils reculaient devant la responsabilité et les charges qu'elle imposait, mais ils ne voulaient pas se priver des agréments réservés aux *orbi*, gens sans enfants, auxquels les capitateurs de testaments faisaient une cour intéressée mais qui

tionibus impetrandum est. 12 Nam, si medici salubres, sed uoluptate carentes cibos blandioribus adloquiis prosequuntur, quanto magis decuit publice consulentem utilissimum munus, sed non perinde popolare comitate orationis inducere? praesertim cum enitendum haberemus ut quod parentibus dabatur et orbis probaretur honoremque paucorum ceteri patienter et exspectarent et mererentur. 13 Sed, ut tunc communibus magis commodis quam priuatae iactantiae studebamus, cum intentionem effectumque muneris nostri uellemus intellegi, ita nunc in ratione edendi ueremur ne forte non aliorum utilitatibus, sed propriae laudi seruuisse uideamur.

14 Praeterea meminimus quanto maiore animo honestatis fructus in conscientia quam in fama reputatur. Sequi enim gloria, non adpeti debet nec, si casu aliquo non sequatur, idcirco quod gloriam non meruit, minus pulchrum est. 15 Ii uero, qui benefacta sua uerbis adornant, non ideo praedicare, quia fecerint, sed ut praedicarent fecisse creduntur. Sic, quod magni-

11. impetrandum: inp- V, BFa impetrandum [ras.] M^a impera-oux|| 12. uoluptate carentes MV, a: -ati [-te u] parentis [-tes F patentis oux] BF, oux|| blandioribus MV, ux, a: -ditoribus B -dioribus F -ditoribus o blanditoriis J. P. Postgate dubitanter|| decuit: de ciue ux|| non perinde MV: p. n. BFa, ou non om.x|| enitendum: emitt- oux|| haberemus: -bemus x|| dabatur: datur BFa, oux|| probaretur MV, a: -tur (?) [exp.] V¹ properetur BF proprecaretur oux|| honoremque MV, a: -rumque BF, ux annumque o|| patienter et MV [Carlsson]: et om. BFa, ux -tur et o|| mererentur M, B^a Fa: merentur B mirarentur V¹ mirerentur V incitarentur oux imitarentur Pomp. Laet.|| 13. priuatae: -ti F|| uellemus: uolebamus oux|| ratione: ora-o|| ueremur: utemur x|| non: om. o|| propriae: personae ux|| 14. honestatis fructus: f. h. oux || gloria pleriq.: add. du. uel tres lill. eras. B|| nec si MV, Ba: nesi F, ux ne se o|| casu: causa M|| gloriam non meruit BFa, oux: non om. M gloriameruit V|| 15. ii: hii F hi oux|| praedicare: -rent M -carem [exp.] V¹|| quia: quare ux|| sic: si a.

vanter qu'ils l'ont fait, et ainsi une libéralité qui eût été admirable, racontée par un autre, rapportée par son auteur n'est plus rien ; le public ne pouvant anéantir l'acte même en attaque la glorification. En conséquence, avez-vous fait un acte bon à taire ? la critique s'en prend à votre acte ; un acte digne d'être loué ? elle s'en prend à vous de ce que vous ne vous taisez pas. 16 J'ai encore une raison particulière d'être embarrassé, car le discours même a eu lieu non en présence de toute la population, mais devant les décurions, non en public, mais dans la curie. 17 Je crains qu'il soit illogique, après avoir évité en le prononçant les suffrages et les applaudissements de la foule, de venir maintenant les mendier par cette publication ; après avoir tenu à l'écart derrière des portes fermées et des murs le peuple qui précisément bénéficiait de mes libéralités, pour ne pas sembler à l'affût de la popularité, de me mettre maintenant à la recherche même de gens auxquels ma générosité ne peut offrir qu'un bon exemple, en affectant, pour ainsi dire, d'aller au-devant d'eux.

18 Vous savez les causes de mon embarras ; mais je suivrai votre conseil dont le poids me tiendra lieu de tout autre calcul. Adieu.

9

C. PLINE A SON CHER MINICIUS FUNDANUS SALUT.

Futilité de la vie à Rome. Chose étrange ! prenez-vous un à un les jours passés à la ville, vous retrouvez ou croyez retrouver le compte de vos instants ; en prenez-vous plusieurs, l'ensemble du compte

n'était pas sans leur plaire. Quintilien (1.6.36) rapporte un mot significatif du grammairien Gavius : *ingenioseque uisus est Gavius caelibes dicere ueluti caelites, quod onere grauissimo uacant*. Les privilèges si importants cependant du *ius trium liberorum*, les disgrâces réservées aux célibataires, les fondations alimentaires, etc..., furent des remèdes impuissants.

ficum referente alio fuisset, ipso qui gesserat recensente uanescit. Homines enim, cum rem destruere non possunt, iactationem eius incessunt. Ita, si silenda feceris, factum ipsum, si laudanda, quod non sileas, ipse culparis. 16 Me uero peculiaris quaedam impedit ratio. Etenim hunc ipsum sermonem non apud populum, sed apud decuriones habui, nec in propatulo, sed in curia. 17 Vereor ergo ut sit satis congruens, cum in dicendo adsentationem uulgi adclamationemque defugerim, nunc eadem illa editione sectari cumque plebem ipsam, cui consulebatur, limine curiae parietibusque discreuerim, ne quam in speciem ambitionis inciderem, nunc eos etiam ad quos ex munere nostro nihil pertinet praeter exemplum uelut obuia ostentatione conquirere.

18 Habes cunctationis meae causas; obsequar tamen consilio tuo, cuius mihi auctoritas pro ratione sufficiet. Vale.

9

C. PLINIUS MINICIO FVNDANO SVO S.

Mirum est quam singulis diebus in urbe ratio aut constet aut constare uideatur, pluribus cunctaque non

15. gesserat : -rit oux|| recensente : -cessen- *M*|| enim : qui *add*, oux|| iactationem : -ctant- [*exp.*] *B*³ -nes *x*|| quod non *BFa*, oux : non *MV*|| culparis *MV*, *a* : -tur *BF*, oux|| 16. decuriones *pleriq.* *V*¹ : -cor- *V*|| 17. ut : ne oux|| defugerim : diff- o -rint *x*|| editione : -dicti- *u*|| consulebatur : -sulab- *u*|| speciem : spem *ux*|| inciderem : -rent *x*|| eos : *om.* oux|| munere : -ro *V* numero *V*¹|| nostro *pleriq.* *mgV*, *mgv*³ : *om.* *V* uestro *mgv*|| uelut : -ud *F* uel de oux|| ostentatione *BFa*, oux [*Olio*] : adsentatione [-sentati- *V*¹] *MV*|| consilio : *in*consilio [*exp.*] *V*|| 18. auctoritas : auctoras *u*|| sufficiet *MV* : -cit *BFa*, oux, *fortasse recte.*

9. MINICIO FVNDANO : MINVCIO [-ut- *Fa*, ou] FVNDANO *BFa*, oux ADMINVCIVM *iB* FVNDANO *MV*, *Dm*|| 1. cunctaque *MV* : cunctisque *Dmoux* iunctisque *BFa*, *i*.

n'y est plus. 2 Si vous demandez à quelqu'un : Qu'avez-vous fait aujourd'hui ? on vous répondra : J'ai été présent à la prise d'une toge virile, j'ai assisté à des fiançailles ou à une noce, un tel m'a fait venir pour la fermeture de son testament, un tel pour l'accompagner en justice, un tel pour prendre part à un conseil¹ ; 3 toutes occupations indispensables le jour où elles se sont présentées, mais quand on se dit que semblable a été l'emploi de toutes les journées, on les sent vides, surtout dans le calme de la campagne, et alors vous vient cette pensée : que de jours perdus dans des occupations combien inutiles !

4 C'est ce que je me dis une fois arrivé dans ma villa des Laurentes, où je m'adonne soit à la lecture, soit à la composition, soit même au soin de ma santé, puisque ce sont les forces du corps qui soutiennent celles de l'esprit. 5 Je n'entends rien là que je regrette d'avoir entendu, je n'y dis rien que je regrette d'avoir dit, personne ne vient décrier qui que ce soit à mes oreilles par des discours malveillants et à mon tour je ne blâme personne, sinon moi quand la composition ne me réussit pas ; nul désir, nulle crainte ne me gêne, nul on-dit ne me trouble ; c'est seulement avec moi-même et avec mes écrits que je converse. 6 Quelle saine et pure existence ! quelle inaction charmante et pleine d'honneur et peut-être plus belle que toute activité ! ô mer, ô rivage, ô μουσείον, sanctuaire des Muses, vrai et solitaire, que de choses vous nous découvrez, que de choses vous nous dictez !

¹ 1. Pline énumère les principaux devoirs de société qui s'imposaient aux Romains. La prise de la toge virile marquait l'entrée du jeune homme dans la vie civile. Elle avait lieu d'ordinaire à la fête des *Liberalia* (17 mars). Comme la plupart des *officia*, elle comportait un cortège auquel il était poli pour les amis d'assister. L'apposition des sceaux aux testaments donnait lieu à une réunion d'amis (cf. *Ep.* 2,20,10). Quant aux conseils, on réunissait celui de ses amis lorsqu'on avait à prendre une résolution importante

constet ; 2 nam, si quem interrogas : « Hodie quid egisti ? » respondeat : « Officio togae uirilis interfui, sponsalia aut nuptias frequentavi ; ille me ad signandum testamentum, ille in aduocationem, ille in consilium rogauit. » 3 Haec quo die feceris necessaria ; eadem, si cotidie fecisse te reputes, inania uidentur, multo magis cum secesseris. Tunc enim subit recordatio : « Quot dies quam frigidis rebus absumpsi ! »

4 Quod euenit mihi, postquam in Laurentino meo aut lego aliquid aut scribo aut etiam corpori uaco, cuius futuris animus sustinetur. 5 Nihil audio quod audisse, nihil dico quod dixisse paeniteat ; nemo apud me quemquam sinistris sermonibus carpit, neminem ipse reprehendo, nisi tamen me, cum parum commode scribo ; nulla spe, nullo timore sollicitor, nullis rumoribus inquietor ; mecum tantum et cum libellis loquor. 6 O rectam sinceramque uitam, o dulce otium honestumque ac paene omni negotio pulchrius ! O mare, o litus, uerum secretumque *μουσεῖον*, quam multa inuenitis, quam multa dictatis !

2. si quem *pleriq.* V^o : siqualem V || quid : -id [*ras.*] B || in aduocationem : i. -catio- [*post i un. lit. erasa*] M ad inuoc- Dm || rogauit : uocau- *oux* || 3. haec MF, BFa : ita et Dm ita haec *oux* || cotidie : te *add. mgD m* || te : om. m || inania *pleriq.* B¹ : innia B || uidentur : -dean- m || quot V¹, BFa, *oux* : qui V quo M quod D || absumpsi V¹, BFa, *moux* : ads- MV || 4. Laurentino : -tio o || fulturis : fultu x || animus : a | mus o || 5. apud me MV, Dmoux [*Carlsson*] : m. a. BFa || quemquam sinistris sermonibus carpit : si. quicquam se. carpsit *ux* || nisi : ne si x || tamen me cum : t. mecum MV, Dmo tamen cum BF unum me cum a tantum m. c. *ux* || nullo *pleriq.* V¹ : -a V || nullis *pleriq.* V¹ : -us V || rumoribus : tim- m || libellis : meis *add. V* || 6. o : om. MV || rectam : regiam Dmoux β || o : om. MV || ac *pleriq.* β : atque *oux* || paene *pleriq.* V¹ : paene [*exp.*] B¹ pane V || pulchrius : dulcius β || o litus : om. m || uerum : om. Dm β || *μουσεῖον* Fa, *ox mgD²* : musarum locum *add. in ras.* F² ΜΟΥΣΙΟΝ B ΜΟΥΣΕΩΤΗΡΟΝ M ΜΟΥΣΕΩΤΗΝ V musion Dm musioñ β om. in lac. u || inuenitis : -uentis m || dictatis : dica- uel dita- β ||

7 Croyez-moi : vous aussi laissez là, dès que vous le pourrez, ce bruit où vous vivez, ces allées et venues sans objet et ces travaux parfaitement vains et donnez-vous à l'étude ou au loisir ; 8 car mieux vaut, comme le dit notre cher Atilius avec autant de compétence que d'esprit, être de loisir que ne rien faire. Adieu.

10

C. PLINE A SON CHER ATTIIUS CLÉMENS SALUT.

Eloge d'Euphratès.

Si jamais dans notre ville les études libérales ont été florissantes, c'est bien à présent qu'elles le sont. 2 Il en existe beaucoup d'éclatants exemples, un seul pourrait suffire, celui d'Euphratès le philosophe. J'ai connu ce *lettré* en Syrie, où tout jeune homme je servais dans l'armée, je l'ai vu de près et dans son intérieur, j'ai travaillé pour gagner son affection, et c'était d'ailleurs une tâche aisée¹. Car il est d'abord facile, avenant et plein de la bonté qu'il enseigne. 3 Plût au ciel que j'eusse, moi, réalisé les espérances que je lui avais aussi inspirées alors, comme lui a tant ajouté à ses qualités ! ou serait-ce que j'admire ces qualités davantage à présent que je les comprends mieux ? 4 Et encore maintenant même je ne les comprends pas assez, car si pour apprécier un

et beaucoup des lettres de Pline nous renseignent sur les questions qui se débattaient alors et donnaient occasion à un exposé de motifs formant une sorte de *suasoria* (cf. comme type du genre 3.19). Les écrivains latins se sont plaints à mainte reprise des pertes de temps causées par les exigences de la vie mondaine et le nom d'*ardelio* (Mart. 2.7.8 ; 4.78.10, etc.) a été créé pour désigner celui qui leur sacrifiait son temps.

1. L'amitié chez les Romains était une affaire autant qu'un sentiment. On travaillait pour en former les liens (Cic. *Fam.* 8.10.9 ; Quint. Cicero *Pet. Cons.* 7.26 ; Hor. *A. P.* 167, etc.). On y avançait de degré en degré ; Quint. Cicero *Pet. Cons.* 5.10 : *adducenda amicitia in spem familiaritatis et consuetudinis.*

7. Proinde tu quoque strepitum istum inanemque discursum et multum ineptos labores, ut primum fuerit occasio, relinque teque studiis uel otio trade. 8 Sati-
us est enim, ut Atilius noster eruditissime simul et
facetissime dixit, otiosum esse quam nihil agere. Vale.

10

C. PLINIVS ATTIO CLEMENTI SVO S.

Siquando urbs nostra liberalibus studiis floruit, nunc
maxime floret. 2 Multa claraque exempla sunt, suffe-
cerit unum, Euphrates philosophus. Hunc ego in Syria,
cum adulescentulus militarem, penitus et domi inspexi
amarique ab eo laboraui, etsi non erat laborandum.
Est enim obuius et expositus plenusque humanitate
quam praecipit. 3 Atque utinam sic ipse, quam
spem tunc et de me concepit impleuerim, ut ille mul-
tum uirtutibus suis addidit ! aut ego nunc illas magis
miror, quia magis intellego. 4 Quamquam ne nunc
quidem satis intellego, ut enim de pictore, scalptore,

7. strepitum *pleriq.* x^1 : scriptum x || multum : -tos *Dmoux* ||
8. Atilius *V°*, *B*, *Dm* : atill- *V* atti- *Fa*, *oux* at illius *M* || facetis-
sime : -cit- *M* factissime [uel (*pc*) facillime *sl*] *V* || dixit : melius
est *add.* *M* || nihil *codd.* : nil *malim propter numeros.*

10. ATTIO CLEMENTI *BFa* ADATTICVM *iB* CLEMENTI *MV*, *Dm*
ATRIO CLEMENTI *oux* || 1. nostra : nō *add.* *D* || studiis *pleriq.* B^2 :
sti- *B* || 2. multa claraque *pleriq.* B^2 : m. -reque *B* multaque clara
oux || suffecerit *a*, *r* : -ficeret *rell.* nobis *add.* σ || unum : *om.* *o* ||
Euphrates : -fra- *D* || in Syria : insyria B^1 inria *B* insiria *F*, *u* || adu-
lescentulus *pleriq.* B^1 : -lestul- *B* || militarem : -tare *Plinius* miles
o || inspexi : inp- *B* || ab eo *pleriq.* *mgu*² : *om.* *u* || est *pleriq.* D^1 m^1 :
est est *Dm* || plenusque : plerunque x || praecipit : -cep- *Dmox* || 3.
quam spem : *MV*, *Ba*, *Dm* : s. q. *F*, *oux* || tunc et *MV* : t. ille *BFa*,
Dmoux || impleuerim : -puler- x || aut *MV*, *Ba*, *Dm* : at *F*, *oux* ||
illas magis *MV* [*Carlsson*] : magis *om.* *BFa*, *Dm* i. nunc
oux || quia magis : *om.* *Dm.* || 4. quamquam : quam *ux* || nunc :
hunc *V* || scalptore *MV*, *BFa*, m^2o : scarpt- *m* sculpt- *Do¹ux^β*.

peintre, un graveur, un modelleur il faut être un artiste, il faut être un sage pour comprendre parfaitement un sage.

5 Mais autant que j'en puis juger, il y a en Euphratès beaucoup de mérites élevés et éclatants, si bien que des gens même à demi instruits les remarquent et en sont touchés. Son enseignement est fin, solide, orné et reproduit souvent cette élévation et cette largeur ¹ si belles chez Platon ; sa conversation est riche et variée, aimable surtout, telle que même les adversaires se laissent séduire et entraîner ; 6 avec cela, une haute taille, une belle figure, des cheveux longs, une grande barbe blanche ; et ces dons, pur effet du hasard et sans grande valeur, ne laissent pas d'assurer par surcroît à un homme comme lui beaucoup de vénération. 7 Dans son extérieur, aucune négligence ², aucune maussaderie, un remarquable sérieux ; son abord inspire le respect, non la crainte ; la pureté de sa vie est grande et son affabilité non moindre ; il s'en prend aux défauts, non aux personnes ; il ne rudoie pas ceux qui font mal, mais il les reprend ³. On suit ses discours avec attention pendant qu'il vous admoneste, suspendu à ses lèvres, et après qu'il vous a convaincu on voudrait qu'il fût encore en train de vous convaincre. 8 Par ailleurs, il a trois enfants, dont deux fils qu'il a très soigneusement élevés. Son beau-père est Pompéius Julianus, distingué et éminent par toute sa vie et qui l'aurait été par le seul fait qu'étant lui-même le premier de sa province, parmi les plus nobles alliances il a choisi pour sa fille celle d'Euphratès qui était le premier non par sa situation, mais par sa sagesse.

1. L'ampleur du style de Platon était proverbiale (cf. Cic. *Or.* 1.5). D'après Diogène Laërte (3.4), c'est à cette qualité (*πλατύτης*) qu'il devrait son nom.

2. Certains philosophes, surtout parmi les Cyniques, affectaient un extérieur négligé (cf. Sen. *Ep.* 5.2 ; Quint. 1 prol. 15).

3. Euphratès, comme son maître Musonius, était stoïcien, mais

fictore nisi artifex iudicare, ita nisi sapiens non potest perspicere sapientem.

5 Quantum tamen mihi cernere datur, multa in Euphrate sic eminent et elucent, ut mediocriter quoque doctos aduertant et adficient. Disputat subtiliter, grauius, ornate, et frequenter etiam Platoniam illam sublimitatem et latitudinem effingit. Sermo est copiosus et uariis, dulcis in primis, et qui repugnantis quoque ducat, impellat. 6 Ad hoc proceritas corporis, decora facies, demissus capillus, ingens et cana barba, quae licet fortuita et inania putentur, illi tamen plurimum uenerationis adquirunt. 7 Nullus horror in cultu, nulla tristitia, multum seueritatis; reuerentis occursum, non reformides. Vitae sanctitas summa, comitas par; insectatur uitia, non homines, nec castigat errantes, sed emendat. Sequaris monentem attentus et pendens et persuaderi tibi, etiam cum persuaserit, cupias. 8 Iam uero liberi tres, duo mares, quos diligentissime instituit. Socer Pompeius Iulianus cum cetera uita tum uel hoc uno magnus et clarus, quod ipse prouinciae princeps hunc inter altissimas condiciones generum non honoribus principem, sed sapientia elegit.

4. ita nisi sapiens *V*, *BFa* n. i. s. *M* i. n. sit s. *Dmoux* β || perspicere : prosp- u percip-β || 5. tamen mihi cernere datur multa *MV* : mi. t. c. d. mu. *BFa* t. mi. d. c. mu. *Dm* t. mi d. c. tantum mu. [-tum u] *oux* || sic : sicut *m* || aduertant *MV*, *Dmoux*, a : eu- *BF* au- i || ornate et *Dmoux* : et *om. rel.* || Platoniam : pla | *Dmoux*, a : dicat *BF* || impellat : et i. *Dmoux* || 6. hoc : *om. D* || adquirunt : acquiritur *oux* || 7. horror : honor *Dm* || seueritatis : -tas *M* || reuerentis : reuea- *F* || sanctitas : scanti- *M* || comitas par *MV*, *B*, a : p. c. *F*, *oux* c. parum *Dm* || insectatur : un. lit. *eras. in spatio albo add. V* || uitia : uitta *M* || monentem : monen- *B* || attentus : -tius *Dm* || pendens *MV*¹, *Ba*, *Dmo* : ped- *V* prud- *F*, *uz* || persuaderi *MV*, *D* : -rit *m* -re *BFa*, *oux* || persuaserit *F*¹ : -aderit *F* || 8. iam pleriq. *u*¹ : nam *u* || liberi : -bri *u* || diligentissime : digen- o || cetera pleriq. β : caetera etiam e etiam *add. uz*.

9 Mais pourquoi continuer à parler d'un homme dont je ne puis plus jouir ? Voudrais-je donc augmenter mon chagrin de n'en plus jouir ? Une charge très importante, il est vrai, mais bien incommode me prend tout mon temps¹ ; je siége au tribunal, j'apostille des requêtes, je fais des comptes, j'écris une foule de lettres où la littérature n'a que faire. 10 Il m'arrive de temps en temps (et cela encore combien de fois ?) de pouvoir me plaindre à Euphratès d'être ainsi accaparé. Lui me console, m'affirme que c'est encore de la philosophie et même la plus belle portion de la philosophie que d'exercer une fonction publique, d'instruire des procès, de les juger, de faire connaître et appliquer le droit et de pratiquer tout ce que lui et ses pareils enseignent². 11 Mais la seule chose dont il ne puisse me convaincre, c'est qu'il vaille mieux vaquer à ces médiocrités que de passer mes journées entières avec lui à écouter et à apprendre.

En conséquence, à vous qui êtes libre je conseille, la prochaine fois que vous viendrez à la ville (et vous ferez bien de venir plus tôt à cet effet), de vous confier à lui pour qu'il achève l'embellissement *de votre âme* et sa perfection. 12 Car je n'envie pas à autrui, comme beaucoup le font, un bien dont je ne jouis pas, tout au contraire ; j'éprouve un véritable sentiment de plaisir à voir des joies qui me sont refusées surabonder chez mes amis. Adieu.

L'un et l'autre avaient subi fortement l'influence du Cynisme. Lucien (*Démonax*, 6) attribue au cynique Démonax le même trait de sévérité pour le péché et d'indulgence pour le pécheur que Pline prête à Euphratès.

1. D'après Mommsen, il s'agirait encore de la préfecture du trésor militaire (cf. p. xiii). Cependant il se pourrait que Pline eût déjà revêtu à cette époque la préfecture du trésor de Saturne (cf. p. xvi).

2. Comme beaucoup de philosophes, ses contemporains, Euphratès jouait le rôle de consolateur et de directeur des âmes. Cf. chez Tacite (*A.* 16.26) le récit de la mort de Thraséa Pétus, que l'ordre de suicide surprit pendant une conversation édifianste avec le cynique Démétrius.

9 Quamquam quid ego plura de uiro, quo mihi frui non licet ? an ut magis angar, quod non licet ? nam stringor officio ut maximo sic molestissimo ; sedeo pro tribunali, subnoto libellos, conficio tabulas, scribo plurimas, sed inlitteratissimas litteras. 10 Soleo non numquam (nam id ipsum quando contingit !) de his occupationibus apud Euphraten queri. Ille me consolatur, adfirmat etiam esse hanc philosophiae et quidem pulcherrimam partem, agere negotium publicum, cognoscere, iudicare, promere et exercere iustitiam, quaeque ipsi doceant, in usu habere. 11 Mihi tamen hoc unum non persuadet, satius esse ista facere quam cum illo dies totos audiendo discendoque consumere.

Quo magis te, cui uacat, hortor, cum in urbem proxime ueneris (uenias autem ob hoc maturius), illi te expoliendum limandumque permittas. 12 Neque enim ego ut multi inuideo aliis bono quo ipse careo, sed contra sensum quendam uoluptatemque percipio, si ea quae mihi denegantur, amicis uideo superesse. Vale.

8. hunc *MV*: *om. BFa, Dmoux*β|| 9. an — licet: *om. Dm*|| 10. soleo: *sil- ux*|| id *pleriq. B¹*: ad *B*|| quando: quandoque *Cat.*|| contingit *MV, Fa, oux*: -tig- *B, Dm*|| de his: deis *B* de iis *o*|| Euphraten *MV, F, o*: -tem *u, a* -pra- *B* -fra- *D* eufratem *x* eufrat- en *m*|| queri: -ror *BF*|| me: *om. Dm*|| adfirmat: aff- *ux*|| etiam: et *ux*|| hanc philosophiae et quidem: e. h. p. q. *Dm* et quidem *om. β*|| publicum: pupli- *B*|| 11. tamen: in *ras. o¹*|| esse: est *u*|| audiendo discendoque: audiendoque discendo *B*|| hortor: hostor *B*|| ob *pleriq. V¹*: ab *V*|| expoliendum *BFa, Dmoux*: extollendum *MV, Pomp. Laet.* excolendum *Ber. colendum Cal.*|| limandumque *pleriq. B¹*: -mad- *B*|| 12. bono *MV* [*Carlsson*]: -um *BFa, Dmoux*|| careo: cano *u*|| contra: in *ras. F¹*|| uoluptatemque: -tumq- *M*|| denegantur *pleriq. B^o*: -gat- *B*|| uale: *om. x*.

11

C. PLINE A SON CHER FABIVS JUSTVS SALVT.

*Réclamation
d'une lettre.*

Depuis longtemps vous ne m'envoyez plus de lettre. Je n'ai rien à écrire, dites-vous. Mais voilà précisément ce qu'il faut écrire, que vous n'avez rien à écrire, ou encore cette seule formule qui jadis servait d'en-tête aux lettres : Si votre santé est bonne, c'est parfait ; la mienne est bonne ¹. Ce renseignement me suffit, car c'est le point important. Je plaisante, pensez-vous ? Ma demande est sérieuse. ² Donnez-moi de vos nouvelles, je ne saurais m'en passer sans la plus grande inquiétude. Adieu.

12

C. PLINE A SON CHER CALESTRIVS TIRO SALVT.

*Eloge de Corellius
Rufus.*

J'ai fait une perte qui m'est bien dure, si le mot perte n'est pas trop faible quand disparaît un si grand homme. Corellius Rufus est mort ; il est mort de son propre gré, circonstance qui avive ma douleur, car on ne saurait trop déplorer une fin qui ne semble voulue ni par la nature ni par le destin ¹. ² Quelles que soient en effet les circonstances, lorsqu'un homme termine ses jours par la

1. On voit par cette lettre que la formule S.V.B.E.E.V., si souvent placée en tête des lettres de Cicéron et qui était empruntée à la Grèce (Epic. frg. 176), était démodée à l'époque de Pline.

2. Les anciens distinguaient la mort naturelle, c'est-à-dire conforme aux lois de la *nature*, et la mort violente voulue non plus par la nature, mais par le *destin*. Le suicide représentait un troisième genre de mort, distinct des deux précédents. On sait combien, grâce à l'influence du stoïcisme, les suicides furent fréquents depuis la fin de la république. Pline en cite un très grand nombre d'exemples.

11

C. PLINIUS FABIO IVSTO SVO S.

Olim mihi nullas epistulas mittis. Nihil est, inquis, quod scribam. At hoc ipsum scribe, nihil esse quod scribas ; uel solum illud unde incipere priores solebant : « Si uales, bene est ; ego ualeo. » Hoc mihi sufficit ; est enim maximum. Ludere me putas ? serio peto. 2 Fac sciam quid agas, quod sine sollicitudine summa nescire non possum. Vale.

12

C. PLINIUS CALESTRIO TIRONI SVO S.

Iacturam grauissimam feci, si iactura dicenda est tanti uiri amissio. Decessit Corellius Rufus et quidem sponte, quod dolorem meum exulcerat. Est enim luctuosissimum genus mortis quae non ex natura nec fatalis uidetur. 2 Nam utcumque in illis qui morbo finiuntur magnum ex ipsa necessitate solacium est, in iis

11. FABIO IVSTO *BFa, oux* ADFAVTVMIVSTVM *iB* IVSTO *MV, Dm* || *svo : om. m* || 1. olim : *ool- x* || mihi nullas epistulas : *m. n. episto- MV, BF, Dmox m. episto- n. u n. m. episto- a* || inquis *pleriq. B° : iniq- B* || at *V¹, B²Fa, oux* : ad *MV, B* aut *Dm* || hoc : *om. F* || scribe : *-bere u* || incipere priores *MV, Ba, Dm* : *p. i. F, oux* || ego : quoque *add. oux* || hoc : et hoc *m* || enim : mihi *add. oux* || me : *om. u* || 2. sine sollicitudine *pleriq. x²* : si non *-dinem x* || nescire : scire *oux* || possum : *-sem o.*

12. CALESTRIO TIRONI [*tyr- ox*] *BFa, oux* : ADCELESTRIVM [*-esti- iB*] TIRONEM *iB²* TIRONI [*Ty- V*] *MV* haec *epist. deest in Dm* || 1. iacturam *pleriq. B°* : iacit- (?) *B* || feci *MV, a* : feroci *B* fero *F, oux* || tanti *pleriq. V¹* : *-a V* || Corellius : *-eli- oux* || Rufus : *-uff- o* || exulcerat : exulcerat *u* || nec : nisi *u* || fatalis *pleriq. V¹* : falis *V* facilis *M* || 2. iis *MV, a* : his *BF, oux* || accersita [*acer- B*] *V, BFa, oux* : arces- *M.*

maladie, l'idée de l'inéluctable est une grande consolation ; mais s'il disparaît par une mort volontaire, on éprouve une inguérissable douleur à se dire qu'il aurait pu vivre longtemps. 3 Corellius a été conduit par un motif très puissant — pour les sages, autant dire une nécessité absolue — à une telle résolution, et cela en dépit des raisons nombreuses qu'il avait de vivre : la conscience de ses vertus, un honneur sans tache, une grande influence, en outre une fille, une femme, un petit-fils, des sœurs, gages¹ de tendresse auxquels il faut joindre de vrais amis. 4 Mais une si longue, une si terrible maladie le tourmentait que tous ces biens qui l'attachaient à la vie ne purent contrebalancer les raisons qu'il avait de mourir.

Depuis trente-deux ans, je le lui entendais dire à lui-même, il avait été attaqué aux pieds par la goutte. C'était un legs paternel ; bien souvent en effet les maladies comme le reste se transmettent par une véritable hérédité. 5 Par sa sobriété, sa régularité, tant qu'il eut la verdeur de la jeunesse, il vainquit et arrêta la sienne ; ces derniers temps, alors qu'elle s'aggravait avec la vieillesse, il y résistait à force d'énergie morale, tout en souffrant des tourments incroyables et des tortures effrayantes ; 6 car alors le mal non seulement était établi dans les jambes comme auparavant, mais attaquait successivement tout le corps. Je vins le voir au temps de Domitien dans sa villa de banlieue où il était alité. 7 Les esclaves quittèrent la chambre, telle était l'habitude à l'entrée des amis intimes. Même

1. Le mot *pignus* était habituel chez les Latins pour désigner dans les endroits pathétiques les êtres qui nous sont chers. Quintilien définit exactement en deux endroits ce qu'on appelait de ce nom : 6.1.24 *afferri in his momentum et aetas et sexus et pignora, liberi dico et parentes et propinqui* ; 6.1.33 *quare et obsecratio illa iudicium per carissima pignora, utique si et reo sunt liberi, coniux, parentes, utilis erit.*

uero quos accersita mors aufert, hic insanabilis dolor est, quod creduntur potuisse diu uiuere. 3 Corellium quidem summa ratio, quae sapientibus pro necessitate est, ad hoc consilium compulit, quamquam plurimas uiuendi causas habentem, optimam conscientiam, optimam famam, maximam auctoritatem, praeterea filiam, uxorem, nepotem, sorores interque tot pignora ueros amicos. 4 Sed tam longa, tam iniqua ualitudine conflictabatur, ut haec tanta pretia uiuendi mortis rationibus uincerentur.

Tertio et tricensimo anno, ut ipsum audiebam, pedum dolore correptus est. Patrius hic illi ; nam plerumque morbi quoque per successiones quasdam ut alia traduntur. 5 Hunc abstinencia, sanctitate, quoad uiridis aetas, uicit et fregit ; nouissime cum senectute ingrauescentem uiribus animi sustinebat, cum quidem incredibilis cruciatus et indignissima tormenta patere-
tur. 6 Iam enim dolor non pedibus solis ut prius insidebat, sed omnia membra peruagabatur. Veni ad eum Domitiani temporibus in suburbano iacentem. 7 Serui e cubiculo recesserunt. Habebat hoc moris, quotiens intrasset fidelior amicus ; quin etiam uxor

2. insanabilis *pleriq.* x^o : -nabal- x || potuisse diu uiuere *MV*, *Ba* : posse d. u. *F* d. posse u. *ux* uiuere o p. u. d. *quod malim propter numeros*|| 3. quidem summa ratio : uero summa q. r. *oux*|| necessitate : -tate [*ras.*] *M*|| est *pleriq.* x^1 [*sl*] : om. x || optimam [*sl*] conscientiam [*sl*] optimam famam *pleriq.* : opt. consc. om. *MV* o. f. o. c. *Cal.*|| sorores *pleriq.* B^o : sororores *B*|| tot : om. o|| 4. pretia uiuendi : u. p. *oux*|| tricensimo : -ces- *Ba* -ges-ou -gens- *V XXX* [o *suprascr.*] x || per successiones *pleriq.* V^1 : percussiones *V*|| traduntur : traduc- o|| 5. hunc : nunc *oux*|| quoad M^oV , *BFa* : quod ad *M* quod *oux*|| cum : eum *B* (?) *F*, x || senectute ingrauescentem : -tutem iam grauesc- o|| cum : quod *ux*|| incredibilis *MV* -biles *BF*, *oux* -bileis *a*|| 6. pedibus solis : solum pedibus *oux*|| insidebat : -sed- o|| Domitiani : -cia-*u*|| 7. habebat *MV*, *B* : enim *add. F*, *oux* is *add. a*|| quotiens *pleriq.* *B* : -ties B^oa .

sa femme, qui était cependant d'une discrétion à toute épreuve, se retirait. 8 Il jeta un coup d'œil autour de lui et dit : « Pour quel motif croyez-vous que je résiste si longtemps aux atroces souffrances dont vous êtes témoin ? C'est tout simplement que je veux survivre à ce lâche coquin, ne fût-ce qu'un jour. » Lui eût-on donné des forces égales à son courage, il eût pourvu *de sa main* à ce qu'il souhaitait ¹.

Cependant la divinité exauça son vœu ; lui, le voyant réalisé, estimant qu'il allait désormais mourir tranquille et libre, brisa les autres liens innombrables, mais moins forts *qui rattachent un homme* à la vie. 9 Le mal ayant empiré, il essaya de l'atténuer par la sobriété ; comme il continuait, il y échappa courageusement ². Déjà deux jours, trois jours, quatre jours : il restait sans nourriture. Sa femme Hispulla m'envoya un ami commun, C. Géminius, porteur d'une bien sinistre nouvelle : Corellius était décidé à mourir ; ni ses prières à elles, ni celles de sa fille ne pouvaient le fléchir, il ne restait que moi pour réussir à le ramener au désir de vivre. 10 Je courus ; j'étais arrivé tout près de la maison quand Julius Atticus me dit, encore de la part d'Hispulla, qu'à présent même moi je n'obtiendrais rien, tant son obstination s'était de plus en plus opiniâtée ; il avait dit au médecin qui voulait lui faire prendre quelque nourriture : *τέτριχα, j'ai prononcé*, parole qui a laissé dans mon âme autant d'admiration que de regret.

Je me représente quel ami, quel homme véritable j'ai perdu. 11 Sa soixante-septième année, il est vrai, était révolue, vie assez longue, même pour les plu forts,

1. Pline veut dire que Corellius aurait volontiers mis fin de sa propre main à la vie de Don-étien.

2. Cette lettre est la première *narratio* que nous ren controns parmi les lettres de Pline. Elle nous donne un aperçu de l'art consommé avec lequel il a manié ce genre. Cet art a été étudié par Lillge (cf. p. xxx) et il serait trop long de refaire ici une

quamquam omnis secreti capacissima digrediebatur.

8 Circumtulit oculos et : « Cur » inquit « me putas hos tantos dolores tam diu sustinere ? ut scilicet isti latron uel uno die supersim. » Dedisses huic animo par corpus, fecisset quod optabat.

Adfuit tamen deus uoto, cuius ille compos ut iam securus liberque moriturus multa illa uitae, sed minora retinacula abruptit. 9 Increuerat ualetudo, quam temperantia mitigare temptauit, perseuerantem constantia fugit. Iam dies alter, tertius, quartus ; abstinebat cibo. Misit ad me uxor eius Hispulla communem amicum C. Geminium cum tristissimo nuntio, destinasse Corellium mori nec aut suis aut filiae precibus inflecti, solum superesse me, a quo reuocari posset ad uitam. 10 Curri. Perueneram in proximum, cum mihi ab eadem Hispulla Iulius Atticus nuntiat nihil iam ne me quidem impetraturum, tam obstinate magis ac magis induisse. Dixerat sane medico admoventi cibum : *χέρπια*, quae uox quantum admirationis in animo meo tantum desiderii reliquit.

11 Cogito, quo amico, quo uiro caream. Impleuit quidem annum septimum et sexagensimum, quae aetas

7. quin : qun B om. MV || digrediebatur : digra- M || 8. circumtulit pleriq. M¹ : -cunt- o, a cirtulit M || tam diu : tandiu Fa, u || scilicet pleriq. V¹ : sil- V || isti : illi [ras.] u illi x || uel uno : uno uel oux || die pleriq. V¹ : de V || liberque : liber quae o || abruptit pleriq. V¹ abrip- V aprup- B || 9. perseuerantem pleriq. M¹ : -rantiam M || Hispulla : hypsula o -ula ux -sperula [p r pc] V || C. : c BFa, ux c H, o G MV || Geminium BFa, ux : -num H, o germanium M germanum V || tristissimo : certis- x || Corellium : -eli- oux || suis pleriq. M¹ : -os M || inflecti MV [Carlsson] : fle - BFa, oux || 10. Hispulla : -pula ux hypsula o || Atticus : actius ux || nihil iam : om. ux || impetraturum MV, u¹x, a : -eratur- BF. u in paratu- o || ac : atque oux || admoventi : -mone- oux || *χέρπια* : KEK'IKa MV, Ba KEK-MHKA F¹ [ras.], o¹ [in lac.] om. in lac. ux || desiderii pleriq. V¹ : -ri V || 11. quo amico quo uiro : q. u. q. a. ux || sexagensimum : -gens- [exp.] V -ges- B, x [tales lectiones non posthac adscriptae].

je le sais ; il s'est délivré d'une continuelle maladie, je le sais ; il est mort laissant en vie tous les siens, prospère l'état qui lui était cher par-dessus tout, je le sais aussi. 12 Et cependant je le pleure comme s'il eût été jeune et vigoureux ; je le pleure (taxez-moi si vous voulez de lâcheté) pour moi-même. Car j'ai perdu, oui, j'ai perdu le témoin de ma vie, son guide, son maître ; pour être court, je répéterai ce qu'au premier instant de mon chagrin j'ai dit à Calvisius, mon intime : « J'ai peur maintenant de vivre avec laisser-aller. » 13 Aussi, prodiguez-moi des consolations, non pas celles-ci : « Il était vieux, il était malade » (je les connais), mais quelque consolation nouvelle, efficace, que je n'aie entendue, lue nulle part. Car ce que j'ai entendu, ce que j'ai lu me revient bien à l'esprit, mais le chagrin est plus fort ¹. Adieu.

13

C. PLINE A SON CHER SOSIUS SÉNÉCIO SALUT.

Il y a eu grande production de poètes
Disgrâce des lec- cette année ; durant tout le mois
tures publiques. d'avril presque aucun jour ne s'est
 passé sans quelque lecture. Je me réjouis de voir fleurir
 les lettres, éclore et se manifester les talents en dépit

étude analogue. Un seul exemple montrera avec quelle attention tout est calculé. Les progrès du mal (5-10) sont divisés en trois phases : jeune, Corellius en est victorieux (*abstinentia... uicit et fregit*) ; plus tard il soutient un combat indécis (*uiribus animi sustinebat*) ; à la fin, vaincu, il est réduit à une fuite, mais à une fuite triomphante (*constantia fugit*), et se réfugie dans la mort. C'est cet habile aménagement que Mommsen a méconnu en corrigeant *fugit* en *fregit*, détruisant le relief de la pensée et produisant une fâcheuse répétition (cf. *fregit* 5), contraire aux habitudes de Pline.

1. Bien loin d'être une concession à la règle d'étiquette rappelée par Quintilien (6.1.53), le chagrin de Pline rend ici une note t ès personnelle.

etiam robustissimis satis longa est ; scio. Euasit perpetuam uoletudinem ; scio. Decessit superstitibus suis, florente re publica, quae illi omnibus carior erat ; et hoc scio. 12 Ego tamen tamquam et iuuenis et firmissimi morte doleo ; doleo autem (licet me imbecillum putes) meo nomine. Amisi enim, amisi uitae meae testem, rectorem, magistrum. In summa dicam quod recenti dolore contubernali meo Caluisio dixi : « Vereor ne neglegentius uiuam. » 13 Proinde adhibe solacia mihi, non haec « senex erat, infirmus erāt » (haec enim noui), sed noua aliqua, sed magna, quae audierim numquam, legerim numquam. Nam, quae audiri, quae legi, sponte succurrunt, sed tanto dolore superantur. Vale.

13

C. PLINIVS SOSIO SENECONI SVO S.

Magnum prouentum poetarum annus hic attulit ; toto mense Aprili nullus fere dies, quo non recitaret aliquis. Iuuat me quod uigent studia, proferunt se ingenia hominum et ostentant, tametsi ad audiendum

11. etiam : om. u || robustissimis : -mus u || illi pleriq. x^o : -is x || omnibus MV [Carlsson] : suis add. BFa, oux¹ hoc : ego x || 12. ego BFa, oux : om. MV || tamquam : tãnquã [exp.] V || et iuuenis : et om. F, ux || firmissimi MV [Carlsson] : fortis- BFa, oux || morte : -tem MV || doleo autem : autem M || amisi uitae BFa, oux : uitae MV || meae testem : t. m. oux || Caluisio : gal- Ba || uereor ne neglegentius : uereorne ne | neglegentius M || 13. solacia mihi : -tia m. o¹ m. -tia o || senex erat : s. aetas [et- u] oux || audierim pleriq. F² (?) : -rit F || legerim pleriq. x¹ : aleg- x || audiui : -dii B || legi V², BFa, oux : ligi V ele- M || succurrunt : -urrer- o || tanto pleriq. o¹ : -ti o.

13. SOSIO SENECONI [-tio- o] BFa mgF [detons.], oux : ADSOS- SIVM iB Sosio MV, m Sossio D || svo : om. MV, m || 1. Aprili : -is x || me : meque o || ostentant pleriq. i : -tur x || ad : m¹ [sl] x² [sl],

de la mauvaise volonté des auditeurs à se réunir ¹. 2 Presque tous vont s'asseoir dans une salle de rendez-vous ² et passent le temps de la lecture en conversations ; de moment en moment ils font demander si le lecteur est déjà arrivé, s'il a prononcé son préambule ³, si la lecture est bien avancée ; alors seulement, et même à ce moment sans se presser et avec nonchalance, ils entrent ; et encore ne restent-ils pas jusqu'au bout, mais ils se retirent avant la fin, les uns avec précaution et à la dérobée, les autres franchement et sans vergogne.

3 Et pourtant, ma parole ! on raconte que du temps de nos pères le César Claudese promenant dans le palais et ayant entendu des acclamations en demanda la cause et sur la réponse qu'ils s'agissait d'une lecture de Nonianus, il parut devant le lecteur à l'improviste et sans être annoncé. 4 Maintenant on a beau n'avoir rien à faire, se trouver invité depuis longtemps, avoir eu à plusieurs reprises la mémoire rafraîchie, ou l'on ne vient pas ou, si l'on vient, on déplore qu'un jour qui précisément n'a pas été perdu l'ait été. 5 Cependant il n'en faut que plus louer et approuver ceux dont le goût d'écrire et de lire ne s'est pas refroidi en présence de l'apathie et du dédain de tels auditeurs.

Pour ma part, je n'ai fait fauxbond presque à aucun des lecteurs. La plupart, il est vrai, étaient mes amis.

1. Ces poètes si nombreux ne sont en réalité que des amateurs de poésie dont Pline nous présente plusieurs types au cours de la Correspondance.

2. On appelait *statio* une salle publique où les Romains se réunissaient pour causer, comme on le fait aujourd'hui dans les cafés. Nous connaissons mal son aménagement. D'après Suétone (*Ner.* 37), il aurait fallu pour construire une *statio* trois de ces boutiques qui s'adossaient à Rome aux hôtels particuliers des riches. Juvénal (11.4) énumère ces locaux parmi les lieux publics, à côté des bains chauds et des théâtres.

3. On appelait *præfatio* le petit discours servant de préambule à une lecture ou à une conférence. Selon le précepte de Quintilien (4.1.54), une circonstance fortuite et souvent imprévue lui servait d'ordinaire de thème (cf. *Ep.* 4.11.2 ; 8.21.3).

pigre coitur. 2 Plerique in stationibus sedent tempusque audiendi fabulis conterunt ac subinde sibi nuntuari iubent an iam recitator intrauerit, an dixerit praefationem, an ex magna parte euoluerit librum; tunc demum ac tunc quoque lente cunctanterque ueniunt; nec tamen permanent, sed ante finem recedunt, alii dissimulanter et furtim, alii simpliciter et libere.

3 At hercule memoria parentum Claudium Caesarem ferunt, cum in Palatio spatia retur audissetque clamorem, causam requisisse; cumque dictum esset recitare Nonianum, subitum recitanti inopinatumque uenisse.

4 Nunc otiosissimus quisque multo ante rogatus et identidem admonitus aut non uenit aut, si uenit, queritur se diem, quia non perdiderit, perdidisse. 5 Sed tanto magis laudandi probandique sunt quos a scribendi recitandique studio haec auditorum uel desidia uel superbia non retardat.

Equidem prope nemini defui. Erant sane plerique

1. pigre *pleriq.* *V*°: *progre V*|| 2. sedent: -derent *x*|| audiendi: -dis *Doux*|| nuntuari: annunt- *ox* anunt- *u*|| iubent *MV*, *F*°a, *oux*: -bet *BF* *om.* *Dm*|| recitator: recitat quia *D* recitatque *m*|| intrauerit *pleriq.* *V*°: -erat *V*|| an: an iam *Dmoux*|| dixerit *pleriq.* *V*°: -rat *V*|| tunc *MV*, *Dm*: tum *BFa*, *oux*|| ac *pleriq.* *V*°: a *V*|| tunc *MV*, *BFa*, *Dm*: tum *ox* tamen *u*|| quoque lente *MV*, *BFa*, *Dm*¹*x*: q. -ter *m* l. q. o q. -to *u*|| cunctanterque *pleriq.*: contant- [cunt- o] *ou*|| dissimulanter: -lant *x*|| 3. at *V*¹, *BFa*, *Dmoux*: ad *MV* [sic saepe]|| Caesarem: ces- *u*|| audissetque: -iset- *B*|| clamorem: -re *x*|| requisisse: -sset *Ba* requisisse *x*|| subitum: non in subitum o|| recitanti: -tenti *u* -tationi *Dm*|| inopinatumque: -nantique *oux* -pimat- *D*|| uenisse: -sset *u*|| 4. quisque: quis *Dm*|| et — admonitus: *om.* *MV*|| aut non: aut *om.* o|| aut si: aut si *V*¹ aut si *V*|| quia: quiui [pc] *M*|| 5. tanto: *om.* *ux*|| magis: *om.* o|| sunt: *om.* *x*|| a: *om.* *Dm*|| scribendi recitandique studio: scr. recitandistudio *V* scr. aut recitandi st. *ux*|| uel desidia *MV*, *Dmoux* [Carlsson]: desidia [ras.] *B* uel *om.* *Fa*|| retardat: tard- *Dm*|| prope nemini [mem- *D*] *V*, *D*°*omux*, a: n. p. o prope nemini *B* p. memini *M* prope nimis *F*|| defui erant: defuerant *M*|| est: *om.* *u*.

Aussi bien n'est-il personne, ou peu s'en faut, qui aime les lettres sans du même coup m'aimer. 6 Telle est la raison qui m'a fait prolonger mon séjour à la ville plus que ne le comportaient mes plans. Je puis maintenant regagner la campagne et écrire un ouvrage que je ne lirai point en public afin de ne pas passer aux yeux de ceux dont j'ai entendu les lectures pour avoir moins donné que prêté ma présence. Car, comme en toute chose, dans le service d'auditeur on perd ses droits à la reconnaissance en les faisant valoir¹. Adieu.

14

C. PLINE A SON CHER JUNIUS MAURICUS SALUT.

*Proposition
d'un mariage
pour la
fille d'Arulénus
Rusticus.*

Vous me demandez de découvrir un mari pour la fille de votre frère ; vous faites bien de me donner cette mission plutôt qu'à tout autre. Vous savez en effet combien j'avais voué à cet homme si noble de respect et d'attachement, les bons conseils dont il a réconforté ma jeunesse, les éloges même qu'il m'a donnés pour que je devinsse à tous les yeux digne d'éloge. 2 Vous ne pouviez me confier une tâche plus belle ni plus agréable, et moi je ne pouvais assumer une entreprise plus flatteuse que le choix du jeune homme digne de servir de père aux petits-fils d'Arulénus Rusticus.

3 Et en vérité il aurait fallu le chercher longtemps si préparé d'avance et, osons le dire, fait tout exprès, nous n'avions Minicius Acilianus. Il m'a voué l'affectueux

1. Le code de la bienfaisance antique exigeait de l'obligé qu'il payât sa dette au moins en reconnaissance, mais interdisait au bienfaiteur de réclamer ce paiement. Sénèque (*Ben.* 3.16 sq.) discute longuement la raison pour laquelle les lois n'ont pas mis l'ingratitude au nombre des délits.

amici ; neque enim est fere quisquam, qui studia, ut non simul et nos amet. 6 His ex causis longius, quam destinaueram, tempus in urbe consumpsi. Possum iam repetere secessum et scribere aliquid quod non recitem, ne uidear, quorum recitationibus adfui, non auditor fuisse, sed creditor. Nam ut in ceteris rebus, ita in audiendi officio perit gratia, si reposcatur. Vale.

14

C. PLINIVS IVNIO MAVRICO SVO S.

Petis ut fratris tui filiae prospiciam maritum ; quod merito mihi potissimum iniungis. Scis enim quanto opere summum illum uirum suspexerim dilexerimque, quibus ille adulescentiam meam exhortationibus fouerit, quibus etiam laudibus ut laudandus uiderer effecerit. 2 Nihil est quod a te mandari mihi aut maius aut gratius, nihil quod honestius a me suscipi possit, quam ut eligam iuuenem, ex quo nasci nepotes Aruleno Rustico deceat.

3 Qui quidem diu quaerendus fuisset, nisi paratus et quasi prouisus esset Minicius Acilianus, qui me ut

5. qui — amet *MV*, *B^a a* : non *om.* *B* q. st. uti non si. e. nos [non *add. m*] a. *Dm* q. [quin o] nos a. u. st. non simulet *F*, o quin non a. u. st. non simulet [simi- u] *ux*|| 6. his : *om D*|| destinaueram : dist- *MV*|| repetere : recedere *D*|| ne : *om.* *D*|| adfui *pler. q.* *B^o* : -uit *B* fui [sl *m¹*] adfui *Dm*|| auditor : ad- *D*|| reposcatur : -pona- *D*.

14. IVNIO MAVRICO [Mar- *Foux*] *BFa mgF*, *oux* ADIVNIVM *iB* MAVRICO *MV*, *Dm*|| SUO : *om. m*|| 1. quod : quode *x*|| scis *pler. q.* *V^o* : -ies *V* || quanto opere : -toper- *M.* *BFa*, *m^x*|| ut : *om.* *Dm*|| uiderer effecerit : affecerit *Dm* uidererer ef. *x*|| 2. a te : ad te *x*|| gratius : sat- *Dmoux*|| quod : *om. V*|| honestius : q [del.] *add. x¹*|| Aruleno *MV* : aur-*BFa*, u -uli- *D* aurilino *m* autuleno *ox*|| 3. qui : et *Dm*|| quaerendus : quer- *x*|| Minicius *M* : mun- *V* -nuti- *Dm*, a milicius [-ti- *oux*] *BF*, *oux*|| Acilianus *MV*, *m*, a : atil- *D* aemilianus [em- *ox*] acilianus [acel- *F*] *BF*, *oux*.

attachement d'un jeune homme pour un jeune homme (il a quelques années de moins que moi) et le respect qu'on porte à un vieillard, car il veut à son tour tenir de moi la formation et les principes que je recevais, moi, de votre famille. 4 Il est né à Brixia, là-bas, dans notre chère Italie qui possède encore et conserve tant de la décence, de la sobriété et aussi de la simplicité antique. 5 Son père Minicius Macrinus est prince de l'ordre équestre¹, parce qu'il n'a pas voulu monter plus haut. Le divin Vespasien lui proposant en effet le rang de sénateur prétorien², il a préféré avec une étonnante force d'âme un repos entouré de considération à ce que j'hésite à appeler nos intrigues ou nos honneurs. 6 Il a pour aïeule maternelle Serrana Procula, du municipe de Patavium. Vous connaissez les habitudes de l'endroit³. Et pourtant Serrana, même pour ses concitoyens, est un modèle de dignité. Il a aussi pour oncle P. Acilius dont les sérieux, la sagesse, la loyauté, sont presque une merveille. En un mot il n'est rien dans toute cette maison qu'il ne vous plût de rencontrer dans la vôtre.

7 Quant à Acilianus, il a beaucoup de force, d'activité, et cela joint à une très grande modestie. Il a passé fort honorablement par les degrés de la questure, du tribunat, de la préture et vous a déjà par ce moyen épargné les embarras de soutenir ses candidatures⁴. 8 Il

1. Ce titre se donnait à celui qui était inscrit en tête de la liste des chevaliers ; n'ayant pas revêtu les honneurs, Minicius Macrinus n'était pas sénateur.

2 Il avait donc refusé l'*adlectio inter praetorios*. C'était une faveur fréquemment accordée par les empereurs à des personnages de marque, mais, pour une raison quelconque, n'ayant pas revêtu les charges qui ouvraient l'entrée du sénat, c'est-à-dire la questure et les charges suivantes. L'*adlectio inter praetorios* les assimilait aux sénateurs qui avaient exercé la préture, mais non le consulat.

3. Il était réputé pour son austérité. Cf. Mart. 11.16.7-8.

4. A la différence de son père, Minicius Acilianus avait donc déjà parcouru à cette époque les trois premiers degrés du *cursus honorum*.

iuuenis iuuenem (est enim minor pauculis annis) familiarissime diligit, reueretur ut senem, nam ita formari a me et institui cupit, ut ego a uobis solebam. 4 Patria est ei Brixia ex illa nostra Italia, quae multum adhuc uerecundiae, frugalitatis atque etiam rusticitatis antiquae retinet ac seruat. 5 Pater Minicius Macrinus, equestris ordinis princeps, quia nihil altius uoluit; adlectus enim a diuo Vespasiano inter praetorios honestam quietem huic nostrae, ambitioni dicam an dignitati? constantissime praetulit. 6 Habet auiam maternam Serranam Proculam e municipio Patauio. Nosti loci mores; Serrana tamen Patauinis quoque seueritatis exemplum est. Contigit et auunculus ei P. Acilius grauitate, prudentia, fide prope singulari. In summa nihil erit in domo tota, quod non tibi tamquam in tua placeat.

7. Aciliano uero ipsi plurimum uigoris, industriae, quamquam in maxima uerecundia. Quaesturam, tribunatum, praeturam honestissime percucurrit ac iam pro se tibi necessitatem ambiendi remisit. 8 Est illi facies

3. pauculis *pleriq.* *V*^o: -lio (?) *V*|| familiarissime *pleriq.* *F*^a: -liariaris- *F* -liaris- [ras.] *u*|| formari a me *MV*, *BFa*: a. m. f. a in f. a. m. *oux* nam ita a me *Dm*|| et: *om.* *B*, *Dm*|| 4. ex *BFa*, *Doux*: et *MV*, *m*|| multum adhuc: a. m. *m*|| uerecundiae: multum *add.* *oux*|| atque — rusticitatis *MV*, *Dmoux*: *om.* *BFa*|| 5. Minicius: -nuti- *Do*, a -nuc- *ux* -niti- *m* nimius *BF*|| Macrinus: *om.* *Dm*|| altius *pleriq.* *B*^o: aliud (?) *B*|| enim: *om.* *Dm*, *a*|| quietem: quiaet- *B*|| dignitati *pleriq.* *M*²: dignati *M*|| 6. Serranam *M*, *BFa*, *Dmux*: sarr- *V*, *o*|| Proculam e: proculame *B* procul a e *F* procul a me *Dmoux*, *a*|| Patauio *MV*, *BFa*, *ou*: -ino *Dmx*|| nosti: nosci *u*|| Serrana *M*, *Fa*, *Dmux*: sarr- *V*, *B*, *o*|| Patauinis: -uis *Dm*|| contigit: -ting- *o*|| auunculus: -uonc- *B* -culis *D*|| Acilius *pleriq.* *x*^o: agil- *x*|| prudentia *pleriq.* *o*^o: prouentia *o*|| tota *pleriq.* *mgo*: *om.* *o*|| in: *om.* *o*|| 7. Aciliano: -lia- [ras.] *o*|| industriae: -iam *Dm*|| uerecundia *pleriq.* *M*¹: -rocun- *M*|| quaesturam: questura *M*|| honestissime *pleriq.* *m*¹: -statem *m*|| percucurrit: praec- *o* cucurrerit *ux*|| ac iam: acia *Dm*|| 8. illi: etiam illi *oux* sibi *D*.

a une figure distinguée que colore un sang riche, un teint vif ; sa beauté est dans l'ensemble celle qui convient à un homme libre et sa dignité vraiment sénatoriale. Ce sont choses que pour ma part je ne juge pas du tout à dédaigner, car il convient d'offrir ces qualités en récompense à la chasteté d'une fiancée. 9 J'hésite à ajouter que son père a une belle fortune, car en me représentant ce que vous êtes, vous pour qui je cherche ce parti, j'estime qu'il ne faut pas parler de fortune ; mais eu égard à nos mœurs actuelles et aussi aux lois de l'état qui font passer bien avant tout le reste la considération de l'avoir des citoyens ¹, je me dis qu'il ne faut pas non plus négliger ce point. Et quiconque pense à une famille et à une famille de plus d'un enfant doit aussi pour le choix d'un parti faire entrer une telle préoccupation en ligne de compte. 10 Vous allez peut-être me dire que je suis prévenu par mon affection, que je relève ces avantages discutables plus qu'ils ne valent. Mais j'engage personnellement ma parole ² : vous trouverez toute la situation bien plus belle encore que je ne vous la représente. J'aime certes le jeune homme de tout mon cœur, comme il le mérite ; mais c'est précisément une preuve d'affection de ne pas écraser celui qu'on loue sous les louanges. Adieu.

15

C. PLINÉ A SON CHER SEPTICIUS CLARUS SALUT.

Reproches à un convive inexact. Or ça ! vous acceptez une invitation à dîner et n'y répondez pas ! Voici la sentence : vous rembourserez les frais

1. Le cens équestre de 400.000 HS existait depuis longtemps ; à partir du règne d'Auguste il y eut un cens sénatorial de 1.000.000 HS (cf. Mart. I.103.1).

2. Ces serments faisaient partie des formules de recommandation ; Cic. Fam. 13.10.3 : *promitto in meque recipio fore eum tibi et uoluptati et usui.*

liberalis multo sanguine, multo rubore suffusa, est ingenua totius corporis pulchritudo et quidam senatorius decor. Quae ego nequaquam arbitror negligenda; debet enim hoc castitati puellarum quasi praemium dari. 9 Nescio an adiciam esse patri eius amplas facultates. Nam, cum imaginor uos, quibus quaerimus generum, silendum de facultatibus puto; cum publicos mores atque etiam leges ciuitatis intueor, quae uel in primis census hominum spectandos arbitrantur, ne id quidem praetereundum uidetur. Et sane de posteris et his pluribus cogitanti hic quoque in condicionibus deligendis ponendus est calculus. 10 Tu fortasse me putes indulxisse amoris meo supraque ista quam res patitur sustulisse. At ego fide mea spondeo futurum ut omnia longe ampliora quam a me praedicantur inuenias. Diligo quidem adulescentem ardentissime, sicut meretur; sed hoc ipsum amantis est, non onerare eum laudibus. Vale.

15

C. PLINIUS SEPTICIO CLARO SVO S.

Heus tu, promittis ad cenam nec uenis! dicitur

8. multo sanguine: multo *om.* o|| rubore *pleriq.* V¹: rob- MV|| ingenua *pleriq.* u¹: -nuia [*exp.*] V -nia u|| castitati: -ate F|| 9. esse patri eius amplas: esse *om.* in fine *uers.* F p. ei. a. es. x p. es. a. o es. p. etiam a. m|| imaginor uos: imaginorum os Dm|| quae uel: qualis ux|| ne: me o|| hic: his Dm|| condicionibus: -ictio- u|| deligendis MV, BF, Dm, i: dil- oux, a|| 10. me putes MV, BFa, Dm: p. m. ux putas m. o|| indulxisse: -dulxi- x -dulxi- [*ras.*] F|| fide mea: fidem ea M|| ut: *om.* BF|| longe: -ga u|| inuenias: -nio Dm|| onerare: hon- M, D honor- V^o onor- V|| uale: *om.* Dm.

15. SEPTICIO [SEPTIO B -ITIO x, a] CLARO B¹Fa, oux ADSEPTICIVM iB SEPTITIO MV, m SEPTIO D|| SUO: *om.* m|| 1. heus tu: h. tum iB (heus i).

à un as près, et ils ne sont pas médiocres. 2 On avait préparé une laitue par personne, trois escargots, deux œufs, un gâteau d'épeautre avec du vin au miel, et de la neige (car vous la compterez avec le reste, que dis-je ! avant le reste, puisqu'elle s'est perdue sur la table), des olives, des betteraves, des courges, des oignons et mille autres gourmandises non moins délicates¹. Vous auriez entendu un acteur, ou un lecteur, ou un joueur de lyre, ou encore — voyez ma magnificence — tous les trois. 3 Mais vous avez préféré chez je ne sais qui des huîtres, de la vulve, des oursins, des danseuses de Gadès.

Vous serez puni, je ne dis pas comment. Vous avez été méchant ; vous avez refusé un plaisir... à vous peut-être, à moi sûrement, mais tout de même à vous aussi. Comme nous eussions plaisanté, ri, causé doctement ! 4 Vous pouvez trouver à beaucoup de tables plus de somptuosité, mais nulle part plus de ga-té, de franchise, d'abandon. Bref, essayez et si après cela vous ne réservez pas vos refus pour d'autres invitations, je veux que vous refusiez toutes les miennes. Adieu.

1. Cette lettre est le « repas ridicule » de Pline, mais elle ne rappelle en rien le gros comique de celui d'Horace. Pline indique avec autant de finesse que d'ironie la différence entre la réception simple, mais distinguée et intelligente qu'il préparait à Septicius Clarus (le dédicataire de la lettre 1.1 et de tout l'ouvrage) et le festin somptueux et banal qui lui a été préféré. Même opposition entre les *acroamata*, distractions plus ou moins artistiques (cf. *Ep.* 9.17) accompagnant l'un et l'autre repas. Chez Pline, un comédien, un esclave lecteur ou un joueur de lyre. La comédie était alors un genre tombé en désuétude et le théâtre ne donnait plus guère que des mimes. Mais Plaute et Térence avaient conservé les prédilections des vrais lettrés et étaient l'objet de réceptions privées. Le comédien en question peut être un professionnel salarié ou un esclave de la *familia urbana* (cf. *Ep.* 5.19.3). Chez l'autre amphitrion, on aura pour *acroama* des *Gaditanae*. On désignait par ce mot les danseuses espagnoles de Gadès ou les mélodies qui accompagnaient leurs danses alors fort en vogue (cf. *Stat. Sil.* 1.6.71 ; *Mart.* 3.63.5 ; *Iuv.* 11.162, etc...).

ius : ad assem impendium reddes nec id modicum.
 2 Paratae erant lactucae singulae, cochleae ternae, oua
 bina, halica cum mulso et niue (nam hanc quoque
 computabis, immo hanc in primis, quae periit in fer-
 culo), oliuae, betacei, cucurbitae, bulbi, alia mille non
 minus lauta. Audisses comoedum uel lectorem uel
 lyristen uel, quae mea liberalitas, omnis. 3 At tu
 apud nescio quem ostrea, uuluas, echinos, Gaditanas
 maluisti.

Dabis poenas, non dico quas. Dure fecisti ; inuidisti,
 nescio an tibi, certe mihi, sed tamen et tibi. Quantum
 nos lusissemus, risissemus, studuissemus ! 4 Potes
 apparatius cenare apud multos, nusquam hilarius, sim-
 plicius, incautius. In summa experire et nisi postea te
 aliis potius excusaueris, mihi semper excusa. Vale.

1. ad : tu ad *oux* || ad assem : adassem *in ras.* *D*² adessem o
 adesse *m* || 2. singulae : sig- *ux* || cochleae : -cleae *V*¹, *Dox*
 -cheae *V* -clae *u* codee *m* || ternae : -mae *ux* || nam hanc *MV*,
Dox, *a* : n. haec *BF*, *u* et ni ueram hanc *m* || computabis *pleriq.*
*u*² : -bit *u* || periit *MV* : -rit *BFa*, *Dmoux* || ferculo : -ricul- *Dm* || oli-
 uae betacei *MV* : -uo laebeta *BF* o. beta *oux* o. baetaci *D* -ue
 betaci *m* oliuulae baeticae *a* (bethycae *i exedit Cat.* [?]) || cucur-
 bitae : (cucurbitae *i*) || alia *pleriq.* *x*^o : all- *oux* || mille non minus :
 n. min. mile *Dm* || comoedum [-med- *F*, *ux*] *Fa*, *oux* [*Schuster*] :
 -dos *MV* -des *D* -medes *m* || uel lyristen : u. lirissam lyristem *o*
om. ux uel risten *m* || omnis *B^oFa*, *oux* : -nes *rell.* omis *B* || 3. apud
 nescio : n. a. *o* || ostrea : hos- *BF*, *ou* [*ras.*] || uuluas : -os *o* || echinos
pleriq. *V* : esch- *V*¹ et chi- *o* -nnos *x* || Gaditanas : gauditanos *B*²
 gauditanas *B* -nos *Fa*, *oux* -na *MV* cadi- *Dm* || dure fecisti : *om.*
o || inuidisti : inuisti *o* || certe : an *add. Dm* || nos lusissemus : uo-
 luiss- n. *oux* uoluiss- *Dm* || risissemus *pleriq.* *M*² : rissemus *M* || stu-
 duissemus : *om. BF* || 4. potes : potes *add. Dmox* || nusquam *MV*,
Dmoux, *a* : numq- *BF* || incautius : cau- *Dm* || te : *om. Dmo* || aliis :
 -i *m* || excusa : -ses *Dm* || uale : *om. Dm.*

16

C. PLINE A SON CHER ERUCIUS SALUT.

J'étais attaché à Pompéius Saturninus (c'est de notre ami que je parle) et j'admiraits son talent même avant de le savoir si divers, si souple, si apte à tout ; mais à présent il est bien et dûment en possession de mon cœur ¹.

2 Je l'ai entendu plaider avec autant d'ardeur et de feu que de perfection et d'élégance, qu'il le fît après préparation ou à l'improviste. Il a des traits pleins d'à-propos et innombrables, ses phrases sont solides et ornées, son vocabulaire harmonieux et d'une latinité classique. Toutes ces beautés ont un charme singulier au moment où un débit impétueux comme un véritable courant les emporte, elles l'ont encore quand on y revient. 3 Vous serez de mon avis quand vous aurez entre les mains ses discours, et il vous sera facile de les mettre en parallèle avec n'importe quelle œuvre des anciens que l'auteur s'efforce d'imiter ². 4 Mais cependant c'est dans l'histoire qu'il vous plaira surtout, par sa concision, sa clarté, son agrément, son éclat et aussi l'élévation de son style. Cardans les discours prêtés à ses personnages il montre le même talent que dans les siens propres, seulement avec plus encore de concision, de brièveté, de concentration.

5 De plus il fait des vers pareils à ceux de Catulle ³

1. Formule juridique.

2. Pompéius Saturninus cultivait donc les trois genres qui à cette époque représentaient les trois formes distinctes de la littérature : éloquence, histoire et poésie (cf. *Ep.* 5.8.9 ; 2.5.5).

3. L'association des noms de Catulle et de Calvus pour désigner un style pur et châtié à la manière ancienne est traditionnelle dans la littérature impériale. Elle se retrouve dans *Hor. Sat.* 1.10.19 ; *Prop.* 2.25.4 ; 2.34. 87-89 ; *Ov. Am.* 3.9.62. etc... Cf. p. 3, note 2.

16

C. PLINIUS ERVCIO SVO S.

Amabam Pompeium Saturninum (hunc dico nostrum) laudabamque eius ingenium, etiam antequam scirem quam uarium, quam flexibile, quam multiplex esset; nunc uero totum me tenet, habet, possidet. 2 Audiui causas agentem acriter et ardentem nec minus polite et ornate, siue meditata siue subita proferret. Adsunt aptae crebraeque sententiae, grauis et decora constructio, sonantia uerba et antiqua. Omnia haec mire placent, cum impetu quodam et flumine peruehantur, placent, si retractentur. 3 Senties quod ego, cum orationes eius in manus sumpseris, quas facile cuilibet uetorum, quorum est aemulus, comparabis. 4 Idem tamen in historia magis satisfaciet uel breuitate uel luce uel suauitate uel splendore etiam et sublimitate narrandi. Nam in contionibus idem qui in orationibus suis est, pressior tantum et circumscriptior et adductior.

5 Praeterea facit uersus, qualis Catullus aut Caluus,

16. ERVCIO MV, B^oFa, ux ADERVCIVM iB EVRVICIO B, D Euricio m frueio o || SVO S.: om. m || 1. laudabamque eius pleriq. m: laudabam m² || flexibile pleriq. M², D^om^o: flax- M flebile Dm || multiplex pleriq. V¹: -plet V || nunc: in MV incipit lacuna deficiunt hic due carte [man. saec. XV adscr.] mgV || possidet: -detque Dmoux || 2 audi BF, o: -di Dmux -diui a || causas: quasdam c. Dm || nec: non Dm || aptae crebraeque: apte crebraeque [ras.] F² acutae [add. litteram eras. x] c. Dx acute c. m || mire: michi m || cum — peruehantur [praeuehantur (exp.) a prou- x] placent [om. o] BF, Dmo: om. u || si retractentur: om. o (retractentur i) || 3. uetorum: u & tetrum B || 4. magis: tibi magis Dm || luce: -cae B || uel suauitate: om. Dmoux || et BF, m: uel D om. oux, a || idem qui BF: eadem quae Dmoux, a || suis BF: uis Dmoux, a || tantum BF, Dmou: tamen x, a || 5. uersus qualis B: u. -leis a u. -les rel. || Catullus: C. [-ulus m] meus Dm²oux.

et de Calvus, oui bien, à ceux de Catulle et de Calvus. Combien n'ont-ils pas de charme, de douceur, d'amertume, de passion ! il glisse, çà et là, mais tout exprès, au milieu des vers doux et légers quelques vers un peu heurtés, et cela encore à la manière de Catulle et Calvus.

6 Il m'a lu des lettres il y a quelques jours¹ ; il les dit de sa femme ; j'ai cru lire du Plaute ou du Térence en prose ; qu'elles soient de sa femme, ce qu'il soutient, ou de lui, ce qu'il nie, la même gloire lui en revient, soit qu'il fasse de si belles choses, soit qu'après avoir épousé sa femme encore *toute* jeune fille² il ait su lui donner tant d'instruction et de goût.

7 Aussi est-il à mes côtés pendant tout le jour ; je le lis avant de travailler et aussi après avoir travaillé, et encore une fois quand je me repose, et jamais il ne me semble le même ; en quoi vous devriez m'imiter, je vous y engage et vous le conseille. 8 Car il serait fâcheux que ses œuvres souffrissent de ce qu'il est encore vivant. Quoi ! si sa gloire se fût épanouie dans une société que nous n'aurions jamais vue, nous nous mettrions en quête non seulement de ses ouvrages, mais encore de ses portraits ; et au contraire parce qu'il vit sous nos yeux, nous laissons languir ses honneurs et sa réputation comme si nous avions assez de lui. 9 Mais il faut être absurde et jaloux pour ne pas admirer celui qui est digne d'admiration entre tous, parce qu'on a la chance de le voir, de lui adresser la parole, de l'entendre, de le serrer dans ses bras, de ne pas seulement le louer, mais encore de l'aimer. Adieu.

1. Il s'agit visiblement de lettres écrites comme celles de Pline à l'intention du public

2. L'expression *uirginem accipere*, suspecte à certains critiques, a donné lieu à diverses corrections (cf. en particulier *Phil. Anz.* XIII, p. 558). Elle est attestée cependant chez plusieurs auteurs (cf. *Ep.* 8.23.7 ; *Corn. Nep. Att.* 19.4). Elle s'explique par la précocité des mariages romains. Une fille était nubile à douze ans ; à treize ans Minicia Marcella était sur le point de se marier (*Ep.* 5.16.6). A vingt ans une femme qui n'était pas encore mère était passible des peines

re uera qualis Catullus aut Caluus. Quantum illis leporis, dulcedinis, amaritudinis, amoris ! inserit sane, sed data opera, mollibus leuibusque duriusculos quosdam, et hoc quasi Catullus aut Caluus.

6 Legit mihi nuper epistulas ; uxoris esse dicebat, Plautum uel Terentium metro solutum legi credidi. Quae siue uxoris sunt, ut adfirmat, siue ipsius, ut negat, pari gloria dignus, qui aut illa componat aut uxorem, quam uirginem accepit, tam doctam politamque reddiderit.

7 Est ergo mecum per diem totum ; eundem antequam scribam, eundem cum scripsi, eundem etiam cum remittor, non tamquam eundem lego. Quod te quoque ut facias et hortor et moneo. 8 Neque enim debet operibus eius obesse quod uiuit. An si inter eos quos numquam uidimus floruisset, non solum libros eius, uerum etiam imagines conquireremus ; eiusdem nunc honor praesentis et gratia quasi satietate languescit ? 9 At hoc prauum malignumque est, non admirari hominem admiratione dignissimum, quia uidere, adloqui, audire, complecti nec laudare tantum, uerum etiam amare contingit. Vale.

5. Caluus : Bibaculus *Pomp. Laet.* || re uera qualis [-les *Dm*] — Catullus [-ulus *m*] aut Caluus *Dm*² : *om. BFa, oux* || illis : -le *Dmoux* || leporis : -res *Dm* || dulcedinis : -nes *Dm* || amaritudinis : -nes *Dm* et a. u nota signat in contextu et in marg. i || mollibus leuibusque *Dm* : -lius -uiusque *BFa* -lius -uius *oux* || duriusculos *Dmoux, a* : -uscol- *BF* || hoc : *om. oux* || Caluus : Bibaculus *Pomp. Laet.* || 6. epistulas : epistolas *Ba, Dm* epistolas [-stul- ou] quas *F, oux* || legi : *om. m* || ut negat : ut *om. Dm* || dignus *Dm, a* [*Carlsson*] : est add. *BF, oux* || reddiderit *m*² : -rint *m* || 7. cum scripsi : scripsi *D* || remittor : -tto *F* || et [nos' facias] pleriq. *m*² [*sl*] : *om. m* || 8. uiuit : iuit *u* || an *Doux, a* : at *BF* || inter pleriq. *B*² : iter *B* || libros *Fa, Dmoux* : -ber- *B* || imagines : *om. o* || conquireremus *Fa, oux* : conqui | remus *B* requi- *Dm* || 9. at *oux, a* : ad *Dm* et *BF* || prauum *BFa, moux* : paru- *D* || adloqui audire *Dmoux* : *om. BFa* || contingit *o, a* : -tig- *BF, Dmoux* || uale : *om. D.*

17

C. PLINE A SON CHER CORNÉLIUS TITIANUS SALUT.

*La statue de
Silanus.*

Les hommes se soucient encore d'être fidèles et dévoués et il s'en trouve pour jouer le personnage d'amis même à l'égard des morts. Titinius Capito a obtenu de notre empereur la permission d'élever la statue de L. Silanus sur le forum. 2 Il est beau et parfaitement digne d'éloge d'user à cette fin de la bienveillance du prince et de mesurer son propre crédit aux honneurs qu'on fait rendre à d'autres. C'est d'ailleurs la constante habitude de Capito d'honorer les grands hommes. 3 On ne saurait croire avec quelle piété, avec quel amour il conserve les portraits des Brutus, des Cassius et des Catons chez lui, ne le pouvant ailleurs¹. Il consacre aussi à la vie de tous les illustres Romains de beaux poèmes. 4 On atteste la grandeur de son mérite en aimant à ce point celui d'autrui. L'honneur rendu à Silanus lui était bien dû et Capito a pourvu du même coup à l'immortalité de ce héros et à la sienne propre, car une statue sur le forum du peuple romain ne procure pas plus d'éclat à celui qu'elle représente qu'à celui qui la dresse. Adieu.

édictees par Auguste contre le célibat et l'*orbitas*. On savait donc que l'éducation d'une femme était inachevée lors d'un premier mariage. Cf. C. BRAKMAN, *Pliniana*, Mnemosyne, 1925, p. 88, sur l. 16.6.

1. Pour comprendre cette remarque de Pline, il faut se souvenir que les noms des meurtriers de César étaient sous l'empire un symbole d'opposition. Après leur mort, leurs images n'avaient pas été reçues au nombre des portraits de famille, sauf par le jurisconsulte Cassius Longinus qui expia sous Néron cet acte d'indépendance (Suet. *Ner.* 37.1). Tacite raconte (*A.* 4.74) qu'aux funérailles de Junie, nièce de Caton, sœur de Brutus et femme de Cassius, les Romains furent frappés de ne pas voir dans le défilé des portraits celui des deux grands républicains :

Brutus et Cassius brillaient par leur absence.

17

C. PLINIUS CORNELIO TITIANO SVO S.

Est adhuc curae hominibus fides et officium, sunt qui defunctorum quoque amicos agant. Titinius Capito ab imperatore nostro impetrauit, ut sibi liceret statuam L. Silani in foro ponere. 2 Pulchrum et magna laude dignum amicitia principis in hoc uti, quantumque gratia ualeas aliorum honoribus experiri. Est omnino Capitoni in usu claros uiros colere. 3 Mirum est qua religione, quo studio imagines Brutorum, Cassiorum, Catonum domi, ubi potest, habeat. Idem clarissimi cuiusque uitam egregiis carminibus exornat. 4 Scias ipsum plurimis uirtutibus abundare, qui alienas sic amat. Redditus est L. Silano debitus honor, cuius immortalitati Capito prospexit pariter et suae, neque enim magis decorum et insigne est statuam in foro populi Romani habere quam ponere. Vale.

17. CORNELIO TITIANO *BFa* ADCORNELIUM *iB* ICCIANO *Dm*
iociano o iaciono *ux*|| *svo* : *om. m*|| 1. adhuc : *ad hoc Dm*|| agant :
ang- oux|| Titinius *B¹* : -nus *Bm* tici- o|| imperatore *pleriq.* *B¹* :
-ri *B*|| nostro : *om. Dm*|| impetrauit *pleriq.* *B¹* : -per- *B*|| Silani
B^oF^o, *Dm* : -illa- *F*, *ou* -lia- *B* sylla- *x*, *a*|| 2. hoc *Dmoux*, *a* : haec
BF|| quantumque gratia : *g. q. o*|| experiri est : *es. ex.* [-perri- *D*]
Dm|| uiros *Dmoux* : *om. BFa*|| 3. Brutorum *pleriq.* *B¹* : buto-
B|| Cassiorum *pleriq.* *F* : -ssion- *F¹*|| domi ubi *BFa*, *Dm* : u. d.
oux|| potest : post *Dm*|| habeat *pleriq.* *B¹* : -bet *B* hanc o|| idem :
item *Dm*|| 4. plurimis *pleriq.* β: plurimis [lu *pc*] *B* -ribus *oux*||
alienas *pleriq.* *D(?)* : -nis *D^o m^a* [*signo not.*]|| est *pleriq.* *B^o* : est
est *B*|| *L.* : *om. Dm*|| Silano *BFa*, *Do* : Silla- *mu* sylla- *x* Syl- *a*|| et
suae : suae *Dm*.

18

C. PLINE A SON CHER SUÉTONE SALUT.

*Interprétation
d'un songe.* Vous m'écrivez qu'un songe qui vous a épouvanté vous donne à craindre quelque mésaventure pour votre procès, vous me demandez d'obtenir un délai et un renvoi sinon à quelques jours, du moins à la prochaine audience¹. Ce n'est pas facile, mais j'essayerai,

καὶ γὰρ τ' ὄναρ ἐκ Διός ἐστιν,

car un songe est envoyé par Zeus.

2 Il faut pourtant considérer si d'ordinaire vos songes vous présentent l'avenir ou le contraire de l'avenir². En me reportant à un songe que j'ai eu, celui qui vous effraye vous-même me semble vous présager un brillant succès. 3 Je m'étais chargé de la cause de Junius Pastor et pendant mon sommeil j'ai vu ma belle-mère prosternée à mes pieds, me suppliant de ne pas plaider. Or il s'agissait pour moi de plaider étant encore tout jeune, de plaider devant les quatre chambres réunies, de plaider contre les citoyens les plus puissants et même contre des amis de César. Une seule de ces circonstances pouvait me faire perdre tout aplomb après un songe aussi menaçant. 4 Je plaidai quand même, λογισάμενος *illud*, *ayant fait ce calcul* :

εἰς οἰωνὸς ἄριστος, ἀμύνεσθαι περὶ πάτρης,

1. Cette préoccupation de Suétone ne doit pas passer pour une sottise superstition. Les stoïciens croyaient à l'intervention de la Providence dans les choses humaines et le songe était pour eux son moyen favori de communication avec les hommes.

2. L'interprétation des songes était un art difficile dont les règles avaient été données par les anciens dans des traités appelés *Onirocritica*, dont le plus connu est celui d'*Artemidorus Daldianus*. Selon les personnes, l'interprétation devait être directe (la vision

18

C. PLINIUS SVETONIO TRANQVILLO SVO S.

Scribis te perterritum somnio uereri ne quid aduersi in actione patiaris ; rogas ut dilationem petam et pauculos dies, certe proximum, excusem. Difficile est sed experiar :

καὶ γάρ τ' ὄναρ ἐκ Διός ἐστιν.

2 Refert tamen, euentura soleas an contraria somniare. Mihi reputanti somnium meum istud quod times tu egregiam actionem portendere uidetur. 3 Susceperam causam Iuni Pastoris, cum mihi quiescenti uisa est socrus mea aduoluta genibus ne agerem obsecrare. Et eram acturus adulescentulus adhuc, eram in quadruplici iudicio, eram contra potentissimos ciuitatis atque etiam Caesaris amicos ; quae singula excutere mentem mihi post tam triste somnium poterant. 4 Egi tamen λογισάμενος illud :

εἰς οἰωνὸς ἀριστος, ἀμύνεσθαι περὶ πάτρης.

18. SVETONIO TRANQVILLO BFa, oux : ADSVETONIVM iB TRANQVILIO D tranquillo m|| svo : om. mo|| 1. perterritum : pert- [ras.] B²|| somnio pleriq. u^o : somnino (?) u|| uereri : ueteri u uerereri B|| ne quid : nequi B|| in actione : om. o|| pauculos : paucos Dm|| difficile est : difficilest B|| καὶ γάρ [KAIKAP BF] — ἐστιν BFa, Do [man. rec. in lac.] x [man. rec. in lac.] om. in lac. mu et enim somnium ex Ioue est r, del. i ; Hom. A 63.|| 2. refert tamen pleriq. B¹ : referamen B|| an : aut u|| somnium pleriq. B^o : -mniorum B|| tu : tuam Dm|| portendere pleriq. x^o : prot- ux|| 3. Iuni B : -nii Fa, Dmoux -lii Cat.|| cum : qua D quam m|| ne agerem : neagerem [post a minima ras.] F|| singula : -le u|| mentem mihi BFa, Dm : mi. m. oux|| 4. λογισάμενος BFa, D, i : λογισά μόνος o^a [in lac.] om. m [in lac.] u [in lac.] x animo reputans illud unum somnium optimum pugnare pro patria r, del. i|| εἰς — πάτρης : E [in ras.] I [in ras.] ΣΟΙΩΝΟΛΡΙΣΤΟΣΑΜΙΝΑΣΟΔΗΠΕΡΙ ΑΤΡΗΣ B EISOIONO ARISTOSA | MINA SOIIPERIPATRES H εἰς [ei εἰς D] — ἀμύνεσθαι [-ασθαι F, o] — πάτρης F^a [ras.] a, Do [in lac.] x [in lac.] ei m om. in lac. u ; Hom. M 243.

il est un présage excellent entre tous, défendre sa patrie. Car mon devoir me semblait valoir ma patrie et, s'il est possible, plus encore que ma patrie. Tout marcha bien et c'est précisément ce plaidoyer qui m'ouvrit les oreilles du public, qui m'ouvrit la porte de la renommée.

5 Examinez donc si vous ne devez pas aussi à cet exemple interpréter en bien le songe que vous avez eu et si vous trouvez plus de sûreté dans cette prescription des sages : dans le doute, abstiens-toi¹, faites-le moi savoir.

6 Je me charge de découvrir quelque expédient et je remplirai, moi, votre mandat pour que vous puissiez, vous, remplir celui de votre client à votre heure. Car tout autre est votre position, tout autre a été la mienne, puisque dans les procès des centumvirs le renvoi est impossible, dans celui que vous soutenez il est difficile, mais cependant possible. Adieu.

19

C. PLINE A SON CHER ROMATIUS FIRMUS SALUT.

*Une générosité
de Pline.*

Vous êtes mon compatriote, mon con-disciple, et, depuis notre jeunesse, mon inséparable ; votre père était l'ami intime de ma mère et de mon oncle, le mien aussi dans la mesure où le permettait la différence des âges : voilà de graves et fortes raisons qui exigent que je travaille à accroître votre situation. 2 Que vous ayez un revenu de cent mille sesterces², c'est ce que montre bien la charge de

d'un événement heureux présageant un événement heureux et réciproquement) ou inverse (la vision d'un événement heureux en présageant un malheureux et réciproquement). D'où la remarque de Pline.

1. C'était déjà une règle de la morale antique ; cf. Cic. *Off.* 1.9.30.

2. Ce passage nous fixe sur le cens exigé des décurions de Côte.

Nam mihi patria et si quid carius patria fides uidebatur. Prospere cessit, atque adeo illa actio mihi aures hominum, illa ianuam famae patefecit.

5 Proinde dispice an tu quoque sub hoc exemplo somnium istud in bonum uertas aut si tutius putas illud cautissimi cuiusque praeceptum « quod dubites ne feceris », id ipsum rescribe. 6 Ego aliquam stropham inueniam agamque causam tuam, ut istam agere tu, cum uoles, possis. Est enim sane alia ratio tua, alia mea fuit, nam iudicium centumuirale differri nullo modo, istud aegre quidem, sed tamen potest. Vale.

19

C. PLINIVS ROMATIO FIRMO SVO S.

Municeps tu meus et condiscipulus et ab ineunte aetate contubernalis, pater tuus et matri et auunculo meo, mihi etiam, quantum aetatis diuersitas passa est, familiaris; magnae et graues causae, cur suscipere, augere dignitatem tuam debeam. 2 Esse autem tibi centum milium censum satis indicat, quod apud nos

4. mihi patria *adic. moux*: mihi *BFa* mihi pro patria *Kukula*, *for-
lasse recte* || et *om. Do* || si—patria : *om. D* || adeo *Dmoux* : id-*BFa* ||
illa : -am *Dmoux* || 5. exemplo *pleriq B¹* : -plorum *B* || si : *om. o* ||
tutius putas *pleriq. B¹, xº* : tot- p. *B p. t. x* || id : at *Dm* || rescribe :
-bi o -bere *Dm* || 6. stropham *Dm, a* : strofam [*ras.*] *F* -iam *B*
scro- x scrofam *ou* || istam : -ta *BF* ipsam *Dmox, a* ipsam [*ras.*] *o* ||
tu cum : c. t. a cum *x* || possis : -sis [*ras.*] *B* || sane : sene *o* ||
centumuirale : -li *u* || istud *F(?)*, *Dmoux* : -tuc *BFºa* || aegre *pleriq*
Dº : aegere *D eg- m* || uale *om. x.*

19. ROMATIO FIRMO *BFa mgF* ADROMATIVM *iB* ROMACIO *Dm*
Romano *oux* || Svo s. : *om. m* || 1. et ab : ab *Dm* || matri : -ter *u* ||
diuersitas : aduer-*Dm* || familiaris : -res *Dm* || 2. centum milium
censum : censum *om. u* centum censum milium centum *m* censum
milium centum *Dmº*

décurion que vous exercez dans notre ville. En conséquence pour jouir du plaisir de vous voir non seulement décurion, mais encore chevalier romain, je vous offre trois cent mille sesterces afin de compléter la fortune exigée des chevaliers¹. 3 Vous n'oublierez pas ce service, j'en ai pour garant la durée de notre amitié ; je ne songe pas non plus à vous rappeler ce que je devrais vous rappeler si je ne savais que votre nature vous y portera, que cette dignité qui vient de moi, vous devez en user le mieux possible², parce qu'elle vient de moi, 4 car on doit être encore plus soigneux d'un honneur quand on doit y respecter le cadeau d'un ami. Adieu.

20

C. PLINÉ A SON CHER TACITE SALUT.

Il m'arrive souvent de discuter avec
Le style nerveux une personne ayant du savoir et de
et
le style abondant. l'expérience, à qui rien dans les plaisirs ne plaît autant que la concision.

2 Cette concision, je l'avoue, il faut y être fidèle si la cause le permet ; autrement, c'est prévariquer que d'omettre ce qui doit être dit, prévariquer aussi que d'exposer au galop et en peu de mots, ce qui doit être appuyé, enfoncé, répété. 3 Car à être traités longuement presque tous les sujets gagnent une vraie force et un vrai poids et comme une arme dans le corps, ainsi un discours dans un esprit pénètre moins par choc que par lente pression.

4 Alors mon adversaire met en avant ses autorités et

1. Ce présent de toute une fortune était fréquent dans l'antiquité. Martial (4.6.7) cite comme un trait d'avarice le refus d'un cadeau de ce genre et Sénèque (*Ben.* 1.9.2) range parmi les bienfaits : *in quattuordecim deduxisse*.

2. Dans nos mœurs, une telle recommandation serait indélicate, mais elle faisait alors partie du rituel de la bienfaisance. Cf. p. 175, note 1.

decurio es. Igitur ut te non decurione solum, uerum etiam equite Romano perfruamur, offero tibi ad implendas equestres facultates trecenta milia nummum. 3 Te memorem huius muneris amicitiae nostrae diuturnitas spondet; ego ne illud quidem admoneo, quod admonere deberem, nisi scirem sponte facturum, ut dignitate a me data quam modestissime ut a me data utare. 4 Nam sollicitius custodiendus est honor, in quo etiam beneficium amici tuendum est. Vale.

20

C. PLINIVS CORNELIO TACITO SVO S.

Frequens mihi disputatio est cum quodam docto homine et perito, cui nihil aeque in causis agendis ut breuitas placet, 2 quam ego custodiendam esse confiteor, si causa permittat; alioqui praeuaricatio est transire dicenda; praeuaricatio etiam cursim et breuiter attingere quae sint inculcanda, infigenda, repetenda. 3 Nam plerisque longiore tractatu uis quaedam et pondus accedit; utque corpori ferrum, sic oratio animo non ictu magis quam mora imprimitur.

4 Hic ille mecum auctoritatibus agit ac mihi ex

2. decurio es : decuriones *u*|| te non : n. t. *u*|| etiam : ut *add. ux*|| equestres : equitis *Dm*|| 3. spondet : -dit *u*|| dignitate : -tata *x*|| modestissime : moles- *u*|| ut a me data : *om. Dmoux*|| 4. uale : ualde uale *Dm*.

20. CORNELIO TACITO *BFa mgF, oux* ADCORNELIVM *iB* TACITO *Dm*|| 1. mihi disputatio *pleriq. o¹* : d. m. *o*|| homine : est *add. o*|| 2. custodiendam *pleriq. B¹* : -died- *B*|| permittat : -tit *Dm*|| alioqui : -quin *BFa, moux* -quim *D*|| cursim et breuiter *pleriq. i* : c. et etiam *b. m^o c.* est etiam *b. m* cursim etiam *b. i b. et c. o*|| sint *BFa, oux* : sunt *Dm*|| infigenda : -fing- *Dm*|| 3. longiore *pleriq. B^o* : -oret *B*|| tractatu *pleriq. B^o* : -ato *B* tractu *Dux*|| utque : -quae [*exp.*] *B*|| ictu : iac- *o* situ *Dm*|| 4. ex *pleriq. B^o* : e *B*.

invoque dans la littérature grecque les discours de Lysias, dans la nôtre, ceux des Gracques et de Caton, dont la plupart, il faut l'avouer, sont courts et brefs ; à mon tour, j'oppose à Lysias Démosthène, Eschine, Hypéride et combien d'autres ! aux Gracques et à Caton, Pollion, César, Célius et surtout Cicéron, dont le meilleur discours est, dit-on, le plus long ; et certes il en est ici comme dans toutes les bonnes choses : plus un bon livre est long, meilleur est-il¹. 5 Voyez les statues, les images des dieux, les peintures, enfin les représentations d'hommes, d'animaux, même d'arbres : pourvu qu'elles soient belles, rien ne les met en valeur comme de grandes proportions². Il en va ainsi pour les discours : même le livre qui les contient devient véritablement plus imposant et plus magnifique quand il est volumineux.

6 Lorsque je lui expose ces considérations et beaucoup d'autres par lesquelles il m'est habituel d'appuyer mon opinion, comme dans la discussion il est insaisissable et vous glisse entre les mains, il trouve comme échappatoire que ceux-là même dont les discours me servent d'exemples les ont prononcés plus courts qu'ils ne les ont donnés au public. 7 Moi, j'estime le contraire ; j'en ai pour preuve bien des discours écrits de bien des orateurs, et en particulier ceux de Cicéron pour Muréna, pour Varénus, où l'on trouve certains griefs seulement indiqués par une sorte de titre court et non accompagné

1. Pline discute dans cette lettre l'opinion d'un des partisans, nombreux alors, de l'antique simplicité, c'est-à-dire de la manière de parler apprise par les premiers orateurs à l'école des stoïciens. Il revient plusieurs fois sur cette question et en particulier dans la lettre 9.26. Quintilien (8.5.32) attaque comme lui les partisans d'une simplicité outrée : ... *fugiunt ac reformidant omnem hanc in dicendo uoluptatem, nihil probantes nisi planum et humile et sine conatu ; ita dum timent ne aliquando cadant semper iacent*.

2. Cette opinion est un peu surprenante pour notre goût. Mais les Romains aimaient les statues colossales comme en témoigne le fameux colosse de Néron transformé sous Vespasien en statue du soleil (Mart. *Spec.* 2 ; cf. Stat. *Sil.* 1.1).

Graecis orationes Lysiae ostentat, ex nostris Gracchorum Catonisque, quorum sane plurimae sunt circumcisae et breues, ego Lysiae Demosthenen, Aeschinen, Hyperiden multosque praeterea, Gracchis et Catoni Pollionem, Caesarem, Caelium, in primis M. Tullium oppono, cuius oratio optima fertur esse quae maxima. Et hercule ut aliae bonae res, ita bonus liber melior est quisque quo maior. 5 Vides ut statuas, signa, picturas, hominum denique mutorumque animalium formas, arborum etiam si modo sint decorae, nihil magis quam amplitudo commendet. Idem orationibus euenit, quin etiam uoluminibus ipsis auctoritatem quandam et pulchritudinem adicit magnitudo.

6 Haec ille multaue alia, quae a me in eandem sententiam solent dici, ut est in disputando incomprehensibilis et lubricus, ita eludit, ut contendat hos ipsos, quorum orationibus nitar, pauciora dixisse quam ediderint. 7 Ego contra puto. Testes sunt multae multorum orationes et Ciceronis pro Murena, pro Vareno, in quibus breuis et nuda quasi subscriptio quorundam cri-

4. orationes : -nibus *D* rationibus *m*|| Lysiae *B**F**a*, *D**x* : -sie [*sl*] *m*¹ lis- ou|| ostentat *pleriq.* *B*^o : -dat *B*|| ex : est *u*|| Gracchorum *B* : graech *B*² gracco- *F*, *u*|| Catonisque : -nis quoque *ux*|| quorum *pleriq.* *B*^o : cor-*B*|| sane : in se *Dm*|| Lysiae *B**F**a*, *Dmox* : -sae *u*|| Demosthenen *B* : -sten- *D* -stenē *m* -stenēn *F* -nem *ox* Demoscenem *u* -nē *a*|| Aeschinen *B**F**a* : -nem *o* heschinem *u* eschinem *x* aescinen *D* escinem *m*|| Hyperiden : -dem *Dm* -dē *a* hiperidem *u* hiperidem *x* -icem *B**F* -iclen *F*¹|| Gracchis : graechis (?) [*exp.*] *B* cra- *o*|| in primis : et *i. p. m* et imprimis *Doux*|| hercule : -cle *oux*|| aliae : non *add.* *D* alie non *m*|| bonae : -ne *m*|| ita : ut *add.* *B*|| melior est quisque *Ba*, *i* : *q. m. e. F*, *oux* meliorem *e. q. Dm*|| 5. mutorumque animalium *J. P. Postgate* : pictorum multorum [-rumque *ux*] *a. Dmux* multorum *a. o*|| decorae : -ri *oux*|| amplitudo : multi- *Dm*|| orationibus : rat- *u*|| auctoritatem : uolunta *o*|| 6. eandem : ead- *D*|| orationibus : rat- *Dm*|| 7. testes sunt *pleriq.* *B*¹ : testesunt *B* teste sunt *x*|| et [*in ras.*] *B*^o : ut (?) *B om. u*|| Murena : -rē- *o*.

de ses développements. Ce fait montre clairement que le discours prononcé était long et qu'à la publication on a retranché. 8 Le même orateur nous apprend que pour Cluentius il a plaidé la cause entière à lui seul, suivant la coutume ancienne¹, et que pour A. Cornélius il a parlé quatre jours ; nous ne pouvons donc douter qu'une exposition développée pendant plusieurs jours ait eu nécessairement une grande ampleur et qu'ensuite elle ait été taillée, émondée, réduite aux proportions d'un unique ouvrage, assez gros sans doute, mais enfin unique².

9 Dira-t-on qu'autre chose est un bon plaidoyer, autre chose un bon discours écrit ? Je sais qu'il en est pour penser ainsi : mon opinion à moi — est-elle juste ? je l'ignore — est qu'un plaidoyer peut être bon quand on le prononce et ne pas l'être une fois écrit, mais qu'un plaidoyer qui n'est pas bon quand on le prononce ne peut l'être une fois écrit. Car le discours écrit est le modèle du plaidoyer et, si j'ose le dire, son ἀρχέτυπον, sa représentation idéale. 10 Aussi dans les bons *discours écrits* trouve-t-on mille figures qui sentent l'improvisation, même quand le discours, à notre su, n'a jamais été qu'écrit. Par exemple dans les Verrines : « Quel est l'artiste ? Comment dites-vous ? oui, c'est cela : on la disait de Polyclète³. » Il s'ensuit donc que le plaidoyer le plus parfait est celui qui ressemble le mieux à un discours écrit, pourvu qu'il corresponde au temps réglementaire. Si ce temps est

1. C'est pendant la vie de Cicéron, comme il nous l'apprend (*Brut.* 57.108), que s'établit l'usage de confier chaque cause non plus à un seul avocat mais à plusieurs, usage que du reste il désapprouve.

2. Certains arguments de Pline sont surprenants, par exemple son admiration pour un livre volumineux. Mais sa thèse n'est pas nouvelle ; elle divisait les lettrés depuis l'époque de Cicéron (*Tac. Dial.* 18).

3. On sait que les dernières Verrines n'ont jamais été prononcées. C'est dans l'une d'elles (2.4.3.5) que se trouve le passage cité par Pline. Cicéron feint qu'un nom échappé à sa mémoire lui est soufflé par le greffier ou par l'assistance.

minum solis titulis indicatur. Ex his apparet illum per multa dixisse *quae*, cum ederet, omisisse. 8 Idem pro Cluentio ait se totam causam uetere instituto solum perorasse et pro C. Cornelio quadriduo egisse, ne dubitare possimus *quae* per plures dies, ut necesse erat, latius dixerit, postea recisa ac repurgata in unum librum grandem quidem, unum tamen, coartasse.

9 At aliud est actio bona, aliud oratio. Scio non nullis ita uideri, sed ego, forsitan fallar, persuasum habeo posse fieri, ut sit actio bona, *quae* non sit bona oratio, non posse non bonam actionem esse, *quae* sit bona oratio. Est enim oratio actionis exemplar et quasi ἀρχέτυπον. 10 Ideo in optima quaque mille figuras extemporales inuenimus, in iis etiam quas tantum editas scimus, ut in Verrem « artificem quem ? quemnam ? recte admones ; Polyclitum esse dicebant ». Sequitur ergo ut actio sit absolutissima *quae* maxime orationis similitudinem expresserit, si modo iustum et debitum tempus

6. *quae* J. P. Postgate [Mommsen alio loco] : deest in codd. || omisisse pleriq. B¹ : omisse B, D retomisisse MV [post lacunam de qua uide 1. 16. 1] || 8. Cluentio : cluuentio D ; Cic. Clu. 199 || uetere Ba, Dmou : -ri F, u²x || solum : scholium in mg : nullius pro in auxilio ut in fine orationis legimus i || C. : *C. Dmoux *G. MV om. BF || quadriduo MV, Ba, Dm : -atri-F, oux || necesse erat pleriq. B¹ : necesserat B || latius : om. x || repurgata MV, Dmoux [Carlsson] : purg- BFa || grandem quidem : grandem ux || unum tamen : unum [adic. mgu¹] quidem ux || coartasse : -arct- o^o -artt- (?) o || 9. at aliud o¹ : nescio quid o || forsitan : -tam B || fallar MV, Ba, u : -or F, Dmox || non posse [autem add. F, ux] non [om. Dm] — *quae* [non add. Dmox] — bona oratio : om. o || exemplar : -plum Dm || ἀρχέτυπον MV, a, o² [in lac.] : APXAITYTIION BF, D om. in lac. mu adic. in lac. x² || 10. iis MV, B : is F his Dmoux, a || etiam : esse ux || in Verrem : inuenirem V enumeraret Dm ; Cic. Ver. 2. 4. 3. 5. || artificem : schol. in mg. ex *6. uerri i || quem quemnam [quenn- B] MV, B : quennam B^o quem nam Fa, Dmox quem u || Polyclitum : -clet- Ba, Do -liclet- Fx -ycletim (?) u polidetim u² || maxime BFa, Dmoux : -mae M²V mae [in init. uers.] M || modo : et add. D.

refusé, l'orateur n'est pas coupable ; mais le juge l'est grandement¹.

11 En faveur de cette opinion que je vous sou mets déposent les lois qui assignent de très longues durées aux plaidoyers et invitent les orateurs non à la concision, mais à l'abondance, c'est-à-dire à l'exactitude, qualité qui ne marche de pair avec la brièveté que dans les causes les moins importantes. J'ajouterai ce que j'ai appris de l'usage, un excellent maître. 12 Il m'est souvent arrivé de plaider, souvent de juger, souvent de prendre part à des conseils. Les uns sont touchés par un argument, les autres par un autre et bien souvent une petite cause entraîne un grand effet. Divers sont les goûts des hommes, diverses leurs dispositions ; aussi des gens qui ont entendu en même temps plaider la même cause ont-ils souvent ensuite des avis opposés, parfois le même avis, mais alors par l'effet de sentiments tout différents. 13 En outre, chacun est prévenu en faveur de ses trouvailles personnelles et salue comme un argument irrésistible celui qu'il entend développer par un autre après s'en être lui-même avisé. Il faut donc fournir à tous une pensée à embrasser, à reconnaître².

14 Régulus m'a dit, un jour que nous plaidions pour la même partie : « Votre système à vous est de développer complètement tout ce qui a trait à la cause ; moi je vois tout de suite la gorge de l'adversaire et c'est ce que j'empoigne. » Il empoigne bien ce qu'il a jugé tel, mais en jugeant, il lui arrive souvent de se tromper. 15 Je lui répondis qu'il pouvait tomber sur le genou ou le

1. Il s'agit dans ce passage du nombre de clepsydres assignées à la durée de la plaidoirie. Cf. *Ep.* 2.11.14 ; 6.2.3 et passim.

2. Toutes les idées contenues dans ce passage sont exprimées aussi par Quintilien (3.7.25 ; 4.5.14 ; 8.3.71 ; etc.). C'était un plaisir littéraire très vif pour les Latins que de reconnaître et de saluer au passage des idées et des inventions « déjà vues ». Cf. Quint. 8.3.71 : *ad se refert quisque quae audit et id facillime accipiunt animi quod agnoscunt*, et p. 3, note 1.

accipiat ; quod si negetur, nulla oratoris, maxima iudicis culpa est. »

11 Adsunt huic opinioni meae leges, quae longissima tempora largiuntur nec breuitatem dicentibus, sed copiam, hoc est diligentiam, suadent ; quam praestare nisi in angustissimis causis non potest breuitas. Adiciam, quod me docuit usus, magister egregius. 12 Frequenter egi, frequenter iudicaui, frequenter in consilio fui ; aliud alios mouet ac plerumque paruæ res maximas trahunt. Varia sunt hominum iudicia, uariae uoluntates. Inde, qui eandem causam simul audierunt, saepe diuersum, interdum idem, sed ex diuersis animi motibus sentiunt. 13 Praeterea suae quisque inuentioni fauet et quasi fortissimum amplectitur, cum ab alio dictum est quod ipse praeuidit. Omnibus ergo dandum est aliquid, quod teneant, quod agnoscant.

14 Dixit aliquando mihi Regulus, cum simul adessemus : « Tu omnia quae sunt in causa putas exsequenda ; ego iugulum statim uideo, hunc premo. » Premit sane quod elegit, sed in eligendo frequenter errat. 15 Respondi posse fieri ut genu esset aut talus, ubi ille iugulum

10. accipiat *MV*, *D*, *a* : -piet *BF* -eperit *oux* || oratoris *MV*, *Dm* *x* [*Carlsson*] : -tionis *BFa*, *ou* || iudicis culpa : c. i. *u* || 11. largiuntur : -nt *o* || suadent : -det *o* || nisi : *om.* *x* || in : ut in *Dm om.* *o* || angustissimis *MV*, *Fa*, *Dmoux* : aug- *B mgF* || potest : possunt potest *m* || quod : *om.* *D* || magister : et *add.* *o* || 12. frequenter egi : *om.* *MV* (egi *i*) || mouet : -uit *Dm* -net *o* || maximas *MV*, *Dmoux* : -me *BFa*, *p* || trahunt *MV*, *Dmoux* : -tur *Fa* tra | untur *B* || hominum iudicia : i. h. *Dm* eorum *i.* *x* || uariae *pleriq.* *V*¹ : uerae *V* || eandem *pleriq.* *V*² : ead- *V* || simul audierunt *F*¹ : a. *simul* [*ras.*] *F* || saepe : sepa *M* || 13. inuentioni *pleriq.* *B*² : -ne *B* || quasi : quam *u* || fortissimum : -mam *Dmoux* || amplectitur *MV*, *Dm* [*Carlsson*] : compl- *BFa*, *oux* || praeuidit *pleriq.* *o*¹ : -det *o* || dandum *pleriq.* *M*² : tantum *M* || agnoscant : ante *g. un. uel du. litt. eras.* *V* || 14. dixit *pleriq.* *V*¹ : -xi *V* || mihi : *om.* *Dm* || tu : ante tu spatium *du. uel tri. litt. V* || elegit *MV*, *oux* : -lig- *BFa*, *Dm* || 15. genu [-nū *m*] esset [-se *V*] *MV*^o, *Dmoux*, *a* : genuisset *BF* || aut talus *MV*, *Ba*, *Dmo* : aut sibi aut aliis *F* aut tibia aut talus *ux*,

talon quand il croyait tenir la gorge. « Ma manière à moi qui ne sais pas bien voir la gorge, dis-je, est de tâter toutes les parties, de les essayer toutes, en un mot πάντα λίθων κινῶ, *je remue ciel et terre.* » 16 Et si dans les travaux agricoles, je soigne et cultive non seulement les vignes, mais encore les vergers, non seulement les vergers, mais encore les champs, et si dans ces champs je sème non seulement du blé et du froment, mais de l'orge, de la fève et d'autres légumes ; de même dans un plaidoyer je jette pour ainsi dire les graines à pleines mains sur un large espace, pour récolter ce qui aura bien voulu lever. 17 Car les dispositions des juges sont aussi imprévisibles, aussi incertaines, aussi trompeuses que celles du temps et du terrain ¹. Je n'ignore pas d'ailleurs qu'un très grand orateur, Périclès, est loué en ces termes par le comique Eupolis :

πρὸς δὲ γ' αὐτοῦ τᾷ τάχει
πειθῶ τις ἐπεκάθητο τοῖσι χεῖλεσιν,
οὕτως ἐκ ἤλει καὶ μόνος τῶν ῥητόρων
τὸ κέντρον ἐγκατέλειπε τοῖς ἀκροωμένοις,

outré sa rapidité, sur ses lèvres reposait une divine persuasion ; il charma ses auditeurs, seul entre les orateurs, au point de laisser son dard planté dans les cœurs. 18 Mais

1. Ces comparaisons tirées de l'agriculture et des phénomènes naturels étaient courantes chez les Romains. Pour expliquer comment bien variée doit être la formation de l'orateur Quintilien (1.12.7) trace un tableau de la diversité des cultures tout à fait semblable à celui de Plin... *ne arua simul et uineta et uineas et arbustum colant ; ne pratis et pecoribus et hortis et aluearibus auiisque accommodent curam.* Cicéron (*Mur.* 17. 35) compare aux intempéries la mobilité des jugements humains : *quod enim fretum, quem Euripum tot motus tantas, tam uarias habere putatis agitationes commutationesque fluctuum, quantas perturbationes et quantos aestus habet ratio comitiorum ?* Cf. Tac. *Dial.* 6.

Parmi les dispositions des juges qui rendent nécessaire le développement abondant, Plin en om t une sur laquelle insiste Quintilien (8.2.23), l'inattention : *propter quod repetimus saepe quae non satis percepisse... putamus.*

putaret. « At ego » inquam « qui iugulum perspicere non possum, omnia pertempto, omnia experior, πάντα denique λίθον κινῶ. » 16 Vtque in cultura agri non uineas tantum, uerum etiam arbusta, nec arbusta tantum, uerum etiam campos curo et exerceo, utque in ipsis campis non far aut siliginem solam, sed hordeum, fabam ceteraque legumina sero, sic in actione plura quasi semina latius spargo, ut quae prouenerint colligam. 17 Neque enim minus imperspicua, incerta, fallacia sunt iudicum ingenia quam tempestatum terrarumque. Nec me praeterit summum oratorem Periclen sic a comico Eupolide laudari :

πρὸς δὲ γ' αὐτοῦ τῷ τάχει
πειθῶ τις ἐπεκάθητο τοῖσι χείλεσιν,
οὕτως ἐκῆλει καὶ μόνος τῶν ῥητόρων
τὸ κέντρον ἐγκατέλειπε τοῖς ἀκρωμένοις.

15. ille *MV*, *Dm* : *om.* *BFa*, *oux* || perspicere : prosp-ou || pertempto *pleriq.* *V*¹ : perem- *V* || πάντα denique *o*² [πάντα *in ras.*], *a* : panta d. *Dm* tam d. *BF* denique ΠΑΝΤΑ *MV om.* u [*in lac.*] *x* [*in lac.*] || λίθον κινῶ *F*² [*ras.*] *a*, *o* [*in lac.*] *x* [*in lac.*] : ΛΙΘΟΝ-ΚΕΙΝΩ *MV*, *B* ΛΙΕΟΝΚΕΙΝΩ *H* λάον κινῶ *D om.* *in lac. mu* || 16. utque : ut quae *M* atque *m* || cultura agri : a. c. *a* || uineas : uincas *u* || arbusta nec — etiam : *om.* *MV* || curo : s [*eras.*] *add.* *F* || campis : can- *F* || ceteraque : cetera *u* || legumina sero : legumina sero [*ras.*] *M* || plura : -rima *ux* || semina latius : l. s. *MV* semina *m* || spargo : sper- *u* || 17. imperspicua : inp- *MV*, *Dm* β, *a* inp- et *BF*, *oux* || incerta : necessaria *o* || fallacia : -tiaque *D* || iudicum *pleriq.* *M*^o *x*^o : -cium *M* -digum *x* || nec : neque *x* || summum *pleriq.* *M*² : -mus *M* || Periclen *MV*, *B*, *D* : -clem *oux*, *a*, *i* hypericlen *F* perindem *m* || comico : aeom- *V* || πρὸς — τάχει : ΠΡΟΣΑΕΓ[Τ Η] ΕΑΥ-ΤΟΥΤΩΤΑΧΕΙ *BFH* ΠΡΟΣΑΕΤ[Γ V] ΕΑΥΤΟΥΤΩΤΑΧΕΙ *MV* πρὸς δὲ γ' αὐτοῦ τούτω ταχ' εἰ *a* πρὸς τούτω [*in ras.*] *m*² uerba *Graeca adic. in lac.* *o*² *x*² *om. in lac. mu om. sine lac. D* || πειθῶ — χείλεσιν : ΠΕΙΘ[ε Η] ΩΤΙΣΕΠΕΚΑΘΕΤΟΤΟΙΣ[ς F] ΧΕΙΛΑ[Α Β] ΣΙΝ *BFH* ΠΕΙΘΩΤΙΣΕΠΙ· ΚΕΝΤΟΤΟΙΣΕΙΡΗΜΑ· Σ· ΥΝΣΥ *M* ΠΕΙΘΩΤΙΣΕΠΙ· ΚΑΙΕΤΟΤΟΙΣΕΙΡΕΜΙΑ· ΣΥΝΣΥ *V* πειθῶ τις ὑπεκάθητο τοῖς ῥήμασι *D* πειθῶ τις [*in ras.*] *o*² uerba *Graeca in lac.* *o*² *x*² *om. in lac. mu* || οὕτως — ῥητόρων : ΟΥΤΩΣΕΚΗΛΕΙΚΑΙΜΟΝΟΣΤΩ[Ο FH] ΝΡΗΤΩ[Ο FH] Ν *BFH. D V* [Ο V] Α[Υ V] ΤΟΣΕΚΗΛΕΙΚΑΙΜΟΝΟΣ-ΤΩΝΡΗ[Ε V] ΤΩΡΩΝ *MV* uerba *Graeca adic. in lac.* *o*² *x*² *om. in lac. mu.*

ce grand Périclès même n'eût obtenu ni cette divine persuasion ni ce charme par la concision ou la rapidité ou par les deux à la fois — ces qualités sont différentes — sans un génie de premier ordre ; car pour charmer, pour persuader, il est besoin d'abondance oratoire et d'espace ; quant à laisser le dard dans le cœur des auditeurs, ce n'est possible qu'à la condition non de le piquer, mais de l'enfoncer. 19 Joignez à ces vers ce que dit encore de Périclès un autre comique :

ἡστραπτ', ἐβρόντα, συνεκύκα τὴν Ἑλλάδα,

avec ses éclairs et ses coups de tonnerres, il bouleversait la Grèce¹ car c'est, non pas un discours raccourci et tronqué, mais bien un discours abondant, magnifique et sublime qui peut tonner, lancer la foudre, enfin tout bouleverser et troubler.

20 Rien ne vaut la mesure, *objectera-t-on*². Qui dit le contraire ? Mais on manque autant à la mesure en ne remplissant pas le sujet qu'en le dépassant, par une exposition sèche que par une exposition diffuse. 21 C'est pourquoi si vous entendez répéter souvent : *développement* exagéré et surabondant, vous entendez dire aussi : *développement* sans richesse et sans force³. L'un, dit-on,

1. Plutarque (*Per.* 8.3) se sert du même vers des Acharniens (531) pour caractériser l'éloquence de Périclès. Sur cet orateur, comparer au jugement de Pline l'excellente appréciation d'A. Croiset (*Hist. d. l. Litt. Gr.* IV, p. 33).

2. Cette expression était proverbiale. Cf. Plaut. *Poen.* 238 : *modus omnibus rebus... optimum est habitu*. D'après Sénèque (*Ben.* 2.12.6), la mesure par elle-même, à quelque objet qu'elle s'applique, est une vertu.

3. Cette remarque vise encore l'éloquence simple, d'origine stoïcienne, dont la qualification employée par Pline, *ieiune*, était caractéristique (Cf. Cic. *Brut.* 30.114). La suite de la Correspondance éclairera l'attitude littéraire de Pline qui n'a cessé de protester contre une manière étroite de comprendre le bon goût (cf. *Ep.* 7.12) et un mauvais goût qui tendait à multiplier les ornements à l'excès (cf. *Ep.* 3.18.10). Sur ce point comme sur tous les autres, il se déclare pour « le juste milieu ».

18 Verum huic ipsi Pericli nec illa *πειθῶ* nec illud *ἐκήλει* breuitate uel uelocitate uel utraque (differunt enim) sine facultate summa contigisset. Nam delectare, persuadere copiam dicendi spatiumque desiderat, relinquere uero aculeum in audientium animis is demum potest, qui non pungit, sed infigit. 19 Adde, quae de eodem Pericle comicus alter

ῥήστραπτ', ἐβρόντα, συνεχύκα τήν Ἑλλάδα.

Non enim amputatæ oratio et abscisa, sed lata et magnifica et excelsa tonat, fulgurat, omnia denique perturbat ac miscet. 20 Optimus tamen modus est. Quis negat? sed non minus non seruat modum, qui infra rem quam qui supra, qui adstrictius quam qui effusius dicit. 21 Itaque audis frequenter ut illud « immodice et redundanter » ita hoc « ieiune et infirme ». Alius exces-

17. *ἐγκατέλειπε* D: ENKATEAΠΠΕ BFH ENKATEAEΠΠΕ MV adic. in lac. o²x² om. in lac. mu|| *ἀκροωμένοις*: ἀκρούμενος D adic. in lac. o²x² om. in lac mu [sic omnia uerba Graeca]|| 18. uerum: om. ux|| Pericli: hyper- F|| illa: om. Dm|| *πειθῶ*: ΠΕΙΘΩ MV, D ΠΙΘΩ BFHa adic. in lac. o²x² om. in lac. mu|| nec: ne D|| *ἐκήλει*: ΕΚΗΛΕΙ M x² [in lac.] ΕΚΕΛΕΙ V ΗΚΗΛΕΙ BF βροντῶν [καὶ ἀστραπτῶν adic. mg D] D adic. in lac. o²x² om. in lac. mu|| uel: uel uel u|| uelocitate pleriq. V¹: uolo- V|| differunt enim: differentem o|| contigisset pleriq. B¹: -ssent (?) B|| delectare: delicate Dm|| desiderat: -erare [ras.] F|| is demum: idem DM|| pungit: pugnit M|| 19. quae de: quae aequae de D que eque de m|| Pericle pleriq. i: hypericle F pericle infigit r|| ῥήστραπτ' [ῥήστραπτεν F ῥήστραπτε in ras. o² ΗΣΤΡΑΠΠΕ MV] ἐβρόντα [in ras. o² ΕΒΡΟΝΤΑ M^o ΕΡΒΡΟΝΤΑ M] συνεχύκα [ΣΥΝΕΚΙΚΑ B] τήν Ἑλλάδα [ΕΛΛΑΔΑ M ΕΛΛΑΔΑ (ΛΑ in ras.) B] MV, BF² [in ras.]: ΗΣΤΡΑΠΠΕ — *ξυνεχύκατε πάντα* Do² [in lac.] ΗΣΤΡΑΠΠΕΟΒΡΟΝΤ ΣΙΝΕΚΙΚ ΤΕΝΕΛΑΑΑ H (τήν Ελλάδα i) uerba Graeca adic. in lac. o²x² om. in lac. mu; Arist. Ach. 531.|| abscisa: -issa oux|| lata et MV, BFa: elata ux alta o lata Dm|| magnifica: om. Dm|| tonat: son- m|| fulgurat: -urat [ras.] B -gorat V|| denique: om. V|| ac miscet: admiscet F, ux|| 20. non seruat pleriq. B: seruat B^o|| quam qui pleriq. B²: quam B, Dm|| qui adstrictius: quidast- V|| 21. immodice: inmodicae B|| redundanter: -tun- M|| ita: et add. u.

a excédé sa matière, l'autre ne l'a pas égalée : fautes équivalentes, mais provenant l'une de la faiblesse, l'autre d'un excès de force, et cette dernière est le fait sinon d'un talent plus parfait, du moins d'un talent plus puissant¹. 22 Ne croyez pas qu'en parlant ainsi je veuille approuver l'orateur ἀμετροεπῆ, au bavardage illimité, dont parle Homère ; celui que j'approuve, c'est celui-ci :

καὶ ἔπεα νιφάδεσσιν ἑοικότα χειμερίησιν,

et ses mots ressemblaient aux flocons de neige qui volent en hiver, non d'ailleurs sans être vivement charmé de cet autre :

παῦρα μὲν, ἀλλὰ μάλα λιγέως,

il parle peu, mais avec une divine harmonie. Si pourtant l'on me donne le hoix, je prends la belle éloquence pleine, l'éloquence qui ressemble aux neiges d'hiver, celle qui est serrée et drue, mais en même temps abondante, tranchons le mot, divine et céleste².

23. Cependant, direz-vous, beaucoup de personnes préfèrent un plaidoyer court. Oui, mais vous parlez de paresseux dont on ne peut prendre sans sottise la délicatesse et la mollesse comme règle de goût. Si vous leur demandez

1. Cette lettre de Pline nous renseigne sur les tendances entre lesquelles se partageait alors la littérature. Elle est d'autant plus instructive qu'elle reflète visiblement la doctrine de l'école de Quintilien. Trois passages surtout de l'*Institutio* sont très propres à attester la parenté des idées de Pline et de celles de son maître : 1.3.7 Quintilien déclare préférer à tous l'enfant doué d'une riche nature et capable de développement ; 2.4.4 *uitium utrumque* (la sécheresse et l'ornementation exagérée) ; *peius tamen illud quod ex inop a quam quod ex copia uenit* ; 2.4.9 *macies illis pro sanitate et iudicii loco infirmitas est et dum satis putant uitio carere in id ipsum incidunt uitium, quod uirtutibus carent*. Pline aussi bien que Quintilien désapprouve ceux qui ne trouvaient les meilleurs modèles d'éloquence que dans les orateurs antérieurs à Cicéron et dans les atticistes exagérés.

2. Cf. sur ce passage A. GUILLEMIN, *Quelques remarques sur la critique du texte de Pline le J.* Rev. de Philol. XLIX (1925), p. 96.

sisse materiam, alius dicitur non implesse. Aequae uterque, sed ille imbecillitate, hic uiribus peccat; quod certe, etsi non limatioris, maioris tamen ingenii uitium est. 22 Nec uero, cum haec dico, illum Homericum ἀμετροεπῇ probō, sed hunc :

καὶ ἔπεα νιφάδεσσιν ἔοικότα χειμερίῃσιν,

non quia non et ille mihi ualidissime placeat :

παῦρα μὲν, ἀλλὰ μάλα λιγέως ;

si tamen detur electio, illam plenam, illam orationem similem niuibus hibernis, id est crebram et adsiduam, sed et largam, postremo diuinam et caelestem uolo.

23 At est gratior multis actio breuis. Est, sed inertibus, quorum delicias desidiamque quasi iudicium respicere ridiculum est. Nam si hos in consilio habeas,

21. dicitur non implesse : n. i. d. oux|| aequae pleriq. B^o [ae pc] : eaue B aequae [exp.] F¹|| uiribus : uerbis o|| peccat : du. uel tr. liit eras. add. V|| ingenii codd. : -ni Bornecque quod mōlim propter numeros|| 22. illum : -ud D|| Homericum pleriq. B¹ : homor- B|| ἀμετροεπῇ probō : ἀμετρο ἔπεα aprobo mgD¹ auespoene aprobo mgD m AMETPOEITH p. F [postea eras.] B aMETPOEITN p. H AMAPTOEΠH p. M AMAPIOEΠH p. V ἀμετροεπῇ p. a, o² [Gr. in lac.] καὶ ἔπεα νιφά adic. in lac. x² prob [post lac.] u ; Hom. B 212|| hunc pleriq. B¹ : nunc B|| καὶ [ΚΑΙ BH] ἔπεα [EPEA BH] νιφάδεσσιν [ΝΙΦΑΔΕΣΣΙΝ (Σ in ras.) B νιφάδεσσιν F², Do²] ἔοικότα [ΕΟΙΚΤΑ Μ ΕΟΙΣΤΑ V] χειμερίῃσιν [ΧΕΙΜΕΡΙΕΣΣΙΝ BH ΧΕΙΜΕΡΙΝΣΙΝ (N ultimo loco sl) M ΧΕΙΜΕΡΙΗΣΣΙΝ V χειμερίοισιν a] MV, BF²Ha, o² [in lac.] : om. in lac. mu κατά χειμερίῃσιν adic. in lac. x² ; Hom. Γ 222|| non quia : NON quia M|| non et : et u|| ualidissime : uald- Ba, o|| placeat pleriq. B^o : pac- B|| παῦρα — ἀλλὰ [ΑΜΑ BFH ΑΛΔα MV] μάλα [ΜΑΛΑ BFH Μαδα MV] λιγέως [ΛΙΣΕΩΣ BFH ΛΙΤΩΣ MV] MV, BFHa, Dm² [in lac.] : om. in lac. mu παυράμενα adic. in lac. x² ; Hom. Γ 214|| illam plenam — orationem J. P. Postgate [nos idem, sed alio uerborum ordine] : illam orationem MV, a illam illam orationem BF illam illam [om. Dmu] plenam orationem [in ras. o] Dmoux|| et adsiduam sed et MV : assiduam et Fa sed om. Dmoux|| 23. at pleriq. B^o ; ad MV, B|| sed MV, BFa : quidem sed Dmoux|| desidiamque : (desidiamque i)|| quasi : quam ou|| respicere : -spue- F.

conseil, il vaudra mieux non seulement parler brièvement, mais encore ne pas parler du tout.

24 Voilà quel est jusqu'à ce jour mon avis ; j'en changerai si vous n'êtes pas d'accord avec moi, mais je vous prie de m'expliquer clairement pourquoi le désaccord. Sans doute il convient que je me rende à votre autorité, cependant j'estime meilleur en une affaire si grave d'être convaincu par raison plutôt que par autorité. 25 Si donc je ne vous parais pas dans l'erreur, écrivez-moi cela seulement, dans une lettre aussi courte qu'il vous plaira, mais écrivez-le (vous affermirez ainsi mon jugement) ; si je vous parais dans l'erreur, préparez une très longue lettre. Est-ce vous corrompre que de vous imposer pour accéder à mon avis une lettre courte et pour le contredire une lettre très longue ? Adieu.

21

C. PLINE A SON CHER PLINIUS PATERNUS SALUT.

*Un achat
d'esclaves.*

La sûreté de votre coup d'œil m'inspire autant de confiance que celle de votre jugement ; non que vous ayez beaucoup de goût — je ménage votre modestie — mais vous en avez autant que moi ; d'ailleurs, c'est déjà beaucoup. 2 Mais trêve de plaisanteries : je trouve d'un physique convenable les esclaves qui m'ont été achetés par vos soins ; il faut maintenant qu'ils soient bons à l'usage, point pour lequel, quand on les prend sur le marché, on doit s'en rapporter plus à ses oreilles qu'à ses yeux¹. Adieu.

1. Les esclaves exposés sur le marché portaient un écriteau énumérant leurs qualités et leurs aptitudes. Mais le marchand était tenu à déclarer aussi leurs vices, d'autant plus que certains de ces vices étaient réhibitoires et annulaient le marché. De plus, sur le champ de foire, le vendeur leur faisait exhiber devant l'acheteur leurs divers talents.

non solum satius est breuiter dicere, sed omnino non dicere.

24 Haec est adhuc sententia mea, quam mutabo, si dissenseris tu, sed plane cur dissentias explices rogo. Quamuis enim cedere auctoritati tuae debeam, rectius tamen arbitror in tanta re ratione quam auctoritate superari. 25 Proinde, si non errare uideor, id ipsum quam uoles breui epistula, sed tamen scribe (confirmaris enim iudicium meum); si errare, longissimam para. Num corrupe te, qui tibi, si mihi accederes, breuis epistulae necessitatem, si dissentires, longissimae imposui? Vale.

21

C. PLINIUS PLINIO PATERNO SVO S.

Vt animi tui iudicio sic oculorum plurimum tribuo, non quia multum, ne tibi placeas, sed quia tantum quantum ego sapis; quamquam hoc quoque multum est. 2 Omissis iocis credo decentes esse seruos, qui sunt empti mihi ex consilio tuo, superest ut frugi sint, quod de uenalibus melius auribus quam oculis iudicatur. Vale.

23. satius est : satius *M* || non : non [*ras.*] *B* || 24. cur *MV*, *BFa* : quid *Dmoux* || dissentias : -ties *o* || enim : *om.* *oux* || cedere [*cred-oux*] auctoritati tuae debeam *BFa*, *oux* : c. a. d. t. *MV* a. t. credere d. *Dm*, *difficilis electio* || 25. quam : quem *o* || sed tamen : *om.* *F* || scribe : -bere *V* || confirmaris *Ba* : -mauer- *F*, *oux* -mabis *MV* -ma *Dm* || errare *MV* [*Carlsson*] : -ro *Dm* -auero *BFa*, *oux* || longissimam : -ma *u* || num : non *oux* || necessitatem : -te *m* || dissentires : dissenseris *m* disseris *D*.

21. PLINIO PATERNO *BFa*, *oux* : ADPLINIUM *iB* PATERNO *MV*, *Dm* || 1. sic : si *o* || plurimum *M*, *B^oFa*, *Dmox* : -mom *B* primum *V* multorum *u* || ne : ne tu *uel* tu ne [*sl*] *i* non *Dm* || placeas : -at *ux* || hoc : hoc ego *o* || est : et *Dmo* || 2. decentes : -tis *B* -teis *a* [*sic saepe*] || iudicatur : -cetur *ux* indi- *M*.

22

C. PLINE A SON CHER CATILIUS SÉVÉRUS SALUT.

*Maladie de
Titius Aristo.*

Depuis longtemps je suis retenu à la ville et dans une véritable consternation. Je suis grandement inquiet d'une longue et opiniâtre maladie de Titius Aristo, auquel j'ai voué une admiration et une amitié singulières. On ne saurait trouver ailleurs tant de sérieux, de pureté, de savoir et ce n'est pas un homme, c'est la littérature même et tous les arts libéraux qui, dans ce seul homme, me semblent courir le plus grand danger. 2 Quelle expérience du droit privé et du droit public ! que de connaissances, que de *beaux* exemples ¹, quelle science du passé dans sa mémoire ! il n'est rien qu'on veuille apprendre sans qu'il soit prêt à vous l'enseigner. Je l'ai constaté : me faut-il quelque connaissance rare, c'est en lui qu'en est le trésor. 3 Et puis quelle sûreté dans tout ce qu'il dit, quel poids, quelle modestie et quelle dignité dans la lenteur de son élocution ² ! Quand n'est-il pas immédiatement prêt à répondre ? et pourtant il semble souvent embarrassé, il hésite entre des arguments opposés qu'il récapitule, distingue et pèse avec un jugement vif et sûr, en remontant à la source et aux causes premières.

4 En outre, comme sa table est frugale et son train de vie modeste ! Quand je jette les yeux sur sa chambre et surtout sur son lit, je crois voir le véritable modèle de

1. Les *exempla* offraient une de ses ressources les plus importantes de l'éloquence antique. Quintilien (5.11.6) définit l'*exemplum* : *rei gestae aut ut gestae utilis ad persuadendum id quod intendis commemoratio*. L'inventaire de ces traits se trouve dans un ouvrage de A. W. LICHTFIELD. *National exempla virtutis in Roman literature*, Harv. St. Phil., 1914, p. 1-71.

2. La lenteur de l'élocution était pour les Romains une marque de distinction. Pline l'attribue à plusieurs hommes graves. Cf. *Ep.* 2.14.10 ; 4.17.8.

22

C. PLINIUS CATILIO SEVERO SVO S.

Diu iam in urbe haereo et quidem attonitus. Perturbat me longa et pertinax uoletudo Titi Aristonis, quem singulariter et miror et diligo. Nihil est enim illo grauius, sanctius, doctius, ut mihi non unus homo, sed litterae ipsae omnesque bonae artes in uno homine summum periculum adire uideantur. 2 Quam peritus ille et priuati iuris et publici ! quantum rerum, quantum exemplorum, quantum antiquitatis tenet ! Nihil est quod discere uelis, quod ille docere non possit ; mihi certe, quotiens aliquid abditum quaero, ille thesaurus est. 3 Iam quanta sermonibus eius fides, quanta auctoritas, quam pressa et decora cunctatio ! quid est quod non statim sciat ? Et tamen plerumque haesitat, dubitat diuersitate rationum ; quas acri magnoque iudicio ab origine causisque primis repetit, discernit, expendit.

4 Ad hoc quam parcus in uictu, quam modicus in cultu ! Soleo ipsum cubiculum eius ipsumque lectum ut imaginem quandam priscae frugalitatis adspicere.

22. CATILIO SEVERO *BFa*, *oux* ADCACILIVM *iB*^a ADCALIVM *iB* CATILIO *V*, *Dm* GATILIO *M*|| *Svo* : *om. moux*|| *S. om. m*|| **1.** diu iam : *d. er* (?) [*eras*] *i. B* diuidiam *iB* *d. tam Dm*|| quidem : quod *o*|| et miror : miror *Dmoux*, *a*|| **2.** priuati *MV*, *Dmoux*, *a* : priuatus ille et priuati [*-iti B*] *B*^o priuatus et priuati *F*|| discere *MV*, *Dmoux* : doceri *BF*|| uelis : uel *oux*|| docere : dic- *ux*|| quotiens *pleriq.* *B* : *-ties B*^o*a*|| abditum *pleriq.* *V*¹ : *abi- V*|| **3.** iam : nam *oux*|| eius fides : ei *fi fides D*|| sciat : fiat *F*|| acri : acri [*ras.*] *F*|| iudicio : *-dici [spat. un. lit. rel.] B*|| expendit *BFa*, *Dmoux* : *-tend- MV*|| **4.** quam modicus in cultu : *om. MV*|| cubiculum *pleriq.* *B*¹ : *-lo B ip [del.] add. x*|| eius *MV* : illius *BFa*, *oux om. Dm*|| lectum : *ele- M.*

la simplicité antique. 5 Il les embellit par la grandeur de son âme qui ne se règle jamais sur la vanité, mais toujours sur le témoignage de sa conscience et attend son salaire d'une bonne action non des louanges du public, mais de l'action elle-même. 6 Bref, on aurait de la peine à égaler à un tel homme ces pauvres *philosophes* qui affichent dans leur tenue le goût de la sagesse. Ce n'est pas en vérité un habitué des gymnases ni des colonnades ¹, il ne se plaît pas aux longues discussions qui font passer le temps à soi-même et à autrui ; mais il s'occupe des affaires civiles et politiques, il prête à beaucoup son assistance en justice, à plus encore son conseil. 7 Et pourtant il ne cède la palme à aucun de ces prétendus sages pour la pureté de la vie, la sûreté des affections, la justice et aussi le courage.

Vous admireriez, si vous étiez ici, la patience avec laquelle il supporte précisément sa maladie actuelle, comme il lutte contre la souffrance, comme il résiste à la soif et quand la fièvre atteint une extraordinaire violence, comme il reste immobile sous les couvertures jusqu'à la fin de l'accès. 8 Il vient de me faire appeler avec quelques amis, ceux qu'il préfère à tous, et nous a demandé d'interroger les médecins sur l'issue possible de sa maladie ; si elle ne laissait pas d'espoir, il renoncerait volontairement à la vie ; si elle devait n'être que pénible et longue, il la supporterait et demeurerait *parmi nous* ; 9 car il lui fallait accorder aux supplications de sa femme, accorder aux larmes de sa fille, accorder aussi à nous ses amis, de ne pas décevoir nos espérances par une mort volontaire, si ces espérances n'étaient pas vaines. Voilà qui semble à mes yeux difficile par dessus tout et digne d'é-

1. Les colonnades étaient à Rome des lieux de rendez-vous. Les mondains fréquentaient surtout celles des Argonautes (Mart. 3.20.11) et d'Europe (Mart. 2.14.2) au Champ de Mars. Les palestres étaient réservées aux sports grecs regardés par les Romains comme efféminés ; cf. Hor. *Sat.* 2.2.10 sq ; Pl. *Ep.* 4.22.3 ; Pan. 13.5.

5 Ornat haec magnitudo animi, quae nihil ad ostentationem, omnia ad conscientiam refert recteque facti non ex populi sermone mercedem, sed ex facto petit. 6 In summa non facile quis quemquam ex istis qui sapientiae studium habitu corporis praeferunt, huic uiro comparabit. Non quidem gymnasia sectatur aut porticus nec disputationibus longis aliorum otium suumque delectat, sed in toga negotiisque uersatur, multos aduocatione, plures consilio iuuat; 7 nemini tamen istorum castitate, pietate, iustitia, fortitudine etiam primo loco cesserit.

Mirareris, si interesses, qua patientia hanc ipsam ualitudinem toleret, ut dolori resistat, ut sitim differat, ut incredibilem febrium ardorem immotus opertusque transmittat. 8 Nuper me paucosque mecum, quos maxime diligit, aduocauit rogauitque ut medicos consuleremus de summa ualetudinis, ut, si esset insuperabilis, sponte exiret e uita, si tantum difficilis et longa, resisteret maneretque: 9 dandum enim precibus uxoris, dandum filiae lacrimis, dandum etiam nobis amicis, ne spes nostras, si modo non essent inanes, uoluntaria morte desereret. Id ego arduum in primis et praecipua laude di-

5. haec [ae pc] B¹: aec [ae pc] B hoc oux|| refert pleriq. B^o: refr& (?) B referet F|| facti pleriq. x: -ctis x^o|| ex m¹: ad m|| 6. summa: -mam M|| quis BFa, ux: om. MV, Dmo|| quemquam pleriq.: quamq- ux|| sapientiae studium: -ntie stud- [ras.] u|| comparabit Otto: -bis MV, Dmoux -uit BF -rit a -per- p|| sectatur aut porticus: a. p. s. ux|| aliorum: -ienum Dm|| delectat: (delectat i)|| in: om. ux|| negotiisque: -iis ux|| 7. etiam primo MV, BFa, Dm: e primo o etiam e primo ux|| interesses: -sse D|| patientia pleriq. V¹: piti- V sapien- Dm|| ipsam: om. Dm|| toleret: toll- u|| ut dolori M¹: ud d. M|| incredibilem pleriq. B^o: -bel- B|| febrium ardorem: frebr- a. B a. f. ux|| immotus: immototus D|| immotusque u|| transmittat: in ras. D|| 8. mecum: meum u|| consuleremus pleriq. B¹: conseremus B|| insuperabilis: ineksu- Dmoux|| exiret pleriq. V¹: exieret V|| e: de o|| si tantum MV, BF, Dm: sin t. a s. tamen oux|| resisteret maneretque: m. et r. o|| 9. desereret pleriq. B¹: -rerat o deseretur B|| ego: ergo ux.

loges singuliers. 10 Se ruer impétueusement et par un entraînement irréfléchi au-devant de la mort, c'est un *héroïsme* commun ; mais calculer et peser les motifs de cette résolution et, selon les conseils de la raison, adopter ou abandonner le projet de vivre ou de mourir, voilà qui est d'une grande âme ¹.

11 Quant aux médecins, leurs pronostics sont encourageants ; il faut maintenant qu'un dieu ² ratifie leurs promesses et me délivre enfin de l'inquiétude actuelle ; cela fait, je regagnerai ma villa des Laurentes, je veux dire mes écrits et mes tablettes ainsi que les loisirs que je consacre à l'étude. Car à présent, lire, composer, étant à son chevet je n'en ai pas la liberté et vivant dans l'angoisse je n'en ai pas le désir.

12 Vous êtes renseigné sur mes craintes, mes souhaits, mes projets pour le temps qui va suivre ; à votre tour, informez-moi de vos nouvelles pour le passé, le présent, l'avenir, en échange des miennes, mais que votre réponse soit plus gaie que ma lettre ; ce sera dans mon trouble une consolation non petite que vous n'ayez à vous plaindre de rien. Adieu.

23

C. PLINE A SON CHER POMPÉIUS FALCO SALUT.

Vous me demandez si mon avis est que
Le tribunal et les plaidoyers. vous plaidez pendant votre tribunal. Il faut savoir avant tout comment vous envisagez le tribunal ; *est-ce* pour vous une ombre vaine

1. Le suicide avait été mis à la mode par le stoïcisme. Sénèque (*Ep.* 58.36) en donne la règle : *non afferam mihi manus propter dolorem ; hunc tamen si sciero perpetuo mihi esse patiendum, exhibo.*

2. Ce singulier imprécis est fréquent chez Sénèque (*Ben.* 4.4.1 ; *Quaest.* N 1. praef. 13, etc...) ; il semble correspondre aux idées flottantes des stoïciens sur la divinité.

gnum puto. 10 Nam impetu quodam et instinctu procurrere ad mortem commune cum multis, deliberare uero et causas eius expendere, utque suaserit ratio, uitae mortisque consilium uel suscipere uel ponere ingentis est animi.

11 Et medici quidem secunda nobis pollicentur; superest ut promissis deus adnuat tandemque me hac sollicitudine exsoluat, qua liberatus Laurentinum meum, hoc est libellos et pugillares studiosumque otium, repetam. Nunc enim nihil legere, nihil scribere aut adsidenti uacat aut anxio libet.

12 Habes quid timeam, quid optem, quid etiam in posterum destinem; tu quid egeris, quid agas, quid uelis agere, in uicem nobis, sed laetioribus epistulis scribe. Erit confusioni meae non mediocre solacium, si tu nil quereris. Vale.

23

C. PLINIVS POMPEIO FALCONI SVO S.

Consulis an existimem te in tribunatu causas agere debere. Plurimum refert, quid esse tribunatum putes,

10. nam : etiam ab *add. oux* iam *add. Dm*|| procurrere : praec-
oux|| commune : -nem *ux*|| causas eius expendere : causae'ius-
 inpendere *V*|| utque : utquae *V, D* ut quae *add. m*|| uitae : *om. V*||
 uel suscipere *MV, Dmoux* : uel *om. BFa*|| est animi : a. e. *oux*
 est *om. Dm*|| 11. me hac : hanc *Dmoux*|| sollicitudine : -nem *ux*||
 Laurentinum *pleriq. B¹* : lauti- *B* -rentium *o*|| aut adsidenti : ut
 a. *u*|| 12. destinem *pleriq. V¹* : dist- *MV*|| laetioribus *MV, BF,*
D : lat- *moux, a*|| scribe erit *MV, Dmoux, a* : scripseris *BF*||
 solacium *pleriq. Mº* : -tium *M*|| quereris *pleriq. Vº* : quae- *V.*

23. POMPEIO FALCONI *BFa mgF, oux ADPOMPEIVM iB FALCONIO*
MV haec epis. deest in *Dm*|| svo : *om. oux*|| 1. consulis *pleriq.*
M¹ : -sulas *M*|| existimem te : existe mente *B* existimē t. *Bº*||
 debere : -cer- *ux*|| refert : referet *x.*

et un titre vide d'honneur ou une magistrature sacrosainte¹ que nul n'ait le droit de traiter sans égards, pas même celui qui l'exerce² ? 2 Pour mon compte, quand j'étais tribun, je me suis peut-être trompé en croyant être quelque chose ; mais, le croyant, je me suis abstenu de plaider. D'abord j'estimais indécent que celui en présence duquel on devait se lever, auquel on devait céder le pas fût debout quand tous les autres étaient assis ; que celui qui pouvait faire taire chacun fût réduit au silence par la clepsydre et que celui qu'il était sacrilège d'interrompre s'entendît injurier, parût, s'il ne ripostait pas, être sot, s'il ripostait, abuser de son pouvoir³. 3 J'avais aussi cette angoisse en perspective : supposons que *l'un des adversaires* en appelât à moi, soit mon client, soit sa partie ; devrais-je faire intercession et prêter mon appui ou au contraire me tenir en repos et en silence et me réduire, comme si j'eusse été sorti de charge, à l'attitude d'un simple particulier ? 4 Frappé par ces réflexions, j'ai mieux aimé être un tribun pour tous que pour quelques-uns un avocat. 5 Mais dans votre cas à vous, je le répète, l'important est de savoir quelle idée vous vous faites du tribunat, quel rôle vous voulez y jouer, rôle qu'un homme sage doit préparer de manière à pouvoir le mener à bien. Adieu.

1. Epithète consacrée pour désigner l'inviolabilité du tribun.

2. La préoccupation de la décence, c'est-à-dire de l'unité et de l'harmonie de la vie, est d'origine stoïcienne. Cicéron en donne une formule analogue à celle de Pline § 5 dans la partie du *De officiis* consacrée à l'exposé de la notion stoïcienne du *decorum* (1.32.115) : *ipsi... gerere quam personam uelimus a nostra uoluntate proficiscitur*. Quintilien en rappelle la règle à l'orateur (6.1.34) : *...nisi si tamen persona nos et anteacta uita et rei condicio prohibebit*.

3. Pline fait allusion dans ce paragraphe aux diverses prérogatives de la puissance tribunitienne. Sous l'empire, cette puissance n'était plus guère qu'honorifique. Cependant il arrivait encore qu'on la prît au sérieux dans le sénat, comme en témoigne l'anecdote racontée par Pline 9.13.19. Cf. Tac. *H.* 2.91.

inanem umbram et sine honore nomen an potestatem sacrosanctam et quam in ordinem cogi ut a nullo, ita ne a se quidem deceat. 2 Ipse cum tribunus essem, errauerim fortasse, qui me esse aliquid putauī, sed tamquam essem, abstinui causis agendis ; primum, quod deforme arbitrabar, cui adsurgere, cui loco cedere omnis oporteret, hunc omnibus sedentibus stare, et qui iubere posset tacere quemcumque, huic silentium clepsydra indici, et, quem interfari nefas esset, hunc etiam conuicia audire et, si inulta pateretur, inertem, si ulcisceretur, insolentem uideri. 3 Erat hic quoque aestus ante oculos, si forte me appellasset uel ille cui adessem uel ille quem contra, intercederem et auxilium ferrem an quiescerem sileremque et quasi eiurato magistratu priuatum ipse me facerem. 4 His rationibus motus malui me tribunum omnibus exhibere quam paucis aduocatum. 5 Sed tu (iterum dicam) plurimum interest quid esse tribunatum putes, quam personam tibi imponas ; quae sapienti uiro ita aptanda est, ut perferatur. Vale.

1. inanem : manere o|| sine honore : si non -rem oux|| quam : quem o|| ordinem : -ne M|| ne : nec oux|| 2. qui me : om. MV qui oux|| esse Ba : om. rell.|| aliquid MV, BF, oux : -quem a|| deforme : diff- u|| omnis : -es o|| omnibus : du. litt. eras. add. o|| quemcumque : quaecūq- [ae pc] V|| indici BFa. ux : iud- o indicere MV|| nefas : necesse oux|| audire et si V, BFa, ox : audiret si u et om. M|| inulta MV, BFa : multa oux|| pateretur pleriq. B¹ : -ret B|| 3. ante oculos si MV a : si a. o. si B s. a. o. F sed a. o. oux si om. u|| appellasset : -sses oux|| ille : om. oux|| intercederem : intenderem ux|| et : om. a|| auxilium : aul [del.] a. x¹|| an : aut ux|| sileremque : scil- o|| eiurato MV, BFa : curato ou, p euitato x. r|| 4. malui pleriq. V^o : -llui MV|| 5. tu : om. x|| quam MV : tuam BFa, o om. ux|| quae : et [ael.] quae i|| est ut perferatur : est praef- o e. u. prof- x (perferatur i).

24

C. PLINE A SON CHER BÉBIUS HISPANUS SALUT.

*Un achat de
domaine.*

Tranquillus ¹, un de mes intimes, veut acheter une petite terre, que, dit-on, cherche à vendre un de vos amis ; ² je vous prie de faire en sorte qu'il l'ait au juste prix, sans quoi cette acquisition ne lui ferait pas plaisir. Car un mauvais marché vous pèse, surtout parce qu'il semble reprocher sa niaiserie au possesseur. ³ Dans cette petite terre, si le prix lui ensourit, bien des choses séduisent mon cher Tranquillus : le voisinage de la ville, la commodité de la route, les dimensions convenables de la maison, l'étendue moyenne du domaine, propre à distraire sans trop absorber ⁴. ⁴ Car pour des propriétaires adonnés à l'étude comme celui-ci, il est bien suffisant d'avoir assez de terrain pour y reposer son cerveau et y refaire ses yeux, tourner autour en flânant, aller et venir dans une même allée, connaître tous ses pieds de vigne, savoir le compte de tous ses arbustes. Je vous donne ces explications pour que vous sachiez quelle reconnaissance mon ami devrait à moi et moi à vous, s'il achetait ce médiocre petit domaine, que rehaussent à ses yeux les avantages susdits, dans d'assez bonnes conditions pour n'avoir pas lieu de le regretter. Adieu.

1. C'est Suétone que Pline désigne ici par son *cognomen*.

2. Suétone se proposait donc d'acheter un *suburbanum* et les avantages que lui offrait la petite propriété mise en vente par l'ami de Bébius Hispanus sont les mêmes que Pline appréciait dans son domaine du Laurentinum : voisinage de Rome (cf. 2.17.2), facilité des communications (cf. 2.17.2), entretien peu coûteux des bâtiments (cf. 2.17.4), médiocre étendue du domaine (cf. 4.6.2).

24

C. PLINIVS BAEBIO HISPANO SVO S.

Tranquillus, contubernalis meus, ault emere agellum, quem uenditare amicus tuus dicitur. 2 Rogo cures quanti aequum est emat; ita enim delectabit emisse. Nam mala emptio semper ingrata, eo maxime quod exprobrare stultitiam domino uidetur. 3 In hoc autem agello, si modo adriserit pretium, Tranquilli mei stomachum multa sollicitant, uicinitas urbis, opportunitas uiae, mediocritas uillae, modus ruris, qui auocet magis quam dstringat. 4 Scholasticis porro dominis, ut hic est, sufficit abunde tantum soli, ut releuare caput, reficere oculos, reptare per limitem unamque semitam terere omnisque uiticulas suas nosse et numerare arbusculas possint. Haec tibi exposui, quo magis scires quantum esset ille mihi, ego tibi debiturus, si praediolum istud, quod commendatur his dotibus, tam salubriter emerit, ut paenitentiae locum non relinquat. Vale.

24. BAEBIO HISPANO *BF mgF* : *ADBAEBIVM iB* BABIO HISPANO *a* belio hispano *ou* Bolio hispano *x* HISPANO *MV* haec *epist. deest in Dm*|| *svo* : *om. M*|| 1. Tranquillus *pleriq.* *V¹* : -lis *V* *tranq-* [*ras.*] *u*|| 2. cures : *om. u*|| aequum est : *e. a. oux*|| ingrata *MV* [*Carlsson*] : est *add. BFa oux*|| maxime : -o *V*|| exprobrare : -ba- *x*|| 3. Tranquilli mei *oux*, *a* : tranquillime *MV*, *BF*|| auocet *MV*, *BF^o* : adu- *F*, *oux*|| 4. dominis : *om. ux*|| reficere *MV*, *B^oa* : -frige- *B* -fige- *F* fige- *oux*|| unamque *MV*, *Ba* : unam *F. oux*|| terere : terere [*ras*] *o* terr- *u*|| omnisque : -nes- *oux*|| uiticulas : uitec- *MV*|| suas : scias *u*|| nosse : nosce *Mo*|| arbusculas : -ustu- *u*|| possint : -ssit *MV*, *ox*|| esset ille *MV* [*Carlsson*] : *i. e. BFa, oux*|| mihi *pleriq. B¹* [*sl*] : *om. B*|| tibi *pleriq. B¹* : mihi *B*|| debiturus : -itus et *o*|| istud : illud *o*|| commendatur : comme | datur *u*|| dotibus : doct- *o*|| salubriter : -brem *o*|| locum : *om. o.*

LIVRE DEUXIÈME

1

C. PLINE A SON CHER ROMANUS SALUT.

Après un intervalle de plusieurs années, *Eloge de Verginius Rufus* un spectacle extraordinaire et même inoubliable fut offert aux yeux du peuple romain par les funérailles dont l'état *honora* Verginius Rufus, citoyen dont la grandeur et la distinction furent égalées par son bonheur ¹. 2 Pendant trente années il assista à sa gloire, il lut des poèmes en son honneur, lut son histoire et jouit de son vivant même de sa grandeur posthume. Il monta jusqu'au bout son troisième consulat et monta ainsi au plus haut faite que puisse atteindre un sujet, après avoir refusé celui qu'occupe un prince ². 3 Il échappa aux mains des Césars dont son mérite avait évité la défiance et même la jalousie et

1. D'après Mommsen, la mort de Verginius Rufus eut lieu à la fin de 97 ou au commencement de 98, Pline nous apprend qu'il y avait longtemps à cette époque que les Romains n'avaient vu de funérailles officielles. Domitien en effet avait été privé de cet honneur par la *damnatio memoriae*. Quant à Nerva, il mourut le 25 janvier 98. C'est donc sûrement avant cette date qu'eurent lieu les funérailles de Verginius Rufus. Ce grand homme est l'une des figures les plus imposantes du haut empire. Compatriote de Pline, il en fut le tuteur (cf. 2.1.8). Voir à l'index les détails de sa biographie.

2. Allusion au refus qu'à deux époques différentes il opposa aux légions qui lui offraient le trône impérial.

C. PLINI CAECILI SECVNDI
EPISTVLARVM
LIBER SECVNDVS

1

C. PLINIVS ROMANO SVO S.

Post aliquot annos insigne atque etiam memorabile populi Romani oculis spectaculum exhibuit publicum funus Vergini Rufi, maximi et clarissimi ciuis, perinde felicis. 2 Triginta annis gloriae suae superuixit; legit scripta de se carmina, legit historias et posteritati suae interfuit, perfunctus est tertio consulatu, ut summum fastigium priuati hominis impleret, cum principis noluisset. 3 Caesares quibus suspectus atque etiam

C PLINIVS· SECVNDI EPISTVLARVM [-stol- B] EXPLICIT· LIBER PRIMVS· INCIPIT LIBER· SECVNDVS FELICITER B° SECVNDI PLINII LIBER· I· EPISTVLARVM EXPLICIT· INCIPIT SECVNDVS FELICITER F GAI PLINIICECILI SECVNDI EPISTVLARVM LIBER PRIMVS EXPLICIT EIVSDEM INCIPIT LIBER SECVNDVS M G· P CECILII SCDI EPLR LIB· I· EXPL INCIP SCD V C PLINII· SECVNDI· NOVO-COMENSIS· EPISTOLARVM· LIBER· PRIMVS· EXPLICIT· INCIPIT LIBER· SECVNDVS D Caii [-C· x] Plinii secundi epistolarum liber primus explicit. Eiusdem Secundus incipit feliciter [om. x] ux C· PLINII SECVNDI EPISTOLARVM LIBER SECVNDVS a.

1 ROMANO : ad romanum iB|| 1. aliquot pleriq. B° : -od V, B (?)|| funus pleriq. B° : -mus (?) B|| Vergini B, D : -nii F -nei o Virginei ux uirg- M, a uirginii V|| Rufi : -fili ou|| maximi pleriq. V¹ : -me V|| ciuis MV, D : et add. BFa, oux|| 2. suae : om. o|| carmina : gara una M|| posteritati : -te M posteti o|| ut : et o|| 3. Caesares : -is D|| etiam [om. o] inuisus [-tus x] uirtutibus fuerat [fuerat uirtutibus o] euasit reliquit incolumem [-men x] optimum [caes (ae pc) 's' (= scilicet) schol. mgi] atque: om. BF, adic. man. recent. mgB mgF

en laissa un sur le trône qui était excellent et tendrement attaché à lui, comme s'il eût été prédestiné à lui rendre l'honneur de ces funérailles. 4 Il acheva sa quatre-vingt troisième année dans une sérénité profonde, au milieu d'une vénération non moins grande. Il eut toujours une santé robuste, dont l'unique point faible était un tremblement des mains qui n'avait d'ailleurs rien de douloureux. Seules les approches de la mort furent pour lui assez difficiles et longues, mais il s'y montra encore admirable. 5 Il se disposait à prononcer son discours de remerciement au prince pour le consulat ¹ quand le manuscrit qu'il venait de saisir, se trouvant un peu gros pour un vieillard debout, se déroula par son seul poids. En se baissant pour le ramasser, son pied manquant sur le pavé uni et glissant, il tomba et se brisa la cuisse qui fut mal remise et à cause de sa vieillesse ne se guérit pas complètement.

6 Voilà l'homme dont les funérailles firent grand honneur au prince, grand honneur à l'époque, grand honneur aussi à l'éloquence judiciaire et politique. Son éloge fut prononcé par Tacite, alors consul, car ce couronnement vint achever son bonheur : le plus éloquent des panégyristes ². 7 Lui donc a quitté la vie comblé d'années, comblé d'honneurs, même de ceux qu'il a refusés ; mais nous, nous sommes réduits à le chercher des yeux et à l'appeler de nos regrets comme le modèle de la vie antique, moi surtout qui lui avais voué un culte d'amour et d'admiration, et non pas seule-

1. C'était le discours que l'étiquette exigeait des nouveaux consuls lors de leur entrée en charge — celui de Plinie, on le sait, nous a été conservé sous le nom de *Panégyrique de Trajan*. Virginus tenait en main le manuscrit qui se déroula et qu'il essaya de rassembler, comme l'indique le verbe *colligere*.

2. L'oraison funèbre était d'ordinaire prononcée par un proche parent du défunt. Mais quand il s'agissait de personnages importants, un sénatus-consulte désignait parfois celui qui devait la prononcer. Tacite avait à cette époque publié l'*Agricola*, mais non encore la *Germanie*.

inuisus uirtutibus fuerat euasit, reliquit incolumem optimum atque amicissimum, tamquam ad hunc ipsum honorem publici funeris reseruatus. 4 Annum tertium et octogensimum excessit in altissima tranquillitate, pari ueneratione. Vsus est firma ualetudine, nisi quod solebant ei manus tremere, citra dolorem tamen. Aditus tantum mortis durior longiorque, sed hic ipse laudabilis. 5 Nam cum uocem praepararet acturus in consulatu principi gratias, liber, quem forte acceperat grandiore, et seni et stanti ipso pondere elapsus est. Hunc dum sequitur colligitque, per leue et lubricum pauimentum fallente uestigio cecidit coxamque fregit, quae parum apte collocata reluctantae aetate male coiit.

6 Huius uiri exsequiae magnum ornamentum principi, magnum saeculo, magnum etiam foro et rostris attulerunt. Laudatus est a consule Cornelio Tacito; nam hic eius supremus felicitati cumulus accessit, laudator eloquentissimus. 7 Et ille quidem plenus annis abiit, plenus honoribus, illis etiam quos recusauit; nobis tamen quaerendus ac desiderandus est ut exemplar aeui prioris, mihi uero praecipue, qui illum non solum publice quantum admirabar tantum dilige-

3. ipsum : om. D || funeris : mun- ux || reseruatus : (reseruatus i) || 4. octogensimum MV, F : -ges- V^o Ba, ox -ctuages- u || excessit pleriq. B¹ : -celsi- B || altissima : amplissima o || pari : para D || tremere : tem- D || 5. praepararet : rep- D || ipso : -si x || sequitur : cons- oux || colligitque : -leg- u -git quae B || apte : -tae BF || collocata pleriq. V¹ : -te V || coit B¹Fa, x : coit MV, Dou cauit B || 6. exsequiae : exaequiae [ae bis pc] V¹ exaequae [ae bis pc] V || eius supremus felicitati cumulus MV [Carlsson] : s. [suppr- BF] f. e. c. D, BFa s. [suppr- o] c. felicitatis oux (cumulus i) || 7. abiit MV, oux, a : -bit BF, D || illis : [sl] x || quaerendus : quer- F, x || aeui BFa, oux : uitae MV || praecipue : -ae B precipuae u || publice : sed etiam priuatim add. a.

ment à titre de citoyen. 8 D'abord nous avions tous deux même pays d'origine, patries peu distantes, terres et biens limitrophes ; de plus il me fut laissé pour tuteur par mon père dont il me remplaça l'affection ¹. Aussi à toutes mes candidatures se fit-il mon appui ², aussi à chacune de mes entrées en charge accourut-il du fond d'une de ses retraites, bien que depuis longtemps il eût cessé de prendre part à ces cérémonies ³; aussi le jour où les prêtres présentent ceux qu'ils jugent le plus dignes du sacerdoce, était-ce toujours moi qu'il présentait. 9 Et même au cours de cette dernière maladie, redoutant de se trouver nommé dans la commission de cinq membres que créait une décision du sénat en vue de la réduction des dépenses publiques, si nombreux que fussent les amis qu'un homme de sa valeur possédait encore parmi les gens d'âge et les consulaires, ce fut moi, jeune comme je l'étais, qu'il désigna pour se décharger, et cela en ces termes : « Quand j'aurais un fils, c'est à vous que je confierais cette mission. »

10 Voilà pourquoi, considérant encore cette mort comme venue trop tôt, je ne puis me défendre de le pleurer entre vos bras, si toutefois il n'est pas impie de le pleurer et même d'appeler mort l'événement qui pour ce grand homme a mis fin plutôt à sa condition mortelle qu'à sa vie. 11 Car il vit et vivra toujours, et même il tiendra une place plus large dans le souvenir des hommes et dans leurs discours maintenant qu'il a disparu de leurs yeux.

12 Je voudrais vous écrire sur beaucoup d'autres sujets, mais mon cœur est absorbé tout entier dans une unique contemplation : c'est à Verginius que je pense, c'est Verginius que je vois, c'est Verginius que sous des

1. Cf. p. VIII.

2. Il fut donc le *suffragator* de Pline (cf. Quint. Cicero *Pet. Cons.* 1.5, 20).

3. Sur ces *officia*, cf. p. 10, note 3. C'était un des devoirs de la

bam ; 8 primum quod utrique eadem regio, municipia finitima, agri etiam possessionesque coniunctae, praeterea quod ille mihi tutor relictus adfectum parentis exhibuit. Sic candidatum me suffragio ornauit, sic ad omnes honores meos ex secessibus accucurrit, cum iam pridem eius modi officiis renuntiasset, sic illo die, quo sacerdotes solent nominare quos dignissimos sacerdotio iudicant, me semper nominabat. 9 Quin etiam in hac nouissima ualetudine ueritus ne forte inter quinqueuiros crearetur, qui minuendis publicis sumptibus iudicio senatus constituebantur, cum illi tot amici senes consularesque superessent, me huius aetatis per quem excusaretur elegit, his quidem uerbis : « Etiam si filium haberem, tibi mandarem. »

10 Quibus ex causis necesse est tamquam immaturam mortem eius in sinu tuo defleam ; si tamen fas est aut flere aut omnino mortem uocare, qua tanti uiri mortalitas magis finita quam uita est. 11 Viuit enim uiuetque semper atque etiam latius in memoria hominum et sermone uersabitur, postquam ab oculis recessit.

12 Volui tibi multa alia scribere, sed totus animus in hac una contemplatione defixus est. Verginium cogito, Verginium uideo, Verginium iam uanis imaginibus,

8. utrique eadem : e. u. *oux* || regio : *om.* *BF* || finitima : -iua *u* || agri etiam : utrique agri *oux* || possessionesque *pleriq.* *x*° : -nes quae *x* || mihi tutor : t. m. *oux*, *a* || honores *pleriq.* *V*° : -ris *MV* || ex secessibus *V*, *Doux*, *a* : excessibus *M*, *BF* || accucurrit : accurrit *D* || eius : huius *u* || renuntiasset : nunt- *D* || quo *MV*, *Doux*°, *a* : quae *x* qua *BF* || quos : quos [*ras.*] *B* || sacerdotio *pleriq.* *B*° : -teo *B* || 9. crearetur *MV*, *BFa*, *D* : ipse c. *oux* || consularesque : -res *D* || me : ne *u* || 10. flere *Doux* : -ri *BFa* flere *V* || fieret *M* || qua : quia *ux* || 11. etiam : *om.* *o* || 12. uolui tibi *V* : uoluit ibi *M* uolo t. *BFa*, *Doux* || totus *pleriq.* *B*° : -tius *B* || hac : ac *B* || una : *om.* *F* || Verginium : uirg- [-num *V*] bis *MV*¹ ter *a* || cogito Verginium : *om.* *MV* || uanis *MV*, *BFa*, *D* : -riis *oux*.

traits désormais imaginaires, mais cependant bien nets encore j'entends, j'entretiens, je serre dans mes bras. Peut-être avons-nous et aurons-nous quelques citoyens de mérite égal, mais de gloire égale, jamais. Adieu.

2

C. PLINE A SON CHER PAULINUS SALUT.

*Menace de
brouille.*

Je suis fâché et je me demande si je dois l'être, mais je le suis. Vous savez combien l'amitié est injuste parfois, prompte à s'emporter souvent, *μυχαίτιος*, je veux dire susceptible, toujours. Voici cependant des griefs sérieux ; justes ? je ne sais. Mais moi je les suppose non moins justes que sérieux et je suis tout à fait fâché de n'avoir depuis si longtemps aucune lettre de vous. 2 Pour m'apaiser vous n'avez qu'une ressource : m'en envoyer maintenant du moins beaucoup de très longues. C'est le seul moyen de vous faire mettre par moi hors de cour, tous les autres sont nuls. Je fermerai l'oreille à : Je n'étais pas à Rome, ou : J'étais surchargé. 3 Quant à ceci : J'étais malade, les dieux nous en préservent. De mon côté, dans ma maison de campagne je fais alterner la jouissance de l'étude et celle de la paresse, ces enfants du loisir laissé par les affaires. Adieu.

vie mondaine de prendre part à ces cérémonies traditionnelles, *translaticia* dit Pline (9.37.1), qui s'adressaient non seulement aux simples particuliers, mais à plus forte raison aux empereurs. Les Romains avaient le goût des cortèges et trouvaient honorable d'être accompagnés en toute circonstance. Les clients de l'époque impériale n'avaient guère d'autre devoir à l'égard de leur patron ; cf. Martial 3.46.1 : *exigis a nobis operam sine fine togalam* ; nous n'en finissons pas, dit un client à son patron, de vous accompagner en toge (ce vêtement était de rigueur). Pline n'ayant pu assister au *processus* d'un ami lui envoie une lettre d'excuse (9.37) et il pense que Trajan fait preuve de grandeur d'âme en tolérant que Silius Italicus manque au cortège de sa rentrée à Rome (3.7.7).

recentibus tamen, audio, adloquor, teneo ; cui fortasse
ciues aliquos uirtutibus pares et habemus et habebimus,
gloria neminem. Vale.

2

C. PLINIUS PAVLINO SVO S.

Irascor, nec liquet mihi an debeam, sed irascor.
Scis quam sit amor iniquus interdum, impotens saepe,
μικραίτιος semper. Haec tamen causa magna est, ne-
scio an iusta ; sed ego, tamquam non minus iusta quam
magna sit, grauiter irascor quod a te tam diu litterae
nullae. 2 Exorare me potes uno modo, si nunc saltem
plurimas et longissimas miseris. Haec mihi sola excu-
satio uera, ceterae falsae uidebuntur. Non sum audi-
turus « non enim eram Romae » uel « occupatior eram » ;
3 illud enim nec di sinant, ut « infirmior ». Ipse ad
uillam partim studiis partim desidia fruor, quorum
utrumque ex otio nascitur. Vale.

12. recentibus : *om.* BF || ciues aliquos MV, D, a [Schuster]
a. c. : BF, oux || et habemus : et *om.* x || et habebimus mgM^a : et
habebimus [ras.] B et habuimus o.

2. PAVLINO BFa, Doux Ad paulinu iB PAVLINO [mulino M]
NEPOTI M¹V || μικραίτιος o^a [in lac.], a : MEIKPATIO [η sl. B^a]
S [Σ F] BF, D me. IKPAITOS M MEIK [adic. lac.] V μεσουτιος
x^a *om.* in lac. u || tamen : tam ux *om.* o || est : a [del.] add. x ||
sed : sit D || non minus : nominus x || a pleriq. x^o : ad x || tam diu :
tan diu mgu¹ || 2. exorare : -ora MV || excusatio : est [del.] add.
x || uera : in ras. F¹ uere u || ceterae : caeteraeque o || non enim
eram : enim *om.* V, BFa, D eram *om.* M, oux || 3. illud BFa, oux :
-lum MV || di MV : dii V¹, BFa, Doux || infirmior : hifir- B
-mor V || uale mg M^a : *om.* D.

3

C. PLINE A SON CHER NÉPOS SALUT.

*Eloge du rhé-
teur Isée.*

Grande était la réputation qui avait précédé Isée : il fut trouvé plus grand encore. Rien n'approche de sa facilité, de son abondance, de sa richesse ; il improvise toujours, mais on croirait à une longue préparation écrite. Il s'exprime en bon grec ou plutôt en pur attique. Ses préambules sont soignés, élégants, charmants, parfois majestueux et sublimes. 2 Il demande des sujets de discussion, plus d'un ; il laisse l'auditoire y faire son choix et souvent même fixer l'opinion à soutenir ; il se lève, arrange ses vêtements ¹, commence. Aussitôt voici les ressources de l'éloquence à sa disposition, toutes et je dirai même toutes à la fois, des pensées exquisés affluents, des expressions, et quelles expressions ! les plus choisies et les plus distinguées. Que de lectures, que de préparations écrites laissent voir ses improvisations ! 3 Ses exordes sont justes, ses narrations claires, son argumentation pressante, ses résumés vigoureux, ses figures nobles ; en un mot il instruit, il charme, il émeut, tout cela également. Il use souvent d'ἐνθυμήματα ², c'est-à-dire de raisonnements par analogie, souvent de raisonnements rigoureux, mais si achevés et si parfaits que même par écrit il serait beau de les établir. Sa mémoire est surprenante, il répète un discours improvisé sans y changer même un mot. 4 Cette ξῆς — nous disons faculté — lui est venue à force de travail et d'exercice ³,

1. C'était le mouvement « rituel » de l'orateur qui allait parler.

2. Raisonnements syllogistiques non énoncés en forme, où l'un des trois termes peut faire défaut et où chacun est appuyé d'un développement immédiat (cf. Quint. 5.10.1 ; 5.14.1 ; 5.14.25 ; 8.5.9 et passim).

3. Sur ce que les anciens entendaient par ces mots, cf. Ep. 7.9.

3

C. PLINIVS NEPOTI SVO S.

Magna Isaeum fama praecesserat, maior inuentus est. Summa est facultas, copia, ubertas; dicit semper ex tempore, sed tamquam diu scripserit. Sermo Graecus, immo Atticus; praefationes tersae, graciles, dulces, graues interdum et erectae. 2 Poscit controuersias plures, electionem auditoribus permittit, saepe etiam partis, surgit, amicitur, incipit. Statim omnia ac paene pariter ad manum, sensus reconditi occurrant, uerba, sed qualia! quaesita et exculta. Multa lectio in subitis, multa scriptio elucet. 3 Prohoemiatur apte, narrat aperte, pugnat acriter, colligit fortiter, ornat excelse, postremo docet, delectat, adficit, quid maxime, dubites; crebra ἐνθυμήματα, crebri syllogismi, circumscripti et effecti, quod stilo quoque adsequi magnum est; incredibilis memoria, repetit altius quae dixit ex tempore, ne uerbo quidem labitur. 4 Ad tantam ἔξιν studio et

3. Adnepotem iB|| 1. magna Isaeum MV, o, a : m. Ise- ux m. isaeuum BF, D magnis aeuum iB|| est summa — ubertas : om. D|| sed : ita add. o|| scripserit : -rat D|| immo : imo ou|| graciles : -ati- V|| 2. poscit : proponit Cat.|| partis BFa, Doux : -es rell. imparatus [del.] mgi partis (?) [eras.] mgi|| amicitur MV, D: iam igitur BFa, ux iam amiciter o amicitur [del. cum nota in mg] i|| paene : om. o|| manum : -us u|| reconditi : -dat V|| uerba pleriq. x° : -bam x|| quaesita pleriq. D° : quæsta D|| exculta : -lpta Dox|| multa : om. MV|| lectio in subitis [subditis BF, D] multa pleriq. F° D° : primo omisum adic. B|| elucet : ducet D|| 3. prohoemiatur [-he- F°, oux] MV, BF°, Doux : prooe- [proe-F] Fa, i|| apte : -tae B. u|| pugnat BFa, oux : ac pugnat MV|| excelse : -celse [ras.] V|| quid MV o : quod BFa, ux :|| crebra : -ae MV|| ἐνθυμήματα; ΕΝΘΥΜΗΜΑΤΑ Ba. Do³ [in lac.] ENTYME-MATA F NOEEMHATA M NOEEMHATAΣ V ἐνθυμέματα x³ om. in lac. u καὶ νοήματα [del.] i|| crebri : om. BFa|| syllogismi MV, Do, a : sillo- F silo- ux sillogissimi B|| circumscripti pleriq. V° : circum- V|| 4. ἔξιν : in D om. in lac. u ἀφιλόκαλον x³|| audit : lau- D.

car nuit et jour c'est le but unique de ses efforts, des lectures qu'il écoute, de ses conversations ¹. 5 Il a dépassé soixante ans et est resté exclusivement un homme d'étude ; les esprits de ce genre sont entre tous droits, naïfs, excellents. Nous autres qui nous usons devant les tribunaux et dans de vrais procès, que de méchanceté, à notre corps défendant, nous ne cessons d'apprendre ! 6 L'école, la salle de lecture et les causes imaginaires sont choses inoffensives, sans danger, et en même temps délicieuses, surtout pour la vieillesse ; car quoi de plus délicieux pour un vieillard que les occupations qui ont charmé sa jeunesse ? 7 En conséquence je n'hésite pas à tenir Isée non seulement pour très éloquent, mais encore pour très heureux, et si vous n'avez pas à votre tour l'envie de le connaître, il faut que vous ayez un cœur de roc et de fer.

8 Venez donc, sinon pour quelque autre objet et pour moi-même, du moins pour entendre cet orateur. N'avez-vous pas lu *l'histoire* de je ne sais quel habitant de Gadès qui, touché du renom de Tite-Live et de sa gloire, est venu le voir du bout du monde et aussitôt après l'avoir vu est reparti ? Il faudrait être un ἀφιλόκαλον — *je veux dire indifférent à toute beauté* — un ignorant, un stupide, et un infâme — le mot m'a échappé — pour trouver que c'est trop payer la curiosité la plus agréable, la plus belle, la plus digne en un mot d'un homme véritable. 9 Vous allez dire : « J'ai ici à lire des auteurs aussi éloquents. »

1. Les anciens recherchaient la parole improvisée ou semblant improvisée (cf. p. 40, note 2 et Pl. *Ep.* 8.21.3 ; Quint. 4.1.54, etc...). Mais l'improvisation était longuement préparée, soit par la formation scolaire (Quint. 2.4.27), soit par les travaux personnels de l'orateur qui emmagasinait dans sa mémoire des collections d'exordes (Cic. *Att.* 16 6.4), de péroraisons, de lieux communs, d'*exempla*, de figures de toute sorte. Des professionnels comme Isée consacraient leurs loisirs à ce genre de préparation et l'improvisation consistait pour eux en un travail de mosaïque rapprochant les morceaux épars parmi leurs souvenirs. Ainsi s'explique qu'Isée puisse répéter textuellement ses discours improvisés.

exercitatione peruenit ; nam diebus et noctibus nihil aliud agit, nihil audit, nihil loquitur. 5 Annum sexagensimum excessit et adhuc scholasticus tantum est ; quo genere hominum nihil aut sincerius aut simplicius aut melius. Nos enim, qui in foro uerisque litibus terimur, multum malitiae, quamuis nolimus, addiscimus ; 6 schola et auditorium et ficta causa res inermis, innoxia est nec minus felix, senibus praesertim, nam quid in senectute felicius, quam quod dulcissimum est in iuuenta ? 7 Quare ego Isaeum non disertissimum tantum, uerum etiam beatissimum iudico ; quem tu nisi cognoscere concupiscis, saxeus ferreusque es.

8 Proinde si non ob alia nosque ipsos, at certe ut hunc audias, ueni. Numquamne legisti Gaditanum quendam Titi Liui nomine gloriaque commotum ad uisendum eum ab ultimo terrarum orbe uenisse statimque, ut uiderat, abiisse ? Ἀφιλόκαλον, inlitteratum, iners ac paene etiam turpe est non putare tanti cognitionem, qua nulla est iucundior, nulla pulchrior, nulla denique humanior. 9 Dices « habeo hic quos legam, non

5. sexagensimum : -ges- *pleriq.* -gess- *M* || excessit : -cels- *D* || quo *pleriq.* *D*^o : quod *D* || genere *pleriq.* *B*¹ : -ro (?) *B* || aut sincerius aut simplicius : a. simp. a. sinc. *D*, *a* || enim : uero *oux* *om.* *β* || foro : fero *V* || terimur *pleriq.* *B*¹ : -tur *B* || nolimus *MV*, *Dxβ*, *a* : nolumus *BF*, *ou* || 6. auditorium *MV*, *Fa*, *ux* : -torum *B*^o. *D* auditorum (?) *B* || et ficta *MV*, *Ba* : ut f. *Dβ*, *p*, *σ* ficta *F*, *oux* || res : ita res *Cat.* || nec minus — dulcissimum est *om.* *o* || 7. Isaeum [uel ise-] *ou*, *a* : isaeuum *BF*, *D* ipse eum *MV* istum *x* || iudico *pleriq.* *B*² : iudoco *B* || quem *pleriq.* *B*^o : quae *B* || concupiscis *pleriq.* *B*¹ : -pistis *B* || 8. ob : ab *x* || alia *pleriq.* *F*¹ : abia *F* || nosque : nos quoque *ux* || at *V*¹, *oux*, *a* : ad *MV* *om.* *BF* || numquamne legisti *pleriq.* *V*^o : nunquam neglegisti *MV* || Liui *MV*. *B*, *o* : -ii *Fa*, *Dux* || nomine *pleriq.* *V*¹ : -na *V* || uisendum : uiscen- *M* || eum : cum *u* || abiisse *oux* : -biss- *rell.* || ἀφιλόκαλον *Do*², *a* : ΑΦΙΑΚΑΝΟΝ *BF* ΑΦΙΑΟΚΑΑΟΝ *M* *om.* in lac. *V*, *ux* || inlitteratum : -litte- [*ras.*] *F* -rarum *V* || tanti : -nti [*ras.*] *V* || cognitionem *pleriq.* *B*^o : cogit- *B* || 9. non : *sl* *M*².

Soit : mais lire, vous en avez sans cesse l'occasion, celle d'écouter est plus rare. Et puis rien ne vaut pour vous toucher, comme on dit, la parole parlée ¹. Même si le discours qu'on lit est plus frappant, dans l'esprit se loge plus profondément ce qu'enfonce la diction, la physionomie, le port et enfin le geste de l'orateur. 10 Carnous ne pouvons juger faux ce mot d'Eschine qui, après avoir lu aux Rhodiens le discours de Démosthène à leur admiration unanime, aurait, dit-on, ajouté : τί δέ, εἰ αὐτοῦ τοῦ θηρίου ἤκούσατε, *qu'eût-ce été, si vous eussiez entendu le monstre en personne* ! et cependant Eschine, au témoignage de Démosthène, était λαμπροφωνότατος, *une bouche aux accents sonores* ². Malgré cela, il avouait que le discours avait été bien mieux débité par son auteur lui-même. 11 Tous ces raisonnements n'ont qu'un but : vous faire entendre Isée, ne fût-ce que pour l'avoir entendu. Adieu.

4

C. PLINE A SA CHÈRE CALVINA SALUT.

*Une générosité
de Pline*

Si votre père ³ eût eu des dettes à plusieurs personnes ou même à une seule autre que moi, vous auriez peut-être eu

1. La même expression, *uiua uox*, est soulignée par Quintilien (2.2.8), de manière à donner à entendre qu'elle formait un proverbe ; *uiua illa, ut dicitur, uox alit plenius* ; la même pensée se rencontre chez Sénèque (*Ep.* 6.5) : *plus tamen tibi et uiua uox et conuictus quam oratio proderit*.

2. Cette anecdote a été sans cesse citée par les anciens. Elle l'est deux fois par Pline (2.3.10 et 4.5).

3. Calvina et sa famille ne nous sont pas autrement connues. Il s'agissait pour cette jeune femme d'accepter un héritage obéré (*adire* est le terme juridique désignant cette acceptation). Si elle y renonçait, les dettes du défunt restaient impayées, d'où résultait l'*infamia* de sa mémoire. C'est ce que Pline rappelle à Calvina en l'engageant à prendre en main la réputation (*fama*) et l'honneur (*pudor*) de son père.

minus disertos » ; etiam, sed legendi semper occasio est, audiendi non semper, praeterea multo magis, ut uolgo dicitur, uiua uox adficit. Nam, licet acriora sint, quae legas, altius tamen in animo sedent, quae pronuntiatio, uoltus, habitus, gestus etiam dicentis adfigit ; 10 nisi uero falsum putamus illud Aeschinis, qui cum legisset Rhodiis orationem Demosthenis admirantibus cunctis adiecisse fertur : τί δέ, εἰ αὐτοῦ τοῦ θηρίου ἠκούσατε ; et erat Aeschines, si Demostheni credimus, λαμπροφωνότατος. Fatebatur tamen longe melius eadem illa pronuntiasse ipsum qui pepererat. 11 Quae omnia huc tendunt, ut audias Isaeum, uel ideo tantum, ut audieris. Vale.

4

C. PLINIUS CALVINAE SVAE S.

Si pluribus pater tuus uel uni cuilibet alii quam mihi debuisset, fuisset fortasse dubitandum, an adires here-

9. disertos : desertes *u* || sed : *adic. mgD¹ si oux* || audiendi *pleriq.* *V¹* : -do *V* || praeterea : *om. a* || ut : et *u* || uolgo *B* : uul- *rell.* || adficit *pleriq.* *M* (?) : -ficil [*ras.*] *V* -fic- [*ras.*] *B* -fig- *M^o* || pronuntiatio : -tiat *D* || uoltus *BF* : uul- *rell. F¹* || 10. Aeschinis : -nus *V* esch -ox geschi- *u* || Rhodiis *pleriq.* *F^o* : rod- *F* -dis *B* || Demosthenis *pleriq.* *B¹* : -sten- *B* -scen- *u* || fertur : ferunt *ou* || τί δέ εἰ αὐτοῦ τοῦ θηρίου [ΘΗΡΟΥ *MV*] ἠκούσατε [ΗΚΟΥΣΑΤΕ *MV* ΗΚΟΥΕΤΕ *BF* ἀκηκούετε *Do¹*, *a* ἀκούετε *x¹*] *pleriq.* : *adic. in lac. o¹x¹ om. in lac. u* ; cf. *Hier. ad Paul. ep. 53, Cic. de Or. 3. 213* || Aeschines : esch- *oux* || Demostheni : -scen- *u* || λαμπροφωνότατος : ΛΑΜΠΡΟΦ [Ω *M*] ΩΝΟΤΑΤΟΣ *M¹ x¹* [*in lac.*] ΛΑΜΠΡΟΦ [*ras.*] ΩΝΟΤΑΝΟΣ *V¹* ΜΜΠΡΟΦΩΤΑΤΟΣ *BF* μικροφωνότατος *Do¹* μεγαλοφωνότατος *a, Ber. om. in lac. u* ; *Dem. Cor. 313* || longe : legem *u* || qui pepererat : quippe pererat *M* || 11. Isaeum *MV^o*, *o, a* : ipsaeum (?) *V* iseum *B^oF*, *ux* isaeum *B, D* || uale : *om. V, D.*

4. CALVINAE *BFa, u* : GAL- *MV* Ad Galuinam *iB* -niae *Do* -no *x* || SVAE : *om. BF* suo *x* || 1. alii quam *MV, D, a* : aliquam *B* aliqua [-quam *F*] etiam *F^o* aliquam etiam *oux* || dubitandum *pleriq.* *B¹* : -tant *B.*

lieu d'hésiter à accepter un héritage, lourd même pour un homme. 2 Mais puisque, voulant m'acquitter de mes devoirs vis-à-vis d'une famille alliée, j'ai désintéressé tous ceux qui étaient sinon plus exigeants, du moins plus pressés pour rester l'unique créancier ; puisque d'autre part du vivant de votre père je vous ai donné en dot lors de votre mariage cent mille *sesterces* en plus de la somme que votre père vous a assignée en quelque sorte sur mes fonds¹ (car c'est sur mes fonds qu'elle devait être payée), vous avez de ma patience une caution sérieuse ; vous devez y compter et prendre en main la réputation et l'honneur du défunt. Pour vous y engager moins encore par des paroles que par des actes, je vais donner l'ordre que toute la somme due à moi par votre père soit portée à l'avoir de votre compte. 3 Vous auriez tort de craindre que ce cadeau qui vous survient me soit onéreux. Sans doute, dans leur ensemble, mes ressources sont modestes, ma dignité coûteuse², mes revenus, à raison du mode d'exploitation de mes petites terres, peut-être aussi faibles que peu sûrs³. Mais ce qui manque du côté des revenus est compensé par l'économie, source, pour ainsi dire, d'où jaillit ma générosité. 4 Il faut pourtant la régler, cette générosité, de manière qu'un débit excessif ne la tarisse pas⁴ ; mais la régler à l'égard des autres, car quand il s'agit de vous, la balance se fera toujours même si la mesure est dépassée. Adieu.

1. Pline avait donc payé le dot de Calvina comme nous lui verrons payer une partie de celle de la fille de Quintilien (6.32). Cf. p. xviii, note 5.

2. Pline était encore à cette époque *praefectus aerarii Saturni*. Les grandes charges obligeaient à une représentation coûteuse.

3. Pline s'est plaint plusieurs fois des difficultés et des déceptions que lui causaient ses propriétés (cf. 2.15 ; 3.19 ; 8.2 ; 9.20 et 37, etc...).

4. Cicéron donne pour l'exercice de la bienfaisance la même règle de sage modération (*Off.* 2.15.54-55) : *multi... patrimonia effuderunt inconsulte largiendo; quid autem est stultius quam quod libenter facias curare ut id diutius facere non possis ?... modus adhibeatur isque referatur ad facultates.*

ditatem etiam uiro grauem. 2 Cum uero ego ductus adfinitatis officio, dimissis omnibus qui, non dico molestiores, sed diligentiores erant, creditor solus exstiterim, cumque uiuente eo ego nubenti tibi in dotem centum milia contulerim praeter eam summam, quam pater tuus quasi de meo dixit (erat enim soluenda de meo), magnum habes facilitatis meae pignus, cuius fiducia debes famam defuncti pudoremque suscipere ; ad quod te ne uerbis magis quam rebus horter, quidquid mihi pater tuus debuit, acceptum tibi fieri iubebo. 3 Nec est quod uerearis ne sit mihi onerosa ista donatio. Sunt quidem omnino nobis modicae facultates, dignitas sumptuosa, redditus propter condicionem agellorum nescio minor an incertior ; sed quod cessat ex redditu, frugalitate suppletur, ex qua uelut e fonte liberalitas nostra decurrit ; 4 quae tamen ita temperanda est, ne nimia profusione inarescat, sed temperanda in aliis, in te uero facile ei ratio constabit, etiamsi modum excesserit. Vale.

2. uero *V*¹, *BFa*, *Doux* : uiro *MV* || ductus : add- *oux* || exstiterim : in *B* incipit lacuna || uiuente eo ego nubenti *nos* : uiuente eo nubenti [iub- u] *Fa*. *Dou* uiuenti eo nubenti *x*^o nubenti eo uiuenti *x* ego nubenti *MV* || dotem : -te *F* || de meo : demo *D* || fiducia *pleriq.* *M*^o : -tia *M* || te ne uerbis magis : n. t. u. m. *oux* || mihi pater tuus : p. t. m. *oux* || tibi fieri *MV*, *F*, *Do* : f. t. *ux* t. ferri *a* || iubebo *MV*, *F*, *x* : -beo *o*, *a* uidebo *Du* || 3. sit mihi onerosa [-rasa *V*] ista *MV*¹. *D* : s. m. i. o. [hon- exp. *F*] *F*^o *a* s. m. o. o m. s. i. o. *ux* || omnino nobis modicae *MV*, *o*, *a* : n. o. m. *F*, *ux* o. m. n. *D* || redditus : redd- *ux* || redditu : redd- *oux* || ex qua uelut e [ex *oux*] fonte *F*, *oux* : ex qua uelut [-ud *M*] fonte *MV*, *D*, *a* ex quo uelut fonte *Keil*, fortasse recte || nimia : nenimia *V*¹ neminia *V* || profusione *pleriq.* *M*^o : professi- *M* || facile ei ratio *Keil* : f. et r. *F*, *D* f. r. *MV*, *oux*, *a*.

5

C. PLINE A SON CHER LUPERCUS SALUT.

*Demande de
correction.*

Le plaidoyer que vous m'avez si souvent demandé et que je vous ai plus d'une fois promis, je vous l'envoie, mais non pas aujourd'hui tout entier, maintenant encore une de ses parties est sur le métier. 2 En l'attendant, il n'est pas inutile de soumettre à votre critique celles qui me semblent plus achevées. Ces morceaux, je vous en prie, voyez-les avec attention en les annotant, car je n'ai jamais eu entre les mains ouvrage exigeant plus de soin. 3 Dans mes autres plaidoyers en effet je n'exposais au jugement du public que ma conscience et mon honnêteté, ici, *il s'agit* en plus de mon amour de la patrie. C'est pourquoi même le volume est devenu gros, car tout en me donnant le plaisir de célébrer et d'exalter mon pays, j'ai eu également en vue sa défense et sa gloire. 4 Cependant fût-ce dans ces endroits et autant qu'il sera nécessaire, faites des coupures. Chaque fois en effet que je me représente combien nonchalants et difficiles sont les lecteurs, je me rends compte que mon livre doit se recommander précisément par la médiocrité de ses dimensions. 5 Mais tout en sollicitant de vous cette sévérité, je suis forcé de vous réclamer aussi le contraire, que pour beaucoup de passages vous ne fassiez pas les gros yeux. Il faut en effet accorder quelque chose aux oreilles de la jeunesse, surtout quand le sujet ne s'y oppose pas. Les descriptions, qui vont être assez nombreuses dans cet ouvrage, peuvent être traitées ¹, rien

1. Ce passage est l'un de ceux qui nous éclairent sur la manière dont les anciens comprenaient le genre historique. Pline distingue en effet trois espèces de descriptions : les descriptions oratoires, exigées par les besoins de l'argumentation, les descriptions

5

C. PLINIVS LVPERCO SVO S.

Actionem et a te frequenter efflagitatam et a me saepe promissam exhibui tibi, nondum tamen totam; adhuc enim pars eius perpolitur. 2 Interim, quae absolutiora mihi uidebantur, non fuit alienum iudicio tuo tradi. His tu rogo intentionem scribentis accommodes. Nihil enim adhuc inter manus habui, cui maiorem sollicitudinem praestare deberem. 3 Nam in ceteris actionibus existimationi hominum diligentia tantum et fides nostra, in hac etiam pietas subicietur. Inde et liber creuit, dum ornare patriam et amplificare gaudemus pariterque et defensionem eius seruimus et gloriae. 4 Tu tamen haec ipsa, quantum ratio exegerit, reseca. Quotiens enim ad fastidium legentium deliciasque respicio, intellego nobis commendationem et ex ipsa mediocritate libri petendam. 5 Idem tamen, qui a te hanc austeritatem exigo, cogor id quod diuersum est postulare, ut in plerisque frontem remittas. Sunt enim quaedam adulescentium auribus danda, praesertim si materia non refragetur, nam descriptiones locorum, quae in hoc

5. LVPERCO : Ad lupercum *iB* LVPERCO *D*|| 1. et a te frequenter *V*, *a* : *et a te fre-* [*ras.*] *D* etati frequenter *M* aetate frequent *iB* *a. t. f. F f. e. a. t. oux*|| efflagitatam : effligatam *u*|| saepe : semper *oux*|| exhibui *pleriq.* *V*° : -buit *V*|| nondum tamen *MV*, *Doux* : non *t. Fa*|| enim : *om. D*|| 2. absolutiora : -tior *V*|| uidebantur : -bat- *V*|| tradi his tu rogo *MV, D* : traditum iri rogo *F, oux h.* tradi tu rogo *a tr. t. h. r. i* traditum iri : his tu rogo *Cat.*|| 3. existimationi *Fa, Dox* : -ne *MV* -nem *u*|| nostra : mea *o*|| et [*sl*] liber *o*|| pariterque et *Fa, oux* [*Carlsson*] : pariter et *MV, D*|| seruimus *MV, Fa, D* : des- *oux*|| 4. exegerit *pleriq.* *V*° : exse- *V*|| ad fastidium legentium : *l. a. f. D*|| commendationem : libri *add. oux*|| et : *om. F, ux*|| libri : *om. oux*|| 5. qui a te : quia te *o, a*|| hanc : hinc *o*|| exigo : -gere *x*|| in plerisque : implerisque *M, u*|| hoc : *om. u.*

ne l'interdit, à la manière des historiens et au besoin à celle des poètes. 6 S'il se trouve cependant des personnes pour estimer que je l'ai orné plus que ne le demande la gravité du genre, ce pessimisme, si j'ose ainsi parler, devra être apaisé par le reste du discours. Du moins me suis-je efforcé d'intéresser les lecteurs de toutes catégories en employant divers genres de style 7 et si j'ai lieu de craindre que certains désapprouvent une partie ou l'autre, chacun selon son tempérament, je crois pouvoir compter que l'ensemble plaira à tous, précisément par sa variété. 8 *Il en va ici* en effet comme dans les dîners de cérémonie : l'un ou l'autre d'entre nous ne mange pas de certains plats, mais l'ensemble nous paraît excellent à tous et les aliments qui ne sont pas à notre goût n'enlèvent rien de leur agrément à ceux qui nous plaisent.

9 Ces réflexions, je veux que vous les interprétiez comme l'indication non de ce que je crois avoir fait, mais de ce que j'ai essayé de faire. Peut-être n'aurai-je pas perdu mon temps à condition que de votre côté vous vouliez bien, en attendant le reste, donner vos soins à ce qui vous *est envoyé* et ensuite à ce qui viendra après. 10 M'objecterez-vous que vous ne pouvez guère faire une correction soigneuse sans avoir pris connaissance du tout ? D'accord ; mais pour le moment vous allez vous familiariser avec ce qui vous *parviendra* et vous y trouverez des endroits tels que des corrections partielles seront possibles. 11 Si en effet la tête seule d'une statue ou quelque'un de ses membres ¹ était sous vos yeux, sans

poétiques, n'ayant d'autre objet que le plaisir du lecteur (*ad ostentationem*) et les descriptions historiques tenant à la fois des unes et des autres. L'histoire était donc un genre mixte, mi-partie oratoire et mi-partie poétique, et tout ce qu'en dit Pline est conforme à cette conception (cf. 5.8 ; 8.4. etc...). Aussi Cicéron (*de Or.* 2.12.54) appelle-t-il les historiens *exornatores rerum*.

1 La comparaison de la composition littéraire à l'art du statuaire ou du modelleur revient sans cesse dans les écrits des anciens. Cf. Quint. 2.1.12 ; 7 prol. 2 ; Hor. *A. P.* 1.23, etc.

libro frequentiores erunt, non historice tantum, sed prope poetice prosequi fas est. 6 Quod tamen si quis exstiterit qui putet nos laetius fecisse quam orationis seueritas exigat, huius, ut ita dixerim, tristitiam reliquae partes actionis exorare debebunt. Adnisi certe sumus ut quamlibet diuersa genera lectorum per plures dicendi species teneremus, 7 ac sicut ueremur ne quibusdam pars aliqua secundum suam cuiusque naturam non probetur, ita uidemur posse confidere ut uniuersitatem omnibus uarietas ipsa commendet. 8 Nam et in ratione conuiuiorum, quamuis a plerisque cibus singuli temperemus, totam tamen cenam laudare omnes solemus, nec ea quae stomachus noster recusat adimunt gratiam illis quibus capitur.

9 Atque haec ego sic accipi uolo, non tamquam adsecutum me esse credam, sed tamquam adsequi laborauerim fortasse non frustra, si modo tu curam tuam admoueris interim istis, mox iis quae sequentur. 10 Dices te non posse satis diligenter id facere, nisi prius totam actionem cognoueris, fateor; in praesentia tamen et ista tibi familiariora fient, et quaedam ex his talia erunt, ut per partes emendari possint; 11 etenim, si auolsum statuae caput aut membrum ali-

6. laetius *MV*, *Doux* : lat- *V*^o, *F* laut- *a* || seueritas *MV*, *F*, *a* : facultas *oux*, *om.* *D* || tristitiam *pleriq.* *V*¹ : tristi- *a* *V* || actionis *pleriq.* *V*¹ : -nes *V* act- [*ras.*] *o* || debebunt : debuerunt *F* || 7. confidere *pleriq.* *V* : -fice- *V*^o || ut : uti *F* || 8. ratione : -nem *D* ipsa *add. sl. oux* || conuiuiorum : coui- *u* || omnes solemus : s. o. *oux* || illis : ab illis *o* || quibus : a quibus *F*, *oux* || 9. me esse *MV* : e. *m.* *Fa*, *Doux* || laborauerim : -rarim *o* || interim istis *MV*, *a* : inter... istis *D* interim *oux* interemptis *F*, *u*² || mox iis *a* : m. his *MV* m. is *D* m. isque *ou*² m. isquae *F* moxque *x* || sequentur *F*, *oux* : -quunt- *MV*, *D*, *a* || 10. diligenter id facere *pleriq.* *u*² : d. idfa- *V*^o d. adfa- *V* i. d. f. *u* || in praesentia : impres- *ox* || familiariora : -liari- [*ras.*] *F* -milia *u*² || his : iis *F* || partes : -tis *o* || 11. auolsum *MV*, *F* teste *Keil* ; nihil de hoc loco apud *Merrill* || tu : tamen *x*.

être en mesure de juger si ces fragments sont en harmonie et en proportion avec le tout, vous pourriez cependant apprécier le fini de ces parties isolées. 12 La seule raison pour laquelle on mette en circulation des copies d'exordes, c'est qu'on estime que certains morceaux se suffisent même sans leur contexte. Je me suis laissé entraîner par le réel plaisir de m'entretenir avec vous. 13 Mais maintenant je vais m'arrêter pour ne pas dépasser dans une lettre la mesure que je crois obligatoire dans un discours. Adieu.

6

C. PLINE A SON CHER AVITUS SALUT.

**L'invitation
d'un avare.**

Il serait trop long de revenir en arrière et Peu important les circonstances qui m'ont amené, sans être vraiment lié avec lui, à dîner chez un homme qui s'estimait magnifique et économe et que je juge pour ma part à la fois avare et dépensier. 2 A son intention et à celle de quelques amis il faisait servir des mets succulents ; pour les autres, de grossiers et maigres *plats*. De même il avait fait répartir les vins dans de petits flacons en trois séries, non pour qu'on eût le choix, mais pour qu'on ne pût refuser ; la première était pour lui et pour nous, l'autre pour les amis de moindre importance (car il a une échelle dans ses amitiés), l'autre pour ses affranchis à lui et pour les nôtres¹. 3 Cet arrangement frappa mon voisin de table et il me demanda si je l'approuvais. « Non, dis-je. » — Alors comment donc vous y prenez-vous ? demanda-t-il. » — Je fais servir

1. Les *minores amici* sont les clients. Juvénal (5.14) désigne le patron par l'expression : *amicitia magna* ; cf. Mart. 3.36. Plusieurs écrivains latins, Sénèque, *Ben.* 6.33.4, Pline ici, protestent contre la division des amis en diverses classes. Ils ont perdu de

quod inspiceres, non tu quidem ex illo posses congruentiam aequalitatemque deprendere, posses tamen iudicare an id ipsum satis elegans esset. 12 Nec alia ex causa principiorum libri circumferuntur, quam quia existimatur pars aliqua etiam sine ceteris esse perfecta. Longius me prouexit dulcedo quaedam tecum loquendi; 13 sed iam finem faciam, ne modum, quem etiam orationi adhibendum puto, in epistula excedam. Vale.

6

C. PLINIVS AVITO SVO S.

Longum est altius repetere, nec refert quem ad modum acciderit ut homo minime familiaris cenarem apud quendam, ut sibi uidebatur lautum et diligentem, ut mihi, sordidum simul et sumptuosum. 2 Nam sibi et paucis opima quaedam, ceteris uilia et minuta ponebat. Vinum etiam paruulis lagunculis in tria genera discripserat, non ut potestas eligendi, sed ne ius esset recusandi, aliud sibi et nobis, aliud minoribus amicis (nam gradatim amicos habet), aliud suis nostrisque libertis. 3 Animaduertit qui mihi proximus recumbebat, et an probarem interrogauit; negauit; « Tu ergo » inquit « quam consuetudinem sequeris ? »

11. quidem ex illo : e. i. q. *x*|| aequalitatemque : quali- *uz*|| deprendere : -prehen- *x*, *a*|| 12. principiorum libri : -pia -rorum *r*, *σ*|| quam : qua *M*.

6. AVITO *M*^o : AVE- (?) *M* Adauitum [*ras.*] *iB*|| 1. quem ad modum : quo modo *uz*|| homo : -mini *F*|| 2. opima *Fa*, *Doux* : -pti- *MV*|| paruulis : parulis *u*|| discripserat : -rant *M*|| ius : uis *u*|| aliud sibi : et a. s. *Fa*, *ox* et a. nobis s. *u*|| nam : non *u*|| 3. animaduertit : -matuertim (?) *V* -ti *V*^a|| negauit : om. *MV*.

tous les convives pareillement ; car quand j'invite, c'est à un dîner, non à un affront et je veux que toutes choses soient les mêmes pour des gens que j'ai reçus à la même table et sur les mêmes lits. » — Même pour les affranchis ? — Même pour les affranchis, 4 car à ce moment je les regarde comme des convives et non comme des affranchis. » Il reprit : « Voilà qui vous coûte cher. » — Nullement. » — Comment cela ? — Comment ? mais tout simplement parce que ce ne sont pas mes affranchis qui boivent le même vin que moi, c'est moi qui bois le même que mes affranchis. » 5 Et, ma parole ! si l'on sait résister à la gourmandise, c'est une mince dépense que de partager avec d'autres ce dont on use soi-même ; la gourmandise, voilà ce qu'il faut réprimer et je dirai rappeler à l'ordre, si l'on veut faire des économies qu'il vaut beaucoup mieux réaliser par sa propre tempérance que par une avanie faite à autrui.

6 A quel propos ces réflexions ? Je crains que jeune comme vous l'êtes votre excellent naturel ne s'en laisse imposer dans certaines maisons par un luxe de table qui se donne pour économe. L'affection que je vous porte veut que je profite de tout incident de ce genre pour vous mettre en garde par un exemple contre ce que vous devez éviter. 7 Souvenez-vous donc que rien n'est plus à fuir que ce misérable mélange d'intempérance et d'avarice récemment inventé. Ces deux vices, si répugnants quand ils sont isolés et séparés, le sont plus encore une fois réunis. Adieu.

vue la notion ancienne de l'amitié qui relevait moins du sentiment que des intérêts politiques et leur indignation est un indice de la transformation des mœurs.

Le meilleur commentaire de cette lettre est la satire 5 de Juvénal, dans laquelle le poète rapporte les avanies subies par le client à la table du patron. Martial (1.20) nous montre aussi Cécilius dévorant des champignons, mets recherché, sans en offrir à ses invités ; autres traits analogues : Mart. 3.6 ; 6.11 etc.

— Eadem omnibus pono ; ad cenam enim, non ad notam inuito cunctisque rebus exaequo, quos mensa et toro aequaui. » — Etiamne liberos ? » — Etiam ; 4 conuictiores enim tunc, non liberos puto. » Et ille : « Magno tibi constat. » — Minime. » — Qui fieri potest ? » — Potest quia scilicet liberti mei non idem quod ego bibunt, sed idem ego quod et liberti. » 5 Et hercule, si gulae temperes, non est onerosum quo utaris ipse communicare cum pluribus. Illa ergo reprimenda, illa quasi in ordinem redigenda est, si sumptibus parcas, quibus aliquanto rectius tua continentia quam aliena contumelia consulas.

6 Quorsus haec ? ne tibi, optimae indolis iuueni, quorundam in mensa luxuria specie frugalitatis imponat. Conuenit autem amori in te meo, quotiens tale aliquid inciderit, sub exemplo praemonere, quid debeas fugere. 7 Igitur memento nihil magis esse uitandum quam istam luxuriae et sordium nouam societatem ; quae cum sint turpissima discreta ac separata, turpius iunguntur. Vale.

3. eadem *Fa*, *Doux*: respondi eadem *MV*|| non : omnino *u*|| aequaui *pleriq.* *M*² : aequam *M*|| 4. et : *om.* *Fa*|| magno *pleriq.* *u*¹ : -gni *ou*|| qui : *om.* *F*|| potest potest *F* [*Sichard*] : potest *MV*, *Doux*, *a*|| quod et *V* : quod *rell.*|| 5. si : sin *F*|| quo : quod *V*|| parcas : parcas [*ras.*] *u*²|| aliquanto *pleriq.* *u*²*x*² : -do *ou* (?) *x* (?)|| 6. quorsus *pleriq.* *V*¹ : qorsus *V* -sum *a*|| iuueni *pleriq.* *V*^o : iuueni *V*|| quorundam : -rum- *M*|| in mensa : immensa *oux.* *a*|| luxuria : -riae *M*|| specie *MV*, *D*, *a* : -em *F* -tiem *oux*|| praemonere : -mou- *u*|| 7. et *pleriq.* *D*^o : est *D*|| discreta ac separata *MV*, *Do*, *a* : ac d. et s. *F* d. et s. *ux*|| iunguntur : uig-*o*.

7

C. PLINE A SON CHER MACRINUS SALUT.

La statue de Vestricius Spurinna.

Hier, sur la proposition du prince, le sénat a décerné à Vestricius Spurinna une statue triomphale¹, honneur qu'il m'rite non pas à la manière de ceux qui n'ont jamais pris part à une bataille rangée, jamais vu un camp, jamais enfin entendu sonner les trompettes qu'au théâtre², mais autant que les héros qui le gagnaient par leurs sueurs et leur sang et par leurs exploits. 2 Spurinna en effet a rétabli sur son trône le roi des Bructères³ par la force des armes et rien qu'en menaçant de la guerre une peuplade indomptable — c'est la plus belle des victoires — il l'a réduite par la terreur. 3 Telle est donc la récompense de sa vaillance et voici d'autre part de quoi consoler son chagrin : à son fils Cottius, mort pendant qu'il était éloigné, a été accordé l'honneur d'une *autre* statue. C'est chose rare pour un jeune homme, mais son père y avait bien droit encore ; à sa blessure si cruelle il fallait quelque éclatant remède. 4 En outre Cottius de son côté avait donné l'espoir de si belles vertus que sa vie, restée courte et sans retentissement, méritait d'être prolongée par cette quasi-immortalité. Tels étaient sa conduite, son sérieux et ses bons exemples qu'il aurait pu rivaliser en mérites avec les vieillards illustres dont à présent il est devenu l'égal en distinction. 5 Cette distinction, autant

1. A l'époque impériale, l'empereur, chef suprême des armées, se réservait le triomphe. Les généraux, qui étaient censés n'être que ses lieutenants, recevaient seulement les ornements triomphaux ou une statue triomphale. Cf. R. CAGNAT, *Art. Triumphus* Dict. des Ant. Dar. et Sag.

2. La trompette servait à donner les signaux pendant les spectacles. Cf. Iuv. 6.250 ; 10.214, etc.

3. Cf. à l'index la biographie de Vestricius Spurinna.

7

C. PLINIUS MACRINO SVO S.

Here a senatu Vestricio Spurinnae principe auctore triumphalis statua decreta est, non ita ut multis, qui numquam in acie steterunt, numquam castra uiderunt, numquam denique tubarum sonum nisi in spectaculis audierunt, uerum ut illis qui decus istud sudore et sanguine et factis adsequebantur. 2 Nam Spurinna Bructerum regem ui et armis induxit in regnum ostentatoque bello ferocissimam gentem, quod est pulcherrimum uictoriae genus, terrore perdomuit. 3 Et hoc quidem uirtutis praemium, illud solacium doloris accepit, quod filio eius Cottio, quem amisit absens, habitus est honor statuae. Rarum id in iuvene; sed pater hoc quoque merebatur, cuius grauissimo uulnere magno aliquo fomento medendum fuit. 4 Praeterea Cottius ipse tam clarum specimen indolis dederat, ut uita eius breuis et angusta debuerit hac uelut immortalitate proferri. Nam tanta ei sanctitas, grauitas, auctoritas etiam, ut posset senes illos prouocare uirtute, quibus nunc honore adaequatus est. 5 Quo quidem

7. MACRINO MV, D, Fa, ux : -crono o Ad magnum iB|| 1. here MV : -ri Fa, Doux, nere iB|| Vestricio pleriq. F° : -tio D -tricio F|| Spurinnae principe auctore : p. a. S. [-inae oux] F, oux|| numquam : om. o|| in acie — numquam : om. MV|| 2. Spurinna : -ina oux|| Bructerum : Bruetterum x Bruecterum u breuetherum D|| ostentatoque : -tatque V -tatioque D|| pulcherrimum : gentem [del] add. M|| perdomuit : praed- ox|| 3. uirtutis : -tibus u|| Cottio : coctio oux|| statuae rarum : statuarum D|| sed : et D|| 4. Cottius : -cti- oux|| uelut MV. D : -uti Fa, oux|| immortalitate pleriq. u² : -ti u|| ei : et M|| sanctitas grauitas auctoritas : g. a. s. oux|| posset : -sses D|| senes illos : i. s. ux|| adaequatus — honore : om. D.

que je la comprenne, est destinée non seulement à la mémoire du mort et à la consolation du père, mais encore à l'exemple. La jeunesse s'enflammera de l'amour de la vertu à l'idée d'une telle récompense proposée même à son âge, pourvu qu'elle en soit digne ; les hommes de haut rang s'enflammeront du désir d'élever une famille à la pensée des joies que leur donneront leurs enfants s'ils vivent, des consolations glorieuses qu'ils leur vaudront s'ils les perdent ¹.

6 Voilà pourquoi mon cœur de citoyen se réjouit de la statue de Cottius, mais mon cœur d'ami ne s'en réjouit pas moins. Ce jeune homme si parfait m'a inspiré une ardente affection et me laisse des regrets aussi inconsolables ². Il me sera donc très doux de contempler parfois cette statue de lui, de me retourner parfois pour lui donner un regard, de m'arrêter à ses pieds, de passer près d'elle.

7 Car si les représentations des morts conservées dans nos demeures adoucissent notre chagrin, combien le soulagent mieux encore celles qui, placées dans un lieu public, nous remettent sous les yeux avec leur physique et leur visage les honneurs dont ils ont été l'objet et leur gloire. Adieu.

8

C. PLINÉ A SON CHER CANINIUS SALUT.

Regret du pays natal Pensez-vous ? pêchez-vous ? chassez-vous ? faites-vous le tout à la fois ? car on peut faire le tout à la fois sur les bords de notre cher Larius : dans le lac, on trouve en abon-

¹ 1. Encore une allusion à la dépopulation, fléau qui sévissait à cette époque. Cf. p. 18, note 1.

² 2. Pliné a attesté son affection pour ce jeune homme par l'écrit qu'il lui a consacré. Cf. 3.10.

honore, quantum ego interpretor, non modo defuncti memoriae, dolori patris, uerum etiam exemplo prospectum est ; acuent ad bonas artes iuuentutem adulescentibus quoque, ut digni sint modo, tanta prae-mia constituta, acuent principes uiros ad liberos susci-piendos et gaudia ex superstitibus et ex amissis tam gloriosa solacia.

6 His ex causis statua Cotti publice laetor nec priuatim minus. Amaui consummatissimum iuuenem tam ardentem quam nunc impatienter requiro ; erit ergo pergratum mihi hanc effigiem eius subinde intueri, subinde respicere, sub hac consistere, praeter hanc commeare. 7 Etenim, si defunctorum imagines domi positae dolorem nostrum leuant, quanto magis hae quibus in celeberrimo loco non modo species et uultus illorum, sed honor etiam et gloria refertur ! Vale.

8

C. PLINIUS CANINIO SVO S.

Studes an piscaris an uenaris an simul omnia ? pos-sunt enim omnia simul fieri ad Larium nostrum. Nam

5. acuent : *om.* D|| quoque : *om.* o|| ut digni, *F*, *oux* : digni *MV*. D|| acuent : ac uenit *M*|| uiros *pleri*q. *M*² : ueros *M*|| superstitibus : -stanti- *oux*|| 6. ex causis *pleri*q. *V*¹ : ex ausis *V*|| Cotti : -ttii *F*^o -ctii *F*, *oux*|| priuatim : -ua- [*ras.*] *F*|| iuue-nem : -mem *u*|| pergratum mihi : m. p. *D* p. o|| subinde intueri : *in. mg* *V*¹|| praeter : *quat. uel quin. litt. eras. add* *F*|| 7. hae quibus *Dux* : haec q. *MV* eae q. o, a aequibus *F*|| species et : specie sed *D*|| honor : -os *ux*|| etiam : *om.* *ox*.

8. CANINIO *Fa*, *Dux* : -anni- o Ad caninium *iB* CANNINO *MV*|| suo : *om.* *M*|| 1. an uenaris : an u. [*ras.*] *u*² a. uenaris [*ras.*] *V*|| possunt : -sum o|| nostrum : *P* [*del.*] *add.* *x*¹.

dance le poisson, le gibier dans les forêts qui font une ceinture au lac, la pensée, dans cette profonde retraite dont vous jouissez. 2 D'ailleurs que vous fassiez tout cela ou quoi que ce soit, je ne puis vous dire : J'en suis jaloux, mais j'ai cependant du chagrin de ne pas goûter aussi un délassement vers lequel je soupire comme le malade vers le vin, les bains, les sources. Ne pourrai-je donc jamais sinon dénouer, du moins rompre ces liens qui m'enserrent ? Jamais, je le crains. 3 Aux affaires déjà en cours s'en ajoutent¹ de nouvelles sans que les premières soient achevées, tout cela se rejoint, tout cela se lie pour ainsi dire de manière à étendre de jour en jour la longue série de mes occupations. Adieu.

9

C. PLINE A SON CHER APOLLINARIS SALUT.

Je suis en proie à la perplexité et à l'inquiétude au sujet de la candidature de mon cher Sextus Erucius. Je m'en tourmente et les angoisses que j'ai ignorées pour mon propre compte, je les ressens pour celui que j'appellerai un autre moi-même ; et par ailleurs je risque en cette circonstance mon honneur, ma réputation, mon autorité. 2 C'est moi qui ai obtenu de notre César le laticlave à Sextus, obtenu la questure² ; c'est moi qui lui ai procuré le droit de poser sa candidature au tribunat et s'il ne réussit pas au sénat, on croira, je le crains, que j'ai trompé César. 3 Il s'agit donc pour moi de ne rien négliger afin que les électeurs le voient tel que le prince

1. Métaphore juridique dont la traduction exacte serait : en accroissent de nouvelles.

2. Sextus Erucius était donc entré au sénat par *adlectio* avant d'exercer la questure qui régulièrement ouvrait les portes de cette assemblée.

lacus piscem, feras siluae quibus lacus cingitur, studia altissimus iste secessus adfatim suggerunt. 2 Sed siue omnia simul siue aliquid facis, non possum dicere « inuideo » ; angor tamen non et mihi licere, quae sic concupisco ut aegri uinum, balinea, fontes. Numquamne hos artissimos laqueos, si soluere negatur, abrumpam ? numquam, puto. 3 Nam ueteribus negotiis noua accrescunt, nec tamen priora peraguntur : tot nexibus, tot quasi catenis maius in dies occupationum agmen extenditur. Vale.

9

C. PLINIUS APOLLINARI SVO S.

Anxium me et inquietum habet petitio Sexti Eruci mei. Adficior cura et quam pro me sollicitudinem non adii quasi pro me altero patior ; et alioqui meus pudor, mea existimatio, mea dignitas in discrimen adducitur. 2 Ego Sexto latum clauum a Caesare nostro, ego quaesturam impetraui, meo suffragio peruenit ad ius tribunatus petendi, quem nisi obtinet in senatu, uereor ne decepisse Caesarem uidear. 3 Proinde

1. lacus *V¹*, *Fa*, *oux* : lauc- *V* -cu *M* || feras : -ra *M* || studia altissimus : -dii amiciss- *D* || suggerunt *MV*, *Do*, *a* : -rit *F*, *ux* || 2. facis *MV*, *D* : -cias *Fa*, *oux* || aegri : -ger *Dx* eger *u* eget *o* || fontes : -tis *oux* -teis *a* || nunquamne *MV*, *D*. *a* : -quam [*in fl. pag.*] *F*, *oux* || hos : hos ne *ux* hos bene *o* || artissimos : -reti- *oux* || si : *om.* *D* || 3. ueteribus : in *u.* *Fa*, *oux* || tot quasi : quasi *ux* || extenditur *MV*, *D*, *a* : osten- [?], *oux*.

9. APOLLINARI : Ad apollinare *iB* || 1. inquietum *pleriq.* *V¹* : qui- *V* || Sexti Eruci mei : *S.* -cii *m.* *ux* *S.* -tii *m.* *a* enitii *S.* *m.* *o* || cura : -ra [*ras.*] *F* || sollicitudinem : sollitu- *M* || alioqui *MV*, *D*, *a* [*sic saepe*] : -in *F*, *oux* [*sic saepe*] || 2. Sexto : -tum *u* || tribunatus *pleriq.* : -tum *MV* || in senatu uereor *MV*, *D*, *a* : *u. i. s. F.*, *oux* || ne : *om.* *F* *a* || Caesarem *pleriq.* *M^a* : -re (?) *M*.

l'a jugé sur ma garantie¹. Et si je n'avais ces raisons pour enflammer mon zèle, je n'en désirerais pas moins venir en aide à un jeune homme excellent, très sérieux, très instruit, en un mot parfaitement digne de toute espèce d'éloge, ainsi d'ailleurs que toute sa famille.

4 Car son père, Erucius Clarus, est un homme irréprochable, d'une vertu antique, éloquent et ayant la pratique des plaidoyers dans lesquels il a toujours fait preuve d'une parfaite conscience, d'une égale fermeté et d'une non moindre délicatesse. Il a pour oncle C. Septicius², un homme tel que je ne connais rien de plus sincère, de plus droit, de plus franc, de plus sûr. 5 Tous me sont attachés à l'envi et également, et envers tous j'ai présentement l'occasion de m'acquitter dans la personne d'un seul. Aussi j'appréhende au corps mes amis, je les supplie, je vais de maison en maison, je visite les salles de rendez-vous³ et j'expérimente la valeur de mon influence et de mon autorité par *le succès* de mes prières. 6 Je vous supplie instamment à votre tour de ne pas dédaigner de prendre part à mon travail; je vous le rendrai sur votre demande, je vous le rendrai même sans demande de vous. Vous avez des amis, des admirateurs, des visiteurs : manifestez seulement un désir, il ne manquera pas de gens pour vouloir à tout prix ce que vous désirez⁴. Adieu.

1. Sextus Erucius Clarus était donc candidat au tribunat du peuple qui formait avec l'édilité le second degré du *cursus honorum*. Depuis la suppression des comices populaires par Tibère, en l'an 14, c'était dans les comices sénatoriaux qu'avait lieu la nomination des magistrats.

2. C. Septicius Clarus, le dédicataire du recueil de lettres.

3. Sur les *stationes*, cf. p. 28, note 2.

4. Pline paraît se souvenir d'un conseil donné par Quintus Cicéron à son frère Marcus (*Pet. Cons.* 1.6) : *quod si adduxeris ut ei qui non nolunt cupiant, multum proderunt*.

Cette lettre nous montre Pline à l'œuvre comme *suffragator*. Il s'agit de gagner à Erucius le concours de tous ses amis. Il les visite soit chez eux soit dans les lieux de rendez-vous où les

adnitendum est mihi ut talem eum iudicent omnes, qualem esse princeps mihi credidit. Quae causa si studium meum non incitaret, adiutum tamen cuperem iuuenem probissimum, grauissimum, eruditissimum, omni denique laude dignissimum et quidem cum tota domo. 4 Nam pater ei Erucius Clarus, uir sanctus, antiquus, disertus atque in agendis causis exercitatus, quas summa fide, pari constantia nec uerecundia minore defendit. Habet auunculum C. Septicium, quo nihil uerius, nihil simplicius, nihil candidius, nihil fidelius noui. 5 Omnes me certatim et tamen aequaliter amant, omnibus nunc ego in uno referre gratiam possum. Itaque preso amicos, supplico, ambio, domos stationesque circueo, quantumque uel auctoritate uel gratia ualeam, precibus experior; 6 teque obsecro, ut aliquam muneris mei partem suscipere tanti putes. Reddam uicem, si reposces, reddam, et si non reposces. Diligeris, coleris, frequentaris; ostende modo uelle te, nec deerunt qui id quod tu uelis cupiant. Vale.

3. talem eum iudicent omnes qualem esse princeps : t. o. eum i. q. eum es. p. o t. o. i. q. eum p. u t. eum o. i. q. eum p. x|| adiutum pleriq. M^a : adit- M|| omni : om. D et omni ux|| cum : in ras. u^a|| 4. ei MV, D : eius Fa, oux|| Erucius : -tius o, a|| antiquus : -qus a|| exercitatus : -citus Fa|| summa fide : summas D|| constantia : -stati- D|| nec : in ras. F|| C. : ·G· MV|| Septicium : -tium F, Dx|| uerius : in mg iterat. F¹|| noui : om. u|| 5. ego : om. u|| preso MV, D : prehe- oux prendo Fa|| supplico : om. D|| stationesque : -nes oux|| gratia : un. lil. eras. add. V|| 6. teque : te quoque oux|| aliquam pleriq. V^a : -qua (?) V|| muneris MV : oneris [hone- F, D] Doux, Fa, fortasse recte|| uicem : -ces ou^o in uices [p del. add. x¹] ux|| reddam et si : om. D|| non reposces Fa : n. -scis MV ne r. ou r. x om. D|| diligeris : -leg- MV|| id quod MV : quid F quod F¹, Doux, a|| uelis : -llis D.

10

C. PLINE A SON CHER OCTAVIUS SALUT.

*Exhortation
à un auteur lent
à publier.*

Vous êtes un homme bien détaché ou plutôt bien dur et quelque peu cruel pour retenir si longtemps de si beaux ouvrages. 2 Jusqu'à quand ferez-vous tort à vous et à nous, à vous d'une grande gloire, à nous d'un grand plaisir ? Laissez-les voler de bouche en bouche et courir la même carrière que la langue romaine. L'attente est si vive et dure depuis si longtemps que vous n'avez plus le droit ni de vous dérober ni de différer. Quelques-uns de vos vers ont pris leur élan et malgré vous forcé leur prison¹. 3 Si vous ne vous hâtez de les remettre dans leurs rangs, ces vagabonds trouveront à qui appartenir. 4 Ne perdez pas de vue votre condition mortelle et que ce monument *de votre travail* est votre unique moyen d'y échapper, car tout le reste est fragile et périssable et sujet comme les humains eux-mêmes à la ruine et à la disparition.

5 Vous allez dire à votre habitude : Cela regarde mes amis. Je vous souhaite certes d'avoir des amis assez sûrs, assez doctes, assez infatigables, qui veuillent et puissent assumer tant d'application et d'effort ! mais voyez si ce ne serait pas une imprévoyance d'attendre d'autrui ce que vous ne pouvez obtenir de vous-même.

Romains se retrouvaient pour causer. A ceux qu'il ne peut atteindre directement, il écrit, et sa lettre est conforme au « rituel » de la demande : il expose d'abord les motifs de sa prière (cf. *Ep.* 2.13.11) ; le choix de ces motifs est conforme à la tradition, car Cicéron les signale dans le *De officiis* en étudiant la pratique de la bienfaisance : *a.* Pline est obligé vis-à-vis d'Erucius par les services qu'il lui a déjà rendus (cf. p. 14, note 2) ; *b.* le jeune homme et sa famille *sont dignes* du service ; *c.* ils le méritent *par leur attachement* à Pline.

1. Tout le § 2 offre une comparaison avec les courses du cirque.

10

C. PLINIVS OCTAVIO SVO S.

Hominem te patientem uel potius durum ac paene crudelem qui tam insignes libros tam diu teneas ! 2 Quousque et tibi et nobis inuidebis, tibi maxima laude, nobis uoluptate ? Sine per ora hominum ferantur isdemque quibus lingua Romana spatiis peruagantur. Magna et iam longa expectatio est, quam frustrari adhuc et differre non debes. Emicuerunt quidam tui uersus et inuito te claustra sua refregerunt. 3 Hos nisi retrahes in corpus, quandoque ut erroneos aliquem cuius dicantur inuenient. 4 Habe ante oculos mortalitatem, a qua adserere te hoc uno monumento potes ; nam cetera fragilia et caduca non minus quam ipsi homines occidunt desinuntque.

5 Dices, ut soles : « Amici mei uiderint. » Opto equidem amicos tibi tam fideles, tam eruditos, tam laboriosos, ut tantum curae intentionisque suscipere et possint et uelint, sed dispice, ne sit parum prouidum sperare ex aliis quod tibi ipse non praestes.

10. OCTAVIO M^a-CTOV- M -vi D Ad octauium iB|| 1. teneas : -nes D|| 2. quousque *pleriq.* V^a : quiusque V|| et tibi : tibi ou|| nobis : nouis D|| maxima : -mas D|| laude : -dae M -des D -dem a|| uoluptate : -tes D -tem a|| isdemque MV : iisd- Fa, Dox hisd- u|| lingua Romana : r. l. oux|| et iam Kukula : etiam *codd.*|| longa MV, D, a : -aque oux -guaque F|| expectatio est : -tionem D|| frustrari -star- M || debes : -bes [ras.] F|| emicuerunt Korite : enotuerunt Fa, Doux enituerunt MV|| sua MV, D : tua Fa, oux|| 3. retrahes Fa, ox : -his MV, D, u|| erroneos : -res V|| dicantur *pleriq.* M^a : -cun- M|| inuenient MV, D : -niant Fa, oux|| 4. habe ante oculos MV, D, a : hebetante oculo F hebetante [-tante in ras. u] oculos oux|| mortalitatem : -te oux|| a qua : ad quam D|| uno : uni M|| desinuntque MV, a : desuntque F, oux|| 5. opto : optimos D|| tam laboriosos : om. F|| intentionisque : -nesque x|| ne sit : ne sit [ras.] D|| 6. editione : -ictio- u ditiones D.

6 Pour la publication, différons-la à votre gré ; mais au moins donnez des lectures pour vous encourager à faire paraître et pour connaître enfin ces joies que depuis longtemps mon imagination se représente pour vous non sans raison. 7 Je me figure en effet l'empressement, l'admiration, les acclamations et aussi le silence qui vous attendent ; ce silence que pour ma part, pendant un discours ou une lecture, je préfère à des applaudissements, pourvu qu'il soit attentif, éveillé et avide de ce qui doit suivre. 8 Cette jouissance intense, toute prête, cessez de la refuser à votre studieuse application par cette interminable hésitation qui vous arrête ; comme elle excède la mesure, prenez garde qu'elle n'aille passer pour paresse, nonchalance ou peut-être timidité. Adieu.

11

C. PLINE A SON CHER ARRIANUS SALUT.

*Le procès de
Marius Priscus.*

Vous êtes heureux chaque fois qu'a lieu dans le sénat quelque séance digne de cette grande assemblée, car si l'amour du recueillement vous a entraîné dans la retraite, en votre cœur vit toujours le souci de la majesté de l'état. Apprenez donc ce qui s'est passé ces jours-ci ; l'affaire a fait du bruit par le haut rang de son héros, a eu des avantages par la sévérité de l'exemple, ne saurait être oubliée pour l'importance du fait ¹.

2 Marius Priscus, accusé par les Africains qu'il a gouvernés en qualité de proconsul, renonçant à se défendre, a demandé le renvoi *de son affaire* à une commission.

1. Après la persécution de Domitien, l'esprit de solidarité s'était tellement développé parmi les sénateurs qu'ils s'opposaient à ce que les plus justes sévérités s'attaquassent aux survivants des années de terreur (cf. 9.13.8). Aussi les accusait-on d'avoir les uns pour les autres une coupable indulgence (cf. 9.13.21). La

6 Et de editione quidem interim, ut uoles; recita saltem, quo magis libeat emittere, utque tandem percipias gaudium, quod ego olim pro te non temere praesumo.

7 Imaginor enim qui concursus, quae admiratio te, qui clamor, quod etiam silentium maneat; quo ego, cum dico uel recito, non minus quam clamore delector, sit modo silentium acre et intentum et cupidum ulteriora audiendi. 8 Hoc fructu tanto, tam parato desine studia tua infinita ista cunctatione fraudare, quae cum modum excedit, uerendum est ne inertiae et desidiae uel etiam timiditatis nomen accipiat. Vale.

11

C. PLINIVS ARRIANO SVO S.

Solet esse gaudio tibi, si quid acti est in senatu dignum ordine illo; quamuis enim quietis amore secesseris, insidet tamen animo tuo maiestatis publicae cura. Accipe ergo, quod per hos dies actum est personae claritate famosum, seueritate exempli salubre, rei magnitudine aeternum.

2 Marius Priscus accusantibus Afris, quibus pro consule praefuit, omitta defensione iudices petiit. Ego

6. quidem: *om.* *Dx*|| utque: ut quod *D*|| pro te *Doux*, *a*: *prole* [*ras.*] *F* prope *MV*|| temere: teme *o*|| praesumo: presummo *u*|| 7. quo *oux*, *a*: *in ras.* *D* quod *MV*, *F*|| acre: aure *F*|| ulteriora *pleriq.* *u*²: -tor- *u*|| audiendi: -di [*ras.*] *u*²|| 8. hoc: hoc [*ras.*] *u*²|| uerendum: uenerand- *D*|| desidiae: desiae *D*|| timiditatis: -midatis *D*|| accipiat *pleriq.* *M*²: -tur *M* -pias *D*.

11 ARRIANO: ARINIO *D* attinio *o* Arrinio *x* arrimo *u om.* *iB*|| 1. acti *MV*. *F*, *Do mgu*² *J. P. Postgate*: -tum *ux*, *a*|| dignum ordine illo quamuis: *o. i. d. q. oux o. q. i D*|| secesseris *pleriq.* *M*²: secessis (?) *M*|| insidet: -it *MV*|| ergo *pleriq.* *F*¹: ego *F*|| per, *om.* *M*|| 2. accusantibus: excu-*D*|| pro consule: procon- *MV*. *F*, *ux* proconsul *Do*, *a*|| petiit *MV*, *a*: -tit *Doux*, *F*.

Tacite et moi, chargés par le sénat de soutenir l'accusation, avons jugé conforme à notre devoir de lui faire connaître que Priscus avait dépassé par sa monstrueuse cruauté les délits qu'il était possible de renvoyer à une commission, car il avait reçu des sommes d'argent pour condamner des innocents et même les mettre à mort. 3 Catius Fronto répondit et demanda avec insistance que l'affaire fût réduite à un procès en restitution ; *il déploya* toutes les voiles de son éloquence, étant expert en l'art de faire jaillir les larmes, et les enfla, si j'ose le dire, d'un véritable souffle de compassion. 4 Violente discussion, violents cris de part et d'autre, les uns affirmant que la compétence du sénat était limitée par la loi, les autres qu'elle était indéfinie et sans bornes et que le droit de punir s'étendait à tous les délits de l'accusé. 5 A la fin le consul désigné Julius Férox, esprit droit et intègre, opina pour que d'une part on accordât à Marius, par provision, son renvoi à la commission et que d'autre part on citât ceux auxquels il était accusé d'avoir vendu le sang innocent. 6 Cet avis l'emporta et même fut absolument le seul, après toutes ces discussions, à rallier de nombreuses voix et l'expérience montra que si la prévention et la compassion se manifestent avec force et violence par leurs premiers élans, peu à peu la réflexion et le raisonnement les calment, comme s'éteint un incendie. 7 Aussi ce que tous soutiennent au milieu du tumulte et des cris, nul ne se risque plus à le proposer quand tout le monde se tait. On voit clair en effet, une

condamnation de Marius Priscus fut donc une satisfaction accordée aux honnêtes gens, non seulement parce qu'elle vengeait les offensés, mais encore parce qu'elle devait servir d'exemple, chose à laquelle les Romains attachaient un grand prix Cf. 6.29.1-2 et Cic. *Fam.* 9.14.8 : *neque solum ad tempus maximam utilitatem attulisti, sed etiam ad exemplum.*

Marius Priscus, se voyant menacé d'une accusation *inter siccarios* à raison des faits indiqués au paragraphe 2 fit des aveux con-

et Cornelius Tacitus adesse prouincialibus iussi existimauimus fidei nostrae conuenire notum senatui facere excessisse Priscum immanitate et saeuitia crimina quibus dari iudices possent, cum ob innocentes condemnandos, interficiendos etiam, pecunias accepisset.

3 Respondit Fronto Catius deprecatusque est, ne quid ultra repetundarum legem quaereretur, omniaque actionis suae uela, uir mouendarum lacrimarum peritissimus, quodam uelut uento miserationis impleuit.

4 Magna contentio, magni utrimque clamores aliis cognitionem senatus lege conclusam, aliis liberam solutamque dicentibus, quantumque admisisset reus, tantum uindicandum. 5 Nouissime consul designatus Iulius Ferox, uir rectus et sanctus, Mario quidem iudices interim censuit dandos, euocandos autem quibus diceretur innocentium poenas uendidisse. 6 Quae sententia non praeualuit modo, sed omnino post tantas dissensiones fuit sola frequens, adnotatumque experimentis, quod fauor et misericordia acres et uehementes primos impetus habent, paulatim consilio et ratione quasi restincta considunt. 7 Vnde euenit ut quod multi clamore permixto tuentur nemo tacentibus ceteris

2. Priscum *pleriq.* u^1 : -stum u || saeuitia : seu- [*un. punct. u lit. eras. add.*] F || crimina : *un. punct. uel lit. eras. add.* F || ob : ab u || accepisset : -cip- MV || 3. actionis : -nes MV || uela uir MV . a : uela uiro F , *oux* uel *auia* D || peritissimus MV , a : -mo *oux* -marum F || quodam *pleriq.* x^0 : quond- x || 4. aliis : -us MV || cognitionem : condit- D || senatus : sana- M || lege : repetund. qua iam senatus quaerendum censuerat *schol. mgi*|| conclusam : consciussam D || aliis : -us MV || admisisset *pleriq.* u^2x^2 : ami- *oux*|| 5. Mario : maior D || euocandos : ē· uocandos M || autem : ante o || 6. sola : *om.* u || adnotatumque MV , *Doux* : adnotumque Fa || fauor : *fau-* [*ras.*] F pau- D || uehementes *pleriq.* V^1 : -tis V , *fortasse recte*|| impetus x^0 : -tum x || quasi : -si [*ras.*] V || 7. permixto : promiscuo u^2 promisco u .

fois séparé de la foule, dans les affaires que la foule vous empêche de voir.

8 Arrivèrent les prévenus cités, Vitellius Honoratus et Flavius Marcianus. Le premier, Honoratus, était convaincu d'avoir acheté pour trois cent mille sesterces l'exil d'un chevalier romain et la peine capitale de sept de ses amis ; le second, Marcianus, d'avoir payé sept cent mille sesterces pour qu'un chevalier romain subît divers supplices ; il avait été battu de verges, condamné aux mines, étranglé dans la prison. 9 Mais Honoratus échappa à la justice du sénat par une mort survenue bien à propos, Marcianus comparut en l'absence de Priscus. Aussi le consulaire Tuccius Cerialis demanda-t-il en vertu du droit sénatorial¹ que Priscus fût averti, pensant accroître par sa présence soit l'attendrissement soit l'indignation, ou encore, et c'est l'opinion à laquelle je m'arrête, parce qu'il était d'une justice élémentaire qu'une accusation s'adressant à deux personnes fût repoussée par l'une et l'autre et, en cas d'insuccès, suivie du châtiment de l'une et de l'autre.

10 L'affaire fut renvoyée à la prochaine séance du sénat dont la tenue même fut particulièrement imposante. Le prince présidait (car il était consul) ; de plus, c'était le mois de janvier, époque où les Romains et spécialement les sénateurs sont le plus nombreux à Rome ; puis l'importance de l'affaire, l'attente et la rumeur accrue par le renvoi, la curiosité naturelle aux hommes pour les événements graves et extraordinaires avaient amené une

cernant le procès de *repetundis* et demanda en conséquence son renvoi devant la commission sénatoriale chargée de l'évaluation des dommages-intérêts.

La discussion qui suivit le plaidoyer de Catus Fronto avait pour cause l'insuffisante délimitation des pouvoirs du sénat en matière judiciaire. L'assemblée pouvait à son gré évoquer ou ne pas évoquer certaines affaires.

1. Pline explique par cette remarque que Tuccius Cerialis a usé d'un droit exceptionnellement concédé aux sénateurs. Régulièrement il ne devait parler que lors des *sententiae*.

dicere uelit ; patescit enim, cum separaris a turba, contemplatio rerum quae turba teguntur.

8 Venerunt qui adesse erant iussi, Vitellius Honoratus et Flavius Marcianus ; ex quibus Honoratus trecentis milibus exsilium equitis Romani septemque amicorum eius ultimam poenam, Marcianus unius equitis Romani septingentis milibus plura supplicia arguebatur emisse, erat enim fustibus caesus, damnatus in metallum, strangulatus in carcere. 9 Sed Honoratum cognitioni senatus mors opportuna subtraxit. Marcianus inductus est absente Prisco. Itaque Tuccius Cerialis consularis iure senatorio postulauit ut Priscus certior fieret, siue quia miserabiliorem, siue quia inuidiosorem fore arbitrabatur, si praesens fuisset, siue, quod maxime credo, quia aequissimum erat commune crimen ab utroque defendi et, si dilui non potuisset, in utroque puniri.

10 Dilata res est in proximum senatum, cuius ipse conspectus augustissimus fuit. Princeps praesidebat (erat enim consul), ad hoc Ianuarius mensis cum cetera tum praecipue senatorum frequentia celeberrimus ; praeterea causae amplitudo auctaque dilatione expectatio et fama insitumque mortalibus studium magna et inusitata noscendi omnes undique exciuerat.

7. separaris : -atis o|| 8. uenerunt *pleriq.* x^o : uerunt x|| erant : (erant i) || Vitellius : -eli- o. a|| et Flavius Marcianus [-tia- *Fa, oux, sic semper*] — Honoratus : om. *MV*, o|| Romani *pleriq.* u^o : -mam u|| amicorum : inim. *M*|| unius *pleriq.* V¹ : -nus V|| enim : cerialis *add.* V *cerealis add.* M|| fustibus : fasci- a|| strangulatus *pleriq.* V¹ : strag- V|| 9. mors : mora *D*|| inductus : introd- a|| Tuccius V. *D* : -cti- *F* ductus *M* tutius o.a lucius ox|| Cerialis *MV, D* : rea- *Fa, oux*|| arbitrabatur : arbitratu *D*|| siue : om. u|| dilui : delui *F*|| 10. res est : e. r. ux|| in proximum : improx- *F*|| augustissimus : ang- *D*|| ad hoc *MV, a* : adhuc *F, Doux*|| mensis *pleriq.* V¹ : -ses V|| insitumque : -scitum β|| inusitata *pleriq.* F¹ : insit- *F*|| exciuerat : excuderant o.

foule de toute part. 11 Représentez-vous mon tourment, mes appréhensions à la pensée de parler dans une telle affaire, devant une si illustre assemblée, en présence de César. Assurément j'ai plus d'une fois plaidé au sénat et même je ne trouve nulle part d'ordinaire auditoire plus sympathique ; mais ce jour-là, tout étant insolite, j'étais troublé d'une timidité insolite. 12 Mon esprit, outre tous les embarras déjà exposés, se représentait la difficulté du procès. Nous avions devant nous un homme il y a quelques jours consulaire, il y a quelques jours magistrat des banquets sacrés¹. Désormais, plus rien. 13 Il était donc extrêmement pénible de charger un condamné qu'accablait, il est vrai, l'horreur de l'accusation, mais que couvrait ce que j'appellerai la pitié suscitée par la condamnation prononcée².

14 J'arrivai tant bien que mal pourtant à dominer mes sentiments et ma pensée, je débutai au milieu d'une sympathie de l'auditoire non moindre que mon trouble. Je parlai environ cinq heures, puisqu'aux douze durées de clepsydres fort longues³ qui m'avaient été accordées on en ajouta quatre, tellement les endroits qui m'avaient paru d'avance les plus pénibles et fâcheux me servirent bien sur le moment. 15 Quant à César, il eut pour moi tant d'attentions, tant de prévenances même (je n'ose dire tant d'inquiétude) qu'il me fit plusieurs fois avertir par mon affranchi⁴ placé derrière moi de ménager ma gorge et ma poitrine, dans les moments où il me voyait, croyait-il, donner un effort hors de proportion avec ma fragilité. 16 Il me fut répondu pour Marcianus par

1. Les *septemviri epulones* qui lors des *ludi publici* présidaient au repas sacré de Jupiter formaient le dernier des quatre grands collèges de prêtres.

2. Ses aveux dans le procès de *repelundis* avaient entraîné le châtiment correspondant à sa faute, c'est-à-dire l'expulsion du sénat avec toutes ses conséquences (cf. 4.9.19 ; 7.33.4, etc.).

3. L'écoulement pouvait être varié par divers procédés.

4. Le secrétaire de Pline.

11 Imaginare quae sollicitudo nobis, qui metus, quibus super tanta re in illo coetu praesente Caesare dicendum erat. Equidem in senatu non semel egi, quin immo nusquam audiri benignius soleo, tunc me tamen ut noua omnia nouo metu permouebant. 12 Obuersabatur praeter illa, quae supra dixi, causae difficultas; stabat modo consularis, modo septemuir epulorum; iam neutrum. 13 Erat ergo perquam onerosum accusare damnatum, quem ut premebat atrocitas criminis, ita quasi peractae damnationis miseratio tuebatur.

14 Vt cumque tamen animum cogitationemque collegi, coepi dicere non minore audientium adsensu quam sollicitudine mea. Dixi horis paene quinque, nam duodecim clepsydris, quas spatiosissimas acceperam, sunt additae quattuor. Adeo illa ipsa quae dura et aduersa dicturo uidebantur secunda dicenti fuerunt. 15 Caesar quidem tantum mihi studium, tantam etiam curam (nimium est enim dicere sollicitudinem) praestitit, ut libertum meum post me stantem saepius admoneret uoci laterique consulerem, cum me uehementius putaret intendi quam gracilitas mea perpeti posset. 16 Respondit mihi pro Marciano Claudius

11. nobis : nouis *D*|| coetu : caetu *M*, o|| senatu : -tum *D*|| semel : solum o|| audiri : -re *D*|| benignius : -gnus *u*|| omnia : omnia [*del.*] *add.* *D*|| permouebant : prem- *u*|| 12. obuersabatur *V*, *Fa* : -turque *Doux* obserua- *M*|| dixi : *om.* *D*|| stabat : statuat *D*|| septemuir : -ri *D*|| 13. erat : era o|| ergo *MV*, *D* [*Carlsson*] : igitur *Fa*, *oux*|| ita quasi : itaque si *D*|| damnationis miseratio : m. d. *oux*|| 14. utcumque : utrumq- *u* utrumq- *x*|| coepi : ut cepi *ux*|| adsensu : cons- *Du*|| quinque : ·XII· *ou*, *a*, *i* III *mg*i XX *Cal.* XXII *p* decem *uulgo*|| quas *pleriq.* *x*^o : qua *ux*|| spatiosissimas : -ime o spaciosissime *Fux*|| additae : audite *F*|| 15. tantum mihi : m. t. *oux*, *a*|| etiam curam *pleriq.* *D* : c. e. *D*^o *oux*|| intendi *pleriq.* *o*¹ : -cend-o

Claudius Marcellinus. La séance fut ensuite levée et la suite remise au lendemain, car on ne pouvait plus commencer un plaidoyer sans être interrompu par l'arrivée de la nuit.

17 Le lendemain parla, en faveur de Marius, Salvius Libéralis, un orateur fin, méthodique, énergique, s'exprimant bien. Pour une telle cause il n'épargna aucun de ses moyens. Puis Tacite répondit très éloquemment et, selon le caractère de son talent, *συνῶς*, *je veux dire majestueusement*. 18 Pour Marius parla en second lieu Catus Fronto: beau discours, conforme aux circonstances, où les prières tinrent plus de place que la défense. Ce plaidoyer se termina à la venue de la nuit sans d'ailleurs être interrompu. C'est pourquoi l'examen des preuves n'eut lieu que le troisième jour. Et voici déjà un spectacle d'une beauté antique: le sénat levant sa séance le soleil couché, trois jours de suite réuni, trois jours de suite au complet.

19 Cornutus Tertullus ¹, consul désigné, esprit éminent et partisan déclaré de la vérité, opina pour que les sept cent mille sesterces reçus par Marius fussent assignés au trésor, pour qu'à Marius fût interdit le séjour de Rome et de l'Italie, à Marcianus celui de ces pays et de l'Afrique ². En terminant, il ajouta que, Tacite et moi nous étant acquittés avec conscience et courage de la charge à nous confiée d'appuyer l'accusation, le sénat jugeait que nous avions agi comme le demandait notre mission. 20 A cet avis se rangèrent les consuls désignés; puis tous les consulaires jusqu'à Pompéius Colléga ³. Ce dernier proposa que les sept cent mille sesterces fussent

1. Il allait être consul avec Pline au mois de juillet ou de septembre suivant (cf. p. XXI).

2. La relégation qui était d'ordinaire un exil dont la résidence était imposée, pouvait être aussi, comme ici, une interdiction de séjour.

3. C'était l'ordre dans lequel le président du sénat prenait habituellement les avis.

Marcellinus. Missus deinde senatus et reuocatus in posterum ; neque enim iam inchoari poterat actio, nisi ut noctis interuentu scinderetur.

17 Postero die dixit pro Mario Saluius Liberalis, uir subtilis, dispositus, acer, disertus ; in illa uero causa omnes artes suas protulit. Respondit Cornelius Tacitus eloquentissime et, quod eximium orationi eius inest, σεμνῶς. 18 Dixit pro Mario rursus Fronto Catius insigniter, utque iam locus ille poscebat, plus in precibus temporis quam in defensione consumpsit. Huius actionem uespera inclusit, non tamen sic ut abrumperet. Itaque in tertium diem probationes exierunt. Iam hoc ipsum pulchrum et antiquum, senatum nocte dirimi, triduo uocari, triduo contineri.

19 Cornutus Tertullus, consul designatus, uir egregius et pro ueritate firmissimus, censuit septingenta milia, quae acceperat Marius, aerario inferenda, Mario urbe Italiaque interdicendum, Marciano hoc amplius Africa. In fine sententiae adiecit, quod ego et Tacitus iniuncta aduocatione diligenter et fortiter functi essemus, arbitrari senatum ita nos fecisse, ut dignum mandatis partibus fuerit. 20 Adsenserunt consules designati, omnes etiam consulares usque ad Pompeium

16. Marcellinus *pleriq.* *V*¹ : -ellius *V* -num [*un. lit. del. ante*] *x*|| et reuocatus : *om.* *x*|| iam : tam *V*|| actio nisi ut *MV* : actionis ut *D* accio nisi *F* ut *om.* *oux*, *a*|| 17. die : *om.* *a*|| acer : sacer *F*|| illa : ipsa *Doux*, *a*|| omnes : -is *D*|| eius *MV*, *Doux* : *om.* *Fa*, *i*|| σεμνῶς *V*, *Do*² [*in lac.*] *u*, *a* : -vos *M*, *F* *om.* *in lac.* *u*|| 18. Fronto Catius : frontextatius *o*|| dirimi *M*, *D* *mgo*¹ [*Carlsson*] : -mit *V* dimitti *Fa*, *oux*|| uocari : reu- *Do*|| 19. Tertullus : -ulus *V*|| pro : *om.* *F*|| censuit *pleriq.* *V*^o : -sunt *V* ce [*del.*] *add.* *x*|| acceperat : -cip- *M*|| Marius *pleriq.* *x* : -rtius *x*²|| Mario : -rtio *x*|| Tacitus : tati- *V*|| et fortiter *MV*, *F*, *D* : fortiterque *oux*, *a*|| 20. adsenserunt : -rit *D*|| consules — consulares : consules *L* · *o* · *L* · designati omnes etiam consulares *mgo*².

assignés au trésor, Marcianus condamné à une relégation de cinq ans et que pour Marius on se contentât de la condamnation en restitution qui déjà avait été prononcée. 21 Les deux avis ralliaient beaucoup de partisans et peut-être même le second davantage, moins sévère ou, si l'on préfère, plus humain. Car même parmi ceux qui semblaient avoir adhéré à l'avis de Cornutus, certains passaient au suivant, qui avait opiné après eux. 22 Mais quand fut venu le moment de compter les voix, les sénateurs qui s'étaient tenus près des sièges des consuls se rangèrent d'abord du côté de Cornutus, puis les autres qui avaient laissé croire qu'ils étaient pour Colléga passèrent au parti opposé et Colléga fut laissé presque seul ¹. Par la suite, il se plaignit beaucoup de ceux qui l'avaient engagé dans sa voie, en particulier de Régulus qui avait abandonné un avis dicté par lui-même. D'ailleurs Régulus a assez peu de consistance pour tout oser et tout craindre.

23 Ainsi se termina un procès de première importance. Il nous incombe cependant encore un *λιτούργιον*, *je veux dire un service obligé* non léger ². Hostilius Firminus, légat de Marius Priscus, s'étant trouvé impliqué dans la cause, a été malmené sérieusement et durement. Car il résultait d'une part des comptes de Marcianus, d'autre

1. Non seulement au moment du vote les sénateurs n'étaient pas obligés de s'en tenir à l'avis qu'ils avaient adopté en opinant, mais encore l'auteur même de l'avis pouvait s'en désister. Cf. Caes. Bell. Ciu. 1.2 : *Marcellus, perterritus conuictis, a sua sententia discessit* et Cic. Phil. 11.6.15.

2. La forme *λιτούργιον* est de basse époque, et si elle se prononçait de vive voix à l'époque de Pline, il est peu vraisemblable qu'elle fût écrite alors par les gens cultivés. Mais Pline adopte une prononciation populaire pour obtenir un jeu de mots avec *λιτός*, *faible, chétif*, auquel s'oppose *non leue*. C'est ce jeu de mot qu'on a cherché à rappeler dans la traduction.

Quant à l'affaire de Firminus ce qu'en dit Pline en montre la gravité. Le légat s'était fait donner une somme d'argent importante sous la rubrique : cadeau d'articles de parfumerie, comme

Collegam : ille et septingenta milia aerario inferenda et Marcianum in quinquennium relegandum, Marium repetundarum poenae, quam iam passus esset, censuit relinquendum. 21 Erant in utraque sententia multi, fortasse etiam plures in hac uel solutiore uel molliore. Nam quidam ex illis quoque qui Cornuto uidebantur adsensi hunc, qui post ipsos censuerat, sequebantur. 22 Sed cum fieret discessio, qui sellis consulum adstiterant in Cornuti sententiam ire coeperunt. Tum illi qui se Collegae adnumerari patiebantur in diuersum transierunt, Collega cum paucis relictus. Multum postea de impulsoribus suis, praecipue de Regulo questus est, qui se in sententia quam ipse dictauerat deseruisset. Est alioqui Regulo tam mobile ingenium, ut plurimum audeat, plurimum timeat.

23 Hic finis cognitionis amplissimae. Superest tamen λειτουργιον non leue, Hostilius Firminus, legatus Mari Prisci, qui permixtus causae grauiter uehementerque uexatus est. Nam et rationibus Marciani et sermone, quem ille habuerat in ordine Leptitanorum, operam suam Prisco ad turpissimum ministerium commodasse stipulatusque de Marciano quinquaginta milia dena-

20. milia : milla *M* millia quae acceperat Marius *a*|| repetundarum : -tumd- *M*|| censuit : consuit *D*|| 21. in : *om.* *D*|| solutiore *pluriq.* *u¹x¹* (?) : -tione *ux*|| molliore : meli- *o*|| quidam : -dam [*ras.*] *u*|| adsensi - sequebantur : *om.* *u*|| 22. discessio : dissensio *oux*|| adstiterant : asti- *ox*, *a*|| coeperunt : cep- *x*|| qui : *om.* *D*|| adnumerari : annuari *u* appellari *o*|| postea de : *p.* dedit *Do*, *p*|| alioqui *MV*, *D*, *a* : -quin *F*, *oux*|| Regulo tam mobile ingenium : *t.* [tamen *x*] *m.* *i.* *R.* *oux^o*|| 23 cognitionis : -gitati- *V*|| λειτουργιον : λειτουργιον *Do²* [*in lac.*] *a* ΛΙΤΟΥΡΓΙΟΝ *F* ΜΠΙΟΥΡΤΙΟΝ *MV* λητούργιον *x* *om.* *in lac.* *u* *schol.* *del.* *mg*|| Firminus : Firmius *x*, *a* -nius *u*|| Mari : -rii *Foux*, *a*|| permixtus : -istus *u*|| Marciani : -tia- *u¹x* [*ante lit.* *e* *del.*] Martiam *u*|| sermone quem ille *Do*, *a* : -ni *q.* [quom ? *x*] *i.* *F*, *ux* *s.* quae mille *M* sermoneque mille *V*|| Leptitanorum : lepcit- *MV*|| quinquaginta : quin *q.* *D.*

part de l'allocution par lui-même adressée au sénat de Leptis qu'il avait prêté à Priscus un ministère des plus honteux et fait promettre par Marcianus cinquante mille deniers, après quoi pour son propre compte il aurait reçu dix mille sesterces sous une rubrique ignoble, pour des articles de parfumerie, rubrique qui ne messied pas dans la carrière d'un homme si soigneux de sa chevelure et de sa peau. 24 On a décidé, sur l'avis de Cornutus, que l'affaire serait évoquée à la prochaine séance du sénat ; car à ce moment — hasard ou conscience de ses fautes — *l'intéressé* n'était pas là.

25 Voilà les nouvelles de la ville ; en retour, envoyez-moi celles des champs. Parlez-moi de vos arbres fruitiers, de vos vignes, de vos moissons, de vos brebis si soignées¹. En un mot, si vous ne me restituez pas la longueur de ma lettre, ne comptez plus à l'avenir que sur ma brièveté. Adieu.

12

C. PLINE A SON CHER ARRIANUS SALUT.

*Dernier
épisode.*

Au fameux *λιτούργιον*, *ce service* qui nous incombait encore dans l'affaire de Marius Priscus, comme je vous l'écrivais dans ma dernière lettre, ont été donnés, bien ou mal, les derniers coups de ciseau et de lime. 2 Firminus, amené au sénat, a répondu à une accusation connue par avance ; après cela, avis opposés des consuls désignés ; Cornutus Tertullus était pour l'expulsion du sénat, Acutius Nerva pour que l'accusé ne fût pas admis au tirage

autrefois les juges recevaient des épices et les femmes des épingles.

1. Il s'agit sans doute d'*oues pellilae*, c'est-à-dire de ces brebis que dans certaines contrées de l'Italie on habillait de peaux afin

riorum probabatur, ipse praeterea accepisse sestertia decem milia foedissimo quidem titulo, nomine « unguentarii », qui titulus a uita hominis compti semper et pumicati non abhorrebat. 24 Placuit censente Cornuto referri de eo proximo senatu ; tunc enim, casu an conscientia, afuerat.

25 Habes res urbanas, in uicem rusticas scribe. Quid arbusculae tuae, quid uineae, quid segetes agunt, quid oues delicatissimae ? In summa nisi aequae longam epistulam reddis, non est quod postea nisi breuissimam exspectes. Vale.

12

C. PLINIVS ARRIANO SVO S.

Λιτούργιον illud, quod superesse Mari Prisci causae proxime scripseram, nescio an satis, circumcisum tamen et adrasum est. 2 Firminus inductus in senatum respondit crimini noto. Secutae sunt diuersae sententiae consulum designatorum ; Cornutus Tertullus censuit ordine mouendum, Acutius Nerua in sortitione

23. probabatur : proba|tur *M* probatur *Do*|| sestertia : sext-
uz sestertium *Mommsen*|| decem : decim *MV*|| unguentarii :
-tari *V* -gent- *F* ungentari *D* *schol. eras. mgi*|| qui : quin *D*||
semper et : semper et [*ras.*] o|| pumicati : -nic- *D*|| 24. censente :
-sere o|| casu an *MV, D. a* [*Carlsson*] : c. incertum a. *Fa, oux*||
afuerat : abf- *Fa* affu- *ox*|| 25. arbusculae : -ustule *u*|| segetes
pleriq. Fo : -gestes *F*|| agunt : -ant *uulgo*|| delicatissimae :
delicat- [*ras.*] o -ligat- *M*|| summa : -mam *MV*|| reddis : -es *uulgo*||
exspectes : exceptes *V*.

12 ARRIANO *MV, a* Adarrianum *iB* ITEM AD EVNDEM *F* *adnot. eras. mgF* eidem attinio [*Arrinio x Arrimo u*] *oux* Arrio *D*|| λιτούργιον *x* : λιτούργιον *D. a* ΛΙΤΟΥΡΓΙΟΝ *F* ΔΙΠΟΥΡΠΙΟΝ *MV* ΔΙΠΟΥΡΠΙΟΝ *iB* λιτούργιον [*spatio miniali rel.*] o² [*in lac.*] om. *in lac. u*|| Mari *V, D* : -rii *Fa, oux* mali *M*|| causae : -sa *D*|| adrasum *MV, Do. a, i²* (?) : abr- *F, ux*|| 2. Firminus : firmus *ux*|| Tertullus : -lius *D*|| sortitione : -nem *D* sortione *ux*.

au sort de la province. Cette décision prévalut comme étant plus douce, quoique au demeurant elle fût plus dure et plus terrible¹. 3 Qu'imaginer en effet de plus lamentable que la situation d'un sénateur amputé et dépossédé de ses honneurs, sans être exempté des travaux et des ennuis *qu'ils comportent*? Quoi de plus pénible pour un homme atteint d'une telle flétrissure que de ne pouvoir se cacher dans la solitude et de rester à un pinacle où il attire tous les regards et toutes les curiosités? 4 Et par ailleurs quoi de plus contradictoire pour un pays et de plus indécent que de laisser un homme flétri par le sénat siéger dans le sénat et rester l'égal de ceux-là mêmes qui l'ont flétri, et un homme déchu du proconsulat pour s'être honteusement conduit dans son gouvernement juger des proconsuls, condamné pour des infamies en condamner et en absoudre d'autres²? 5 Mais la majorité l'a jugé bon. Car on compte les votes, on ne les pèse pas et il ne peut en aller autrement dans une assemblée où le comble de l'inégalité est précisément l'égalité *absolue*, puisque la sagesse n'étant pas la même les droits sont les mêmes.

6 J'ai rempli ma promesse et dégagé la parole donnée par ma lettre précédente, qu'à en juger par le temps écoulé vous devez avoir reçue. Car je l'ai remise à un courrier rapide et diligent, que seule quelque difficulté de la route aurait retardé. 7 A vous maintenant la réplique et envoyez-moi pour salaire d'abord de la première et ensuite de celle-ci un des beaux fruits de votre terroir. Adieu.

de leur conserver la finesse de leur laine. L'expression *delicatus* s'applique aux personnes dont la vie est pleine de recherches et de raffinements. Cf. 7.24.3.

1. L'interdiction de participer au tirage au sort des provinces, c'est-à-dire le refus d'accorder un poste effectif à un magistrat une fois nommé, était un châtement usuel. Cf. Tac. A. 6.40, où cette mesure n'est qu'une condamnation à mort déguisée.

2. Allusion aux attributions judiciaires du sénat et aux nombreux procès criminels qui furent jugés par lui. Cf. 2.11 ; 4.9 ; 5.20 ; 7.33 et *passim*.

prouinciaie rationem eius non habendam. Quae sententia tamquam mitior uicit, cum sit alioqui durior tristiorque.

3 Quid enim miserius quam exsectum et exemptum honoribus senatoriis labore et molestia non carere? quid grauius quam tanta ignominia adfectum non in solitudine latere, sed in hac altissima specula conspiciendum se monstrandumque praebere? 4 praeterea quid publice minus aut congruens aut decorum, notatum a senatu in senatu sedere ipsisque illis a quibus sit notatus aequari et summotum a proconsulatu, quia se in legatione turpiter gesserat, de proconsulibus iudicare damnatumque sordium uel damnare alios uel absoluere? 5 Sed hoc pluribus uisum est. Numerantur enim sententiae, non ponderantur; nec aliud in publico consilio potest fieri, in quo nihil est tam inaequale quam aequalitas ipsa. Nam, cum sit impar prudentia, par omnium ius est.

6 Impleui promissum priorisque epistulae fidem exsolui, quam ex spatio temporis iam recepissem te colligo; nam et festinanti et diligenti tabellario dedi; nisi quid impedimenti in uia passus est. 7 Tuae nunc partes, ut primum illam, deinde hanc remunereris litteris, quales istinc redire uberrimae possunt. Vale.

2. prouinciaie : pronuntie *ux* qua scilicet uire senatorii ad regendas prouincias mittebantur *schol. mgi*|| rationem eius non habendam : n. h. r. e. *ux*|| alioqui : -quin *F*, *ox*|| 3. exsectum *F* : exsect-*rell.* exact *Cal.*|| labore : -or *V*|| molestia : -des- o|| carere : in *ras.* u. care *D*|| quid grauius : quid grau- [*ras.*] *u*|| 4. praeterea : denique *x*|| publice : -eque *D* subli- *M*|| minus : man- *u*|| notatum *MV*, *D*, *a* : -tardum *B* [*post lacunam de qua uide* 2. 4. 2] *F*, *oux*|| in senatu : i. -tum *u*|| ipsisque illis *MV*, *Ba*, *D* : ipsisque [*in fine pag.*] illisque ipsis *F* illisque ipsis *oux*|| et *MV*, *Doux* : om. *BFa*|| proconsulibus *pleriq.* *B^a* : -lis *B*|| 5. sed hoc : om. *BF*|| publico consilio *MV*, *BFa*, *Dβ* : c. p. *oux*|| potest fieri : f. p. *oux*|| in : *st B^a*|| inaequale : -les *B*|| 6. priorisque : -rique *M*|| recepissem : -cip- *V*|| te : om. *D*|| nam et : nam *oux*|| impedimenti : -dimenti [*ras.*] *B*|| 7. partes : -tis *F*|| remunereris : -neres *Doux*|| istinc redire : istinc crederae [*ae pc*] *M*|| uale : om. *V*.

13

C. PLINE A SON CHER PRISCUS SALUT.

*Recommandation
de Voconius
Romanus.* Vous saisissez avec empressement toutes les occasions de m'obliger et de mon côté il n'est personne à qui je sois plus volontiers redevable qu'à vous. 2 Aussi ai-je décidé pour une double raison de vous adresser plutôt qu'à tout autre une requête que j'ai particulièrement à cœur. Vous êtes à la tête d'une nombreuse armée. Cette situation vous met en main de quoi rendre bien des services, de plus vous avez eu largement le temps de finir de pourvoir vos amis ¹. Jetez un regard vers les miens, ils sont peu nombreux. 3 Vous les voudriez nombreux ; mais ma discrétion se contentera d'en présenter un ou deux — disons un.

4 Cesera Voconius Romanus. Son père, fort distingué, appartenait à l'ordre équestre, plus distingué encore est son beau-père — que je devrais appeler son second père (car sa tendresse l'a fait héritier de ce titre) ; sa mère est de très bonne famille. Quant à lui, l'Espagne citérieure (une province dont vous connaissez les excellents choix, les goûts sérieux) l'a eu l'an dernier pour flamine ². 5 Voilà l'homme avec lequel j'ai été lié au cours de nos études communes d'une étroite et tendre amitié ; il vivait avec moi à la ville, avec moi à la campagne ; travaux et jeux, avec lui tout était commun. 6 Car où trouver rien

1. Les magistrats choisissaient eux-mêmes la plupart de leurs subordonnés (cf. 4.15). Un commandant d'armée disposait donc de postes nombreux soit dans les troupes soit dans l'état-major.

2. Des prêtres portant ce titre avaient été créés dans les provinces depuis la conquête romaine. On connaît des flamines en Italie, à Vienne en Gaule, dans l'Espagne ultérieure, dans l'Espagne citérieure, en Afrique, etc. Pline lui-même a probablement été flamine à Côme. Cf. p. vi.

13

C. PLINIVS PRISCO SVO S.

Et tu occasiones obligandi me auidissime amplecteris et ego nemini libentius debeo. 2 Duabus ergo de causis a te potissimum petere constitui quod impetratum maxime cupio. Regis exercitum amplissimum ; hinc tibi beneficiorum larga materia, longum praeterea tempus, quo amicos tuos exornare potuisti. Conuvertere ad nostros nec hos multos. 3 Malles tu quidem multos, sed meae uerecundiae sufficit unus aut alter ac potius unus.

4 Is erit Voconius Romanus. Pater ei in equestri gradu clarus, clarior uitricus, immo pater alius (nam huic quoque nomini pietate successit), mater e primis. Ipse citerioris Hispaniae (scis quod iudicium prouinciae illius, quanta sit grauitas) flamen proxime fuit. 5 Hunc ego, cum simul studeremus, arte familiariterque dilexi ; ille meus in urbe, ille in secessu contubernalis, cum hoc seria, cum hoc iocos miscui. 6 Quid enim

13. PRISCO : Ad priscum *iB* || 1. et *pleriq. mgF* : at [*manu miniatoris*] *F* || auidissime : -ssem *M* || 2. impetratum : -perat- *V* || amplissimum : petere [*del.*] constitui [*del.*] *add. x* || hos *MV*, *BA*, *D* : quidem *add. F*, *oux* || 3. malles *pleriq. B¹* : males *B* || aut *pleriq. B^o* : ad *B* aut [*ras.*] *u* || ac *MV*. *Doux*, *a* : ad *B* aut *F* || 4. is : his *F* || Voconius : Veco- *u* || ei *MV*, *D* (?) : plini *B* plinii *Fa*, *D²oux* || uitricus : uictr- *F*, *ux* || alius : alter *i* || huic quoque nomini pietate successit *MV*, *D* : huius q. nomine et pietati [-te *a*] *s.* *BFa* h. quom n. pietati *s. o* h. q. non p. *s. ux* || ipse *V*, *BFa*, *Doux* : om. *M*, *Cat²*. || citerioris *pleriq. B^o, u^o* : cete- *B* -res *u* || Hispaniae : *H.* [ae *pc*] et *F* -nia & *B* || iudicium prouinciae *B^o* : iudium p. *M* i. prouinaae *B* i. -nciae [*ras.*] *V* p. i. *ox* prouincie iuditium *u* || illius quanta sit : i. scis q. *Dux* || grauitas : ipse *add. Cat.²* || 5. arte : -cte *oux* -tem *M* || secessu : -sse *F* inces- *M*

de plus fidèle que cet ami, de plus agréable que ce camarade ? Quel charme dans sa conversation, quel charme jusque dans le son de sa voix et dans l'expression de son visage ! 7 En outre, de nobles dons naturels, de la finesse, de la grâce, de la facilité, la connaissance du barreau. Il écrit des lettres où l'on se figurerait entendre les Muses en personne parler latin. 8 Je lui suis tendrement attaché, mais il me paie de retour. Pour ma part, depuis que tous deux nous étions jeunes gens, chaque fois que l'âge me l'a permis, je me suis empressé de lui rendre service et je viens encore de lui obtenir de notre excellent prince le privilège des pères de trois enfants ¹. Ce privilège, que le prince n'octroie que rarement et à son choix, il me l'a cependant concédé, feignant qu'il s'agissait de son choix. 9 Pour assurer ces bons offices de ma main, ma meilleure ressource est d'y ajouter, surtout ayant affaire à un obligé qui les apprécie avec une telle reconnaissance qu'en recevant les premiers il mérite les suivants.

10 Vous savez ce qu'est, combien j'estime et j'aime celui pour lequel je vous demande une situation digne de votre générosité, digne de votre haute fortune. Avant tout, aimez-le ; même en lui accordant tout ce que vous avez de meilleur, vous ne lui donnerez rien de meilleur que votre amitié ². Je voulais vous faire bien savoir combien il est digne d'y être admis jusque dans la plus étroite familiarité et c'est pourquoi je vous ai esquissé ses travaux, son caractère, en un mot toute sa manière d'être. 11 Je prolongerais bien mes prières, mais vous n'aimez pas à être longtemps prié et je n'ai pas fait autre chose

1. Ce droit, qui conférait au père et à la mère de très importants privilèges, était souvent donné par la faveur de l'empereur à ceux qui n'avaient pas trois enfants. Cf. p. x.

2. Cette idée se rencontre déjà chez Cicéron (*Fam.* 13.21.2) dans une lettre de recommandation : *peto a te ut... et ipsum suo nomine diligas habeasque in numero tuorum*. Elle date d'une époque où l'amitié était autre chose qu'une question de sentiment. Cf. p. 61 sq., note 1.

illo aut fidelius amico aut sodale iucundius ? Mira in sermone, mira etiam in ore ipso uultuque suauitas ; 7 ad hoc ingenium excelsum, subtile, dulce, facile, eruditum in causis agendis ; epistulas quidem scribit, ut Musas ipsas Latine loqui credas. 8 Amatur a me plurimum nec tamen uincitur. Equidem iuuenis statim iuueni quantum potui per aetatem audissime contuli et nuper ab optimo principe trium liberorum ius impetraui, quod quamquam parce et cum delectu daret, mihi tamen, tamquam eligeret, indulsit. 9 Haec beneficia mea tueri nullo modo melius quam ut augeam possum, praesertim cum ipse illa tam grate interpretetur, ut, dum priora accipit, posteriora mereatur.

10 Habes qualis, quam probatus carusque sit nobis, quem rogo pro ingenio, pro fortuna tua exornes. In primis ama hominem ; nam licet tribuas ei quantum amplissimum potes, nihil tamen amplius potes amicitia tua ; cuius esse eum usque ad intimam familiaritatem capacem quo magis scires, breuiter tibi studia, mores, omnem denique uitam eius expressi. 11 Extenderem preces, nisi et tu rogari diu nolles et ego tota

6. illo aut *MV*, *D* : a. i. [-los *B*] *B¹Fa*, *oux*|| fidelius *pleriq.* *M²* : -lis *M*|| sermone : *un. uel du. litt. eras. add. F*|| ore : sermone *ux*|| uultuque : *om. ux*|| 7. excelsum : excussum *Dou* excultum *x*|| subtile : -ptile *B^oF* -ppile (?) *B*|| 8. amatur a me : amatur iame *M*|| statim iuueni : stat [*del.*] *add. x* statim inueni *D* iuueni *MV*|| potui : *om. M*|| liberorum ius : l. ei i. a -bro- i. o|| impetraui : -pera- *u*|| delectu : dil- *MV*, *D*|| eligeret *B¹Fa*, *Doux* : liceret *MV*|| 9. ut : aut *M*|| augeam : *quin. uel sex litt. eras. add. B*|| ipse : *om. D*|| interpretetur : -praet- *M^oV* -tepraet- *M* -pretet- [*ras.*] *u³* -pretur *x*|| 10 qualis : -lis [*ras.*] *u*|| ingenio : gen- *D*|| tua exornes : exhort. *oux*|| hominem *pleriq.* *B^o* : -nes *B*|| nam *MV*, *Dou*, *a* : ama *BF*, *x*|| potes *MV*, *Doux*, *a* : -test *BF*|| nihil tamen : *om. MV*, *D*|| amplius potes *B^oa* : a. -test *BF*, o potest a. *ux*|| ad *MV*, *Doux* : in *BF*, *a*|| omnem denique uitam [*-ta V*] eius : omnem [*-que del. add. u*] eius denique uitam *ux*|| 11. diu : *nescio quid eras. add. B.*

dans toute ma lettre ; car on prie, et de la manière la plus efficace, en donnant les motifs de sa prière¹. Adieu.

14

C. PLINE A SON CHER MAXIMUS SALUT.

*Décadence
de l'éloquence
judiciaire.*

Vous ne vous trompez pas : les causes des centumvirs me prennent tout mon temps, en me donnant plus de tracasseries que de plaisir². Presque toutes sont mesquines et insignifiantes, bien rarement s'en rencontre-t-il d'intéressantes par la situation des parties ou l'importance de l'affaire. 2 Puis il n'est guère d'avocats avec lesquels on ait plaisir à plaider ; la plupart ne doutent de rien et beaucoup sont de petits jeunes gens inconnus, venus là pour faire des exercices de déclamation avec une telle effronterie et une telle présomption que mon cher Atilius me semble avoir eu un mot expressif en disant que les enfants essaient leurs forces au barreau dans les causes des centumvirs comme dans les écoles par l'explication d'Homère, car ici et là, on commence par le plus difficile³. 3 Pourtant, sur mon honneur ! de mon temps (c'est ainsi que parlent les vieillards) même pour les jeunes gens les plus distingués il n'y avait de place que sur la présentation d'un consulaire, tant était grand le respect pour le plus beau des emplois⁴. 4

1. La composition de cette lettre (cf. 2.9 et p. 66, note 4 ; et généralement toutes les lettres de recommandation) prouve qu'il existait pour ce genre littéraire des formules « protocolaires ». C'est ce que Cicéron nous apprend d'ailleurs *Fam.* 13.6.2 : *eius ergo studio uideor mihi satisfacere posse si uitor uerbis iis quibus cum diligentissime quid agimus uti solemus*.

2. Sur le tribunal des centumvirs, cf. p. x.

3. Quintilien (1.8.5) approuve qu'on suive cet ordre pour l'éducation des enfants. Cf. *Hor. Ep.* 2.2, 41 sq.

4. Tacite (*Dial.* 34) parle d'une manière analogue de l'éducation des jeunes Romains à l'époque républicaine.

hoc epistula fecissem ; rogat enim, et quidem efficacissime, qui reddit causas rogandi. Vale.

14

C. PLINIVS MAXIMO SVO S.

Verum opinaris, distringor centumuiralibus causis, quae me exercent magis quam delectant. Sunt enim pleraeque paruae et exiles, raro incidit uel personarum claritate uel negotii magnitudine insignis. 2 Ad hoc perpauci cum quibus iuuat dicere ; ceteri audaces atque etiam magna ex parte adulescentuli obscuri ad declamandum huc transierunt tam inreuerenter et temere, ut mihi Atilius noster expresse dixisse uideatur sic in foro pueros a centumuiralibus causis auspicari ut ab Homero in scholis. Nam hic quoque ut illic primum coepit esse quod maximum est. 3 At hercule ante memoriam meam (ita maiores natu solent dicere) ne nobilissimis quidem adulescentibus locus erat nisi aliquo consulari producente, tanta ueneratione pulcherrimum opus colebatur. 4 Nunc refractis pudoris

11. nolles *pleriq.* B° : noles B, o uoles u *quin. uel sex litt. eras. add. B* || tota hoc : t. hac x, a h. t. D || causas : in ras. B.

14. MAXIMO : Admaximum iB || 1. distringor : dest. MV || causis *pleriq.* F° : caus' F || me : nunc u || exiles : lis M ex illis V || claritate *pleriq.* B° : tem B || 2. perpauci Fa, oux : pauci MV, D in pauci B || iuuat MV, D : -uat BFa, oux || etiam : etia u || adulescentuli *pleriq.* B° : -tule B || transierunt MV, BF, D : -seunt oux, a || ut mihi Atilius [atti- F. ux] noster [nrt exp. B] *pleriq.* : A. n. u. m. D || pueros a : puerosa o || centumuiralibus : centui- o centui- u || causis : -si M || in scholis : inscolis F incholis B || illic : -le o || coepit : cep- x || est : N *eras. add. B* || 3. ita [om. oux] maiores natu solent [-lebant Ber.] : m. n. i. solebant a || quidem : om. ux || adulescentibus MV, D, a [Schuster, Carlsson] : -tulis BF, oux || colebatur : celebrabatur a celebratur u al' colebatur mgu².

Maintenant les barrières de la discrétion et de la timidité étant brisées, tout s'ouvre à tous ; on ne se fait plus introduire, on force la porte.

Puis voici des auditeurs qui valent les orateurs, ils sont loués et affermés ; on s'adresse à un entrepreneur¹ ; au beau milieu de la basilique, avec le même sans-gêne que dans une salle à manger, les sportules se distribuent² ; un procès achevé, on passe au suivant pour le même prix. 5 D'où le nom spirituel de σοφοκλεῖς, crieurs de bravos³, donné à ces gens en langue étrangère, tandis que notre langue les appelle « des mangeurs de bravos⁴ ». 6 En dépit de quoi grandit chaque jour cette tare flétrie en deux idiomes. Hier deux nomenclateurs à moi (ils ont bien l'âge où les jeunes gens viennent de prendre la toge), chacun pour trois deniers, se laissaient embrigader dans cette claque. Il n'en coûte pas plus si l'on veut être un homme éloquent ; pour ce prix, on remplit autant de sièges qu'il vous plaît, pour ce prix on s'entoure d'une énorme assistance, pour ce prix on suscite des acclamations sans fin sur le signal du chef d'orchestre. 7 Il faut bien en effet un signal pour avertir des gens qui ne comprennent pas et n'entendent même pas ; 8 car la plupart n'entendent

1. Il existait à Rome beaucoup d'entreprises de travaux montées en actions, dans lesquelles les particuliers plaçaient volontiers leurs capitaux. Le *manceps* était le représentant d'une de ces sociétés qui prenait en main la charge d'un travail public. Le *redemptor* était un adjudicataire.

2. Les sportules proprement dites ne se distribuaient pas à la salle à manger, mais bien dans le vestibule ou l'atrium. Mais on donnait aussi le nom de sportules aux *xenia*, c'est-à-dire aux petits cadeaux qu'il était d'usage d'offrir aux hôtes qu'on recevait à sa table dans les dîners de cérémonie.

3. Ici, dans le texte latin, une glose signifiant : des mots σοφῶς (admirable !) et καλεῖσθαι (crier).

4. Le mot σοφοκλεῖς, comme l'indique l'explication (visiblement une glose) mise entre crochets au paragraphe 5, signifiait : crieurs de σοφῶς (ce cri correspondait à notre : bravo). Quant au mot latin *laudiceni*, il rappelle à la fois *laudare* et *cena* et on l'interprétait : celui qui applaudit pour un dîner, allusion aux mœurs des parasites (cf. Mart. 3.46.8 et Juu. 13.32).

et reuerentiae claustris omnia patent omnibus, nec inducuntur, sed inrumpunt.

Sequuntur auditores actoribus similes, conducti et redempti ; manceps conuenitur ; in media basilica tam palam sportulae quam in triclinio dantur ; ex iudicio in iudicium pari mercede transitur. 5 Inde iam non inurbane σοφοκλεῖς uocantur [ἀπὸ τοῦ σοφῶς καὶ καλεῖσθαι], isdem Latinum nomen impositum est laudiceni ; 6 et tamen crescit in dies foeditas utraque lingua notata. Here duo nomenclatores mei (habent sane aetatem eorum qui nuper togas sumpserint) ternis denariis ad laudandum trahebantur. Tanti constat ut sis disertissimus, hoc pretio quamlibet numerosa subsellia implentur, hoc ingens corona colligitur, hoc infiniti clamores commouentur, cum mesochorus dedit signum. 7 Opus est enim signo apud non intelligentes, ne audientes quidem ; nam plerique non audiunt, nec ulli magis laudant. 8 Si quando transibis per

4. patent : potent *D*|| inducuntur *BFa, oux* : duc- *MV* inciduntur *D*|| actoribus : auct- *BF*|| conducti et redempti manceps conuenitur *MV, D* : cond. e. r. conu. *B* conu. a conductis et redemptis *F* cond. e. r. mancipes conu. a conductis et redemptis *oux, a*|| tam : ubi tam *a*|| in triclinio : interclinio *u*|| 5. σοφοκλεῖς — καλεῖσθαι : Σ. u. ΑΠΟΤΟΥΣΟΦΩ[Ο α] ΣΚΑ [Λ F] ΙΚΑΑ [Α B] ΕΙΣΘΑ[Λ F] Ι ΒFα Σ. u ΑΠΟΤΟΥΣΟΦΟΣΚΑΙΚΛΕΙΣΘΑΙ V ΣΟΦΟΚΛΕΙΣ u. ΑΤΣΟΤΟΥΣΟΦΩΣΣ· ΚΑΙ ΚΛΕΙΣΘΑΙ M σοφοκλῆς [-εῖς x] ἀπὸ τοῦ σοφὸς [-φῶς x] καὶ [τοῦ add. ο] καλεῖσθαι uocantur *D o^a* [in lac.] x [in lac.] om. in lac. *u*|| isdem : iisd- *a* id- *oux*|| laudiceni *BF, o* : -coen- *a, i* -dicem *ux* laodii- *MV*|| 6. crescit in dies : i. d. c. *D*|| foeditas : fed- *B, x*|| here *MV* : -ri *BFa, D^{ox}*, i herb *D* Neri *u*|| nomenclatores : -menda- (?) *M* momenda- *u* -mencula- *D*|| sumpserint *MV, D* [Carlsson] : -runt *BFa, oux*|| trahebantur *pleriq. B¹* : -bat- *B*|| ut sis disertissimus [diss- *F* des- *MV*] *MV, BFa, ux* : ut diserti simus *o* ut si disertissimus *D*|| quamlibet : q : 'ibet *D* quam x|| implentur : -pleat- *o*|| ingens : ingenii *D*|| clamores *pleriq. B^o* : -ris *B*|| mesochorus : Mesch- *u* mesech- *o* μεσόχοος *a, Cat.* mesochoros *i* mesthorum x|| dedit : hoc add. *oux*|| signum : -gium *B*|| 7. ne : nec *M.*

pas, mais nul ne crie plus fort *qu'eux*. Si vous vous trouvez à passer par la basilique¹ et voulez savoir ce que vaut l'éloquence de chacun, nul besoin de gravir l'estrade du tribunal, nul besoin de prêter l'oreille : le discernement est aisé ; sachez que celui-là parle le plus mal qu'on acclame le plus.

9 Cette manière de se faire un auditoire a été inventée par Larcus Licinus, mais lui se contentait d'invitations. C'est du moins ce que je me souviens d'avoir entendu dire à Quintilien, mon maître. Il racontait : « J'étais attaché à Domitius Afer. 10 Un jour qu'il faisait entendre devant les centumvirs sa parole imposante et lente² (car c'était sa manière habituelle), ses oreilles furent frappées par des cris immodérés et extraordinaires venus du voisinage. Surpris, il se tut. Le silence rétabli, il reprit le discours interrompu. 11 Nouveaux cris, nouvelle interruption ; le silence fait, nouvelle tentative. Même jeu une troisième fois. A la fin il demanda qui plaidait ; on lui répondit : « Licinus. » Alors renonçant à sa cause il dit : « Centumvirs, notre art est perdu. » 12 Cet art pourtant commençait seulement à se perdre, alors qu'il semblait perdu à Afer, mais maintenant il est à peu près complètement évanoui et disparu. Je rougirais de vous rapporter ce qui se dit, avec quelle prononciation négligée³, les cris d'admiration que cela excite, poussés par quels gosiers efféminés. 13 Seuls les battements de mains, ou plutôt seu-

1. La basilique Julienne, située à l'ouest du forum, dont la nef centrale était occupée par le tribunal des centumvirs.

2. La gravité de Domitius Afer ne l'a pas empêché de se rendre célèbre par ses plaisanteries, comme le rapporte Quintilien son élève (6.3.42) ; on possédait même des recueils de ses bons mots.

3. L'adjectif *fractus* est rapproché par Pline de *tener*, par Cicéron (*Brut.* 83.287) de *puerile*, par Quintilien (1.10.31) de *effeminata*. Quintilien (1.8.2) veut une prononciation *uirilis* et non *plasmate effeminata*, efféminée par ses modulations. Cette unanimité dans la poursuite du même défaut montre qu'à Rome parmi les élégants a régné longtemps la mode d'une prononciation molle et chantante.

basilicam et uoles scire quo modo quisque dicat, nihil est quod tribunal ascendas, nihil quod praebeas aurem; facilis diuinatio, scito eum pessime dicere, qui laudabitur maxime.

9 Primus hunc audiendi morem induxit Larcus Licinus, hactenus tamen ut auditores corrogaret. Ita certe ex Quintiliano, praeceptore meo, audisse memini. Narrabat ille : « Adsectabar Domitium Afrum. 10 Cum apud centumuiros diceret grauitet et lente (hoc enim illi actionis genus erat), audit ex proximo immodicum insolitumque clamorem. Admiratus reticuit, ubi silentium factum est, repetit quod abruperat. 11 Iterum clamor, iterum reticuit, et post silentium coepit. Idem tertio. Nouissime quis diceret quaesiuit. Respondit : Licinus. Tum intermissa causa : Centumuires, inquit, hoc artificium perierunt. » 12 Quod alioqui perire incipiebat, cum perisset Afro uideretur, nunc uero prope funditus extinctum et euersum est. Pudet referre quae quam fracta pronuntiatione dicantur, quibus quam teneris clamoribus excipiantur. 13 Plausus

7. plerique *pleriq. uo* : -isq- *u* || 8. uoles *pleriq. u¹* : uolel *u* || tribunal *pleriq. u²* : -nas *u* || ascendas : -dis *o* || nihil quod : tu *add. x* || aurem : -re *o* || eum *pleriq. u¹* : enim (?) *u* || qui : prae ceteris *add. oux*, *p. r* || 9 Larcus *BFa, u* : -gius *MV, Dox* || Licinus *MV* : -nius *BFa, Doux* || ut : ait *V* || corrogaret *pleriq. V¹* : -rig- *V* || Quintiliano : -illi- *BF* || audisse : me *add. D* || narrabat : autem *add. Doux* || adsectabar *BFa, Doux* : adfectabat *MV* || Domitium : -cium *F* || 10 apud centumuiros *BFa, Doux* : aut centum *M* agentem *V* || diceret : *om. MV* || et lente : edente *D* || enim : *om. oux* || audit : -iit *a* || ex proximo *pleriq. i* : et *p. V* || immodicum : in- *BF* || insolitumque : sol- *BF* || reticuit : -tuit *V* || ubi [sibi *add. BF*] — abruperat [V¹ abrup- *V* abrupat *u*] — silentium : *om. x* || 11 quaesiuit *MV. a* : -siit *B, o-sit D* quesit *F, ux* || Licinus *MV, D* : -nius *a* licentius *BF, oux* || tum : tum [ras.] *F* || centumuires : -uirali *ux* || inquit : dixit *x a¹* inquit *x²* || perierunt *x¹, a, Cal.* : perit *MV BF, Doux, quod malim propter numeros* || 13 plausus : -ans- *u*.

les les cymbales et les tambourins *des Corybantes* manquent à ces cantilènes¹ ; car pour leurs hurlements (je ne puis en vérité désigner par un autre mot des acclamations qui seraient indécentes même au théâtre), il n'y en a que trop. 14 Malgré tout, jusqu'à ce jour l'intérêt de mes amis et la considération de mon âge m'arrêtent et me retiennent. J'ai peur de donner à croire non que j'ai laissé là ces inconvenances, mais que j'ai fui le travail. Seulement je me fais plus rare, ce qui m'amènera graduellement à cesser. Adieu.

15

C. PLINE A SON CHER VALÉRIANUS SALUT.

Eh bien ! et vos vieux Marses ? et votre *Court billet.* nouvelle acquisition² ? Les terres vous plaisent-elles encore depuis qu'elles sont à vous ? Ce serait miracle, car rien n'est aussi beau quand on possède que quand on désire. 2 Pour moi les propriétés héritées de ma mère ne se mettent guère en frais, je les aime cependant comme venues de ma mère, et d'ailleurs les privations m'ont endurci. Ainsi finissent les plaintes continuelles : on a honte de se plaindre. Adieu.

1. Cette comparaison a été inspirée à Pline par les voix efféminées des jeunes avocats qui l'ont fait penser à celles des prêtres eunuques de Cybèle. Les cymbales et les tambourins étaient les instruments dont ces prêtres accompagnaient leurs chants entrecoupés de cris (*ululatus*). Quintilien (5.12.21) oppose d'une manière analogue les tambourins aux armes dont l'orateur doit être muni. Il blâme aussi (2.2.10) au nom des convenances en la qualifiant d'*indecora* et de *theatralis* l'habitude des applaudissements complaisants dans les écoles, comme Pline la blâme au tribunal.

2. Ce billet montre que Valérianus, qui possédait depuis longtemps un domaine dans le pays des Marses, à l'est de Rome, vient d'en acquérir un autre, nous ne savons où. Les terres de Pline, héritage de sa mère, étaient situées dans la région transpadane, aux environs de Côme.

tantum ac potius sola cymbala et tympana illis canticis desunt ; ululatus quidem (neque enim alio uocabulo potest exprimi theatris quoque indecora laudatio) large supersunt. 14 Nos tamen adhuc et utilitas amicorum et ratio aetatis moratur ac retinet ; ueremur enim ne forte non has indignitates reliquisse, sed laborem fugisse uideamur. Sumus tamen solito rariores, quod initium est gradatim desinendi. Vale.

15

C. PLINIUS VALERIANO SVO S.

Quo modo te ueteres Marsi tui ? quo modo emptio noua ? Placent agri, postquam tui facti sunt ? Rarum id quidem, nihil enim aequè gratum est adeptis quam concupiscentibus. 2 Me praedia materna parum commode tractant, delectant tamen ut materna, et alioqui longa patientia occallui. Habent hunc finem adsiduae querellae, quod queri pudet. Vale.

13. potius *om. oux* || cymbala : -brala *M* || ululatus : -tu *MV* || neque [nec *ou*] — quoque indecora [i q. *F*] laudatio : *om. x* || 14. ac : et *o* || has : his *D* || uideamur *pleriq. M²* : -atur *M* uereamur *u* al' uideamur *mgua* || solito rariores *B°F a*, *oux* : -tu *r. B s.* maiores *MV* solitariore *B.* || quod *pleriq. u¹* : quos *u.*

15. VALERIANO *MV*, *Doux* : -ERIO *BFa* Adualerinm *iB* || 1. quo modo emptio : quō *e. x* || noua : nona *o* || rarum : parum *V* || adeptis : -empt- *M* || 2. : tractant : trac- *D* || et : *om. oux, a* || occallui *MV, D, a* : hoc allui *B* hoc alui *F* -alui aliis *oux* || habent : -bes *Do* || quod — pudet : *om. D.*

16

C. PLINE A SON CHER ANNIANUS SALUT.

Vous avez la bonté, avec votre habituel-
Difficulté dans le sollicitude, de m'avertir que les codi-
un testament. cilles d'Acilianus, qui m'a institué son héritier pour moitié, doivent être regardés comme inexistantes, n'étant pas confirmés par le testament¹. 2 Ce point de droit n'échappe pas à moi non plus, puisqu'il est connu même de ceux qui n'en savent pas davantage². Mais je me suis fait une loi absolue d'observer les volontés des morts, même non appuyées sur un droit strict, comme si elles étaient en règle. On ne peut nier que ces codicilles par vous signalés soient de la main d'Acilianus. 3 En conséquence, sans qu'ils aient été confirmés par le testament, je m'y conformerai comme s'ils l'étaient, surtout la délation étant désarmée. 4 Car s'il y avait lieu de craindre que des biens donnés par moi fussent confisqués par le trésor, peut-être devrais-je être plus hésitant et plus réfléchi. Mais puisque rien n'empêche de laisser à un héritier tout ce qui fait partie de l'héritage³, tous les obstacles tombent; à la loi que je me suis faite les lois de l'État ne s'opposent pas. Adieu.

1. Les codicilles étaient des dispositions ajoutées après coup au testament une fois scellé. Mais ils n'avaient de valeur que si leur existence était signalée sur les tablettes contenant le testament lui-même.

2. Pline, sous une forme polie, donne une leçon d'honnêteté à Annianus qui ne pouvait sincèrement supposer ignoré de Pline un point de droit aussi connu. Peut-être par son empressement voulait-il s'assurer le mérite facile de rendre un service à son correspondant.

3. Ce passage n'est pas très clair. Peut-être le testament avait-il été rédigé de façon à ne pas tomber sous le coup de la loi Pappia Poppaea; peut-être aussi Pline rend-il tout simplement hommage au régime de liberté rétabli par Trajan qui avait supprimé la délation, rétabli le droit de tester, etc. Cf. Pl. *Pan.* 34-43.

16

C. PLINIVS ANNIANO SVO S.

Tu quidem pro cetera tua diligentia admones me codicillos Aciliani, qui me ex parte instituit heredem, pro non scriptis habendos, quia non sunt confirmati testamento, 2 quod ius ne mihi quidem ignotum est, cum sit iis etiam notum, qui nihil aliud sciunt. Sed ego propriam quandam legem mihi dixi, ut defunctorum uoluntates, etiam si iure deficerentur, quasi perfectas tuerer. Constat autem codicillos istos Aciliani manu scriptos. 3 Licet ergo non sint confirmati testamento, a me tamen ut confirmati obseruabuntur, praesertim cum delatori locus non sit. 4 Nam si uerendum esset ne quod ego dedissem populus eriperet, cunctantior fortasse et cautior esse deberem; cum uero liceat heredi donare quod in hereditate subsedit, nihil est quod obstet illi meae legi, cui publicae leges non repugnant. Vale.

16. ANNIANO MV, Dux : aniano o ANNIO B¹Fa, Cal. ANNO B Ad annum iB|| 1. tua : tr. lit. eras. (?) add. B|| admones : amm-F admones u ad omnis x|| codicillos : -celle- F|| Aciliani a, Cal. : -cill- BF, M ati- o atill- D attil- ux acillam [acili- incepto] V|| instituit : instuit [in fine uers.] V|| sunt MV. D : sint rell. || 2. ne mihi : ne mihi [ras.] B|| iis BFa, x : his MV, Dou|| notum B¹ : nat- B|| ego : om. x|| propriam BFa, Doux : proximam MV|| dixi : dixi [ras.] F¹|| deficerentur MV, B, Do¹ : difi- o -rent F, ux || tuerer : uerer M [a sciunt usque ad uerer noua manus incuriosa in M]|| codicillos : -cell- F|| Aciliani BM, a, Cal. : acill- F atill- D ati-oux acillani V|| manu : -nus M|| 3. a me : ame x^o amo x|| ut : om. D|| 4. si M² : se (?) M|| cunctantior : -ctat- BFa, oux|| fortasse pleriq. B^o : -sset B|| uero pleriq. B^o (?) : uere B (?)|| subsedit : -sid- D|| est : om. oux|| obstet : discet u distet x|| cui MV, Doux, a : om. BF|| publicae pleriq. B : -ca B^o|| uale : om. D.

17

C. PLINE A SON CHER GALLUS SALUT.

*La villa des
Laurentes.*

Vous vous étonnez que j'aime tant ma propriété du Laurentin ou, si *volre purisme* le préfère, ma propriété des Laurentes¹. Vous ne vous étonnerez plus quand vous connaîtrez l'agrément de sa construction², la beauté de son site, l'étendue de sa plage. 2 A dix-sept mille pas de la ville, elle a trouvé une retraite telle qu'on puisse, une fois quitte de ses occupations, sans entamer ni écourter sa journée de travail, venir y passer la nuit. On a plus d'une route pour y aller, car la voie Laurentine et la voie Ostienne y conduisent toutes deux, mais la Laurentine doit être quittée à la quatorzième pierre milliaire, l'Ostienne à la onzième. De part et d'autre, on rencontre alors un chemin en partie sablonneux, où les attelages avancent avec un peu de peine et de lenteur, mais pour un homme à cheval court et bon. 3 Ici et là, des paysages variés. Par instant les bois s'avancent et serrent de près la route, par instant elle s'attarde et se déroule dans de vastes prairies ; beaucoup de troupeaux de moutons, beaucoup de rassemblements de chevaux, de bœufs sont là, chassés des montagnes par l'hiver, et s'engraissant dans ces pâturages au tiède *soleil* du printemps.

4 La villa est assez grande pour être commode, d'un entretien peu coûteux. Son entrée donne sur un atrium

1. Il existait quatre adjectifs pour désigner ce qui concerne le pays des Laurentes : *Laurens* et *Laurentinus*, entre lesquels Pline donne ici le choix à son correspondant ; *Laurentius* (Verg. A. 10.709), *Laurentis* (Enn. A. I fr. xxvii. 34). Cf. sur cette question J. CARCOPINO, *op. cit.*, p. 171 sq.

2. L'emplacement de la villa de Pline a été récemment reconnu (cf. p. xvii), mais il y a peu de chances pour que les ruines en soient jamais mises au jour. Quant à en retrouver le plan exact au moyen des indications fournies par Pline dans sa description,

17

C. PLINIVS GALLO SVO S.

Miraris cur me Laurentinum uel, si ita mauis, Laurens meum tanto opere delectet ; desines mirari, cum cognoueris gratiam uillae, opportunitatem loci, litoris spatium. 2 Decem septem milibus passuum ab urbe secessit, ut peractis quae agenda fuerint, saluo iam et composito die possis ibi manere. Aditur non una uia ; nam et Laurentina et Ostiensis eodem ferunt, sed Laurentina a quarto decimo lapide, Ostiensis ab undecimo relinquenda est. Vtrimque excipit iter aliqua ex parte harenosum, iunctis paulo grauius et longius, equo breue et molle. 3 Varia hinc atque inde facies ; nam modo occurrentibus siluis uia coartatur, modo latissimis pratis diffunditur et patescit ; multi greges ouium, multa ibi equorum, bouum armenta, quae montibus hieme depulsa herbis et tepore uerno nitescent.

4 Villa usibus capax, non sumptuosa tutela. Cuius

17. GALLO : CA- B Adgallum iB|| mauis Laurens : mauisi aurens M magis laurens u|| tanto opere : tantop- V, ou, a|| desines : desines [ras.] B -nens V, D|| litoris spatium : litt- s. F litorisp- V|| 2. decem septem : decemsep- B, u decim septim MV d. et s. Fa, Dox || milibus : mill- o, a|| passuum : -ssum BF|| secessit MV, BFa, Dou : rec- x|| saluo : -ua M|| iam et : etiam ux|| et Laurentina B° M² : -num (?) B -tiana M|| et Ostiensis [hos- ux] eodem ferunt [fue- B, D] sed [set B] Laurentina BF, Dux : om. MV|| quarto : XIII u|| Ostiensis B° : osten- B hostien- ux|| ab : a x|| relinquenda pleriq. B² : reliq- B|| utrimque : -rum- D|| aliqua : aqua D|| harenosum : ar- Ba, ox|| iunctis : uin- a|| equo : aeq- M|| 3. uaria : grata D|| siluis pleriq. B° : sillus B|| pratis : pra- [ras.] B|| ouium : ou- [ras.] B²|| ibi : om. D|| equorum bouum MV, B : e. bouium D e. bouumque Fa, o b. equorumque ux|| hieme pleriq. B² : ie- B|| tepore V, BFa [Carlsson] : temp- M, Doux|| 4. uilla usibus : Villansibus u|| tutela : -ella MV.

simple, mais non sans élégance ; ensuite, une colonnade en forme de D autour d'une cour toute petite, mais charmante. L'ensemble offre un abri merveilleux pour les jours de mauvais temps, car on y est protégé par des vitres et surtout par l'avancée des toits. 5 A son milieu s'adosse un cavédium fort gai, puis une salle à manger assez belle, en saillie sur le rivage, que les vagues, quand le vent d'Afrique soulève la mer, viennent, déjà brisées et expirantes, effleurer légèrement. Sur tout son pourtour, cette salle a des portes et des fenêtres non moins grandes que des portes et ainsi elle embrasse par ses côtés et son milieu ce qu'on pourrait appeler trois mers ; par derrière elle regarde le cavédium, la colonnade, la petite cour, la seconde partie de la colonnade, puis l'atrium, les bois et, dans le lointain, les montagnes.

6 Sur la gauche de cette salle à manger, un peu en retrait, est une grande chambre à coucher, puis une plus petite qui par une de ses fenêtres donne entrée au soleil levant et par l'autre retient le soleil couchant. Par cette dernière, on voit encore la mer à ses pieds, d'un peu plus loin, mais avec moins de risques. 7 La chambre à coucher d'une part et la salle à manger de l'autre forment un angle où les rayons les plus directs du soleil s'accumulent et se concentrent. Ce sont les quartiers d'hiver, c'est aussi le gymnase de mes gens ; en cet endroit tous les vents se taisent, excepté ceux qui amènent les nuages et

c'est une œuvre à laquelle depuis deux siècles se sont appliqués une foule d'archéologues et dont la vanité est prouvée par la seule diversité des résultats auxquels ils ont abouti (cf. p. xvii). Pline, quoi qu'il en dise lui-même (5.6.40), ne nous oriente pas dans le dédale de ses villas, faites comme beaucoup de villas anciennes de bâtiments juxtaposés reliés entre eux par des annexes de fortune ; il cherche surtout à nous donner l'impression des agréments et des commodités qu'il y trouvait lui-même. Il nous les montre donc ensoleillées à toute heure, avec leurs retraites silencieuses, leurs longs promenoirs, la diversité charmante des spectacles qui s'offrent par leurs ouvertures sur la mer et sur la campagne : il ne faut rien lui demander au delà.

in prima parte atrium frugi nec tamen sordidum, deinde porticus in D litterae similitudinem circumactae, quibus paruola, sed festiua area includitur. Egregium hae aduersus tempestates receptaculum; nam specularibus ac multo magis imminetibus tectis muniuntur. 5 Est contra medias cauaedium hilare, mox triclinium satis pulchrum, quod in litus excurrit ac, si quando Africo mare impulsus est, fractis iam et nouissimis fluctibus leuiter adluitur. Vndique ualuas aut fenestras non minores ualuas habet atque ita a lateribus, a fronte quasi tria maria prospectat; a tergo cauaedium, porticum, aream, porticum rursus, mox atrium, siluas et longinquos respicit montes.

6 Huius a laeua retractius paulo cubiculum est amplum, deinde aliud minus, quod altera fenestra admittit orientem, occidentem altera retinet, hac et subiacens mare longius quidem, sed securius intuetur. 7 Huius cubiculi et triclinii illius obiectu includitur angulus, qui purissimum solem continet et accendit. Hoc hibernaculum, hoc etiam gymnasium meorum est,

4. in D litterae F : in delitterae [ras.] B indel. MV, D in O litterae [lite- a] oux, a || similitudinem : -ne ou || paruola MV, D : -ruul-
rell. || hae : he F e B haec a om. rell. || aduersus MV, Dux : -sum
BFa, o || specularibus MV, D, a : -latori- BF, oux || ac : et ux || 5.
cauaedium : canedium [al' cauedium sl] o canedium ux^o cauei-
dum ex canedum x || triclinium : -cili D || Africo : affr- F, o || mare :
-ri F || fractis iam et BFa, oux : etiam f. e. D fractis simul et MV ||
adluitur : adluitur [ras.] u || aut : atque oux || atque [adque fere
semper M] ita MV, Doux : ita om. BFa || a lateribus pleriq. B^o :
alteribus B || a fronte MV, Doux, a : a om. BF || tria : om. MV ||
prospectat a tergo : prospectat tergo M^a prospectat a tergo M p.
ergo D || cauaedium : cauendum BF canendum ux canedium
o || montes pleriq. x^o : -tis oux || 6. laeua : leua u^a lena u || paulo :
-lo [ras.] u || cubiculum pleriq. B^o : cubi- [ras.] u -bilulum B
cupic- M || admittit : adimit o || hac MV, D : haec BFa, oux || 7.
triclinii illius : i. t. oux || includitur u^o : indu- u || hibernaculum hoc
pleriq. mgM^a : om. M || gymnasium : gymn- u || meorum est : eor- D.

voilent le ciel, mais laissent l'endroit praticable¹. 8 A cet angle est jointe une chambre terminée par une courbe en forme d'arc qui offre successivement au soleil toutes ses fenêtres. Dans un de ses murs est pratiqué un buffet, manière de bibliothèque qui renferme des ouvrages destinés non à la lecture, mais à l'étude. 9 A côté se trouve une pièce où l'on peut coucher, séparée de la précédente par un passage surélevé et traversé de conduits qui recueillent la chaleur et en la réglant la dirigent et la distribuent en divers endroits. Le reste de ce côté du bâtiment contient les pièces réservées aux esclaves et aux affranchis, presque toutes si bien arrangées qu'elles peuvent recevoir des hôtes.

10 De l'autre côté du *corps central* est une chambre élégamment décorée, puis ce que j'appellerai une grande chambre à coucher ou une petite salle à manger, radieuse de l'éclat du soleil, de l'éclat de la mer ; à la suite est une chambre munie d'une antichambre, bonne en été grâce à son élévation, en hiver grâce à ce qui l'entoure, car elle est défendue contre tous les vents. Avec cette chambre, une autre, munie aussi d'une antichambre, a une paroi mitoyenne. 11 Ensuite, la salle des bains froids, grande et spacieuse, dont les deux murs se faisant face projettent — c'est le mot — deux baignoires à contours arrondis,

1. Cette recherche d'un endroit tiède, bien chauffé par le soleil, s'explique par la passion qu'avaient les Romains, en vrais méridionaux, pour la lumière et la chaleur. Mais elle a aussi sa raison d'être dans les intempéries dont les climats du sud ne sont pas exempts. On remarquera le petit nombre de pièces chauffées qu'offrait le Laurentin. C'était cependant en hiver que Pline l'habitait, puisqu'il y passait les Saturnales (cf. 9.40.1). On avait donc dû y ménager des appartements propres à conserver la chaleur pendant une période de mauvais temps. C'est pourquoi beaucoup avaient une exposition ensoleillée. L'aménagement indiqué au paragraphe 4 contribuait à élever la température et transformait le coin en une sorte de serre (le verre était connu à cette époque comme en témoignent les nombreux débris retrouvés sur le sol) ; on avait donc là un *hibernaculum* ou séjour d'hiver. Les Romains variaient en effet les lieux d'habitation avec les

ibi omnes silent uenti, exceptis qui nubilum inducunt et serenum ante quam usum loci eripiunt. 8 Adnec- titur angulo cubiculum in hapsida curuatum, quod ambitum solis fenestris omnibus sequitur. Parieti eius in bybliothecae speciem armarium insertum est, quod non legendos libros, sed lectitandos capit. 9 Adhae- ret dormitorium membrum transitu interiacente, qui suspensus et tubulatus conceptum uaporem salubri temperamento huc illuc digerit et ministrat. Reliqua pars lateris huius seruorum libertorumque usibus deti- netur plerisque tam mundis, ut accipere hospites pos- sint.

10 Ex alio latere cubiculum est politissimum; deinde uel cubiculum grande uel modica cenatio, quae plurimo sole, plurimo mari lucet; post hanc, cubiculum cum procoetone, altitudine aestium, munimentis hibernum, est enim subductum omnibus uentis. Huic cubiculo aliud et procoeton communi pariete iunguntur. 11 Inde balnei cella frigidaria spatiosa et effusa, cuius in contrariis parietibus duo baptisteria uelut eiecta

7. nubilum : nubul- u|| 8. hapsida MV, u : aps- a -spid- BF
aspida ox om. D|| bybliothecae MV, D : bibl- rell.|| armarium :
-morum D|| lectitandos : leti- F|| 9. dormitorium : -mitiorum BF||
membrum : men- F et [del. i] add. oux || transitu pleriq. B² : -ito B
et t. oux|| qui suspensus pleriq. : quod -sum MV|| et : om. o|| tubu-
latus : -tum MV subul- BF turbul- D tabul- a, i, Cat. sublatus
oux|| conceptum : -ptus D|| illuc MV, Ba, D : illucque [-ucque
ras. u] F, oux|| ut pleriq. V^o : ait V|| accipere pleriq. M² : exci-
ux -ciper M|| 10. ex MV, Doux, a : et ex BF|| latere pleriq. M^o :
-ae M|| politissimum : polli- BF potiss- MV|| grande — sole plu-
rimo [s. p. om. MV] mari [nota in mg. et in contextu sign. i]
lucet [-crum u] : om. D|| cum : om. o|| procoetone : -coet-
[exp.] F -ceriore D² oux proc... D|| aestium : est- [ras.] u¹||
munimentis : -to o monum- x monumento u|| uentis : om. BF|| cubi-
culo : -lum D|| procoeton : -coet- [exp.] F -tois MV -ceriori
D², oux proc... D|| 11. balnei MV, x : -lin- B^o Fa, Dou ab alieni
B|| effusa cuius : -fusa cu- [ras.] u|| duo baptisteria : duobus
aptisteria D|| eiecta : obi- ux

qu'on trouve singulièrement grandes en pensant que la mer est toute proche. A côté est le cabinet de toilette, la chambre de chauffage, à côté l'étuve du bain, puis deux chambres, d'une décoration exquise, mais simple. A ces locaux touche une piscine d'eau chaude merveilleuse dans laquelle on peut nager en regardant la mer ¹, 12 et tout proche le jeu de paume s'offre au soleil du gros de l'été vers le déclin du jour ². En cet endroit s'élève une tourelle ayant en bas deux chambres, en son milieu deux autres, et enfin une salle pour les repas du soir ; elle a vue sur une grande étendue de mer, une longue bande de rivage et des villas délicieuses. 13 Il y a aussi une autre tourelle. Dans cette tourelle, une chambre voit se lever et se coucher le soleil ; au-dessous, un vaste magasin et une chambre à provisions ; au rez-de-chaussée, une salle à manger où n'arrive, même quand la mer est démontée, que le retentissement de sa colère, assourdi déjà et s'évanouissant ; elle donne sur le jardin et sur l'allée destinée aux litières qui encadre le jardin.

14 Cette allée est bordée de buis et de romarin là où le buis ne réussit pas (car le buis, dans les endroits où le toit le protège, a une belle verdure ; mais à ciel découvert et en plein vent, le rejaillissement de l'eau de mer, de si loin qu'il vienne, le fait sécher). 15 Contre cette

saisons, comme ils variaient les vêtements et même les bijoux (Iuu. 1.28).

1. Les bains étaient l'un des endroits essentiels de l'habitation romaine. Pline ne parle pas ici du bain tiède ou intermédiaire. Quant au grand réservoir d'eau chaude, il semble qu'au Laurentin il ait été intérieur et chauffé artificiellement. Aux Tusci au contraire il était extérieur et chauffé par le soleil (5.6.25), ce qui s'accorderait assez bien avec le caractère des deux villas, l'une habitation d'hiver, l'autre habitation d'été. La proximité et la demi-communication du bain clos avec la mer ou avec une eau courante était un raffinement agréable aux Romains. Sénèque (*Ep.* 122.7) le condamne comme une volupté coupable. Chez Vopiscus (*Stat. Sil.* 1.3.43 sq.), les bains étaient sur le bord de l'Anio.

2. Sport pratiqué par les Romains, en particulier comme

sinuantur, abunde capacia, si mare in proximo cogites. Adiacet unctorium, hypocauston, adiacet propnigeon balnei, mox duae cellae magis elegantes quam sumptuosae; cohaeret calida piscina mirifica, ex qua nantes mare adspiciunt; 12 nec procul sphaeristerium, quod calidissimo soli inclinato iam die occurrit. Hic turris erigitur, sub qua diaetae duae, totidem in ipsa, praeterea cenatio, quae latissimum mare, longissimum litus, uillas amoenissimas prospicit. 13 Est et alia turris, in hac cubiculum, in quo sol nascitur conditurque; lata post apotheca et horreum, sub hoc triclinium, quod turbati maris non nisi fragorem et sonum patitur, eumque iam languidum ac desinentem; hortum et gestationem uidet, qua hortus includitur.

14 Gestatio buxo aut rore marino, ubi deficit buxus, ambitur (nam buxus, qua parte defenditur tectis, abunde uiret; aperto caelo apertoque uento et quamquam longinqua aspargine maris inarescit), 15 adia-

11. sinuantur : sumantur o|| si mare MV, D [Schuster, Carlsson] : sin m. BF, oux si innare a si nare Cal.|| unctorium hypocauston BFa : unctuarium [-tuarium- ras. u²] hypocaustum [hy-Dx-ton D] Dou²x unctaria immo hypocauston V unctaria IMMOHYPO | causton M|| propnigeon BFa, Doux : pronigeon V pronigaeon M|| balnei ox : ualienti D|| elegantes pleriq. B^o, u² : elig- B degentes (?) u|| calida pleriq. o¹ : call- o|| mirifica MV, D : -ce BFa, oux|| ex qua pleriq. x^o : ex aqua x|| 12. sphaeristerium : spheristerion [pheris- x] ox² pheristerium [exp.] B² pheristeriom F pheristerion u|| hic pleriq. x² : hec ux|| turris erigitur : dies e. t. D|| diaetae : zetae Doux|| latissimum BFa, Doux : laet- MV|| uillas amoenissimas MV, D [Carlsson] : a. u. BFa, oux|| prospicit BFa, oux : possidet MV, D, r nota in contextu et in mg signauit i|| 13. apotheca et horreum : apothecethorreum V apotheca et borreum o|| eumque : cumque oux|| ac BFa, Doux : et MV|| hortum : om. o|| qua pleriq. V^o : quia V|| 14. gestatio : gestio V || deficit : -git V|| buxus : -xu MV buxo [ras.] u|| qua pleriq. B^o : quia B|| aspargine : -sper- M² -sperig- M.

allée et entouré par elle est un berceau de vigne encore jeune et donnant de l'ombre au sol doux et élastique même sous les pieds nus. Le jardin est couvert d'une abondance de mûriers et de figuiers, arbres auxquels ce terrain-là est spécialement favorable, tandis qu'il ne vaut rien pour les autres. Voilà la vue, valant celle de la mer, dont jouit cette salle éloignée de la mer. Par derrière lui sont accolées deux chambres dont les fenêtres dominent le vestibule de la villa et un autre jardin, le potager.

16. A partir de ce corps de logis se développe une galerie voûtée qu'on prendrait pour un monument public. Sur les deux faces, des fenêtres, plus nombreuses sur la mer, sur le jardin † se faisant face mais moins nombreuses que vis-à-vis. Ces fenêtres s'ouvrent sans inconvénient des deux côtés par temps beaux et calmes ; si à droite ou à gauche le ciel est troublé par les vents, du côté où ils ne soufflent pas. 17 Devant cette galerie, une terrasse parfumée de violettes ; les rayons du soleil s'y déversent et sont multipliés par la réflexion de la galerie qui conserve la chaleur tout en arrêtant et en détournant le vent du nord. Il fait donc aussi chaud devant la galerie que frais derrière ; elle s'oppose également au vent d'Afrique, les deux souffles les plus contraires se trouvant ainsi, l'un à sa droite et l'autre à sa gauche, arrêtés et

préparation au bain (3.1.8). La salle qui lui était consacrée devait être assez chaude, car on y portait des vêtements sommaires. La fin du paragraphe mentionne les derniers locaux contenus dans le corps de logis principal. Les tourelles se rencontrent dans beaucoup de maisons romaines (cf. Mart. 3.58.46 *et passim*). Elles procuraient une vue plus étendue. Quant à la salle à manger, elle a une exposition contraire à celle de la pièce mentionnée au paragraphe 6 et offre, les jours de grosse mer, le repos et le silence. Mais c'est l'autre, celle que baignent les flots, que préféreraient les Romains, jouissant de la sécurité tout en assistant au mouvement des eaux. Stace (*Silu.* 2.2.50) vante une des nombreuses salles construites dans ces conditions :

Haec pelagi clamore fremunt,

Ici commence la description des jardins.

cet gestationi interiore circuitu uinea tenera et umbrosa nudisque etiam pedibus mollis et cedens. Hortum morus et ficus frequens uestit, quarum arborum illa uel maxime ferax terra est, malignior ceteris. Hac non deteriore quam maris facie cenatio remota a mari fruitur, cingitur diaetis duabus a tergo, quarum fenestris subiacet uestibulum uillae et hortus alius pinguis et rusticus.

16 Hinc cryptoporticus prope publici operis extenditur. Vtrimque fenestrae, a mari plures, ab horto † singulae, sed alternis pauciores. Hae, cum serenus dies et immotus, omnes, cum hinc uel inde uentis inquietus, qua uenti quiescunt, sine iniuria patent. 17 Ante cryptoporticum xystus uiolis odoratus. Teporem solis infusi repercussu cryptoporticus auget, quae ut tenet solem sic aquilonem inhibet summouetque, quantumque caloris ante tantum retro frigoris. Similiter Africum sistit atque ita diuersissimos uentos alium alio

15. circuitu *BFa*, *oux*: -cumi- *MV* circum mitu *D*|| et umbrosa: et | [*fin.pag*] & umbrosis *a*|| hortum : ortus *o* hor *D*|| morus *pleriq.* *B*² : -ris *B*|| uestit : nescit *u*|| ferax terra est *MV*, *BF*, *D* : f. e. t. *ux*, *a* feraxime terra *o*|| malignior : est *add.* *M* || hac : Nac *u*|| deteriore : -rior *o*|| *a* : *om.* *MV*|| cingitur *BFa*, *Doux* : uincitur *MV*|| diaetis : zetis *Doux*|| hortus *pleriq.* *M*¹ : -tum (?) *M*|| pinguis : -guior *F*, *ux*|| 16. hinc : hin *u*|| cryptoporticus : cript- *BF*^o [*bis infra*], *oux* cripte port- *F* [*bis infra*]|| publici *pleriq.* *F*¹ : pubici *F*|| operis : instar *add.* *x*|| *a* : *om.* *MV*|| singulae sed alternis pauciores *MV*, *D* : singulae et altius pauciores *a* singulae et alternis pauciores *BF* singulae et alterius pauciores *oux* alternis *nota in contextu et in mg.* signauit *i* pauciores sed alternis singulae *Keil* singulis ex alternis pauciores *Kukula* pauciores scilicet alternis singulae *J. P. Postgate*|| hae : ne *o* || et immotus : etiam motus *MV*|| uentis *MV*^o, *D* [*Carlsson*] : -tus *V*, *BFa*, *oux*|| iniuria : incuria *MV*|| 17. cryptoporticum : cript- *B* cryptoporticus *Doux*|| xystus [*xis*- *BF*, *ox*] — odoratus [*color-ou*] — reper- cussu [*-ssi oux -sso x*^o] cryptopticus [*crip- ox*] : *om.* *MV*, *D*|| auget : area *MV*|| summouetque *B*, *Dx* : subm- *Fa*, *ou* conti- netque *MV*|| alio : *a add.* *B*, *a*|| eius : enim *D*.

anéantis. Tel est son agrément en hiver ; il est encore plus grand en été. 18 Car avant l'heure de midi, la terrasse, après cette heure, la partie voisine de l'allée des litières et du jardin jouissent de son ombre qui les rafraîchit et, suivant que le jour croît ou décroît, s'allonge puis se raccourcit d'abord à droite, puis à gauche. 19 Quant à la galerie, il n'y pénètre pas du tout de soleil à l'heure où l'*astre*, dans sa plus grande ardeur, est au-dessus de son toit. Et puis ses fenêtres ouvertes laissent entrer et sortir la brise et jamais on n'y respire d'air lourd et confiné ¹.

20 Au bout de la terrasse, puis de la galerie, du jardin, est un pavillon, délices de mon cœur, oui bien, délices de mon cœur. C'est moi qui l'ai mis là. On y trouve une étuve solaire, ayant vue d'un côté sur la terrasse, de l'autre sur la mer, des deux sur l'astre lumineux ; une chambre à coucher donnant par une double porte sur la colonnade et par une fenêtre sur la mer. 21 Le milieu d'une des parois est occupé par une alcôve qui s'y enfonce d'une manière charmante ; au moyen de vitres et de rideaux s'ouvrant et se fermant, on peut à volonté la réunir à la chambre ou l'en séparer. Elle renferme un lit et deux chaises. *Etendu là* on a à ses pieds la mer, derrière soi des villas, à sa tête des bois ; ces diverses vues vous sont présentées à la fois séparément et toutes ensemble par un même nombre de fenêtres. 22 A côté est une chambre pour la nuit et le sommeil. Ce lieu ne perçoit ni les voix des esclaves, ni le grondement de la mer, ni

1. Telle est la description des jardins, l'un, le potager, situé derrière la maison, du côté de la montagne. l'autre devant la façade principale. A en juger par ce que Pline dit ici et 4.6.2, les dimensions de ce jardin qui joignait la plage n'étaient pas grandes. Il semble s'être composé d'un parterre et d'une large allée ombragée de bouquets d'arbres qui en faisait le tour. Cette allée servait de promenade par les beaux jours. Par mauvais temps, on prenait de l'exercice dans la galerie voûtée dont étaient presque toujours pourvues les villas romaines. Le paragraphe 16 présente un passage incompréhensible dans l'état actuel des mss. et qu'aucun éditeur n'a amélioré de façon satisfaisante.

latere frangit et finit. Haec iucunditas eius hieme, maior aestate. 18 Nam ante meridiem xystum, post meridiem gestationis hortique proximam partem umbra sua temperat, quae, ut dies creuit decreuitue, modo breuior, modo longior hac uel illa cadit. 19 Ipsa uero cryptoporticus tum maxime caret sole, cum ardentissimus culmini eius insistit. Ad hoc patentibus fenestris faunos accipit transmittitque nec umquam aere pigro et manente ingrauescit.

20 In capite xysti, deinceps cryptoporticus, horti, diaeta est, amores mei, re uera amores. Ipse posui. In hac heliocaminus quidem alia xystum, alia mare, utraque solem, cubiculum autem ualuis cryptoporticum, fenestra prospicit mare. 21 Contra parietem medium zotheca perquam eleganter recedit, quae specularibus et uelis obductis reductisue modo adicitur cubiculo, modo aufertur. Lectum et duas cathedras capit ; a pedibus mare, a tergo uillae, a capite siluae ; tot facies locorum totidem fenestris et distinguit et miscet. 22 Iunctum est cubiculum noctis et somni. Non illud uoces seruulorum, non maris murmur, non

18. xystum : xis- BF. ox|| gestationis V : -nes M, BFa, oux -nem D|| sua : om. F|| temperat : -rant MV|| creuit : om. Doux|| decreuitue MV [Carlsson] : -itque BFa om. Doux|| hac V. BFa, oux : hae M haec D|| illa MV, B. D : -lac Fa, oux|| 19. cryptoporticus : cript- ox|| tum MV, D : tunc BFa, oux|| eius : eī [= enim] D|| insistit pleriq. x² : sistit x|| faunos : -ius BF -nitis V|| aere : aegre MV|| ingrauescit : -graua- BF|| 20. xysti : xi- BF, ox|| deinceps : deinde D|| diaeta : zeta Doux|| amores : -ris MV|| ipse : -si D|| heliocaminus : helyo- F|| xystum : xi- BF, ox|| solem : -les Doux|| cryptoporticum : crip- ox|| prospicit [del.] add. x|| prospicit MV, Ba, Dox : resp- F, u|| mare MV. Doux : qua mare BFa, r|| 21. zotheca MV, D : ziotheca B zyotheca F zeta oux diaeta a, Ber.|| specularibus : -lato- MV|| uelis : uell- ux|| reductisue : recludictisue D|| adicitur pleriq. B² : dic- B|| duas : denas ux|| capit : cep- o|| uillae : uillae V -la i|| capite : tae B|| siluae : -ua i|| distinguit : -guīt [ras.] V -git F -guet u destingit D.

l'ébranlement des tempêtes, ni la lueur des éclairs, pas même la lumière du jour, sauf quand les fenêtres sont ouvertes. La profondeur de cette retraite et de cet isolement s'explique par l'existence d'un corridor entre le mur de la chambre et celui du jardin, aussi les bruits viennent-ils expirer dans le vide des parois. 23 Contre cette chambre est une toute petite pièce de chauffage, ayant une bouche étroite par laquelle la chaleur venue d'en bas est réglée, tantôt déversée, tantôt retenue. Puis une antichambre et une chambre à coucher, s'avancant à la rencontre du soleil, l'accueillent dès son lever et au delà de midi ne le conservent plus qu'avec des rayons obliques, mais enfin le conservent. 24 Quand il m'a plu de me retirer dans ce pavillon, il me semble que je suis loin même de chez moi, et j'en goûte l'agrément surtout en temps de Saturnales, alors que tout le reste de l'habitation résonne des folies de ces journées et des cris de joie. Ainsi je ne gêne pas les plaisirs de mes gens et eux ne gênent pas mes études ¹.

25. A ces avantages, à ces agréments, il manque malheureusement de l'eau courante, mais il existe des puits, je devrais dire des sources, car les nappes se trouvent près de la surface. Et à tout prendre ce rivage est étonnamment favorisé. En quelque endroit qu'on creuse la terre, l'eau vient toute prête à votre rencontre, et s'offre pure et nullement altérée par le voisinage si rapproché de la mer.

1. Cette construction minuscule, isolée du corps de logis principal et agrémentée d'ornements recherchés, nous fait penser à certains pavillons dont le XVIII^e siècle trouvait amusant d'embellir les jardins. Tout y est en miniature, la pièce, où tiennent juste un lit et deux chaises, l'étuve solaire et l'hypocauste. Une alcôve, disposition chère aussi au XVIII^e siècle, y forme un réduit supplémentaire et le jeu des fenêtres est tel que la pièce principale est perdue dans la verdure à la manière d'un jardin d'hiver. Tout l'ensemble de la villa, le bâtiment principal avec ses saillies et ses retraits, le jardin développant sous les fenêtres son tapis de violettes, le petit pavillon de style rococo, rappellent nombre de représentations figurées de l'habitation romaine.

tempestatum motus, non fulgurum lumen ac ne diem quidem sentit nisi fenestris apertis. Tam alti abditique secreti illa ratio, quod interiacens andron parietes cubi- culi hortique distinguit atque ita omnem sonum media inanitate consumit. 23 Adplicitum est cubiculo hypocauston perexiguum, quod angusta fenestra sup- positum calorem, ut ratio exigit, aut effundit aut retinet. Procoeton inde et cubiculum porrigitur in solem, quem orientem statim exceptum ultra meridiem obli- cum quidem, sed tamen seruat. 24 In hanc ego diaetam cum me recepi, abesse mihi etiam a uilla mea uideor magnamque eius uoluptatem praecipue Satur- nalibus capio, cum reliqua pars tecti licentia dierum festisque clamoribus personat; nam nec ipse meorum lusibus nec illi studiis meis obstrepunt.

25 Haec utilitas, haec amoenitas deficitur aqua sa- lienti, sed puteos ac potius fontes habet; sunt enim in summo. Et omnino litoris illius mira natura; quocumque loco moueris humum, obuius et paratus umor occurrit, isque sincerus ac ne leuiter quidem tanta maris uicinitate

22. non tempestatum : notemp- V n. -tem M || fulgurum : -gor- MV || ac : hac F, oux || ne : nec o || abditique : abolitique ux abo- lirique o || sonum : -mnum B, D || 23. hypocauston : -ponc- M hip- ox -stum B, a || angusta : nescio quid eras. add. F || fenestra : -tra [ras.] F || exigit : -eg- MV || aut effundit pleriq. F¹ : aueff- F || procoeton : -coe- [exp.] F al' procerum add. sl o² -ceton x procerum u al' proceton mgu² || inde et : deinde [inde x] ac oux² || ultra : -ra [ras.] F || oblicum MV, F, Du : -loquium B -liquum B², ox || 24. ego : ergo oux || diaetam : zet- Doux || recepi MV, D : recipi B recipio Fa, oux || mihi : me [del. x] oux || a uilla MV, Doux, a : abil- BF || uoluptatem : -lunta- M ex ea add. D ecce add. BFa, oux || praecipue Saturnalibus : s. p. oux || dierum pleriq. x^o : rerum x || personat — lusibus : om. MV || illi : -is V || studiis meis : m. s. x || 25. deficitur MV, Ba, D, i : -it F, oux || fontes : -is oux || habet : -bent D || umor : hu- BF, x || occurrit : -urit B || isque : ipse x || sincerus : -ris u || ne : om. D || uicinitate : in ciuit- u || corruptus BFa, Doux : salsus MV.

26 On trouve le bois en abondance dans les forêts voisines ; quant au reste, la ville d'Ostie le fournit. Même à qui n'a pas de grands besoins suffit le bourg¹ dont une seule propriété me sépare. Il s'y trouve trois bains publics, ressource précieuse si par hasard le chauffage d'un bain à la maison est déconseillé par le fait d'une arrivée imprévue ou du manque de temps².

27 Le rivage est orné d'une façon aussi variée qu'agréable par la suite tantôt continue, tantôt interrompue des toits des villas qu'on prendrait pour une série de villes, qu'on les voie de la mer ou du rivage. Ce dernier cède parfois sous le pied après un long calme, mais d'ordinaire les vagues qui se succèdent en tout sens en durcissent *le sol*. 28 La mer fournit, il est vrai, peu de poissons estimés, cependant elle apporte des soles et d'excellents coquillages. Quant à ma villa, elle ajoute à tout cela les ressources de la terre, à commencer par le lait, car c'est autour d'elle que, revenant des pâturages, se groupent les troupeaux à la recherche de l'eau et de l'ombre.

29 Ne trouvez-vous pas maintenant que j'ai de bonnes raisons pour m'être établi dans cette retraite, m'y tenir habituellement, y faire mes délices ? Vous êtes un citadin endurci si elle ne vous fait pas envie. Et puisse-t-elle vous faire envie, pour qu'outre tant de si grands charmes ma petite villa revête encore à mes yeux le mérite de vous avoir sous son toit. Adieu.

1. Sur la ville d'Ostie et sur le *uicus Augustanus*, nom du bourg que Pline désigne ici. cf. J. CARCOPINO. *op. cit.*, p. 250 sq.

2. Il est facile de comprendre qu'avec les procédés de chauffage anciens et vu la grande quantité d'eau nécessaire, le chauffage d'un bain nécessitait un certain temps. Aussi Pline (1.4.1) est-il reconnaissant aux esclaves de Pompéia Célérina qui lui ont tenu un bain tout prêt et lui en ont assuré l'avantage dans une maison où il ne devait passer que quelques heures. Les bains publics n'étaient donc pas abandonnés aux seules petites gens ; on y rencontrait parfois des personnages distingués (cf. 3.14.6).

corruptus. 26 Suggestunt adfatim ligna proximae sil-
uae ; ceteras copias Ostiensis colonia ministrat. Frugi
quidem homini sufficit etiam uicus, quem una uilla dis-
cernit. In hoc balnea meritoria tria, magna commo-
ditas, si forte balneum domi uel subitus aduentus
uel breuior mora calfacere dissuadeat.

27 Litus ornant uarietate gratissima nunc continua,
nunc intermissa tecta uillarum, quae praestant multa-
rum urbium faciem, siue mari siue ipso litore utare ;
quod non numquam longa tranquillitas molliat, saepius
frequens et contrarius fluctus indurat. 28 Mare non
sane pretiosis piscibus abundat, soleas tamen et squillas
optimas egerit. Villa uero nostra etiam mediterraneas
copias praestat, lac in primis ; nam illuc e pascuis pecora
conueniunt, si quando aquam umbramue sectantur.

29 Iustisne de causis iam eum tibi uideor incolere,
inhabitare, diligere secessum ? quem tu nimis urbanus
es nisi concupiscis. Atque utinam concupiscas ! ut
tot tantisque dotibus uillulae nostrae maxima commen-
datio ex tuo contubernio accedat. Vale.

26. proximae : -ma et D|| Ostiensis : host- cop [del.] x|| colo-
nia pleriq. o¹ : -linia o|| homini : om. ux|| etiam uicus : etiam perso-
nat. Nam ipse meorum lusibus uicus [personat — lusibus expunctis
cum signo insertionis post clamoribus 2.17.24 M²] MV|| discer-
nit : -creuit o|| balnea MV, x : -lin- BFa, ou ualinea D [sic
fere semper codd.]|| tria : tua o|| balneum : uallin- D|| domi MV,
Do, a : domini BF, ux al' domini o²|| mora : in ras. u|| calfacere
pleriq. mg.B : kl. fac- [cum eodem signo in contextu et in mg] B
calefacere oux|| 27. gratissima : -uiss- o, a|| siue mari V : s. -ris
M s. ipso m. [-re u] BFa, oux om. D|| contrarius : -trar-[ras.]
F|| 28. et squillas MV, D, a et esque- [aes- pc F] BF et exqu-
ux et exquillas o|| copias BFa, Doux : optimas MV|| praestat :
-tet V|| umbramue MV, Do, a : -amque BF, ux|| 29. iam eum :
eum om. MV, D iam om. rel.|| uideor : -eo o|| incolere pleriq. M² :
-lore M|| diligere : -rig- F|| uillulae : uillae o|| maxima : om. D.

18

C. PLINE A SON CHER MAURICUS SALUT.

Recherche d'un maître. Qu'auriez-vous pu me confier de plus agréable que *la charge* de chercher un maître pour les enfants de votre frère ?

Grâce à vous, me voici de nouveau sur les bancs de l'école et revenu presque à ce délicieux âge d'autrefois ; je m'assieds parmi la jeunesse, comme jadis, et je puis même constater combien dans ce milieu mes travaux intellectuels me valent de considération. 2 Tout récemment, en effet, dans une salle de conférence pleine, en présence de beaucoup de personnes de notre rang, on plaisantait à haute voix ; j'entrai : silence complet ¹. Je ne vous parlerais pas de cet incident, s'il ne faisait encore plus d'honneur à la réunion qu'à moi-même et si je ne voulais vous promettre que les fils de votre frère recevront une excellente éducation.

3 Du reste, après avoir entendu tous les maîtres ², je vous écrirai ce que je pense de chacun et je tâcherai, autant du moins qu'une lettre me le permettra, de vous donner l'impression que vous les avez vous-même entendus. 4 Je vous dois bien à vous, je dois bien à la mémoire de votre frère la conscience, le zèle que je vous promets, surtout en matière si grave. Car rien ne vous importe plus que de voir ces enfants (je dirais les vôtres, si à présent vous n'aimiez mieux encore ceux-là) dignes

1. Le respect des jeunes gens pour les hommes d'un âge plus avancé était traditionnel dans les mœurs romaines, mais à l'époque impériale il tendait à disparaître. Pline le signale ici comme une rareté. Tacite (A.3.31) raconte que Corbulon saisit le sénat de l'impolitesse d'un jeune patricien nommé Sylla qui avait refusé de lui céder sa place.

2. Il y avait à cette époque un grand nombre de rhéteurs. L'enseignement d'état avait été organisé par Vespasien, et Quintilien fut le premier titulaire d'une chaire publique.

18

C. PLINIVS MAVRICO SVO S.

Quid a te mihi iucundius potuit iniungi quam ut praeceptorem fratris tui liberis quaererem ? Nam beneficio tuo in scholam redeo et illam dulcissimam aetatem quasi resumo ; sedeo inter iuvenes, ut solebam, atque etiam experior quantum apud illos auctoritatis ex studiis habeam. 2 Nam proxime frequenti auditorio inter se coram multis ordinis nostri clare iocabantur ; intraui, conticuerunt, quod non referrem, nisi ad illorum magis laudem quam ad meam pertineret, ac nisi sperare te uellem posse fratris tui filios probe discere.

3 Quod superest, cum omnis qui profitentur audiero, quid de quoque sentiam scribam efficiamque, quantum tamen epistula consequi potero, ut ipse omnes audisse uidearis. 4 Debeo enim tibi, debeo memoriae fratris tui hanc fidem, hoc studium, praesertim super tanta re. Nam quid magis interest uestra quam ut liberi (dicerem tui, nisi nunc illos magis amares) digni illo

18. MAVRICO MV, Doux : MYRCIO Ba MARTIO F Admarcium iB || 1. mihi iucundius M, iB, Do : m. ioc- V i. [ioc- ux] m. BFa, ux || praeceptorem pleriq. F¹ : -rum F || quaererem : quaerere | rem a || nam : nam et oux || in : in his D || apud illos [-lud x] auctoritatis : au. ap. i. o || ex studiis pleriq. : extudiis F ex -dis Bornecque, quod malim propter numeros || 2. inter se : in se V || multis MV, Du : -ti BFa, ox || iocabantur BFa, Doux : loqueb- MV || referrem : -eram M || illorum : eo- ux || magis : magnam u || sperare te uellem MV, Doux, a ; sperarituellum B sperarit ? uellem F || 3. omnis MV, BF, Dou : -neis a oms x || de pleriq. M : de te M² || sentiam : sententiam V || tamen : om. oux || omnes audisse : a. o. D || 4. uestra : nos- oux || dicerem : -rentur F || tui : -os ux || amares MV, Ba : -re D et ut add. F, oux et add. Cat. || digni : -no D || patre : -ri MV.

du père qu'ils ont eu, dignes de l'oncle que vous êtes. Ce soin dont vous me chargez, même si vous ne l'eussiez pas fait, je l'aurais revendiqué. 5 Je n'ignore pas d'ailleurs qu'on s'expose à des susceptibilités en choisissant un maître¹ ; mais je dois affronter des susceptibilités et même au besoin des rancunes pour *le bien* des fils de votre frère, avec le même sang froid qu'un père pour *le bien* des siens. Adieu.

19

C. PLINE A SON CHER CÉRIALIS SALUT.

Vous me poussez à lire mon discours à un auditoire d'amis. Je le ferai, *Sur l'opportunité d'une lecture de plaidoyer.* puisque vous m'y poussez, mais non sans de grandes hésitations². 2 Car je sais fort bien que les plaidoyers perdent à la lecture toute véhémence et toute chaleur, et presque le droit de porter leur nom, puisque ce qui fait leur valeur et leur feu, c'est l'assemblée des juges, la présence de nombreux avocats, la curiosité sur leur issue, la réputation des orateurs qui sont plus d'un, le partage des sympathies de l'auditoire entre les parties, sans oublier les mouvements de celui qui parle, ses allées et venues, son agitation enfin, et toutes les passions de son âme bien servies par sa vigueur physique. 3 Ainsi s'explique que ceux qui plaident assis, s'ils conservent presque tous les avantages qu'ils auraient eus debout, perdent, j'ose le dire, par le fait d'être assis, toute force et tout élan. 4 Mais pour

1. Il semble en effet que les professeurs, dont certains cependant comme Quintilien étaient des hommes influents, s'arrachaient la clientèle (cf. Iuu. 7.150 sq).

2. Les lectures publiques de poèmes lyriques, épiques, didactiques, de tragédies, de comédies, d'histoires, de biographies, étaient passées dans les mœurs, mais non encore celles des plaidoyers. Elles deviendront usuelles plus tard (7.17.2).

patre, te patruo reperiantur ? Quam curam mihi, etiam si non mandasses, uindicassem. 5 Nec ignoro suscipiendas offensas in eligendo praeceptore, sed oportet me non modo offensas, uerum etiam similitudines pro fratris tui filiis tam aequo animo subire quam parentes pro suis. Vale.

19

C. PLINIVS CERALI SVO S.

Hortaris ut orationem amicis pluribus recitem. Faciam, quia hortaris, quamuis uehementer addubitem. 2 Neque enim me praeterit actiones quae recitantur impetum omnem caloremque ac prope nomen suum perdere, ut quas soleant commendare simul et accendere iudicium consessus, celebritas aduocatorum, expectatio euentus, fama non unius actoris diductumque in partes audientium studium, ad hoc dicentis gestus, incessus, discursus etiam omnibusque motibus animi consentaneus uigor corporis. 3 Vnde accidit ut ii qui sedentes agunt, quamuis illis maxima ex parte supersint eadem illa quae stantibus, tamen hoc quod sedent quasi debilitentur et deprimantur. 4 Recitantium

4. te : et *oux* et te *Cat.* || mihi etiam si : e. s. m. *ux* et s. m. o || uindicassem : -sse *M* || 5. offensas : *pleriq.* *x*² : inf- *x* || in eligendo — offensas : *om.* *V* || suis : filis *V, D.*

19. CERALI *MV* : Adcerialem *iB* CEREALI *B* [*Ce- ras.*] *mgF* *a, Dux* caereali o *om.* *F* || 1. faciam quia : faciamque o || 2. recitantur *MV, F* : -tent- *Ba, Doux* || caloremque : -rem *oux* || perdere : -derere [*exp.*] *M* prod- *ou* || ut quas soleant *Doux, a* : u. q. -let *F* ut quasolet *B* u. quae s. *V* quae s. *M* || iudicium : -cium *MV, Dux* || consessus *MV, Dux, a* : -sens- *BF, o* || expectatio : expectatio act [*del.*] *x* || diductumque *V, Ba, Dox* : diductumque *M* deduc- *F, u*² -tumque [*ras.*] *u* || in : in *ras. u* || partes : -tis *oux* || dicentis : -gent- *x* || 3. ii : hii *F* hi *oux* || supersint : -sit *u* || 4. est si *BFa, Doux* : et si *MV.*

ceux qui lisent, ils renoncent de plus à ce qui sert si puissamment le débit, le mouvement des yeux, des bras¹. Rien donc de surprenant si l'attention des auditeurs se relâche quand elle n'est plus retenue par cet intérêt extérieur ni réveillée par ces aiguillons.

5 De plus, le plaidoyer que j'ai en vue a un caractère belliqueux et, si j'ose le dire, chicanier. Or, la nature des choses veut que ce dont la rédaction nous a fatigués nous semble devoir être fatigant à entendre. 6 Et, je vous le demande, combien sont-ils, les auditeurs accomplis qui ne préfèrent pas un discours flatteur et sonore à un autre grave et terne. Chose véritablement choquante que ce sot désaccord ! mais il existe, parce que la plupart du temps l'auditoire a un goût et les juges en ont un autre, alors que l'auditeur devrait surtout être ému par les considérations qui, s'il était juge, le toucheraient davantage. 7 Il se peut cependant qu'en dépit de ces circonstances si peu favorables l'ouvrage que vous réclamez bénéficie du charme de sa nouveauté², j'entends de sa nouveauté chez nos compatriotes. Car les Grecs appliquent un procédé exactement contraire, qui ne laisse pas cependant sur quelques points de ressembler au mien. 8 C'était une tradition chez eux, pour établir l'opposition d'une loi à des lois antérieures³, de fonder leur démonstration sur le rapprochement d'autres lois et moi pour trouver dans la loi de restitution ce que je prétends y être contenu, j'ai dû aussi appuyer mes conclusions sur la loi en question et sur d'autres. Cette argumentation ne peut

1. Les orateurs anciens avaient les mouvements plus libres que les nôtres ; ils faisaient des allées et venues (*discursus*) et frappaient du pied (*supplisio*).

2. Cicéron avait cependant traité le même sujet, en particulier dans le discours pour Cécina.

3. Il était interdit en Grèce de proposer une loi contraire à une loi existante. Chez les Romains, les contradictions des lois entre elles fournissaient matière à discussion aux avocats et il existait un *status* des *leges contrariae* (cf. Quint. 3.6.66 et *passim*).

uero praecipua pronuntiationis adiumenta, oculi, manus, praepediuntur. Quo minus mirum est, si auditorum intentio relanguescit, nullis extrinsecus aut blandimentis capta aut aculeis excitata.

5 Accedit his quod oratio de qua loquor pugnax et quasi contentiosa est. Porro ita natura comparatum est, ut ea, quae scripsimus cum labore, cum labore etiam audiri putemus. 6 Et sane quotus quisque tam rectus auditor, quem non potius dulcia haec et sonantia quam austera et pressa delectent? est quidem omnino turpis ista discordia, est tamen, quia plerumque euenit, ut aliud auditores, aliud iudices exigant, cum alioqui iis praecipue auditor adfici debeat, quibus idem, si foret iudex, maxime permoueretur. 7 Potest tamen fieri ut quamquam in his difficultatibus libro isti nouitas lenocinetur, nouitas apud nostros; apud Graecos enim est quiddam quamuis ex diuerso, non tamen omnino dissimile. 8 Nam ut illis erat moris leges, quas ut contrarias prioribus legibus arguebant, aliarum collatione conuincere, ita nobis inesse repetundarum legi quod postularem cum hac ipsa lege

4. intentio BF^o, Dou, Ber.: -cio x -tior F -tione MV, a, Pomp. Laet.|| relanguescit B, Doux: -scitur F^o languescit MV, a, Pomp. Laet., Ber. languescitur F|| nullis: -us u|| blandimentis: pland- M|| aculeis MV, Doux, a: oculis BF|| 5. accedit his MV, D [Carlsson]: -h. a. BFa, oux|| quasi MV: om. rel.|| contentiosa: -tempti- F|| comparatum: -per- u|| scripsimus: -bim- V|| cum labore etiam: etiam MV, Do e. c. l. rel.|| 6. turpis pleriq. F: -bis F^o|| quia MV: qui D quae BFa quod oux|| aliud auditores: om. MV, BF|| aliud iudices: aliudiud [exp.] M²|| alioqui iis: a. his MV a. is D alloquitis BF alioqui [-in] oux, a|| auditor: audi | V|| permoueretur: -uetur a, Pomp. Laet.|| 7. in: om. D|| enim: om. oux|| quamuis: om. oux|| diuerso: ad- V|| 8. quas ut: ut si F|| arguebant: -batur o|| inesse MV, D, a: esse BF, oux inesse [nota postea erasa apposita in contextu et in mg.] i|| legi BFa, Doux, i: -ge MV.

amuser les oreilles du public sans culture, mais les gens instruits devraient y trouver d'autant plus d'intérêt qu'elle en a moins pour les ignorants, 9 et j'ai bien l'intention, si je me décide à une lecture, de ne convoquer que des lettrés ¹.

Mais en ce moment examinez avec soin s'il faut donner une lecture. Je viens d'aligner toutes les raisons, mettez-les en balance et choisissez ce à quoi vous inclinera leur calcul. De ce calcul vous aurez à répondre, car je serai, moi, couvert par ma docilité. Adieu.

20

C. PLINE A SON CHER CALVISIUS SALUT.

Tenez prête votre obole et écoutez une belle histoire ²; il y en a même plusieurs, car la dernière m'en a rappelé d'autres et peu importe celle que je dirai d'abord.

2 Vérania, femme de Pison, — celui qu'adoptait Galba — était gravement malade. Régulus vint la trouver. *Admirez* d'abord l'effronterie : s'introduire chez une personne alitée, quand on a été pour son mari le pire des ennemis ³ et pour elle-même fort malveillant ! 3 Encore, s'il ne s'était qu'introduit ! mais il s'est permis de s'asseoir tout près du lit, de demander à Vérania le jour, l'heure de sa naissance ⁴. Sur sa réponse, il prend l'air grave, tient les yeux fixes, remue les lèvres,

1. Pline dit à plusieurs reprises que ses lectures s'adressent non pas au public, mais à de petits auditoires d'amis. Cf. 8.21.2.

2. Pline se donne ici le rôle de *circulator*, c'est-à-dire d'un de ces bateleurs qui rassemblaient le public autour d'eux et, après avoir fait la quête, exhibaient leurs talents. Parmi eux il y avait des conteurs de profession.

3. On prétendait qu'il avait avec ses dents déchiré le cadavre de Pison (Tac. *H.* 4.42).

4. Allusion aux pratiques alors si répandues de l'astrologie.

tum aliis colligendum fuit ; quod nequaquam blandum auribus imperitorum tanto maiorem apud doctos habere gratiam debet, quanto minorem apud indoctos habet. 9 Nos autem, si placuerit recitare, adhibituri sumus eruditissimum quemque.

Sed plane adhuc an sit recitandum examina tecum omnisque quos ego moui in utraque parte calculos pone idque elige, in quo uicerit ratio. A te enim ratio exigetur, nos excusabit obsequium. Vale.

20

C. PLINIVS CALVISIO SVO S.

Assem para et accipe auream fabulam ; fabulas immo, nam me priorum noua admonuit, nec refert a qua potissimum incipiam.

2 Verania Pisonis grauiter iacebat, huius dico Pisonis, quem Galba adoptauit. Ad hanc Regulus uenit. Primum impudentiam hominis, qui uenerit ad aegram, c uius marito inimicissimus, ipsi inuisissimus fuerat. 3 Esto, si uenit tantum, at ille etiam proximus toro sedit, quo die, qua hora nata esset interrogauit. Vbi audiit, componit uultum, intendit oculos, mouet labra, agitat

8. tum aliis *BFa*, *D* : t. -lis *MV* cum a. *oux*|| imperitorum : -rat- o|| 9. an : an [*ras*.] o|| examina : -nima *D*|| omnisque : -nesque *oux*, a|| quos *BFa*, *Doux* : quis *MV*|| moui : noui *Dux*|| a te enim *V*, *BFa*, *Dox* : at e. *M* ad t. e. *u*|| : exigetur *BFa*, *oux* : -git- *D* -git *MV*|| excusabit : -uit *D*.

20. CALVISIO *mgF* : Ad caluisium *iB om*. *F*|| 1. para : -ata *D*|| et : *om*. *ux*|| nam : in *ras*. *B*|| me : *om*. *ux*|| admonuit : adnuit *D* annuit *oux*|| qua *MV*, *Doux*, a : quo *BF*|| 2. quem *pleri*q. *M*² : qui *M* || impudentiam : -tia o|| marito *pleri*q. *x*^o : -tus *x*|| ipsi inuisissimus *pleri*q. *u*^o : *om*. *MV* ipse in. *u*|| 3. at : ad *MV*|| quo : qua *MV*|| audiit : -iuit *D*, a -dit *u*|| labra agitat *BFa*, *Dux* : -ram a. *V* labra magitat *M* labia a. 9.

agite les doigts¹, calcule. Puis un silence. Ayant longtemps tenu la pauvre femme en suspens : « Vous vous trouvez, dit-il, dans l'année dangereuse², mais vous vous en tirez ; 4 et pour que vous n'ayez pas de doutes, je vais consulter un haruspice dont j'ai souvent constaté la science. » 5 Aussitôt il fait un sacrifice, il jure que les signes des entrailles concordent avec ceux des astres. Vérania, crédule comme on l'est dans le danger, demande des codicilles, fait un legs à Régulus. Les choses vont de mal en pis, elle meurt en maudissant ce scélérat, ce trompeur, ce plus que parjure qui lui a fait un faux serment sur la tête de son fils. 6 Régulus a une coutume aussi abominable qu'invétérée, celle d'appeler la colère des dieux qu'il trompe tous les jours sur la tête du malheureux enfant³.

7 Velléius Blésus, l'opulent consulaire que chacun connaît, était en proie à sa dernière maladie ; il voulait modifier son testament⁴. Régulus, pensant qu'il y avait quelque chose à attendre du nouvel acte, parce qu'il venait de mettre la main sur le malade, encourageait les médecins, leur demandait de tout employer pour prolonger sa vie. 8 Une fois le testament signé, nouvelle attitude, autres discours et aux mêmes médecins : « Jusqu'à quand allez-vous tourmenter le pauvre homme ? pourquoi lui refuser une mort douce, quand vous ne pou-

1. Les Romains, pour qui les calculs étaient bien plus compliqués que les nôtres en raison de leur mode de numération, avaient, grâce à une méthode ingénieuse, transformé leurs deux mains en une véritable machine à calculer.

2. Le mot *climactericum* appartient au jargon de l'astrologie. Il désigne les années de l'âge pendant lesquelles chacun était particulièrement exposé à des accidents de santé. C'étaient celles dont le chiffre était divisible par 3, 7 ou 9.

3. Le serment par la tête d'un être cher était courant dans l'antiquité. Cf. Lys. *Erat.* 12.10 ; Sen. *Ben.* 3.27.2 ; Matt. *Euang.* 27.25, etc., etc.

4. Le testament d'un vivant était toujours révocable en vertu de la formule : *ambulatoria est uoluntas defuncti usque ad extremum uitae exitum*.

digitos, computat; nihil. Vt diu miseram exspectatione suspendit, « Habes » inquit « climactericum tempus, sed euades. 4 Quod ut tibi magis liqueat, haruspicem consulam, quem sum frequenter expertus. » 5 Nec mora, sacrificium facit, adfirmat exta cum siderum significatione congruere. Illa, ut in periculo credula, poscit codicillos, legatum Regulo scribit. Mox ingrauescit, clamat moriens hominem nequam, perfidum ac plus etiam quam periurum, qui sibi per salutem filii peierasset. 6 Facit hoc Regulus non minus scelerate quam frequenter, quod iram deorum, quos ipse cotidie fallit, in caput infelicis pueri detestatur.

7 Velleius Blaesus, ille locuples consularis, nouissima uoletudine conflictabatur, cupiebat mutare testamentum. Regulus, qui speraret aliquid ex nouis tabulis, quia nuper captare eum coeperat, medicos hortari, rogare quoquo modo spiritum homini prorogarent. 8 Postquam signatum est testamentum, mutat personam, uertit adlocutionem isdemque medicis: « Quousque miserum cruciatis? quid inuidetis bona morte, cui dare uitam non potestis? » Moritur Blaesus et, tam-

3. nihil ut *BF, D* : nihil *MV*, *a* nisi ut *oux* nihil nisi ut *Cat.*||
 exspectatione : expectationem *o*|| suspendit : -dat *ou*|| climactericum *MV, B²F, D* : -mate- *a* -matercum *B* dimatericum *oux*||
 4. tibi magis : m. t. *x*|| liqueat : -ceat *D*|| haruspicem : ar- *BF, x*
 auris- *o*|| 5. siderum : desiderium *D*|| periculo : -clo *o*|| poscit :
 (poscit *i*)|| codicillos : -cell- *F* cud- *V*|| ingrauescit : -uasc- *BF*||
 moriens : om. *D*|| hominem *MV, B, D* : o h. *Fa, oux*|| nequam :
 -uem *V*|| quam : om. *D*|| filii pleriq. *B^o* : -li *B*|| peierasset *BFa, ox* :
 perieras sed *D* peiras- *u* perieras- *V* perierieras- *M*|| non :
sl x²|| cotidie : quot- *oux, a*|| pueri : *mgM²*|| detestatur : -tant- *u*||
 7. Velleius *M, BFa, ux* : -ele- *V* uellem ius *o* uella eos *D*||
 Blaesus *M, BFa* : ble- *V, ux* blesius *o*|| ille : om. *D*|| locuples :
 -lebs *BF* -plex *Dux*|| quoquo : quo *M*|| spiritum homini : h. s. *o*||
 8. isdemque : iisd- *ox, a* hisd- *u*|| quousque : quius- *V*|| bona morte *M^V* [*Carlsson*] : -nam -tem *Doux, a* -na -tis *BF*|| dare uitam : u. d. *M*|| moritur : -turus *MV*|| Blaesus *MV, BFa, D* : ble- *ux* blesius *o*|| et : om. *MV*.

vez lui donner la vie ? » Blésus meurt. Avait-il tout entendu ? pour Régulus, pas une obole.

9 Est-ce assez de ces deux histoires, ou, selon la loi de l'école, en voulez-vous une troisième¹ ? Je ne suis pas à court. 10 Aurélia, une femme de la haute société, avait mis pour sceller son testament de très beaux vêtements². Régulus était venu pour la cérémonie. « Je vous demande, dit-il, de me laisser tout cela. » 11 Aurélia crut qu'il s'amusait, mais lui était sérieux et insistait. Bref, il obligea Aurélia à rouvrir l'écrit et à lui léguer les vêtements qu'elle portait. Il la surveilla pendant qu'elle écrivait et relut quand elle eut écrit³. D'ailleurs, Aurélia est vivante, mais lui a exigé cette misère, croyant qu'elle allait mourir. Et voilà l'homme qui reçoit des héritages, reçoit des legs, comme s'il en était digne.

12 Ἀλλὰ τί διατείνομαι, j'ai tort de m'indigner, diraient les Grecs, au milieu d'un peuple qui depuis longtemps ne récompense pas moins généreusement — je me trompe, récompense plus généreusement — la coquinerie et la malhonnêteté que l'honneur et le mérite. 13 Voyez Régulus qui n'ayant jadis ni biens ni situation, est arrivé par ses pratiques scandaleuses à une telle fortune qu'en consultant les dieux — lui-même me l'a dit — sur l'époque où il réaliserait son soixantième million de sesterces il avait trouvé des entrailles doublées qui lui en présageaient cent vingt millions. 14 Et il les aura, pour peu qu'il continue, comme il le fait, à dicter des testaments — ce qui est la plus malhonnête des falsifications — à des gens qui les possèdent. Adieu.

1. Il semble que le groupe « de trois histoires » ait été traditionnel dans l'école. Cf. Quint. 4.2.50.

2. Le mot *tunica* désignait tantôt un vêtement collant (cf. la *tunica latyclauia*) qu'on portait seul à la maison, tantôt, comme ici (d'où l'emploi du pluriel), l'ensemble des vêtements de dessous.

3. Régulus, selon Horace (*Sat.* 2. 5.51), manque ici à toutes les convenances :

*qui testamentum tradet tibi cumque legendum
abnuere et tabulas a te remouere memento.*

quam omnia audisset, Regulo ne tantulum quidem.

9 Sufficiunt duae fabulae, an scholastica lege tertiam poscis? est unde fiat. 10 Aurelia, ornata femina, signatura testamentum sumpserat pulcherrimas tunicas. Regulus cum uenisset ad signandum, « Rogo » inquit « has mihi leges ». 11 Aurelia ludere hominem putabat, ille serio instabat; ne multa, coegit mulierem aperire tabulas ac sibi tunicas quas erat induta legare; obseruauit scribentem, inspexit an scripsisset. Et Aurelia quidem uiuit, ille tamen istud tamquam morituram coegit. Et hic hereditates, hic legata, quasi mereatur, accipit.

12 Ἀλλὰ τί διατείνομαι in ea ciuitate, in qua iam pridem non minora praemia, immo maiora, nequitia et improbitas quam pudor et uirtus habent? 13 Adspice Regulum, qui ex paupere et tenui ad tantas opes per flagitia processit, ut ipse mihi dixerit, cum consuleret quam cito sestertium sescentiens impleturus esset, inuenisse se exta duplicia, quibus portendi miliens et ducentiens habiturum. 14 Et habebit, si modo, ut coepit, aliena testamenta, quod est improbissimum genus falsi, ipsis quorum sunt illa dictauerit. Vale.

8. tantulum *pleriq.* *u*¹ : -tum *u* || 9. fabulae : tabule *V* || lege : *om.* *D* || poscis *pleriq.* *M*² : -scit *M* || 10. has : habes *M* || 11. ludere hominem : h. l. *oux* || ne : nec *D*, *a* || coegit *pleriq.* *x*^o : cog- *x* || sibi : *om.* *o* || tunicas : -cis *D* || obseruauit : -bit *B* || Aurelia : -liae [ae *pc*] *M* || uiuit : iuu- *u* || istud : -uc *D* || et : *om.* *MV* || hereditates : -tis *BF* || quasi : quas *BF* tamquam *x* || accipit : -cep-*ou* || 12. Ἀλλὰ τί διατείνομαι : ΑΛΛΑΤΙΔΙΑΤΕΙΝΟΜΑΙ *D* ΑΛΛΑΔΙΑΤΕΙΝΟΜΑΙ *BFa*, *o*² ΑΜΑΤΙΔΙΑΤΕΙΝΟΜΑΙ *V*. αΜΑΤΙΑΙΑΤΕΙΕΟΜΑΙ *M* ἄλλὰ διατίνομα. [*in lac.*] *x*² *om.* *in lac.* *ou* || iam : *om.* *u* || 13. adspice : aspicere *B* || processit : hic incipit *II* || sestertium : sext- *oux* || sescentiens *MV* : -ties *BF*, *D* sexcenties *oux*, *a* || impleturus : implect- [*exp.*] *F* || duplicia *MV*, *D* [*Carlsson*] : -plicata *IIBFa*, *oux* || portendi : prot- *D* || miliens : millies *MV*, *II*² *a* milies *II* || ducentiens : -ties *codd.* || 14. habebit *pleriq.* *x*^o : -bat *ux* || falsi *pleriq.* *u*² : -sis *oux* || dictauerit : -rint *D*.

LIVRE TROISIÈME

1

C. PLINE A SON CHER CALVISIUS RUFUS SALUT.

La retraite de
Spurinna. Peut-être¹ les jours les plus agréables de ma vie sont-ils ceux que je viens de passer auprès de Spurinna, si bien qu'il n'est personne dont la vieillesse, s'il m'était donné de vieillir, me semblât meilleure à imiter. Il n'est pas en effet manière de vivre mieux ordonnée. 2 Or, comme j'aime le cours infailible des astres, je me réjouis de rencontrer une vie méthodique, surtout chez les vieillards². Aux jeunes gens un certain laisser-aller, disons même un certain désordre, ne messied pas encore ; mais aux vieillards convient une existence calme et bien arrangée,

1, Ce livre a été écrit, selon Mommsen, en 101-102. Pline était alors âgé de quarante ans ; il était depuis plusieurs années veuf de sa seconde femme et n'avait pas encore, semble-t-il, contracté son troisième mariage. Il est arrivé au faite des honneurs, ayant revêtu le consulat en 100. Il gère encore la préfecture du trésor de Saturne. Avocat en renom, son ministère est recherché par les particuliers et par les provinces. Désormais sa situation est assise et son influence reconnue. On le sent à je ne sais quelle assurance calme, plus sensible peut-être dans cette partie du recueil que dans les précédentes. En même temps, on voit s'évanouir dans le passé la jeunesse de l'écrivain : Corellius est mort, le souvenir de Pline l'ancien commence à s'estomper, la période des persécutions et la mort des grands stoïciens sont désormais assez reculées pour être rappelées sans émotion. La pleine maturité de l'âge et du talent est atteinte.

2. L'ordre des choses célestes a toujours été l'un des grands sujets d'admiration des stoïciens. Ils réclamaient cet ordre dans les choses humaines et en avaient fait la vertu d'εὐταξία. Cf. Cic. Off. 1.40.142. L'organisation méthodique de la vie

C. PLINI CAECILI SECVNDI EPISTVLARVM

LIBER TERTIVS

1

C. PLINIVS CALVISIO RVFO SVO S.

Nescio an ullum iucundius tempus exegerim, quam quo nuper apud Spurinnam fui, adeo quidem ut neminem magis in senectute, si modo senescere datum est, aemulari uelim; nihil est enim illo uitae genere distinctius. 2 Me autem ut certus siderum cursus, ita uita hominum disposita delectat, senum praesertim. Nam iuuenes confusa adhuc quaedam et quasi turbata non indecent, senibus placida omnia et ordinata

·C· PLINII ·SECVNDI | EPIS TOLARVS [TVLARV B] EXPL LIB· II | IN CIPIT LIBER ·III· FELICIT B° ·C· PLINI· SECVNDI | EPIS TVLARVM ·EXP· LIBER ·II· | ·INC· LIB· III FELICITER II G· PLINI CAECILI· SECVNDI· EPISTVLARVM· | FINIT LIB ·II·EIVSDEM· INCIPIT· LIB· III M· G· P· C· SCD EPLR finitliber scd. EIVSDE INCIP· LIB· III V ·C· PLINII· SECVNDI· NOVOCOMENSIS EPISTOLARVM ·LIBER· SECVNDVS· EXPLICIT· INCIPIT· LIBER ·III· FOE LICITER D·C· Plinii·Secundi Epistularum liber secundus | explicuit : —Incipit tertius [*et uersa pagina*] ·C· PLINI· EPISTVLARVM LIBER | TERTIVS INCIPIT FELICITER o Gaii plinii Secundi Epistolarum. Liber Secundus | explicuit. Eiusdem liber Tertius Incipit feliciter u ·C· PLINII SECVNDI EPISTOLARVM LIBER SECVNDVS | EXPLICIT· EIVSDEM INCIPIT TERTIVS x C· PLINII SECVNDI EPISTOLARVM LIBER TERTIVS a lib̄ tci' *mgF inscript. om. F.*

1. CALVISIO RVFO [L. Havel]: RVFO *codd. om. F* | sio [detons.] *mgF* Adcaluisiumrufum iB iΠ|| S.: salutem Π [ui semper] || exegerim : -xig- MV|| nuper : et *add. M*|| Spurinnam : -inam oux|| senescere: senestre u|| nihil: -chil F|| enim illo: i. etenim F|| distinctius *pleriq. B²*: -tus B|| 2. me *pleriq. B°*: mea B|| confusa adhuc MV [Carlsson]: a. c. ΠBFa, oux|| indecent: -dic- MV iudic-o|| omnia: omn- [ras.] o|| ordinata *pleriq. Π²*: ornata V, Π (?)

puisque pour eux l'activité serait hors de saison et l'ambition déplacée.

3 Telle est la règle observée par Spurinna avec une admirable persévérance ; il va plus loin, car voici de petites choses — petites, si elles ne revenaient chaque jour — qu'il fait succéder en une série constante et que j'appellerai circulaire. 4 La matinée se passe sur son lit de travail¹ ; à la deuxième heure, il demande ses chaussures et fait à pied trois milles, en donnant de l'exercice à son esprit autant qu'à son corps. S'il lui vient des amis, les entretiens les plus élevés se déroulent ; sinon, on lui lit un livre, ce qui a lieu parfois aussi quand ses amis sont là, mais seulement s'ils n'en éprouvent pas d'ennui. 5 Puis il s'assied, la lecture reprend ou une conversation qui vaut mieux encore. Ensuite Spurinna monte en voiture, ayant à ses côtés sa femme, digne entre toutes de servir de modèle, ou quelqu'un de ses amis, moi par exemple dernièrement. 6 Quel charmant tête-à-tête ! combien agréable ! quels entretiens dignes des anciens ! que de belles choses, que de grands hommes on apprend à connaître ! de quels principes on se pénètre ! Et pourtant ce noble esprit a prescrit une règle à sa modestie, celle de ne jamais se donner l'air d'enseigner. 7 Après une promenade de sept milles, il en fait encore un à pied, il s'assied de nouveau ou revient à sa chambre et à son travail. Car il écrit, et cela en grec et en latin, des poésies lyriques fort savantes² ; il s'y trouve une grâce charmante, une charmante douceur, une charmante gaîté, dont l'agrément est rehaussé par la belle vie de leur auteur. 8 Quand on l'a prévenu de

plaisait particulièrement à Pline cf. 3.5 ; 4.23.1 ; 9.36 et 40.

1. Les anciens travaillaient le plus souvent étendus sur un lit et déchaussés (cf. 6.16.5). Le lit servant à cet usage s'appelait *lectus lucubratorius* ou *lecticula lucubratoria* (Suet. Aug. 78).

2. On connaît en effet des odes attribuées à Spurinna, qui d'ailleurs sont vraisemblablement apocryphes. Cf. WERNSDORF, *Poet. lat. min.* III, p. 351.

conueniunt, quibus industria sera, turpis ambitio est.

3 Hanc regulam Spurinna constantissime seruat ; quin etiam parua haec, parua, si non cotidie fiant, ordine quodam et uelut orbe circumagit. 4 Mane lectulo continetur, hora secunda calceos poscit, ambulat milia passuum tria nec minus animum quam corpus exercet. Si adsunt amici, honestissimi sermones explicantur, si non, liber legitur, interdum etiam praesentibus amicis, si tamen illi non grauantur. 5 Deinde considit, et liber rursus aut sermo libro potior ; mox uehiculum ascendit, adsumit uxorem singularis exempli uel aliquem amicorum, ut me proxime. 6 Quam pulchrum illud, quam dulce secretum ! quantum ibi antiquitatis ! quae facta, quos uiros audias ! quibus praeceptis imbuare ! quamuis ille hoc temperamentum modestiae suae indixerit, ne praecipere uideatur. 7 Peractis septem milibus passuum iterum ambulat mille, iterum residit uel se cubiculo ac stilo reddit. Scribit enim, et quidem utraque lingua, lyrica doctissime ; mira illis dulcedo, mira suauitas, mira hilaritas, cuius gratiam cumulat sanctitas scribentis. 8 Vbi hora

2. sera *MV*, Πa , *Do* : -rua $\Pi^2 BF$, *ux*, *i* || 3. Spurinna : -ina *oux* || quin etiam [*Carlsson*] : quietiam *BF* quoniam e. *u* || parua si non *Ba*, *D* : si non ΠF , *oux* parua sint *MV* || cotidie ΠBF : cottidie *MV* quotidie *oux*, *a* [*fere semper*] || circumagit *pleriq.* M^2 : circireu- *M* || 4. lectulo *pleriq.* Π^1 : luct- Π || passuum tria : -ssum *t.* et *D* || animum : -mus *u* || adsunt : -sint *D* || honestissimi sermones : s. h. *oux* || liber legitur : liberi igitur *D* || tamen illi : *i.* *t.* *o* || grauantur : -uen- *oux* || 5. considit *MV*, Π . *D* : -det $\Pi^2 BF a$, *oux* || libro potior : p.l. *oux* || ascendit : -det *u* || exempli *pleriq.* M^2 : -lo *M* || ut : uti *D* || 6. ibi : id *x* || imbuare *pleriq.* B^1 : -ris *B* || indixerit : -dux- *D* || ne : *om.* *o* || praecipere : -cipue *o* || 7. septem : [*post p un. lit. eras.*] *B* || passuum : -ssum *D* || ambulat *pleriq.* M^2 : -labat *M* (ambulat *i*) || residit *MV*, ΠB , *D* : -det *Fa*, *oux* || uel : *om.* *o* || ac : uel *oux* || doctissime *MV* [*Schuster*] : -ma $\Pi BF a$, *D* et -ssima *oux* || mira illis : mirabilis *MV* || hilaritas *pleriq.* Π^2 : -tatis Π || sanctitas *pleriq.* Π^2 : -tatis Π || 8. hora : *om.* *u*

l'heure du bain (la neuvième en hiver, la huitième en été), il va au soleil s'il n'y a pas de vent, ôte ses vêtements et se promène ¹. Puis il s'exerce à la balle avec ardeur et longtemps, car c'est l'un des moyens adoptés par lui pour combattre la vieillesse. Le bain terminé, il se couche immédiatement et remet à un peu plus tard son repas. En attendant il écoute une lecture moins austère et plus reposante. Pendant cet intervalle, il est loisible à ses amis d'employer leur temps comme lui ou autrement, à leur gré. 9 On sert le dîner, aussi soigné que simple, dans une argenterie massive et ancienne. Il a aussi pour l'usage courant de la vaisselle de Corinthe qu'il aime, mais sans passion exagérée. Souvent une récitation d'acteur interrompt le service, pour que la gourmandise même soit assaisonnée de plaisirs intellectuels ². Le repas empiète un peu sur la nuit, même en été, mais personne ne le trouve long, à cause de l'aménité au milieu de laquelle il se prolonge. 10 Voilà comment Spurinna s'est conservé au delà de sa soixante-dix-septième année toute la finesse de l'ouïe et de la vue, l'aisance et la force des mouvements, n'ayant de son âge que la sagesse.

11 Telle est la vie que mes vœux et mon imagination appellent d'avance ³, et que j'embrasserai avec joie dès que l'âge me permettra de sonner la retraite. Mais en attendant ce moment, mille soucis m'écrasent, parmi lesquels je ne trouve consolation et encouragement *qu'en regardant* encore Spurinna. 12 Car lui aussi, tant que l'honneur l'a exigé, a rempli des charges, géré des magistratures, gouverné des provinces et par bien des travaux acheté ses loisirs actuels. Aussi m'assignè-je même car-

1. Cette coutume d'hygiène, très fréquente chez les Romains, était connue sous le nom d'*apricatio* (cf. Mart. 1.87.4). Elle était recommandée aux vieillards (Cic. *Cat. Mai.* 16.57 ; *Att.* 7.11.1).

2. Cf. p. 32, note 1.

3. Cicéron (*Fam.* 9.6.5) exprime une pensée presque identique lorsqu'il se promet d'imiter la retraite de Varron à Tusculum.

balnei nuntiata est (est autem hieme nona, aestate octaua), in sole, si caret uento, ambulat nudus. Deinde mouetur pila uehementer et diu, nam hoc quoque exercitationis genere pugnat cum senectute. Lotus ilico accubat et paulisper cibum differt; interim audit legentem remissius aliquid et dulcius. Per hoc omne tempus liberum est amicis uel eadem facere uel alia, si malint. 9 Apponitur cena non minus nitida quam frugi in argento puro et antiquo; sunt in usu et Corinthia, quibus delectatur nec adficitur. Frequenter comedis cena distinguitur, ut uoluptates quoque studiis condiantur. Sumit aliquid de nocte et aestate: nemini hoc longum est; tanta comitate conuiuium trahitur. 10 Inde illi post septimum et septuagensimum annum aurium, oculorum uigor integer, inde agile et uiuidum corpus solaue ex senectute prudentia.

11 Hanc ego uitam uoto et cogitatione praesumo, ingressurus audissime, ut primum ratio aetatis receptui canere permiserit. Interim mille laboribus conteror, quorum mihi et solacium et exemplum est idem Spurinna; 12 nam ille quoque, quoad honestum fuit, obiit officia, gessit magistratus, prouincias rexit multoque labore hoc otium meruit. Igitur

8. balnei II : bali- *rell.* || ambulat *pleriq.* *M*³ : -labat *M* || uehementer : diligent- *o* || exercitationis *pleriq.* *M*³ : -citio- *M* || lotus ilico *J. P. Postgate* : illic *MV* lotus *rell.* || cibum : -bos *MV* || aliquid et dulcius : e. d. a. *D* || facere : agere *a* || malint : mall- *MV* || 9. apponitur *pleriq.* : adp- *II*² adpontur (?) *II* || nitida : -tid- [*ras.*] *u* || Corinthia *pleriq.* *II* : cho- *II*² || nec *MV, D* [*Carlsson*] : et *II* *BFa, oux* || adficitur : aff- uehi [*del.*] *x* || condiantur *pleriq.* *x*^o : conid- *x* || nemini *pleriq.* *II*¹ : nemi *II* || 10. illi : - le *M* || oculorum *MV, II* *B, Dx* : -rumque *Fa, ou* || uiuidum : niui- *u* inni- *D* || 11. uoto : noto *u* || quorum : quiho- *BF* qui ho- *II* || et exemplum : et *om.* *V* || Spurinna : -ina *oux* || 12. quoque : (quoque *i*) || quoad : quod *D* || fuit : in *MV* incipit *tacuna* multa desiderantur [*et alibi*] Desunt due *ēpl̄r mgM*³ deficiunt hie due *ēpl̄e mgV*³ || obiit *pleriq.* *II*² : obit *II*³ || hoc : *om. ux*

rière, même terme : j'en prends en ce jour l'engagement entre vos mains pour que, si vous me voyez ne pas m'arrêter, vous me citiez au nom de cette lettre à votre tribunal et me condamnerez au repos, dès que je ne risquerai plus d'être accusé de paresse. Adieu.

2

C. PLINE A SON CHER VIBIUS MAXIMUS SALUT.

*Recommandation
d'un ami.*

Ce que j'aurais offert à vos amis si j'avais été comme vous en situation de le faire, j'ai bien quelque droit, je crois, de vous le demander pour les miens ¹. 2 A Altinum ² Arrianus Maturus tient le premier rang ³ ; quand je dis le premier, je parle non de sa fortune qui est très grande, mais de sa conduite, de sa justice, de sa dignité, de sa sagesse. 3 C'est l'homme dont j'invoque l'habileté dans les affaires, le bon goût dans les lettres. Rien n'approche de sa sûreté, rien de sa droiture, rien de son savoir-faire. 4 Il m'est attaché (je ne puis dire davantage) autant que vous l'êtes ; il ignore l'intrigue ; aussi n'est-il pas sorti de l'ordre équestre quand il lui était facile d'arriver au premier rang. Je n'en dois pas moins travailler pour sa situation et son avancement. 5 Il me plairait donc infiniment de lui obtenir une distinction à son insu et sans qu'il s'en doutât, peut-être même contre son gré ; j'entends une distinction qui donne de l'éclat sans donner d'embarras. 6 Dès que vous disposerez d'une telle

1. Cf. 2.13. Si l'on compare les deux lettres, on verra que les idées exprimées sont identiques ; elles sont en effet conformes au « protocole » de la lettre de recommandation. Les éloges de Pline sont donc en partie conventionnels.

2. Ville du nord de l'Italie, dans la Vénétie actuelle.

3. Encore une formule usuelle dans les lettres de recommandation ; cf. Cic. Fam. 13.13 : *L. Castronius Paetus, longe princeps municipii Lucensis, est honestus*, etc.

eundem cursum mihi, eundem terminum statuo idque iam nunc apud te subsigno, ut, si me longius euehi uideris, in ius uoces ad hanc epistulam meam et quiescere iubeas, cum inertiae crimen effugero. Vale.

2

C. PLINIUS VIBIO MAXIMO SVO S.

Quod ipse amicis tuis obtulissem, si mihi eadem materia suppeteret, id nunc iure uideor a te meis petiturus. 2 Arrianus Maturus Altinatum est princeps ; cum dico princeps, non de facultatibus loquor, quae illi large supersunt, sed de castitate, iustitia, grauitate, prudentia. 3 Huius ego consilio in negotiis, iudicio in studiis utor ; nam plurimum fide, plurimum ueritate, plurimum intellegentia praestat. 4 Amat me, nihil possum ardentius dicere, ut tu. Caret ambitu, ideo se in equestri gradu tenuit, cum facile posset adscendere altissimum. Mihi tamen ornandus excolendusque est. 5 Itaque magni aestimo dignitati eius aliquid adstruere inopinantis, nescientis, immo etiam fortasse nolentis, adstruere autem quod sit splendidum nec molestum ; 6 cuius generis, quae prima occasio

12. eundem : et e. *oux* || cursum mihi : m. c. *ux* || eundem : et e. *oux* || longius euehi *pleriq.* Π^2 : l. se uehi Π || ad : *om.* *D* || uale : *om.* *D*.

2. VIBIO MAXIMO [*L. Havel*] MAXIMO *BFa*, *Doux* aduibium maximum *iB iII* Valerio Maximo *Pomp. Laet.* Gauio Maximo *Cat.* || *svo* : *om.* *ux* || 1. obtulissem : opt- Π || si : *om.* *D* || uideor : -de *o* || 2. Arrianus : ari- *oux* || Altinatum *pleriq.* *u*^o : -atum *u* || est princeps : p. e. *oux* || loquor : *om.* *o* || iustitia : iustia *x* || 3. negotiis : -ciis cons [*del.*] *x* || praestat amat : praestata ad *B* || 4. possum : pos- [*ras.*] *u* || ut tu caret : ut uitaret *D* *u.* t. caret Π || ambitu : -tum *D* || tenuit : -niit *u* || posset *pleriq.* Π^2 : -ssit Π , *Dux* || adscendere : asc- *x*² ostendere *x* || tamen : *om.* *o* || excolendusque : extoll- *oux* || 5. aestimo : exist- *D* exti- *u* || aliquid : posse [*del.*] *add.* *x*.

faveur, réservez-la lui, je vous en prie ; vous trouverez en moi, vous trouverez en lui le plus reconnaissant des débiteurs ; sans doute il ne brigue pas ce que je vous demande, mais il se montre reconnaissant en pareil cas comme si l'on avait comblé son vœu ardent. Adieu.

3

C. PLINE A SA CHÈRE CORELLIA HISPULLA SALUT.

*Recommandation
du rhéteur
Julius Génitor.*

Pour votre père, si digne et si irréprochable, j'avais autant, je crois, de respect que d'attachement et je vous porte à vous une amitié inspirée par son souvenir et par vos propres mérites, et qui est grande. Je ne puis donc pas ne pas souhaiter, ne pas m'efforceraussi de tout mon pouvoir que votre fils devienne semblable à son aïeul et, dirai-je, surtout à son aïeul maternel¹ ; quoique son bonheur lui ait donné un aïeul paternel entouré de considération et d'honneur, un père et un oncle dont la valeur éclatante attirait tous les regards. 2 A tous il deviendra semblable, mais seulement à la condition d'être formé par une bonne éducation et il importe de bien choisir celui qui la lui donnera². 3 Jusqu'ici son âge enfantin l'a retenu à vos côtés ; il a eu des maîtres dans votre maison où ils ne pouvaient guère, où même ils ne pouvaient pas commettre d'erreur. Mais maintenant les études de l'enfant doivent franchir votre seuil, maintenant il faut découvrir un maître de rhétorique latine dont l'école se

1. Sentiment inspiré à Pline par son affection pour Corellius Rufus, père de Corellia Hispulla (cf. 1.12).

2. Cette délicatesse dans le choix d'un maître caractérise l'esprit nouveau qui s'éveille à cette époque. L'instruction publique venait d'être fondée (cf. p. 91, note 2 ; Suet. *De Grammat.* Robinson 40) ; Pline (*Pan.* 47) loue Trajan de sa sollicitude pour l'éducation de la jeunesse et Quintilien (2.2.1 sq.) demande au maître de rhétorique les plus hautes garanties morales. Il ne

tibi, conferas in eum rogo. Habebis me, habebis ipsum gratissimum debitorem. Quamuis enim ista non appetat, tam grate tamen excipit quam si concupiscat. Vale.

3

C. PLINIVS CORELLIAE HISPVLLAE SVAE S.

Cum patrem tuum, grauissimum et sanctissimum uirum, suspexerim magis an amauerim dubitem teque et in memoriam eius et in honorem tuum unice diligam, cupiam necesse est atque etiam, quantum in me fuerit, enitar ut filius tuus auo similis existat, equidem malo materno, quamquam illi paternus etiam clarus spectatusque contigerit, pater quoque et patruus illustri laude conspicui. 2 Quibus omnibus ita demum similis adolescet, si imbutus honestis artibus fuerit, quas plurimum refert a quo potissimum accipiat. 3 Adhuc illum pueritiae ratio intra contubernium tuum tenuit, praeceptores domi habuit, ubi est erroribus modica uel etiam nulla materia. Iam studia eius extra limen proferenda sunt, iam circumspiciendus rhetor

6. conferas in eum : i. e. c. *ox* meum c. *u* || me habebis : *om. D* || enim : *om. o* || non : *om. D* || quam si : quasi si *r* quasi *Pomp. Laet.*

3. CORELLIAE HISPVLLAE *a* -LLIE ISPVLLAE [*ae pc*] *F* Adcaerelliae hispullae *iB i* || [*h in ras. (?)*] corneliae *h. ux* CORELLIAE *II B* CORNELIAE *Do* || SVAE : *om. IIBFa, ux* || 1. teque et : et *om. IIBFa* || in memoriam : imme- *D* || unice *pleriq. II²F* : uince *BF²* inuice *II* || cupiam necesse : *cupiam necesse [ras.] F* || enitar : eui- *u* || quamquam *pleriq. II¹* : quamqam *II* || etiam : *om. o* || spectatusque *II²* : -tus (?) *II* || conspicui : -cuus *D* || 2. omnibus : *om. ux* || adolescet : -scit *D* || si : sibi *II* || refert *pleriq. II²* : -erat *II* || 3. contubernium : -tiberium *D* || uel *pleriq. II²* : est *II* || limen : lum- *u* || proferenda *Dox, a* : conf- *IIBF, u.*

recommande par l'austérité, la retenue, et surtout la bonne conduite ¹. 4 Car notre enfant, outre tant d'autres dons de la nature et du sort, a une remarquable beauté physique et à l'âge dangereux qu'il traverse, il faut lui trouver non pas seulement un maître, mais un gardien et un guide.

5 Il me semble pouvoir attirer votre attention sur Julius Génitor. Je lui suis attaché (cependant ma clairvoyance n'est pas diminuée par l'affection que précieusement m'a inspirée cette clairvoyance) ; c'est un homme d'un caractère sérieux et digne, un peu sévère et rigide pour le laisser-aller du temps actuel. 6 Sur la valeur de son talent, vous aurez de nombreux témoignages, car une parole éloquente se découvre et se constate au premier abord, *tandis que* l'existence privée a des secrets profonds et d'insondables mystères. Sur ce point, recevez-moi pour caution de Génitor. Rien de ce que cet homme apprendra à votre fils ne sera sans profit, rien de ce qu'il lui enseignera n'aurait été bon à ignorer ; aussi souvent que vous et moi, ce maître lui rappellera de quels titres de noblesse il porte le fardeau, de quels noms, de quels grands noms il soutient le poids. 7 Ainsi donc, avec l'aide des dieux, confiez-le à un maître dont il apprendra d'abord la bonne conduite et ensuite l'éloquence qui, sans la bonne conduite, est un enseignement fâcheux. Adieu.

faut donc pas attacher trop d'importance aux déclamations passionnées de Juvénal (7.150 sq.), qui nous montrent les écoles sous un jour si peu favorable. Cette lettre de Pline, d'autres encore, en particulier 2.18, nous en donnent une idée toute différente.

1. Le fils de Corellia était donc sur le point de passer à l'école du rhéteur latin, avant d'avoir abordé celle du rhéteur grec : l'ordre de ces enseignements était facultatif. Il avait jusque là étudié chez lui, sans fréquenter les écoles publiques. Les études de grammaire — équivalent de notre enseignement secondaire — pouvaient en effet être faites soit sous la direction d'un maître tenant une école soit sous celle d'un précepteur à domicile. Quintilien (1.2) se prononce nettement pour le premier système.

Latinus, cuius scholae seueritas, pudor, in primis castitas constet. 4 Adest enim adulescenti nostro cum ceteris naturae fortunaeque dotibus eximia corporis pulchritudo, cui in hoc lubrico aetatis non praeceptor modo, sed custos etiam rectorque quaerendus est.

5 Videor ergo demonstrare tibi posse Iulium Genitorem. Amatur a me (iudicio tamen meo non obstat caritas hominis, quae ex iudicio nata est), uir est emendatus et grauis, paulo etiam horridior et durior, ut in hac licentia temporum. 6 Quantum eloquentia ualeat, pluribus credere potes; nam dicendi facultas aperta et exposita statim cernitur, uita hominum altos recessus magnasque latebras habet; cuius pro Genitore me sponsorem accipe, nihil ex hoc uiro filius tuus audiet nisi profuturum, nihil discet, quod nescisse rectius fuerit, nec minus saepe ab illo quam a te meque admonebitur, quibus imaginibus oneretur, quae nomina et quanta sustineat. 7 Proinde fauentibus dis trade eum praeceptori, a quo mores primum, mox eloquentiam discat, quae male sine moribus discitur. Vale.

4. dotibus : doct- D|| pulchritudo *pleriq.* II³ : -cri- II|| rector- que : uect- o|| 5. posse Iulium *pleriq.* u³ : I. p. u|| Genitorem *pleriq.* II³ : gentior- II|| amatur *pleriq.* II et II³ : -mant- II³|| iudicio tamen *pleriq.* II², D³ : iucio t. D idicio t. II|| caritas : kar- II|| ex *pleriq.* II³ : om. II|| licentia : -tiam D|| 6. pro Genitore me sponsorem : oro G. [goni- M] m. s. M³V [post lacunam de qua uide 3. 1. 12] progenitorem et sponsorem D|| nescisse *pleriq.* II² : nes se II|| nec *pleriq.* II² : ne II|| meque : neque u|| admonebitur : -oue- D^o amoue- D|| quibus [quibus | quibus o] imaginibus oneretur [orne- ux] : om. MV|| 7. proinde : dein- D|| dis D : diis *rell.*|| trade eum *p'eri.* II² : tradeum II|| praeceptori a : praeceptoria BF|| eloquentiam *pleriq.* M² : -tium M|| uale : om. D.

C. PLINE A SON CHER CÉCILIVS MACRINVS SALVT.

*Promesse de minis-
tère à la Bétique.*

Les amis qui sont auprès de moi et les discours du public sont en faveur de ma conduite, autant que j'en puis juger; je n'en attache pas moins un grand prix à savoir ce que vous-même en pensez. 2 Car de celui que j'aurais voulu pouvoir consulter avant de rien entreprendre, je souhaiterais encore vivement, maintenant que tout est fini, connaître l'appréciation. J'avais fait une absence en Toscane pour présider aux premiers travaux d'un monument public bâti à mes frais¹, ayant obtenu un congé comme préfet du trésor; c'est alors que des envoyés de la province de Bétique, venus porter plainte contre le proconsulat de Cécilius Classicus, me demandèrent comme avocat au sénat². 3 Mes collègues³, excellents et tout dévoués, mirent en avant les exigences de notre emploi commun et essayèrent de me faire décharger et exempter. Survint un sénatus-consulte infiniment honorable *pour moi* qui me donnait comme avocat à la province, sous la réserve de mon acceptation. 4 Les envoyés, admis une seconde fois au sénat, me redemandèrent, à moi-même ce jour-là, d'être leur avocat, faisant appel à ma conscience professionnelle dont ils avaient expérimenté les effets contre Bébius Massa, mettant en avant les liens

1. Il s'agit du temple bâti à Tifernium Tiberinum et que nous verrons achevé dans la lettre 4.1.

2. Lorsqu'un procès était évoqué par le Sénat, c'était la haute assemblée elle-même qui désignait les sénateurs chargés de soutenir la plainte.

3. Il n'existait que deux préfets du trésor de Saturne, c'est-à-dire qu'à proprement parler Pline n'avait qu'un seul collègue; mais la préfecture du trésor militaire faisait partie du même collège, d'où l'emploi du pluriel *collegae*.

4

. PLINIVS CAECILIO MACRINO SVO S.

Quamuis et amici quos praesentes habebam et sermones hominum factum meum comprobasse uideantur, magni tamen aestimo scire, quid sentias tu. 2 Nam, cuius integra re consilium exquirere optassem, huius etiam peracta iudicium nosse mire concupisco. Cum publicum opus mea pecunia inchoaturus in Tuscos excucurrissem accepto ut praefectus aerari commeatu, legati prouinciae Baeticae questuri de proconsulatu Caecili Classici aduocatum me a senatu petierunt. 3 Collegae optimi meique amantissimi de communis officii necessitatibus praelocuti excusare me et eximere temptarunt. Factum est senatus consultum perquam honorificum, ut darer prouincialibus patronus, si ab ipso me impetrassent. 4 Legati rursus inducti iterum me iam praesentem aduocatum postulauerunt implorantes fidem meam, quam essent contra Massam Baebium experti;

4. CAECILIO MACRINO [L. Havel] : Adcaecilium macrinum iB Ad Caecilium [Caelium II] Macrinum II¹ Macrino codd. || svo : om. II BF || 1. hominum pleriq. M¹ : -inunu M || comprobasse pleriq. x³ : cumpr- M -proua- II -bantur x || aestimo : exist- ou || 2 integra : un. lit. eras add. B || re : rem u || optassem pleriq. II¹ : otas- II || iudicium pleriq. II¹ : ind- B -ciaum II || nosse : nosce o || Tuscos : -sces u Thu- a -scios D || excucurrissem : excurri- ox excuri- u || accepto — aerari [MV, B, D -fi Fa, ox^o erarii u aerararii (?) x] : om. II, adic. II¹ || commeatu : cum meatu u om. o || questuri : quaest- MV || proconsulatu pleriq. II¹ : -tus II || Caecili MV, D : -lii [cec- o] II BF a, o celli ux || petierunt : -tie- [e ex nescio qua lit.] V || 3. amantissimi pleriq. M^o : -mii M || de : un. lit. del. add. M || communis : comuis in ras. u¹ || officii pleriq. M³ : -cit M || et : om. D || factum pleriq. II^o : factumtum II || darer pleriq. II : -re II¹ || ipso : ip- [sl] F || 4. inducti pleriq. u^o x^o : -ctu u -cto x || me iam : i. m. oux || postulauerunt pleriq. II³ : postlau- II || implorantes : comprobantes D || Baebium : beb- V, oux.

créés *entre nous* par ma défense ¹. Suivit dans le sénat une approbation bien nette, présage habituel d'un décret. Je pris alors la parole : « Je renonce, pères inscrits, à croire légitimes les raisons que j'ai apportées de me faire exempter. » On approuva la modestie et le sens de ces mots.

5 Si j'ai été poussé à ce changement, ce n'est pas seulement par l'unanime accord du sénat, motif pour moi prépondérant, mais c'est encore pour d'autres raisons moins sérieuses, qui sont cependant des raisons. Je me représentais que nos aînés, pour venger même des hôtes privés, avaient déposé des accusations sans en avoir reçu la mission officielle. Aussi trouvais-je honteux de négliger les droits d'une hospitalité publique ². 6 Et puis, en me rappelant à quels dangers ³ déjà — c'est bien le mot — m'avait exposé mon rôle dans le précédent procès des habitants de la Bétique je croyais devoir assurer mes anciens droits à leur reconnaissance en en acquérant de nouveaux. Car il en est ainsi, les premiers services cessent de compter si on ne les couronne par d'autres. Vous avez beau avoir été obligeant, qui a essuyé un seul refus ne se souvient que du refus ⁴.

7 J'étais encouragé encore par la mort de Classicus ⁵ qui allégeait le procès de ce qu'a de plus navrant ce genre

1. Il y avait huit ans déjà que Pline avait soutenu les habitants de la Bétique dans le procès de Bébius Massa (cf. 7.33.4). La province était depuis Auguste province sénatoriale et ses proconsuls semblent l'avoir pillée sans scrupule.

2. Pline était donc non seulement l'avocat de la Bétique (cf. 1.7.2), mais encore l'hôte officiel de la province. Il fonde ses devoirs envers elle sur l'opposition d'une hospitalité officielle et d'une hospitalité privée (de particulier à particulier), d'un ministère imposé par le sénat et d'un ministère volontairement assumé (cf. 3.7.3).

3. Cf. p. 14, note 1.

4. Cf. p. 66, note 4 et Sen. Ben. 2.27.4 : *nemo agit de tribunatu gratias, sed queritur quod non est ad praeturam usque perductus*.

5. Cf. Ep. 3.9.5.

adlegantes patrocinii foedus. Secuta est senatus clarissima adsensio, quae solet decreta praecurrere. Tum ego « Desino » inquam « patres conscripti, putare me iustas excusationis causas attulisse ». Placuit et modestia sermonis et ratio.

5 Compulit autem me ad hoc consilium non solum consensus senatus, quamquam hic maxime, uerum et alii quidam minores, sed tamen numeri. Veniebat in mentem priores nostros etiam singulorum hospitum iniurias uoluntariis accusationibus exsecutos; quo deformius arbitrabar publici hospitii iura neglegere.

6 Praeterea cum recorderer, quanta pro isdem Baeticis superiore aduocatione etiam pericula subissem, conseruandum ueteris officii meritum nouo uidebatur. Est enim ita comparatum, ut antiquiora beneficia subuertas, nisi illa posterioribus cumules. Nam quamlibet saepe obligati, si quid unum neges, hoc solum meminerunt quod negatum est.

7 Ducebar etiam, quod decesserat Classicus amotumque erat quod in eiusmodi causis solet esse tris-

4. patrocinii Π^a pleriq. : -ni MV, D, quod malim propter numeros patrocinii Π|| foedus : foe- [exp.] F|| senatus : om. oux|| decreta : -crae- [exp.] B|| patres conscripti u : p. c. [sic] MV, Πa, Doux, : om. BF|| putare : rep- BF|| excusationis causas : c. e. oux|| attulisse : adt- Π|| 5. et : etiam a|| alii : ali D|| quidam : -dem ΠBFa|| minores MV, Doux : -ris ΠBFa|| tamen numeri ΠBFa, Doux : tam innumeri MV|| nostros pleriq. x^o : uest- x|| etiam : et ux|| hospitum pleriq. Π^a : -tium Π|| uoluntariis accusationibus M : -taris a. D accusationibus V a. u. ΠBFa, oux|| hospitii pleriq. Π¹ : -ti MV ospitii Π|| iura pleriq. Π¹ : iura Π iuara [exp.] u|| neglegere : -lere B|| 6. praeterea : -re o|| recorderer : cogitarem o|| isdem : iisd- ΠBFa, ox hisd- u|| Baeticis : bet-oux beat- B|| superiore MV, D [Carlsson] : prio- ΠBFa, oux|| conseruandum : cumser- F|| comparatum : opacum o|| antiquiora : antiqui ora M^a antiqui hora M|| subuertas : subeu- a|| cumules : -lis M|| obligati : -tis codex Modii obliga | ti Π obligan | ti Π²|| meminerunt : -ner- [ante r un. uel. du. litt. eras.] B eminerunt V|| 7. ducebar : -bat u|| quod : quo F, oux|| amotumque pleriq. M^a : ammo- M|| eius modi : huius modi ux.

d'affaire : les risques courus par un sénateur. Je me disais donc que mon ministère mériterait autant de reconnaissances que si l'accusé vivait, sans avoir rien d'odieux.

8 Enfin je calculais qu'en acceptant maintenant pour la troisième fois cette mission, il me serait plus facile de la refuser, si je me trouvais en face d'un accusé que je ne dusse pas poursuivre. Car enfin, les services devant avoir des bornes, on se prépare les meilleurs droits à reprendre sa liberté par sa complaisance *antérieure*.

9 Je vous ai appris les causes de ma résolution. Il vous reste à la juger en bien ou en mal et vous me ferez également plaisir par votre franchise à la désapprouver ou par le poids qu'y ajoutera votre approbation. Adieu.

5

C. PLINE A SON CHER BÉBIUS MACER SALUT.

La carrière de Pline l'Ancien. Vous me faites le plus grand plaisir en lisant les traités de mon oncle avec tant d'attention et d'assiduité, si bien que vous voudriez les posséder tous et en désirez la liste complète. 2 Je veux vous tenir lieu de catalogue et vous indiquer même l'ordre de leur composition¹. C'est une circonstance qui pour les savants a aussi son intérêt.

3 L'EXERCICE ÉQUESTRE DU JAVELOT, un livre ; il fut composé avec autant de talent que de soin, au moment où l'auteur servait comme commandant d'une aile de cavalerie.

1. Ces ouvrages de Pline l'Ancien sont tous perdus pour nous, excepté l'histoire naturelle. L'histoire des guerres de Germanie est mentionnée par Tacite (*A.* 1.69) et par Suétone (*Calig.* 8) ; les trois livres du *studiosus* semblent d'après l'indication de Pline avoir traité du même sujet que l'*Institution* de Quintilien ; des passages en ont été cités par les grammairiens Charisius, Diomède, Priscien. Les guerres de Germanie d'Aufidius Bassus sont mentionnées avec éloge par Quintilien (10.1.103).

tissimum, periculum senatoris ; uidebam ergo aduocationi meae non minorem gratiam quam si uiueret ille propositam, inuidiam nullam. 8 In summa computabam, si munere hoc iam tertio fungerer, faciliorem mihi excusationem fore, si quis incidisset quem non deberem accusare, nam cum est omnium officiorum finis aliquis, tum optime libertati uenia obsequio prae- paratur.

9 Audisti consilii mei motus ; superest alterutra ex parte iudicium tuum, in quo mihi aequae iucunda erit simplicitas dissentientis quam comprobantis auctoritas. Vale.

5

C. PLINIUS BAEBIO MACRO SVO S.

Pergratum est mihi quod tam diligenter libros auunculi mei lectitas, ut habere omnes uelis quaerasque qui sint omnes 2 Fungar indicis partibus atque etiam quo sint ordine scripti notum tibi faciam, est enim haec quoque studiosis non iniucunda cognitio.

3 DE IACVLATIONE EQVESTRI, unus ; hunc, cum praefectus alae militaret, pari ingenio curaque composuit.

7. tristissimum *pleriq* *M*², *II*²: tristitis- *II* -mus *M*|| uidebam : -bar *ox*|| ergo : ego *oux*|| aduocationi : -nis *M*|| 8. iam : *om. II* *BFa*|| fungerer *pleriq*. *II*² *B*² : -ere *II* -eret *B*|| quem non [*om. oux*] — est : *om. D*|| tum : cum *ux*|| optime : -mae *B*|| libertati : -rati || 9. consilii : -ium *D*|| iucunda : -cuind- [*i sl*] *II*²|| erit *pleriq*. *V*¹ : -at *V*|| dissentientis : *pleriq*. *II*² : dissiti- *II*|| comprobantis : appro- *x*.

5. BAEBIO MACRO : Adbaebiummacrum *iB iII* BAEBIO *pleriq*. MACRO *II*|| 1. auunculi : -uone- *II*|| sint : sunt *V*|| 2. fungar indicis *pleriq*. *II*² : def- *i. II* fungar indicis *B*² fungari dicis *B f.* modicis *u*|| haec : hoc *M*|| 3. equestri unus : *u. e. D*|| Pomponi : -nii *Fa, Du*.

LA VIE DE POMPONIUS SECUNDUS, deux livres ; c'était un homme qui lui était tendrement attaché, il rendit à la mémoire de cet ami un hommage qu'il estimait lui devoir.

4 LES GUERRES DE GERMANIE, vingt livres, dans lesquels il a résumé toutes les guerres que nous avons faites avec les Germains. Il les commença lorsqu'il servait en Germanie, sur l'avertissement d'un songe ¹. A ses côtés, pendant son sommeil, apparut le fantôme de Drusus Néron qui, après avoir triomphé d'une grande partie de la Germanie, y mourut. Il lui confiait le soin de sa mémoire et le priait de ne pas l'abandonner aux injustices de l'oubli.

5 L'HOMME DE LETTRES, trois livres répartis en six volumes à cause de leur étendue ; il y travaille à la formation de l'orateur depuis le berceau jusqu'à sa perfection.

LES PROBLÈMES DE GRAMMAIRE, huit livres ; il les rédigea sous Néron, vers la fin du règne, à un moment où tout genre d'écrit tant soit peu sincère et élevé était devenu dangereux au milieu de la servitude universelle.

6 LA CONTINUATION D'AUFIDIUS BASSUS, trente et un livres.

L'HISTOIRE NATURELLE, trente-sept livres, ouvrage de grande étendue, savant, et présentant la même variété que la nature même.

7 Vous êtes surpris que tant de travaux, dont la plupart exigent beaucoup de minutie, aient pu être achevés par un homme surchargé d'affaires ; vous le serez plus encore quand vous saurez qu'à une certaine époque il a plaidé souvent, qu'il est mort à l'âge de cinquante-cinq ans, qu'entre ces deux moments il a été partagé et absorbé et par des charges fort importantes ² et par l'a-

1. Cf. p. 36, note 1.

2. En particulier par la procuration des provinces. Cf. Index.

DE VITA POMPONI SECVNDI, duo ; a quo singulariter est amatus ; hoc memoriae amici quasi debitum munus exsoluit.

4 BELLORVM GERMANIAE uiginti ; quibus omnia quae cum Germanis gessimus bella collegit. Inchoauit, cum in Germania militaret, somnio monitus ; adstitit enim quiescenti Drusi Neronis effigies, qui Germaniae latissime uictor ibi periit, commendabat memoriam suam orabatque ut se ab iniuria obliuionis adsereret.

5 STVDIOSI tres, in sex uolumina propter amplitudinem diuisi, quibus oratorem ab incunabulis instituit et perficit.

DVBII SERMONIS octo, scripsit sub Nerone nouissimis annis, cum omne studiorum genus paulo liberius et erectius periculosum seruitus fecisset.

6 A FINE AVFIDI BASSI, triginta unus.

NATVRAE HISTORIARVM triginta septem ; opus diffusum, eruditum nec minus uarium quam ipsa natura.

7 Miraris quod tot uolumina multaque in his tam scrupulosa homo occupatus absoluerit ; magis miraberis, si scieris illum aliquandiu causas actitasse, decessisse anno sexto et quinquagesimo, medium tempus distentum impeditumque qua officiis maximis qua

3. est amatus *MV*, x^3 : est *om. x*, *rell.* et [*del.*] *add. B* || exsoluit *pleriq.* F^o : *sxsolu- F hic deficit II* || 4. somnio x^o : -no x || adstitit *pleriq.* B^3 : *ast- B* || enim *oux* : *ei add. Fx^3* || uictor : -riae *M* || periit : -rit *D* || commendabat : -med- *M* -endat *D* || se : *sae [pc]* *M* || iniuria : -riae [*pc*] *M* || 5. tres in sex *pleriq.* B^3 : in sex *B s. i. t. u* || oratorem : -tionem *MV* || ab incunabulis : *abcuna- F* || perficit *MV*, *Du [Carlsson]* : -fec- *BFa*, *ox* || studiorum genus : *g. s. o* || erectius : *rec- MD* || 6. Aufidi : -dii *oux*, *a* || triginta unus : *trigesimus u XXX unus F*, x || naturae *MV*, *Doux*, *a* : -ra *BF* -ralium *cod. Val. lat. 1952* || 7. his *MV*, *oux*, *a* : iis *BF* is *D* || scieris *pleriq.* F^1 : -rit *F* || aliquandiu : -quamd- M^1 -quando *M* || decessisse : *desc- V* || distentum : *discen- u* || disteritum *D* || qua officiis *pleriq.* x : *qua [ras]* *o. o* quia *o. u* tam *o. x^3 q* ; *o. D q.* || officiis *MV* || maximis *pleriq.* V : -mus V^o || qua *pleriq.* x : *quam MV*, x^3 .

mitié des souverains. 8 Mais il avait un génie vigoureux, une ardeur extraordinaire, une très grande puissance de veille. Il commençait à travailler à la lumière lors des fêtes de Vulcain ¹ pour s'assurer non d'heureux auspices, mais le temps d'étudier, et cela une fois la nuit bien tombée ; en hiver, à partir de la septième heure, au plus tard de la huitième, souvent de la sixième (il faut dire qu'il jouissait d'un sommeil facile, pouvant, au milieu même de ses travaux, le reprendre et le quitter). 9 Avant l'aurore, il se rendait chez l'empereur Vespasien ², qui lui aussi employait les nuits au travail, puis à l'endroit où l'appelait la charge dont il était revêtu. Rentré chez lui, il consacrait le reste de son temps à l'étude. 10 Souvent après son repas, qui dans la journée était léger et simple à la manière antique, en été, il profitait de quelques loisirs pour s'étendre au soleil ; on lui lisait un écrit, il l'annotait et en extrayait des passages. Car de toute lecture il tirait des extraits. Il affirmait même qu'il n'est pas de livre si mauvais qui ne puisse être utile par quelque endroit. 11 Après cette séance au soleil il prenait presque toujours un bain froid, puis mangeait quelque peu et faisait un court somme. Alors c'était comme une nouvelle journée de travail jusqu'au repas du soir. Pendant ce repas, il y avait lecture, annotation, le tout avec hâte. 12 Je me souviens qu'un de ses amis, ayant entendu l'esclave lecteur laisser échapper une faute, l'avait arrêté et fait recommencer ; mon oncle lui dit : « Mais vous aviez

1. L'inauguration consistait à consacrer aux dieux certains travaux en les commençant à un jour déterminé. Elle était usuelle chez les Romains. Ovide (*F.* 1.169) recommande pour cette raison de ne pas passer le premier jour de l'année dans une complète oisiveté. Les fêtes de Vulcain, qui se célébraient le 23 septembre, servaient de point de départ à certains travaux agricoles (cf. J. CARCOPINO, *op. cit.*, p. 136). Pline fait remarquer que son oncle n'attachait aucun sens religieux à cette pratique.

2. C'était l'heure des visites du matin (*officia antelucana*).

amicitia principum egisse. 8 Sederat acre ingenium, incredibile studium, summa uigilantia. Lucubrare Vulcanalibus incipiebat, non auspicandi causa, sed studendi, statim a nocte multa, hieme uero ab hora septima uel, cum tardissime, octaua, saepe sexta (erat sane somni paratissimi, non numquam etiam inter ipsa studia instantis et deserentis). 9 Ante lucem ibat ad Vespasianum imperatorem, nam ille quoque noctibus utebatur, inde ad delegatum sibi officium. Reuersus domum, quod relicum temporis studiis reddebat. 10 Post cibum saepe, quem interdiu leuem et facilem ueterum more sumebat, aestate, si quid otii, iacebat in sole, liber legebatur, adnotabat excerpebatque. Nihil enim legit, quod non exciperet; dicere etiam solebat nullum esse librum tam malum, ut non aliqua parte prodesset. 11 Post solem plerumque frigida lauabatur, deinde gustabat dormiebatque minimum; mox quasi alio die studebat in cenae tempus; super hanc liber legebatur, adnotabatur et quidem cursim. 12 Memini quendam ex amicis, cum lector quaedam perperam pronuntiasset, reuocasse et repeti coegisse; huic auunculum meum dixisse: « Intellexeras

8. acre : om. u|| incredibile *pleriq.* V¹ : -li V|| uigilantia : instantia D|| lucubrare : lugu- M a [eras.] add. i a add. Cat.|| causa *pleriq.* M² : cuusa M|| ab : om. MV ad D|| hora : -re B|| tardissime : tard- [ras.] V|| octaua *pleriq.* B¹ : -aba (?) B|| paratissimi : parcis- D (paratissimi i)|| inter : in D|| deserentis MV, D : defer- B^oF differ- B, oux|| 9. Vespasianum : ues- [ex nescio *qua* lit.] B²|| ille : -lo MV|| delegatum *pleriq.* x³ : leg- ux|| sibi officium : offitium s. u|| relicum M, D : -quom B *fortasse recte* -qum V|| 10. quem : q̄ ; D|| interdiu *pleriq.* M¹B : inter- M iterd- B^o|| sumebat *pleriq.* M¹ : -metur M|| otii *pleriq.* M² : tot- M -io D|| excerpebatque *pleriq.* B : exercep- D exceperet u|| esse librum : l. e. o|| parte : ex p. x|| 11. lauabatur : labab- B aqua add. oux|| dormiebatque Ba, Doux : dedorm- MV non add. F|| 12. perperam pronuntiasset : pr. pe. oux|| reuocasse : rouo- V|| nempe — reuocabas : om. in fine pag. o.

compris ? » L'autre fit un signe affirmatif : « Alors pourquoi l'arrêter ? c'est plus de dix lignes que votre interruption nous a fait perdre. » Ainsi ménageait-il le temps. 13 Il quittait la table en été le jour donnant encore, en hiver avant la fin de la première heure de nuit aussi régulièrement que s'il y eût été forcé.

14 Tel il était au milieu des occupations et des oruits de la ville. A la campagne, le moment du bain seul était ravi à l'étude, et par le moment du bain, j'entends le temps qu'il passait dans l'eau ¹, car pendant la friction et le séchage, il écoutait une lecture ou dictait. 15 En voyage, il s'estimait libéré de tout autre souci et n'avait plus que celui du travail. A ses côtés, un *esclave* secrétaire ² muni d'un livre et de petites tablettes, portant en hiver des manches tombant sur les mains pour que la rudesse de la température n'enlevât rien à l'étude. C'est pour la même raison qu'à Rome il se déplaçait en litière. 16 Je me souviens de m'être entendu reprocher par lui mes promenades à pied : « Vous auriez pu, me disait-il, ne pas perdre ces heures » ; temps perdu en effet, pensait-il, que celui dont l'étude ne bénéficiait pas. 17 Telle est l'application qui lui a permis d'achever tous les ouvrages que vous savez et de me laisser cent soixante recueils d'extraits couverts recto et verso d'une écriture

1. Le sens de ce passage est discuté. L'expression *interiora balnea* n'est pas connue en latin, que je sache. Cependant elle se comprend et le sens adopté dans la traduction, en harmonie avec le contexte, a été admis par Schaefer, Gierig et récemment par M. Schuster (*Briefe d. jung. Pl. in. Auswahl*, Wien-Leipzig, 1291). Le pluriel de l'adjectif est cependant surprenant. D'autres éditeurs ont entendu : *studia interiora*, des études profondes. Ce sens de *interior* se rencontre plusieurs fois chez Cicéron (*Nat. De.* 3.16.42 ; *Fam.* 3.10.9 ; 7.33.2). Pline aurait voulu dire que son oncle interrompait pendant le bain les études exigeant de l'application, mais continuait les autres. Il est difficile de choisir entre ces deux sens, appuyés l'un et l'autre par des autorités.

2. Le *notarius* était l'esclave habitué au maniement des notes tironiennes, quelque chose comme un sténographe.

nempe », cum ille annuisset, « Cur ergo reuocabas ? decem amplius uersus hac tua interpellatione perdidimus. » Tanta erat parsimonia temporis. 13 Surgibat aestate a cena luce, hieme intra primam noctis et tamquam aliqua lege cogente.

14 Haec inter medios labores urbisque fremitum ; in secessu solum balinei tempus studiis eximebatur ; cum dico balinei, de interioribus loquor, nam, dum destringitur tergiturque, audiebat aliquid aut dictabat.

15 In itinere quasi solutus ceteris curis huic uni uacabat ; ad latus notarius cum libro et pugillaribus, cuius manus hieme manicis muniebantur, ut ne caeli quidem asperitas ullum studii tempus eriperet ; qua ex causa Romae quoque sella uehebatur. 16 Repeto me correptum ab eo, cur ambularem : « Poteras » inquit « has horas non perdere » , nam perire omne tempus arbitrabatur, quod studiis non impertiretur. 17 Hac intentione tot ista uolumina peregit electorumque commentarios centum sexaginta mihi reliquit, opisthographos quidem et minutissime scriptos ; qua ratione

12. amplius : apl- x || parsimonia : in ras. u¹ || 13. a cena luce MV, D, a : a. l. c. BF, oux || et BFa, oux ; sed MV, D || aliqua : om. o || cogente : coeg- V, D || 14. haec pleriq. x^o : hoc x || medios : -dio o || labores : -ris D || fremitum BFa, Doux : -tu M tremitu V || secessu : -ssum BF, D || tempus — balinei : om. D || destringitur pleriq. M^o : detr- M distr- Doux || tergiturque : -get- D || 15. quasi : quam u || solutus : -tius u || ad latus : adla- [ras.] u² || ne caeli BFa, oux : nec aeli M nec caeli V, D || quoque : om. D || 16. cur : cum oux || inquit : -id MV || has : om. V, D || horas [om. V] non perdere [prod- x] nam [om. V] perire omne [om. V] tempus [enim V] arbitrabatur quod [quiaquid V] studiis pleriq. x³ : horas M desunt in mg et signum in contextu add. M² || non impertiretur a : n. inper- BF n. inpar- ou n. inpenderetur [inped- M impend- Dβ] M², Dβ noninpenderetur V, difficilis electio || 17. electorumque : elec- [ras ? post ele un. lit. eras.] F torumque om. B adic. mgB¹ || commentarios sexaginta [sexsa- V] — reliquit [-id BF] opisthographos [ophisto- BF] : om. B adic. mgB¹ || minutissime MV : -mis BFa, Doux || multiplicatur : -cant- u.

serrée, circonstance qui en augmente le nombre. Il disait lui-même que lors de la procuration d'Espagne il n'aurait tenu qu'à lui de les vendre à Larcius Licinus pour quatre cent mille sesterces, et ils étaient alors moins volumineux.

18 Ne vous dites-vous pas, en pensant à ce qu'il a lu et composé, qu'il n'a pu exercer de charge ni être l'ami du prince, et au contraire, en vous représentant le travail consacré par lui à l'étude, qu'il a relativement peu composé et peu lu¹ ? Car quels travaux n'auraient été empêchés par ces charges et d'autre part quels travaux n'auraient été réalisés par cette application continue ?

19 C'est pourquoi je souris en m'entendant appeler un savant, moi qui suis, en regard de mon oncle, un paresseux endurci. Mais suis-je seul dans ce cas, quand mon temps se partage entre le service de l'état et celui de mes amis² ? Qui donc parmi ces médiocres, dont la vie cependant est toute donnée à l'étude, se comparant à un tel homme, ne s'estimeraient en rougissant voué au sommeil et à la paresse ?

20 Cette lettre s'est allongée malgré ma prétention de ne répondre qu'à vos questions sur les ouvrages laissés par mon oncle. Je me flatte cependant que tous ces détails ne vous auront pas été moins agréables que ses livres, puisqu'ils pourront vous exciter à lire ces derniers et

1. Ce passage a été discuté, on a même supposé qu'il présentait des lacunes. Le sens est cependant clair : envisagée sous un certain angle, la vie studieuse de Plinius donnerait à croire qu'il n'a pu faire autre chose que d'étudier ; envisagée sous un autre, qu'il aurait dû laisser des ouvrages plus nombreux. Plinius l'Ancien, ayant le titre d'*amicus principis*, se rendait de bon matin aux *admissiones* (cf. paragraphe 9). Ses autres charges étaient parmi les plus importantes des charges réservées aux chevaliers — il ne sortit jamais de cet ordre — procurations et commandement de la flotte. Cf. Index.

2. La fonction d'avocat était regardée, en vertu d'une fiction d'origine ancienne, comme un service d'ami (cf. Tac. *Dial.* 3). Sur les efforts des empereurs pour limiter les vacations et le sénatus-consulte de Claude, cf. Tac. *A.* 11.7 ; Suet. *Ner.* 17 ; Pl. *Ep.* 5.4.2, etc.

multiplicatur hic numerus. Referebat ipse potuisse se, cum procuraret in Hispania, uendere hos commentarios Larcio Licino quadringentis milibus nummum, et tunc aliquanto pauciores erant.

18 Nonne uidetur tibi recordanti quantum legerit, quantum scripserit, nec in officiis ullis nec in amicitia principis fuisse, rursus, cum audis quid studiis laboris impenderit, nec scripsisse satis nec legisse ? quid est enim quod non aut illae occupationes impedire aut haec instantia non possit efficere ? 19 Itaque soleo ridere, cum me quidam studiosum uocant, qui, si comparer illi, sum desidiosissimus. Ego autem tantum, quem partim publica, partim amicorum officia dstringunt ? quis ex istis, qui tota uita litteris adsident, collatus illi non quasi somno et inertiae deditus erubescat ?

20 Extendi epistulam, quamuis hoc solum quod requirebas scribere destinassem, quos libros reliquisset ; confido tamen haec quoque tibi non minus grata quam ipsos libros futura, quae te non tantum ad legendos

17. potuisse se : *om. BF* || procuraret : -rent *D* probare *V* || in Hispania uendere : u. i. h. *oux* || Larcio *B*, o : -tio *Fa*, *uz* -gio *MV*, *D* || Licino *MV* : -nio *BF*, *Doux* Lycinio *a* || quadringentis milibus : *CCCC* *D* || pauciores : -tior- *V* || erant : -unt *V* || 18. quantum scripserit : *om. MV*, *Cod. Monac.* 11301 || in amicitia : inami- *M²* inanami- *M* || principis : -pum *a*, *Cal. cod. Monac.* 11301 || : quid : officiorum *add. a* || impenderit : imp- [*ras.*] *u* inpen- [*ras.*] *F* in- *M²* incend- *M* || nec legisse *pleriq.* *Bº* : neglegisse *V*, *B* || aut illae *MV* [*ae pc*] : a. -le *BFa*, *x³* a. -la *D* ille aut *x* illa aut *ou* || haec : *om. oux* || 19. ridere : redire *o* || quidam : dem *M* || qui si *MV*, *Doux*, *a* : quasi *BF* || comparer : -rarer *B* -paret *u* || publica partim : *om. D* || amicorum officia *MV*, *Ba*, *D* : o. a. *F*, *oux* || dstringunt : destringant [*dis- x*] *ou x* || adsident : -deret *o* || collatus *pleriq.* *xº* : -tis (?) *x* || non *pleriq.* *x³* : *om. ox* || 20. quamuis *MV* : cum *BFa*, *Doux* || tamen haec : h. t. *oux* || non : *om. D* || ipsos *pleriq.* *x³* : -so *M* illos *oux* || quae te : in *B* incipit lacuna [*duobus foliis excisis*] || futura *pleriq.* *u¹* : -re *u* || legendos : -gand- : *M* || uale : *om. D*.

de plus, en vous piquant d'émulation, à produire quelque chose d'analogue. Adieu.

6

C. PLINE A SON CHER ANNIUS SEVERUS SALUT.

Avec l'argent d'un héritage qui m'est échu, *Description d'une statue.* je viens d'acheter une statue de Corinthe, pas très grande, mais charmante et achevée, autant que j'en puis juger, étant en toute matière peut-être et sûrement en celle-ci un très médiocre connaisseur. Mais cette statue, moi-même, je l'apprécie. 2 Elle est sans vêtements, elle ne peut donc cacher ses défauts, si elle en a, ni dissimuler ses beautés¹. Elle représente un vieillard debout : os, muscles, tendons, veines, rides mêmes sont à leur place comme dans un vivant ; les cheveux sont clairsemés et seulement par derrière, le front est large, la figure plissée, le cou sec, les muscles flasques, les mammelles affaissées, le ventre rentré. 3 Le dos accuse le même âge, autant qu'un dos peut le faire. Le bronze aussi, à en juger par les parties non altérées, est vieux et remonte haut. Le tout en un mot est fait pour retenir les regards d'un artiste, charmer ceux d'un profane. Moi qui ne suis qu'un pauvre apprenti, je me suis laissé entraîner à l'acheter. 4 Or je l'ai achetée non dans l'intention de la conserver chez moi (car chez moi je n'ai jusqu'ici aucun bronze de Corinthe), mais pour la placer dans quelque lieu public de ma patrie, probablement dans le temple de Jupiter, 5 car elle est visiblement digne d'un temple, digne d'un dieu².

Soyez donc assez bon, comme vous le faites chaque fois

1. Ces descriptions de statues étaient tout à fait dans le goût de l'époque. Cf. celle de l'Hercule epitrapézios (Stat. Sil. 4.6).

2. Les temples servaient alors de musées pour les œuvres d'art et même pour les curiosités naturelles.

eos, uerum etiam ad simile aliquid elaborandum pos sunt aemulationis stimulis excitare. Vale.

6

C. PLINIUS ANNIO SEVERO SVO S.

Ex hereditate quae mihi obuenit emi proxime Corinthium signum modicum quidem, sed festiuum et expressum, quantum ego sapio, qui fortasse in omni re, in hac certe perquam exiguum sapio, hoc tamen signum ego quoque intellego. 2 Est enim nudum nec aut uitia, si qua sunt, celat aut laudes parum ostentat. Effingit senem stantem; ossa, musculi, nerui, uenae, rugae etiam ut spirantis apparent, rari et cedentes capilli, lata frons, contracta facies, exile collum, pendent lacerti, papillae iacent, uenter recessit. 3 A tergo quoque eadem aetas ut a tergo. Aes ipsum, quantum uerus color indicat, uetus et antiquum; talia denique omnia, ut possint artificum oculos tenere, delectare, imperitorum. Quod me quamquam tirunculum sollicitauit ad emendum. 4 Emi autem, non ut haberem domi (neque enim ullum adhuc Corinthium domi habeo), uerum ut in patria nostra celebri loco ponerem, ac potissimum in Iouis templo; 5 uidetur enim dignum templo, dignum deo donum.

Tu ergo, ut soles omnia quae a me tibi iniunguntur,

6. ANNIO SEVERO Adanniumseuerum iB iII [ad annium in ras.] SEVERO MV, Fa, Doux|| 1. ex hereditate : ex hered- [ras.] i II|| et : om. ux|| hac pleriq. : hoc u^a hec u|| certe : re x|| 2. apparent : -per- D|| papillae : pupille F|| uenter recessit MV, D : r. u. Fa, oux|| 3. ut a tergo : om. x at ergo bis M|| artificum : -cium Do|| quamquam : tamq- ux|| ad emendum : demen- F ad om. oux|| 4. ut : om. o|| haberem : -bererem F|| Corinthium pleriq. V¹ : -thum V|| celebri : caelebre F|| templo : -lum u|| 5. uidetur — donum : om. o.

que je vous demande un service, pour prendre cette charge en main, et dès maintenant commandez un piédestal du marbre que vous voudrez pour y inscrire mon nom et mes titres, si vous croyez qu'il faille les y mettre aussi. 6 De mon côté je vous enverrai la statue dès que j'aurai trouvé quelqu'un qui n'en soit pas embarrassé ou, mieux encore pour vous, je l'apporterai avec moi. Car j'ai l'intention, si les travaux de mon emploi¹ me le permettent, de faire une apparition chez vous. 7 Vous voilà bien content de ma promesse d'arrivée, mais vos sourcils vont se froncer quand j'aurai ajouté : Ce sera court. Une longue absence ne m'est pas permise par les affaires qui m'interdisent encore de partir. Adieu.

7

C. PLINE A SON CHER CANINIUS RUFUS SALUT.

*Eloge de
Silius
Italicus.*

On vient de recevoir la nouvelle que Silius Italicus a mis fin à ses jours dans son domaine de Naples² en refusant la nourriture. 2 La cause de cette mort est la maladie. Il lui était venu une tumeur inguérissable, d'où un dégoût qui lui a inspiré l'irrévocable résolution de se réfugier dans la mort, après avoir été jusqu'à ce dernier jour parfaitement et pleinement heureux, n'était la perte du plus jeune de ses deux enfants ; mais il a laissé l'ainé, le mieux doué, en brillante situation et même personnage consulaire. 3 Il avait fait tort à sa réputation sous Néron. On disait qu'il avait été accusateur sans mission³. Mais, ami du prince sous Vitellius, il s'était comporté en homme sage et de

1. Cf. 3.4.2.

2. D'après Martial (11.48), il aurait possédé une des propriétés de Cicéron, on ne sait laquelle ; le *Tusculanum*, d'après de Rossi (*La villa di Silio*, etc... Bull. num. 1882, p. 141.)

3. Cf. p. 103, note 2 ; Tac. *Dial.* 41 ; A. 4.42.

suscipe hanc curam et iam nunc iube basim fieri, ex quo uoles marmore, quae nomen meum honoresque capiat, si hos quoque putabis addendos. 6 Ego signum ipsum, ut primum inuenero aliquem qui non grauetur, mittam tibi uel ipse, quod mauis, adferam mecum. Destino enim, si tamen officii ratio permiserit, excurrere isto. 7 Gaudes quod me uenturum esse polliceor, sed contrahes frontem, cum adiecero « ad paucos dies » ; neque enim diutius abesse me eadem haec quae nondum exire patiuntur. Vale.

7

C. PLINIUS CANINIO RVFO SVO S.

Modo nuntiatus est Silius Italicus in Neapolitano suo inedia finisse uitam, 2 causa mortis uoletudo. Erat illi natus insanabilis clauus, cuius taedio ad mortem inreuocabili constantia decucurrit usque ad supremum diem beatus et felix, nisi quod minorem ex liberis duobus amisit, sed maiorem melioremque florentem atque etiam consularem reliquit. 3 Laeserat famam suam sub Nerone (credebatur sponte accusasse), sed in Vitelli amicitia sapienter se et comiter gesserat, ex pro-

5. et iam : etiam *oux* || iube basim fieri : iubeas imfieri *M*
1. b. fie *D* || ex : *ex* [*ras.*] *F* || marmore : -rae [*pc*] *u* || 6. mauis :
-gis *V* || enim si : *om.* *D* || 7. me : *om.* *x* || adiecero : adiero *D* || diu-
tius abesse me : m. d. a. *x* || haec : *om.* *ux* || nondum : non *D*.

7. CANINIO [Canni- o] RVFO *F*, *oux* Adcaniniumrufum *iB*
i || CANINIO *D* CANNIO *MV*, *a* || svo : *om.* *ux* || 1. Silius : -lius *F*
-lus *ou* -licus *D* || Neapolitano : -polli- *V* ne apolli- *M* || finisse
uitam : u. f. *a*, *Cat.* || 2. causa *pleriq.* *u*² : nescio quid *u* ||
decucurrit : dic- *u* || minorem : *om.* *F* || ex : e *a* *om.* *F* || liberis
duobus : d. l. o *om.* *F* || amisit sed : *om.* *F* || melioremque : -re
F -rem *a* || florentem : -temque *Fa* || atque *pleriq.* *M*¹ : atq
M *om.* *Fa* || reliquit : -id *V* || 3. Vitelli : -ii *ox*, *a* uitellii *u* || sapienter
se : se sa. *oux*

bonne compagnie ; il était revenu avec de la gloire d'un proconsulat en Asie ; il avait effacé la tache de ses anciens agissements par la dignité de sa retraite. 4 Il frayait avec les premiers de l'état sans montrer d'insolence, sans donner d'ombrage. On lui apportait la salutation, on l'entourait ; le plus souvent sur son lit de travail¹, dans une chambre toujours remplie de visiteurs que n'attirait pas sa fortune, il passait son temps en savants entretiens, quand il n'était pas occupé à écrire. 5 Il écrivait des poèmes avec plus d'application que de talent² et en essayait parfois l'effet sur le goût public dans des lectures *qu'il donnait*. 6 A la fin, les années le lui conseillant, il quitta la ville et s'établit en Campanie. Il ne se laissa même pas déranger par l'entrée du nouveau prince³, 7 ce qui est tout à la gloire de César sous qui fut possible une telle liberté, tout à celle de Silius qui osa se la permettre. Il était *φιλόκαλος*, *ami de la beauté*, assez pour qu'on lui reprochât la manie des achats. 8 Dans une même région, il possédait plusieurs villas et, une fois entiché des dernières, il se dégoûtait des précédentes. Partout quantité de livres, quantité de statues, quantité de portraits⁴ ; à ceux-ci, ne se contentant pas de les posséder, il rendait encore un culte, surtout à celui de Virgile, dont il célébrait le jour de naissance avec plus de dévotion encore que le sien propre, principalement à Naples⁵ où il visitait son tombeau comme il eût fait d'un temple.

9 C'est dans cette existence paisible qu'il dépassa sa soixante-quinzième année, s'entourant de plus de soins

1. Cf. p. 97, note 1.

2. Ce jugement littéraire est l'un de ceux qui font le plus d'honneur au bon goût de Pline.

3. Cette rentrée d'empereur pour laquelle Silius ne se dérange pas est, d'après Mommsen, le retour de Trajan après son séjour en Pannonie, dans la première moitié de 99.

4. Sur le goût des portraits, cf. p. 187, note 1.

5. Naples a été à cette époque le séjour de plusieurs écrivains en renom. C'est là que mourut Stace en 96, après y avoir tenu pendant plusieurs années une école très fréquentée.

consulatu Asiae gloriam reportauerat, maculam ueteris industriae laudabili otio abluerat. 4 Fuit inter principes ciuitatis sine potentia, sine inuidia; salutabatur, colebatur multumque in lectulo iacens, cubiculo semper non ex fortuna frequenti, doctissimis sermonibus dies transigebat, cum a scribendo uacaret. 5 Scribebat carmina maiore cura quam ingenio, non numquam iudicia hominum recitationibus experiebatur. 6 Nouissime, ita suadentibus annis, ab urbe secessit seque in Campania tenuit ac ne aduentu quidem noui principis inde commotus est. 7 Magna Caesaris laus, sub quo hoc liberum fuit, magna illius, qui hac libertate ausus est uti. Erat φιλόκαλος usque ad emacitatis reprehensionem. 8 Plures isdem in locis uillas possidebat adamatisque nouis priores neglegebat. Multum ubique librorum, multum statuarum, multum imaginum, quas non habebat modo, uerum etiam uenerabatur, Vergili ante omnes, cuius natalem religiosius quam suum celebrabat, Neapoli maxime, ubi monumentum eius adire ut templum solebat.

9 In hac tranquillitate annum quintum et septuagesimum excessit delicato magis corpore quam infir-

3. reportauerat *pleriq.* x^0 : -auit ox || 4. frequenti *Fa, Doux* : praesenti *MV*|| transigebat : transiebat [trans- in *ras. F*] *M, F, o*|| a scribendo : a *scr-* [*ras.*] *F* adscribendo *a*|| 5. recitationibus : *om. o*|| 6. annis *pleriq.* o^1 : amnis (?) *o*|| quidem noui principis : n. p. q. *oux*|| commotus : amo- u l'à o^2 || 7. quo : *om. o*|| magna : in *ras. F*|| ausus : usus *MV, u*|| erat : erata *M*|| φιλόκαλος : ΦΙΛΟΚΑΛΟΣ *Fa, D* ΦΙΛΟΚΑΛΟΝ *V* ΦΙΛΟΚΑΛΟΛ *M* φιλόκαλλος o^2 ph [del.] φ. x^2 || emacitatis *Fa, Doux* : ciuita- *MV*|| reprehensionem : -ne *F*|| 8. plures : -is *ux*|| in : *om. ux*|| adamatisque : ada- [*ras.*] *F* -aman- *u*|| priores : -ris *D*|| quas : quos *u*|| modo *pleriq.* o^1 : mododo *M* solum (?) *o*|| uenerabatur : -rab- [*ras.*] *F^1, u^2*|| Vergili : -ii *MV* uirgilii *Fa, Doux*|| omnes : -nis *o*|| suum : -am *V, F*|| celebrabat : -brab- [*ras.*] *o* -brat *D*|| monumentum : -num- *F, x*|| eius : est *oux*|| 9. excessit *MV, D, a* : deces- [*ras.*] *F* deces- *oux*|| delicato : -gat- *MV*|| corpore : *adiç.* x^2 .

que sa santé n'en réclamait. Ayant été le dernier des consuls créés par Néron, il mourut aussi après tous les autres consuls créés par Néron. 10 Ceci encore est à remarquer : de tous les consulaires créés par Néron disparut en dernier lieu celui sous le consulat duquel Néron périt¹. Ce que considérant, je me sens plein de compassion pour la fragilité des humains. 11 Est-il rien de si limité, de si court, que la vie de l'homme même la plus longue ? Il vous semble, n'est-il pas vrai, que Néron vient de mourir, et néanmoins, de tous ceux qui ont exercé le consulat sous son règne, aucun n'existe plus. D'ailleurs pourquoi m'étonner ? 12 Naguère L. Pison, le père du Pison qui fut tué en Afrique par le crime abominable de Valérius Festus, allait répétant qu'il ne voyait plus dans le sénat aucun de ceux dont il avait recueilli les propositions étant consul. 13 Si étroites sont les bornes de la longévité, même considérée dans une société si nombreuse, que j'estime dignes d'excuse — disons d'éloge — les fameuses larmes du roi de Perse². Xerxès, raconte-t-on, après avoir parcouru des yeux son immense armée, se mit à pleurer sur la fin si prochaine qui menaçait tant de milliers d'hommes. 14 Mais c'est une raison de plus pour que nous prolongions ce peu de durée, fragile et mal assurée, non peut-être par nos actions³ (l'occasion en est dans la main d'autrui), mais au moins par nos travaux intellectuels et puisqu'il nous est refusé de vivre longtemps, laissons

1. Ces calculs et ces rapprochements semblaient intéressants aux Romains. Tacite (A. 1.9 ; 2.73) en rapporte de tout semblables faits à l'occasion de la mort de certains personnages et que d'ailleurs il qualifie sévèrement (A. 1.9 : *plerisque uana mirantibus*). Les esprits y étaient très portés par l'attention donnée à des incidents insignifiants et fortuits dans le dessein d'y découvrir des *omina*.

2. Trait bien connu, rapporté par Hérodote (7.45) et sans cesse rappelé par les écrivains anciens.

3. Cette réflexion de Pline laisse percer un regret discret de l'ancienne vie politique républicaine. La perspective de la mort n'a jamais éveillé en lui d'autre sentiment que le désir d'échapper à l'oubli par ses travaux littéraires.

mo utque nouissimus a Nerone factus est consul, ita postremus ex omnibus, quos Nero consules fecerat, decessit. 10 Illud etiam notabile, ultimus ex Neronianis consularibus obiit, quo consule Nero periit. Quod me recordantem fragilitatis humanae miseratio subit. 11 Quid enim tam circumcisum, tam breue quam hominis uita longissima? An non uidetur tibi Nero modo modo fuisse? cum interim ex iis qui sub illo gesserant consulatum nemo iam superest. Quamquam quid hoc miror? 12 Nuper L. Piso, pater Pisonis illius qui a Valerio Festo per summum facinus in Africa occisus est, dicere solebat neminem se uidere in senatu, quem consul ipse sententiam rogauisset. 13 Tam angustis terminis tantae multitudinis uiuacitas ipsa concluditur, ut mihi non uenia solum dignae, uerum etiam laude uideantur illae regiae lacrimae. Nam ferunt Xerxen, cum immensum exercitum oculis obisset, inlacrimasse, quod tot milibus tam breui immineret occasus. 14 Sed tanto magis hoc, quidquid est temporis futtilis et caduci, si non datur factis (nam horum materia in aliena manu), nostris certe studiis proferamus et, quatenus nobis denegatur diu uiuere, relin-

11. consules: *om. in fine uers. o*|| 10. etiam: et *ux*|| Neronianis: neromanis *u*|| periit *Fa*, *oux*: -rit *MV*, *D*, quod malim propter numeros|| fragilitatis: -tas *D*|| 11. tam. [*om. V*] breue [*om. V*] —an non: *om. D*|| modo modo *MV, D*: modo *Fa*, *oux*|| iis *Fa*: his *MV*, *D* illis *oux*|| gesserant *MV*, *Do*, *a*, *Cat.*: -runt *ux* gesser *F*|| nemo iam: *i. n.* *oux*|| hoc: haec *oux*|| 12. L.: lutius o lucius *Fa*, *ux*|| Piso pleriq. *x*^o: -sor *x om. M*|| pater: *om. M*|| Valerio: uario *x*|| facinus: -mus *u*|| Africa pleriq. *o*¹: aff- *F*, *u* atrica *o*|| 13. dignae: -a *a*|| Xerxen *MV, D*: -em *ou*, *a* -ē *x* xersen *F*|| tam: *om. D*|| breui *Leithäuser*: -is *codd.*|| immineret pleriq. *o*²: -mun-*o*|| 14. tanto *Fa*, *Doux*: eo *MV*|| temporis futtilis: *t. futtilis Fa*, *oux t. fuit ilis M¹V¹* *t. fuitillis MV futtilis t. D*|| caduci si non: caducis non *MV c. si n.* [*ras.*] *u*²|| factis: *in ras. u*|| in: *om. D*|| nostris certe *J. P. Postgate*: nos certe *M* noscere *V* certe *Fa, Doux.*

après nous de quoi témoigner que nous avons vécu. 15 Je sais que vous n'avez nul besoin d'aiguillon, mais mon amitié pour vous veut que je presse encore votre course comme vous faites de la mienne. Ἀγαθὴ δ'ἐρίς, *salutaire est l'émulation*, quand tour à tour, par de réciproques encouragements, des amis s'excitent au désir de l'immortalité ¹. Adieu.

8

C. PLINE A SON CHER SUÉTONE SALUT.

*Transfert
d'un tribunat.*

Vous faites preuve de votre habituelle délicatesse à mon endroit en prenant tant de précautions pour me demander le transfert du tribunat *militaire* ² que j'ai obtenu pour vous de l'éminent Nératius Marcellus, à Césennius Silvanus, un de vos parents. 2 En ce qui me regarde, s'il me plaisait fort de vous voir, vous, devenu tribun, il ne m'est pas moins agréable de voir un autre *dans ce poste* par votre intermédiaire. Car j'estime inconséquent de vouloir procurer à *une personne* un accroissement de dignités et de lui refuser l'honneur *de pratiquer* l'amour de la famille, honneur plus beau que toutes les dignités. 3 Et puis je me dis qu'il est aussi louable d'être digne d'une faveur que de l'accorder et que vous allez vous assurer l'un et l'autre mérite en passant à autrui ce dont vous avez été jugé digne. En outre je sens qu'il rejaillira sur moi de la considération, si grâce à votre conduite nul n'ignore que

1. Les exhortations adressées à des amis étaient courantes : on en rencontre dans une foule de lettres de Pline (2.24, etc. ; cf. Mart. 1.107). Cicéron (*Lael.* 24.88) en a posé le principe : *et monendi amici saepe sunt et obiurgandi et haec accipienda amice cum benevole fiunt*. Ces habitudes nous sont devenues presque étrangères. (Cf. p. 38, note 1.)

2. Il s'agit du tribunat militaire équestre et non pas de celui qui était réservé à ceux qui se disposaient aux honneurs.

quamvis aliquid, quo nos uixisse testemur. 15 Scio te stimulis non egere; me tamen tui caritas euocat ut currentem quoque instigem, sicut tu soles me. Ἀγαθὴ δ' ἔστις, cum in uicem se mutuis exhortationibus amici ad amorem immortalitatis exacuunt. Vale.

8

C. PLINIUS SVETONIO TRANQVILLO SVO S.

Facis pro cetera reuerentia quam mihi praestas, quod tam sollicitè petis ut tribunatum, quem a Neratio Marcello, clarissimo uiro, impetraui tibi, in Caesennium Siluanum, propinquum tuum, transferam. 2 Mihi autem sicut iucundissimum ipsum te tribunum, ita non minus gratum alium per te uidere. Neque enim esse congruens arbitror, quem augere honoribus cupias, huic pietatis titulis inuidere, qui sunt omnibus honoribus pulchriores. 3 Video etiam, cum sit egregium et mereri beneficia et dare, utramque te laudem simul adsecuturum, si, quod ipse meruisti, alii tribuas; praeterea intellego mihi quoque gloriae fore, si ex hoc tuo

14. testemur : -temur [ras.] u^2 15. stimulis : similis u me om. F me ἀγαθὴ δ' ἔστις : me ΑΓΑΘΗΔΕΠΙΣ Fa mea ἀγαθὴ δ' ἔστις D me ΑΤΑΘΗΔΕΠΙΣ M mea ΤΑΘΗΔΕΠΙΣ V uerba $Gr.$ om. in. lac. ux adic. in lac. o^2 φιλόκαλος x^2 ; Hesiod. Op. 24 exacuunt : -cuit o uale : om. D .

8. SVETONIO TRANQVILLO SVO oux Ad sueton. [t in ras.] tranque iII Adsueton tranqui iB SUETO TRANQUILLO F sueto tranquillo suo mgF TRANQUILLO SVO MV, D, a 1. facis : ad $add.$ iII iB sollicitè : -tae M clarissimo uiro : cū D cum l Caesennium Fa : ces- MV, oux cessen- D 2. iucundissimum : esti. [ioc- ux] Doux alium : aliquando o per : per [ras.] u^2 esse : om. x β quem : ut quem β augere : ag- M honoribus : om. MV sunt : in $add. F$ 3. etiam : et $add. ux$ cum : quam MV egregium $pluriq.$ V^1 : egrium V alii : ali D praeterea : propt- V .

mes amis sont en mesure non seulement d'exercer le tribunat, mais de le donner. 4 Aussi j'accède à votre désir si respectable. Votre nom n'ayant pas encore été inscrit sur le rôle, il nous est donc aisé d'y substituer celui de Silvanus. Je souhaite que votre service lui soit aussi agréable que le mien vous l'a été. Adieu.

9

C. PLINE A SON CHER CORNÉLIUS MINICIANUS SALUT.

Je puis à présent vous rendre compte en
Le procès
de Classicus. détail de toute la peine que m'a coûté le
 procès de la province de Bétique¹. 2 Car
 l'objet en était multiple² et les plaidoiries ont été nombreuses et diverses. Pourquoi cette diversité ? pourquoi de nombreuses plaidoiries ? Cécilius Classicus, homme sans honneur et ne dissimulant pas sa perversité, a exercé le proconsulat dans cette province avec autant de cruauté que de cupidité, l'année même où Marius Priscus gouvernait l'Afrique. 3 Or Priscus était originaire de Bétique et Classicus d'Afrique, ce qui inspira aux gens de la Bétique, car même le chagrin donne souvent de l'esprit, ce mot savoureux : Fléau prêté, fléau rendu. 4 Mais Marius ne fut mis en accusation qu'au nom d'une ville et par un certain nombre de particuliers, sur Classicus tomba toute la province. 5 Il prévint le procès par une mort naturelle ou volontaire, car sa fin, entourée de mauvais

1. C'est le troisième et dernier des grands procès de gouverneurs dans lesquels Pline ait soutenu l'accusation. On a vu précédemment (3.4) comment il fut amené presque malgré lui à accepter cette mission sur la demande des députés de la Bétique à laquelle se joignirent les instances et finalement le décret du sénat (cf. p. 103, note 2).

2. On verra plus loin en effet que l'affaire mettait en cause un grand nombre d'accusés, depuis le proconsul et sa famille jusqu'aux comparses appartenant à sa maison ou provinciaux.

facto non fuerit ignotum amicos meos non gerere tantum tribunatus posse, uerum etiam dare. 4 Quare ego uero honestissimae uoluntati tuae pareo. Neque enim adhuc nomen in numeros relatum est ideoque liberum est nobis Siluanum in locum tuum subdere : cui cupio tam gratum esse munus tuum, quam tibi meum est. Vale.

9

C. PLINIVS CORNELIO MINICIANO SVO S.

Possum iam perscribere tibi quantum in publica prouinciae Baeticae causa laboris exhauserim. 2 Nam fuit multiplex actaque est saepius cum magna uarietate. Vnde uarietas, unde plures actiones? Caecilius Classicus, homo foedus et aperte malus, proconsulatum in ea non minus uiolenter quam sordide gesserat eodem anno quo in Africa Marius Priscus. 3 Erat autem Priscus ex Baetica, ex Africa Classicus. Inde dictum Baeticorum, ut plerumque dolor etiam uenustos facit, non inlepidum ferebatur « dedi malum et accepi. » 4 Sed Marium una ciuitas publice multique priuati reum peregerunt, in Classicum tota prouincia incubuit. 5 Ille accusationem uel fortuita uel uoluntaria morte

3. ex : *om.* D|| gerere : genere u|| tribunatus : -tum oux|| 4. uero *pleriq.* : *om.* i, p. || honestissimae : -me M|| enim : *om.* ux|| numeros : -ro V -rum x (numeros i)|| subdere : subdes- MV|| cui : *om.* D|| gratum esse : e. g. M || uale : in MV incipit lacuna hic deest principium huius epistolae [*man. saec. XV*] mgV^a Deest principium insequentis epistolae MgM^a.

9. CORNELIO MINICIANO [mimitiono o] svo F, o Adcorneliumminicianum iB ad cornelium minicianum [*ras.*] iIII cornelio suo minutiano [-nuc- x] ux MINICIANO [-tia- a] D, a||1. iam : *om.* x|| 2. cum : quo D|| foedus : foe- [*exp.*] F|| sordide : stoli-x|| 3. dictum : deinde u|| uenustos : uentos F|| ferebatur : fer- [*ras.*] u|| 4. reum *pleriq.* x^o : rerum ux.

bruits, reste cependant mal expliquée¹. S'il a pu sembler plausible qu'il ait cherché à quitter la vie en se voyant sans moyens de justification, il est étonnant qu'il ait échappé par la mort à la honte d'une condamnation, n'ayant point eu honte de crimes dignes d'une condamnation.

6 Néanmoins la Bétique persistait à vouloir l'accuser même après sa mort. C'est un usage prévu par les lois, mais tombé en désuétude et qui fut après un long oubli ressuscité à cette occasion. De plus, les gens de la Bétique citèrent en même temps les associés et les ministres de Classicus et demandèrent expressément contre chacun d'eux une instruction.

7 Je plaçais pour la Bétique, et avec moi plaçait Luccéius Albinus², avocat d'un talent riche, orné, auquel j'étais lié déjà par une affection qu'il me rendait et que cette communauté de ministère m'a fait aimer plus encore. 8 La gloire, il est vrai, surtout celle dont les lettres sont le principe, a un caractère d'ἄκρωόνητον — mettons : une vraie horreur du partage. Et cependant entre nous nulle rivalité, nulle jalousie, tandis que tous deux, attelés au même char, nous dépensions nos forces moins à notre profit qu'à celui de la cause. L'importance et l'intérêt de celle-ci nous engagèrent à ne pas vouloir en soulever le fardeau chacun en une seule plaidoirie. 9 Il pouvait nous manquer du temps, de la voix, des forces, si nous voulions étreindre pour ainsi dire d'une seule brassée tant de griefs et tant d'accusés ; puis l'attention des juges risquait d'être lassée et même égarée par tous ces noms et toutes ces accusations ; ensuite les protections dont les accusés bénéficiaient s'additionneraient et se confondraient de manière à mettre les forces de tous au service

1. L'interprétation de M. Brakman (*Pliniana*, Mnem. 1925, p. 88) : « elle eut malgré tout quelque chose de beau » semble démentie par la suite.

2. C'était le second des avocats désignés par le sénat.

praeuertit. Nam fuit mors eius infamis, ambigua tamen ; ut enim credibile uidebatur uoluisse exire de uita, cum defendi non posset, ita mirum pudorem damnationis morte fugisse, quem non puduisset damnanda committere.

6 Nihilo minus Baetica etiam in defuncti accusatione perstabat. Prouisum hoc legibus, intermissum tamen et post longam intercapedinem tunc reductum. Addiderunt Baetici quod simul socios ministrosque Classici detulerunt nominatimque in eos inquisitionem postulauerunt.

7 Aderam Baeticis mecumque Luceius Albinus, uir in dicendo copiosus, ornatus ; quem ego cum olim mutuo diligerem, ex hac officii societate amare ardentius coepi. 8 Habet quidem gloria, in studiis praesertim, quiddam ἀκοινώνητον, nobis tamen nullum certamen, nulla contentio, cum uterque pari iugo non pro se, sed pro causa niteretur ; cuius et magnitudo et utilitas uisa est postulare, ne tantum oneris singulis actionibus subiremus. 9 Verebatur ne nos dies, ne uox, ne latera deficerent, si tot crimina, tot reos uno uelut fasce complecteremur ; deinde ne iudicium intentio multis nominibus multisque causis non lassaretur modo, uerum etiam confunderetur ; mox ne gratia singulorum collata atque permixta pro singulis quoque uires omnium acciperet ; postremo ne poten-

5. praeuertit : peru- u|| eius : minus *add. Schuster*|| morte fugisse : f. m. x|| 6. nihilo minus : nichil hominus *F*|| quod : quot *a*|| eos *pleriq. D*² : nescio quid *D*|| 7. aderam : -rant *D*|| Luceius *D* : luce- o, a lucius *F* [*un. lit. post i del*], u L. x|| Albinus : -lui- *D*|| 8. gloria *a, Ber.* : -am *F, Doux*|| ἀκοινώνητον *D, a, Cat.* : AKOINONONHTON *F om. in lac. oux adic. o*² [*in lac.*] *mgF*²|| 9. uerebatur : -tur *D*|| nos : nobis *F*|| uox : nox *Dux*|| uelut : uel o|| fasce : -ste u|| ne : om. *F*|| iudicium : -icum [*ras.*] *u*²|| lassaretur *Fa, Dox*² : laxa- *ux*|| etiam : ne *add. o*|| singulorum collata : singulet conla- *D*|| quoque : quae x|| uires omnium : o. u. *oux*|| acciperet : reci- *ux*.

de chacun ; enfin les plus influents pouvaient offrir les plus humbles en victimes expiatoires et s'échapper au prix du châtiment d'autrui. 10 Car le privilège et la faveur triomphent surtout quand ils trouvent pour se couvrir quelque apparence de sévérité. 11 Enfin nous avions pour nous inspirer le fameux exemple de Sertorius qui, appelant un soldat très vigoureux et un autre très faible ¹, leur confia la queue du cheval — vous savez le reste. Nous aussi, placés en présence d'une telle foule d'accusés, nous crûmes que le seul moyen d'en venir à bout était de les attaquer l'un après l'autre.

12 Nous décidâmes d'établir d'abord la culpabilité de Classicus lui-même ; c'était le meilleur moyen d'en venir aux complices et aux ministres de ses crimes, car on ne pouvait prouver qu'ils étaient complices et ministres, si lui n'était pas coupable. Parmi ces derniers, nous en joignîmes immédiatement deux à Classicus, Bébius Probus et Fabius Hispanus, redoutables l'un et l'autre par leur influence et Hispanus de plus par ses dons oratoires. L'affaire concernant Classicus fut courte et aisée. 13 Il avait laissé un écrit de sa propre main, relatant quelle somme il avait reçue pour chaque article et pour chaque objet ; il avait même envoyé une lettre à Rome à une de ses maîtresses où il se vantait et s'applaudissait en ces mots textuels : « Joie ! joie ! j'arrive vers toi libre de dettes ; j'ai déjà fait rentrer quatre millions de sesterces en vendant la moitié de mes administrés. »

14 Pour Hispanus et Probus il a coulé bien de la sueur. Avant d'aborder leurs délits, j'ai cru nécessaire d'établir que l'exécution d'un ordre peut être criminelle²,

1. Anecdote connue, racontée par Valère Maxime (7.3.6 ; cf. Hor. Ep. 2.1.45).

2. C'est l'examen de la question de principe. Sous le nom de *quaestiones infinitae*, Quintilien (3.5.5) met cette matière en première ligne parmi celles que doit traiter l'orateur.

tissimi uilissimo quoque quasi piaculari dato alienis poenis elaberentur. 10 Etenim tum maxime fauor et ambitio dominatur, cum sub aliqua specie seueritatis delitescere potest. 11 Erat in consilio Sertorianum illud exemplum, qui robustissimum et infirmissimum militem iussit caudam equi — reliqua nosti. Nam nos quoque tam numerosum agmen reorum ita demum uidebamus posse superari, si per singulos carperetur.

12 Placuit in primis ipsum Classicum ostendere nocentem ; hic aptissimus ad socios eius et ministros transitus erat, quia socii ministrique probari nisi illo nocente non poterant ; ex quibus duos statim Classico iunximus, Baebium Probum et Fabium Hispanum, utrumque gratia, Hispanum etiam facundia ualidum. Et circa Classicum quidem breuis et expeditus labor. 13 Sua manu reliquerat scriptum, quid ex quaque re, quid ex quaque causa accepisset ; miserat etiam epistulas Romam ad amiculam quandam iactantes et gloriosas his quidem uerbis : « Io io, liber ad te uenio ; iam sestertium quadragiens redegi parte uendita Baeticorum. »

14 Circa Hispanum et Probum multum sudoris ; horum ante quam crimina ingrederer, necessarium credidi elaborare ut constaret ministerium crimen esse,

9. potentissimi : -issimili D|| quoque : que u|| poenis *pleriq.* F (?) : pen- F^o|| elaberentur : -bor- D|| 10. dominatur : -nant-o|| 11. infirmissimum F, a : firm- Do fortiss- ux|| caudam equi D, a : e. c. oux c. sequi F|| nosti : nosci u|| tam : iam D om. u|| reorum : rorum o|| uidebamus : *pleriq.* F : -mur F^a (?)|| si per : super x|| carperetur : cape- oux || 12. aptissimus : apertissimis ux|| duos : -o ux|| Fabium : -aui- D|| utrumque : -trimq- u om. D|| gratia Hispanum : om. D|| circa : citra (?) D|| 13. manu : -us D|| io io Fa : hio hio F^o om. Doux|| liber *pleriq.* x^o : -bet ux|| sestertium quadragiens : h̄s XXXX D|| parte *pleriq.* u^a : parce u|| 14. circa : cir D|| Probum : -bium u|| fecissem F, Dox : eff- u, a.

sans quoi j'aurais perdu mon temps à prouver qu'ils en avaient exécuté. 15 Car leur défense consistait non pas à nier, mais à rejeter la faute sur la nécessité : ils étaient de simples provinciaux et la crainte les contraignait à une entière docilité aux proconsuls ¹. 16 Claudius Restitutus, qui me répondit et qui a la pratique du barreau, l'œil ouvert et la réplique prête, répète qu'en aucune circonstance il ne s'est trouvé dans une telle obscurité, dans un tel trouble, se voyant enlever d'avance et arracher des mains les arguments sur lesquels reposait l'espoir de sa défense. 17 Voici le résultat de notre manœuvre : le sénat décida que les biens possédés par Classicus avant l'époque de son gouvernement seraient séparés des autres ; ceux-là devaient être laissés à sa fille, les autres *rendus* aux spoliés ; de plus, que les sommes payées aux créanciers feraient retour. Hispanus et Probus furent condamnés à une relégation de cinq ans. Tant parurent graves des faits qu'on hésitait même d'abord à tenir pour des délits.

18 Quelques jours après, ce fut Claudius Fuscus, gendre de Classicus ², et Stilonius Priscus, jadis tribun d'une cohorte sous Classicus, que nous accusâmes avec des succès divers : Priscus fut privé pour deux ans du séjour en Italie, Fuscus renvoyé absous.

19 Dans la troisième audience, nous crûmes bon de grouper des accusations plus nombreuses. Si l'affaire traînait trop, le dégoût et l'ennui pouvaient émousser chez les juges le sentiment de la justice et la sévérité, et d'ailleurs il ne restait plus que des accusés moins importants, réservés à dessein pour ce moment, et avec eux cependant la femme de Classicus sur laquelle pesaient des présomp-

1. Ils se défendent donc en renvoyant à un autre la responsabilité du grief qui leur est fait, l'une des trois attitudes traditionnelles de la défense selon Quintilien (5.13.4).

2. Il appartenait à la maison militaire ou civile de son beau-père. Les magistrats assuraient souvent un poste à leurs parents [cf. Cic. *Mur.* 5.11].

quod nisi fecissem, frustra ministros probassem. 15 Neque enim ita defendebantur ut negarent, sed ut necessitati ueniam precarentur; esse enim se prouinciales et ad omne proconsulum imperium metu cogi. 16 Solet dicere Claudius Restitutus, qui mihi respondit, uir exercitatus et uigilans et quamlibet subitis paratus, numquam sibi tantum caliginis, tantum perturbationis offusum, quam cum praecepta et extorta defensionis suae cerneret in quibus omnem fiduciam reponebat. 17 Consilii nostri exitus fuit: bona Classici, quae habuisset ante prouinciam, placuit senatui a reliquis separari, illa filiae, haec spoliatis relinqui. Additum est ut pecuniae quas creditoribus soluerat reuocarentur. Hispanus et Probus in quinquennium relegati. Adeo graue uisum est quod initio dubitabatur an omnino crimen esset.

18 Post paucos dies Claudium Fuscum, Classici generum, et Stilonium Priscum, qui tribunus cohortis sub Classico fuerat, accusauimus dispari euentu: Prisco in biennium Italia interdictum, absolutus est Fuscus.

19 Actione tertia commodissimum putauimus plures congregare, ne, si longius esset extracta cognitio, satietate et taedio quodam iustitia cognoscentium seueritasque languesceret; et alioqui supererant minores rei data opera hunc in locum reseruati, excepta tamen Clas-

15. negarent sed: in ras. o|| se: si D om. u|| omne: om. o||
 16. uigilans: -gul- u|| offusum Doux, i: eff- F, a|| cum praecepta
 F, D: c. praecepta ux prae praer- o cum ea praer- a|| cerneret:
 -tur x cernentur u|| 17. quae: quem x que x^o|| a: ab x|| haec
 Doux, a: ac F|| dubitabatur: uideb- D|| esset: est x|| 18. Clau-
 dium F, ux: Clauium a cluium Do|| Fuscum: -st- u|| Stilonium
 F: still- D, a tilo- o cilo- ux|| Classico pleriq. F¹: claudio (?) F||
 in biennium Italia: biennio i. I. o|| Fuscus: -st- u|| 19. et alioqui
 D: et om. rell|| in: sl x²|| implicita: in plac- D.

tions, mais qu'on n'avait pu suffisamment convaincre par des preuves¹. 20 A l'égard de la fille de Classicus, impliquée elle aussi dans l'accusation, les soupçons même étaient sans consistance. Aussi son nom se présentant à moi, le plaidoyer étant presque achevé (à la fin il n'y avait plus lieu comme au commencement de redouter que cette confession ne fût tort à la force de l'accusation dans son ensemble), j'estimai que l'honneur m'interdisait d'accabler qui ne le méritait pas, et je le dis librement et en mille manières. 21 Tantôt je demandais aux représentants de la province s'ils m'avaient fourni quelque chef d'accusation qu'ils crussent pouvoir établir, tantôt je prenais conseil du sénat : pensait-il que si j'avais quelque talent pour la parole, je devais en faire une arme à plonger dans la gorge d'une innocente ? Enfin je finis tout le passage par cette conclusion : « Va-t-on me dire : Vous prenez donc la place des juges ? je ne la prends certes pas, mais je ne puis oublier que j'ai été choisi parmi eux pour le rôle d'avocat. »

22 Ainsi se termina cette ample affaire, quelques accusés étant absous, d'autres plus nombreux condamnés, certains même à la relégation, les uns pour un temps, les autres à perpétuité. 23 Le sénatus-consulte rendait aussi à notre zèle, à notre conscience, à notre fermeté un témoignage des plus complets, seul salaire propre à payer dignement tant d'efforts. 24 Vous pouvez vous représenter notre fatigue après tous ces plaidoyers, tous ces débats, toutes ces comparutions de témoins à interroger, à soutenir, à réfuter². 25 Et puis, que d'autres diffi-

1. A cette époque, les femmes des gouverneurs ont été très souvent impliquées dans les procès intentés par les provinces à leurs maris (cf. FRIEDLANDER, Ed. Martial, I p. 266, sur Mart. 2.56.1). Aussi Sévère Cécina avait-il proposé en l'an 21, sans succès d'ailleurs, qu'on interdît par sénatus-consulte aux gouverneurs de se faire accompagner par leurs femmes (Tac. A. 3.33-34).

2. L'*altercatio* (mot traduit ici par débat) s'opposait à l'*oratio*

sici uxore, quae sicut implicita suspicionibus ita non satis conuinci probationibus uisa est. 20 Nam Classici filia, quae et ipsa inter reos erat, ne suspicionibus quidem haerebat. Itaque, cum ad nomen eius in extrema actione uenissem (neque enim ut initio sic etiam in fine uerendum erat ne per hoc totius accusationis auctoritas minueretur), honestissimum credidi non premere immerentem idque ipsum dixi et libere et uarie. 21 Nam modo legatos interrogabam, docuissentne me aliquid quod re probari posse confiderent, modo consilium a senatu petebam, putaretne debere me, si quam haberem in dicendo facultatem, in iugulum innocentis quasi telum aliquod intendere; postremo totum locum hoc fine conclusi: « Dicet aliquis: Iudicas ergo? ego uero non iudico, memini tamen me aduocatum ex iudiciis datum. »

22 Hic numerosissimae causae terminus fuit quibusdam absolutis, pluribus damnatis atque etiam relegatis, aliis in tempus, aliis in perpetuum. 23 Eodem senatus consulto industria, fides, constantia nostra plenissimo testimonio comprobata est, dignum solumque par pretium tanti laboris. 24 Concipere animo potes quam simus fatigati, quibus totiens agendum, totiens altercandum, tam multi testes interrogandi, subleuandi, refutandi. 25 Iam illa quam ardua,

19. suspicionibus : -pitio- *u*¹ -pitionis *u* -pictio- *x* || conuinci : -uic- *D* || 20. et ipsa : ex ipsos *u* || reos : ceos *x* || suspicionibus : -pictio- *x* || immerentem : in maeren- *o* || idque : ut quae *D* || 21. re *Doux*, *a* : *om.* *F* || putaretne : -retane *D* || aliquod : -id *u* || intendere : inten *D* || totum locum hoc fine : ictum l. h. f. *x*^o ictum h. f. l. *x* || 22. numerosissimae : morsissime *u* || damnatis : damnatis [*ras.*] *u* || 23. pretium *D*, *a*, *i* : -tio *F*, *oux* || tanti laboris : l. t. *D* || 24. animo : debes [*del.*] *add.* *x* || potes : -est *D* || quibus totiens : quibus *D* || altercandum : -tric- *u*.

cultés, que d'autres ennuis ! se refuser aux sollicitations secrètes des amis de tant d'accusés, faire front à leurs attaques publiques ! Je prends au hasard une de mes réponses ; certains des sénateurs qui formaient le tribunal me priant pour un accusé fort puissant : « Son innocence ne perdra rien, répondis-je, si je dis tout. » 26 Voilà qui vous donnera une idée des assauts et même des colères auxquelles nous avons été en butte, momentanément du moins. Car l'honnêteté blesse tout d'abord celui auquel elle résiste, mais par la suite elle s'acquiert ses respects et ses éloges. Je ne puis mieux faire pour vous amener sur le lieu de l'affaire ¹.

27 Vous allez dire : « C'était bien la peine ! qu'avais-je besoin de cette interminable lettre ? » Alors ne me redemandez pas sans cesse ce qui se passe à Rome. D'ailleurs dites-vous bien que cette lettre n'est pas longue pour représenter tant d'audiences, de chefs d'accusation, tant enfin d'accusés et de causes. 28 Il me semble que j'ai rendu de tout cela un compte aussi bref que minutieux.

Minutieux ! le mot m'a échappé. Car il me vient à l'esprit un détail omis, et cela un peu tard ; il ne sera pas à sa place, mais vous l'aurez (c'est ainsi que compose Homère et bien d'autres à son exemple ; c'est donc du grand art, néanmoins le procédé n'est point voulu ². 29 L'un des témoins, peut-être furieux d'avoir été cité malgré lui, peut-être acheté par un accusé pour désarmer l'accusation,

perpetua. La première était un dialogue avec l'adversaire, la seconde, un discours continu. Quintilien (6.4) demande pour l'*altercatio* des qualités toutes différentes de celles qui conviennent à l'*oratio perpetua*. Sur la difficulté qu'offrirait l'interrogation des témoins, cf. Quint. 5.7.10.sq. ; 6.3.4 et 46.

1. Expression technique.

2. L'*ordo praeposterus* s'oppose à l'ordre chronologique. Il est fréquent en poésie, où Homère en a donné l'exemple. Dans l'*Enéide* de Virgile, nous n'assistons à la prise de Troie qu'après avoir vu les Troyens débarquer en Afrique. Pour motiver l'*ordo praeposterus*, les orateurs simulaient souvent un oubli, comme Pline le fait ici (Quint. 4.2.83). Cicéron (Att. 1.16.1) dit presque

quam molesta, tot reorum amicis secreto rogantibus negare, aduersantibus palam obsistere ! Referam unum aliquid ex iis quae dixi. Cum mihi quidam e iudicibus ipsis pro reo gratiosissimo reclamarent : « Non minus » inquam « hic innocens erit, si ego omnia dixero. » 26 Coniectabis ex hoc quantas contentiones, quantas etiam offensas subierimus, dumtaxat ad breue tempus, nam fides in praesentia eos quibus resistit offendit, deinde ab illis ipsis suspicitur laudaturque. Non potui magis in rem praesentem te perducere.

27 Dices : « Non fuit tanti ; quid enim mihi cum tam longa epistula ? » Nolito ergo identidem quaerere, quid Romae geratur. Et tamen memento non esse epistulam longam quae tot dies, tot cognitiones, tot denique reos causasque complexa sit. 28 Quae omnia uideor mihi non minus breuiter quam diligenter persecutus.

Temere dixi « diligenter », succurrit quod praeterieram, et quidem sero ; sed quamquam praepostere, reddetur (facit hoc Homerus multique illius exemplo ; est alioqui perdecorum, a me tamen non ideo fiet) ; 29 e testibus quidam siue iratus, quod euocatus esset inuitus, siue subornatus ab aliquo reorum, ut accusa-

25. reorum : eor- *D*|| negare *pleriq.* *x*^o : -gaure *x*|| iis *F*, *a* : his *D*|| omnibus *oux*|| gratiosissimo : -mi *Doux*|| hic : *om. D*|| erit : -at *D*|| 26. subierimus : -ribus *x* uberrimus *o*|| ipsis : *om. ux*|| suspicitur : -cet- *D*|| non potui magis in rem praesentem te nos : n. po. m. t. i. r. pr. *Fa* n. po. t. m. i. r. pr. *oux* n. m. po. t. i. r. pr *D*|| perducere : prod- *u*|| 27. fuit *D*, *a*, *i*, *Cat.* : fui *F*, *oux*|| Romae : -mae [*exp.*] *F*²|| geratur : -reba- *F*|| memento non esse *D* : m. e. n. *Fa* m. etiam n. e. *ox* etiam n. e. *u*|| tot dies tot cognitiones : t. c. t. d. *oux*|| complexa sit : c. est *oux* complexas *D*|| 28. persecutus : -to *D*|| diligenter : *MV* [*post lacunam de qua uide 3. 8. 4*]|| praeterieram : -rat *o* -teriam *D*|| et quidem : equidem *oux*|| praepostere reddetur : p. -dit- *V* potest recrederetur *F*|| facit *pleriq.* *M*² : -cere *M*|| Homerus : om- *F*|| ideo fiet *MV*, *D*, *a* : i. fiat *F*, *ux* omnino fiat *o* (fiet *i*)|| 29. euocatus esset : euocatus esset [*ras.*] *F*¹.

déposa une plainte contre Norbanus Licinianus, représentant de la province et commissaire de l'enquête, comme prévariquant dans l'accusation de Casta (c'est la femme de Classicus). 30 La loi veut que l'on en finisse d'abord avec l'accusation avant d'examiner la prévarication, probablement parce que c'est l'accusation même qui permet de juger la bonne foi de l'accusateur. 31 Mais Norbanus n'a été protégé ni par les dispositions légales, ni par son titre de délégué, ni par sa charge d'enquêteur. C'est qu'une haine insatiable était allumée contre cet homme par ailleurs déconsidéré et qui devait sa fortune au règne de Domitien, comme tant d'autres. La province l'avait alors choisi pour la fonction d'enquêteur, non parce qu'honnête et sûr, mais à titre d'ennemi de Classicus (il avait été banni par celui-ci). 32 Il demandait qu'on lui donnât du temps et que l'accusation lui fût communiquée¹ : il n'obtint ni l'un ni l'autre, il dut répondre sur-le-champ. Il répondit : étant donné sa méchanceté et sa dépravation, je ne saurais dire si ce fut à force d'impudence ou à force de courage, en tout cas, avec présence d'esprit. 33 On lui jeta à la face mille choses qui lui firent plus de tort que la prévarication ; et même deux consulaires, Pomponius Rufus et Libo Frugi, lui portèrent un coup grave en déposant que sous Domitien il aurait prêté son concours en justice aux accusateurs de Salvius Libéralis. 34 Il fut condamné à être relégué dans une île. Aussi en accusant Casta ai-je insisté surtout sur ce que son accusateur avait succombé sous le grief de prévarication.

dans les mêmes termes que Pline : *respondebo tibi, ὅσπερ ὁ πρότερον, Ὀμηρικῶς*.

1. Passage flottant dans les mss. Le texte de *Fa*, *oux* : *ad diluenda*, est sans intérêt ; celui de *MV, D* : *edi*, est au contraire très satisfaisant. L'accusé demandait deux choses, un délai et la communication des griefs. Lui refuser ce dernier point équivalait à le condamner *inauditus*, sans l'entendre, violation formelle de la coutume, comme le remarque Tacite (*H.* 2.10) ; *dari tempus, edi crimina, quamvis inuisum et nocentem, more tamen, audiendum censebant*.

tionem exarmaret, Norbanum Licinianum, legatum et inquisitorem, reum postulauit, tamquam in causa Castae (uxor haec Classici) praeuaricaretur. 30 Est lege cautum ut reus ante peragatur, tunc de praeuaricatore quaeratur, uidelicet quia optime ex accusatione ipsa accusatoris fides aestimatur. 31 Norbano tamen non ordo legis, non legati nomen, non inquisitionis officium praesidio fuit ; tanta conflagrauit inuidia homo aliqui flagitiosus et Domitiani temporibus usus ut multi, electusque tunc a prouincia ad inquirendum non tamquam bonus et fidelis, sed tamquam Classici inimicus (erat ab illo relegatus). 32 Dari sibi diem et edi crimina postulauit. Neutrum impetrauit, coactus est statim respondere ; respondit, malum prauumque ingenium hominis facit ut dubitem, confidenter an constanter, certe paratissime. 33 Obiecta sunt multa quae magis quam praeuaricatio nocuerunt, quin etiam duo consulares, Pomponius Rufus et Libo Frugi, laeserunt eum testimonio, tamquam apud iudicem sub Domitiano Salui Liberalis accusatoribus adfuisset. 34 Damnatus et in insulam relegatus est. Itaque cum Castam accusarem, nihil magis pressi, quam quod

29. Licinianum : laci- *F*, o|| inquisitorem : -tior- *MV*|| reum : rerum *F*|| Castae : -te o|| praeuaricaretur : -catione u|| 30. quia : qua *F* qui *M*|| optime : obt- *F*|| accusatoris *pleriq.* *M*² : -tiris *M* -tores *V*|| aestimatur : existi- oexsti- u|| 31. praesidio : presidii u|| conflagrauit : -fragla- *M* flag- ux|| aliqui : aliq- *D*|| et : om. o|| electusque *MV*, *Fa* : -tus *D* nec *add.* o^x electisque nec u|| illo : il- [*ras.*] o|| 32. diem *Fa*, *Doux* : idem *MV*|| et edi *MV* [*Carlsson*] : edi *D* ad diluenda *Fa*, *oux*|| postulabat *MV*, *D* : -auit *Fa*, *oux*|| prauumque : paruumque *D*|| an *V*, *Fa*, *Doux* : ac *M*|| paratissime : paca- x|| 33. nocuerunt : nec [*noc M*] uerum *M*²|| consulares : -ris *M*|| Rufus : -ffus ou|| et [ut x] Libo *V*, *Fa*, *oux* : et libro *M* edibo *D*|| eum : cum x om. o|| Salui : -ii *Fa*, *oux*|| 34. in : om. *MV*|| cum : om. o|| accusarem (accusarem *i*)|| nihil : nisi *oux*.

Mais j'ai insisté sans succès ; décision contradictoire et étrange, l'accusateur fut condamné pour prévarication et l'accusée absoute ¹.

35 Voulez-vous connaître mon attitude pendant ces incidents ? Je déclarai au sénat que c'était de Norbanus que je tenais tous les documents relatifs aux réclamations de la province et qu'il me fallait en reviser complètement l'étude si sa prévarication était prouvée. En conséquence, tant qu'il fut en cause, je restai à ma place². Après cela, Norbanus continua à être présent à toutes les séances du procès et ne laissa pas de démentir jusqu'à la fin... dirai-je son courage ou son effronterie ?

36 Je me redemande si je n'ai pas fait quelque oubli³, et cette fois encore j'allais faire un oubli. Le dernier jour Salvius Libéralis fit de grands reproches aux autres délégués, prétendant qu'ils n'avaient pas porté plainte contre tous ceux pour lesquels ils avaient mission de la province, et, ayant du feu et de l'éloquence, il les mettait en mauvaise posture. J'ai pris la défense de ces gens excellents et en même temps si reconnaissants. Ils disent tout haut qu'ils me doivent certainement de s'être tirés de ce mauvais pas.

37 C'est ici que ma lettre va finir, oui, en vérité, finir ; je n'ajouterai pas un mot, dussè-je m'apercevoir encore d'un oubli. Adieu.

1. Il semble en effet difficile d'admettre qu'il y eût prévarication de la part de l'accusateur si l'accusée était innocente. L'acquittement de Casta aurait dû entraîner celui de Norbanus. Mais on a remarqué avec justesse que les sentences du sénat ne brillaient pas toujours par la logique. Pline, qui en prend cependant la défense avec chaleur (4.9.16), ne peut s'empêcher de constater que les décisions résultant d'un vote ne sont pas toujours celles des plus sages (2.12.5).

2. Les manœuvres des avocats à l'occasion des divers incidents du procès étaient importantes. Pline prend grand soin de les noter ici comme il le fait dans le procès de Varénus (7.6.6 sq.) où il rappelle que l'attitude et le silence de l'avocat ont souvent autant de poids que son éloquence (7.6.7).

3. Procédé de style recommandé par Quintilien (6.1.3) : *licet et dubitare num quid nos fugerit*.

accusator eius praeuaricationis crimine corruisset ;
pressi tamen frustra ; accidit enim res contraria et
noua, ut accusatore praeuaricationis damnato rea
absolueretur.

35 Quaeris quid nos, dum haec aguntur ? Indica-
uimus senatu ex Norbano didicisse nos publicam cau-
sam rursusque debere ex integro discere, si ille praeua-
ricator probaretur, atque ita, dum ille peragitur reus,
sedimus. Postea Norbanus omnibus diebus cognitionis
interfuit eandemque usque ad extremum uel constan-
tiam uel audaciam pertulit.

36 Interrogo ipse me, an aliquid omiserim rursus,
et rursus paene omisi. Summo die Saluius Liberalis
reliquos legatos grauiter increpuit, tamquam non omnes
quos mandasset prouincia reos peregissent, atque, ut
est uehemens et disertus, in discrimen adduxit. Pro-
texi uiros optimos eosdemque gratissimos ; mihi certe
debere se praedicant, quod illum turbinem euaserint.

37 Hic erit epistulae finis, re uera finis, litteram
non addam, etiam si adhuc aliquid praeterisse me sen-
sero. Vale.

34. eius : cuius *add. oux* || crimine : -men *o* || corruisset : -sset
[*ras.*] *u*¹ || frustra : -ta *M* || accusatore : -sare *V* || absolueretur
MV, *Doux*, *a* : solu- *F* || 35. haec aguntur : a. h. *oux* || senatu
[*datiu.*] *V*, *u* : -ui *rell.* || ex : et *x* || nos — discere : *adic. mgV* ||
eandemque : ead- *ux* tand- *D* || constantiam : cost- *a* || 36.
interrogo : iter- *u* || summo die : *om.* *MV* || increpuit : -pauit
Doux || non : *om.* *M* || optimos : obt- *F* || 37. erit : *om.* *F* || re
uera finis : *om. oux* || si adhuc aliquid *MV* : si al. ad. *F*, *ux* si ali-
quid *o* ad. al. *D*.

10

C. PLINE A SON CHER VESTRICIUS SPURINNA ET A
COTTIA SALUT.

*Préparation de
l'éloge de Cottius.*

Jene vous ai pas dit lors de notre récente rencontre, que j'ai écrit quelque chose sur votre fils ¹ d'abord parce que je l'avais fait non pour vous le dire, mais pour donner satisfaction à mon amitié, à mon chagrin ; ensuite parce que vous avez appris, vous du moins Spurinna, comme vous me l'avez dit, que j'avais donné une lecture publique et je supposais que vous aviez appris en même temps le sujet de cette lecture. 2 De plus je craignais d'assombrir pour vous ces jours de fête en vous rappelant le souvenir d'un si grand deuil². Et maintenant encore je suis un peu hésitant : faut-il vous envoyer sur votre demande seulement le morceau que j'ai lu ou y joindre ce que j'ai l'intention de réserver pour un autre écrit ? 3 Ma tendresse ne pouvait en effet se satisfaire de consacrer seulement ces courtes lignes à une mémoire si chère et si vénérée dont la gloire sera portée encore plus loin, si elle est divisée et réduite en parties. 4 Mais tandis que j'hésitais entre le projet de vous faire part de tout ce que j'ai composé et celui d'attendre encore pour quelques morceaux, je me suis dit que la simplicité et l'amitié conseillaient de tout envoyer, surtout après votre promesse que ces pages ne sortiront pas de vos mains jusqu'à ce que la publication soit décidée. 5 Il me reste à vous demander de me faire savoir avec la même simplicité si vous désirez des additions, des

1. Ces éloges mortuaires étaient alors de mode. On voit par cette lettre qu'ils étaient parfois une marque de sympathie ou de politesse donnée à des amis. Régulus écrivit l'éloge mortuaire de son fils (4.7) ; on a dit que l'*Agricola* de Tacite était l'éloge mortuaire de son beau-père. Cf. Stat. *Sil.* 3.3 ; 5.1 et 3 ; Mart. 1.88, etc.

2. Sur la mort de Cottius, cf. 2.7. On ne sait à quelle fête Pline fait allusion.

10

C. PLINIUS VESTRICIO SPVRINNAE SVO ET COTTIAE S.

Composuisse me quaedam de filio uestro non dixi uobis, cum proxime apud uos fui, primum quia non ideo scripseram, ut dicerem, sed ut meo amori, meo dolori satisfacerem, deinde quia te, Spurinna, cum audisses recitasse me, ut mihi ipse dixisti, quid recitasset simul audisse credebam. 2 Praeterea ueritus sum ne uos festis diebus confunderem, si in memoriam grauissimi luctus reduxissem. Nunc quoque paulisper haesitavi, id solum quod recitavi mitterem exigentibus uobis an adicerem quae in aliud uolumen cogito reseruare. 3 Neque enim adfectibus meis uno libello carissimam mihi et sanctissimam memoriam prosequi satis est, cuius famae latius consulatur, si dispensata et digesta fuerit. 4 Verum haesitanti mihi, omnia quae iam composui uobis exhiberem an adhuc aliqua differrem, simplicius et amicius uisum est omnia, praecipue cum adfirmetis intra uos futura, donec placeat emitte. 5 Quod superest, rogo ut pari simplicitate, si qua existimabitis addenda, commutanda, omittenda, indicetis

10. VESTRICIO SPVRINNAE SVO ET COTTIAE : Ad uestric [iū del. add. iB] spurinn iB^o ad uestric spurinn iII SPVRINNAE [-INAM M] SUO [om. D] ET COTTIAE MV, D, a Spurinnae et Cottiae o Spuriinae [-innae x] et Cociae suae ux SPVRINNAE SUO F|| 1. primum : -mo o|| quia : quidem M|| ideo : idis D|| meo dolori : me d. u|| te : om. MV (te adic. i)|| Spurinna : -ina u|| audisses : -isse et M -isset V (audisses i)|| recitasset : -sse o|| 2. in : om. MV|| adicerem : dic- o|| aliud pleriq. u² : aliquid u aliquod x|| cogito reseruare : cogitare seruare D|| 3. uno : ullo x|| memoriam : om. F|| est : om. D|| cuius : cuius M|| consulatur : -leret-oux -laret- D|| 4. exhiberem : -re F|| amicius : -citius x|| adfirmetis : -mat- F.

retouches, des suppressions. 6 Il est difficile de porter sur ce point une attention continue dans le chagrin, oui, difficile ; et cependant si un sculpteur ou un peintre faisait le portrait de votre fils, vous lui indiqueriez ce qu'il faut réaliser, corriger ¹ ; de même inspirez-moi, guidez-moi, puisque je travaille à une image non fragile et fugitive, mais immortelle, c'est du moins votre opinion. Or elle sera d'autant plus durable qu'elle présentera plus de vérité, de beauté, de perfection. Adieu.

11

C. PLINE A SON CHER JULIUS GÉNITOR SALUT.

Notre cher Artémidore a un cœur si parfaitement bon qu'il vante plus que de juste les services de ses amis. Voilà pourquoi il exalte mes vertus à la ronde, disant la vérité, mais l'exagérant ². 2 Ce qui est exact, c'est qu'au moment où la ville fut interdite aux philosophes, j'allai le trouver dans sa maison de banlieue, démarche d'autant plus propre à attirer l'attention — autant dire la foudre — que j'étais préteur ³. De plus, comme il avait besoin à ce moment d'une somme d'argent assez forte afin de payer des dettes contractées pour les motifs les plus honorables, alors que certains de ses amis haut placés et riches hésitaient, je l'empruntai moi-même pour la lui donner sans intérêt. 3 Or, j'ai agi ainsi à une époque où sept de mes amis avaient été mis à mort ou bannis ; morts, Sénécio, Rusticus, Helvidius ; bannis, Mauricus, Gratilla,

1. Même comparaison de la biographie au portrait Cic. *Fam.* 5.12.7.

2. Artémidore observe une règle de la civilité ancienne indiquée par Sénèque (*Ben.* 2.11.2) : *qui dedit beneficium taceat, narret qui accepit* ; 2.23.2 *ingratus est qui remotis arbitris gratias agit*.

3. Sur ces événements et les noms qui suivent, cf. p. XII sq. et Index.

mihi. 6 Difficile est huc usque intendere animum in dolore, difficile ; sed tamen ut scalptorem, ut pictorem, qui filii uestri imaginem faceret, admoneretis quid exprimere, quid emendare deberet, ita me quoque formate, regite, qui non fragilem et caducam, sed immortalem, ut uos putatis, effigiem conor efficere ; quae hoc diuturnior erit, quo uerior, melior, absolutior fuerit. Valet.

11

C. PLINIUS IVLIO GENITORI SVO S.

Est omnino Artemidori nostri tam benigna natura, ut officia amicorum in maius extollat. Inde etiam meum meritum ut uera, ita supra meritum praedicatione circumfert. 2 Equidem, cum essent philosophi ab urbe summoti, fui apud illum in suburbano et, quo notabilius, hoc est periculosius, esset, fui praetor. Pecuniam etiam, qua tunc illi ampliore opus erat, ut aes alienum exsolueret contractum ex pulcherrimis causis, mussantibus magnis quibusdam et locupletibus amicis mutuatus ipse gratuitam dedi. 3 Atque haec feci, cum, septem amicis meis aut occisis aut relegatis, occisis Senecione, Rustico, Heluidio, relegatis Mau-

6. huc usque intendere animum in dolore difficile : a. hucusque tendere in do. di. o hucusque a. int. in do. di. *ux om.* *MV* || scalptorem *Fa* : sculp- *Doux* scrip- *MV* || ut pictorem : et p. *D* (et ante pictorem *adic. i*) || ita me : ita me [*ras.*] *u* || formate regite : format eregite *M* forma regite *F* || efficere : -fig-*ux* || uerior melior : m. u. o || ualete o : uale *MV*, *Fa*, *Dux*.

11. IVLIO GENITORI *Fa*, *ux* IVNIO GENITORI *mgF*¹, o Adulium-
genitor *iB iII* GENITORI *MV*, *D* || 1. Artemidori : -the- *ux* || nostri :
-ro *M* || 2. summoti : sunt moti *F* || est : *om.* *Do* || erat *pleriq.* *o*¹ :
esset (?) *o* || magnis *pleriq.* *V*¹ : -gis *V* || quibusdam : *om.* *x* || locu-
pletibus : -tis *u* || 3. atque *Fa*, *D* : ad *MV* atque ita *oux* || haec :
ita hoc *oux* || relegatis : -lig- *MV* || Senecione : -rione *u* || Heluidio
relegatis : elu- -lig- *V* etuidiore leg- *M* heluidio : © relegatis o

Arria, Fannia. Enveloppé pour ainsi dire de flammes par toutes ces foudres tombées autour de moi, je me présageais aussi la même fin en raison de certains indices significatifs.

4 Cependant en cette affaire je crois non avoir mérité les éloges exagérés qu'il fait partout de moi, mais avoir évité de me déshonorer, sans plus. 5 Car j'aimais C. Musonius, son beau-père, autant que la différence d'âge me le permettait et cela tout en l'admirant, et Artémidore à son tour, dès le temps de mon tribunat militaire en Syrie¹, était de mes amis les plus intimes et je donnai peut-être la première preuve que je n'étais pas absolument dépourvu de jugement en sentant la valeur d'un homme qui était un sage ou ce qui s'éloigne et diffère le moins d'un sage. 6 Parmi tous ceux qui de nos jours prennent le titre de philosophes, il serait bien difficile de rencontrer la même candeur, la même sincérité. Je ne parle pas de l'endurance avec laquelle il supporte également hivers et étés, de sa constance égale à celle de pas un dans les fatigues, de sa résistance à la gourmandise en mangeant et en buvant, de la retenue qu'il impose à ses yeux et à ses pensées. 7 Tout cela est grand, mais dans un autre ; en lui, ce sont de toutes petites vertus, comparées à celles qui lui ont valu d'être choisi par C. Musonius², entre tous les prétendants de toute condition, pour devenir son gendre.

8 En me rappelant tout ce passé, il ne me déplaît pas qu'en présence de certains et surtout de vous il me

1. Cf. 3.11.5 et p. xi.

2. Sur ce philosophe original, l'une des personnalités les plus en vue de cette époque et que seul Tacite, peu sympathique aux stoïciens, a malmené, cf. Index.

3. L'évocation de ce passé était l'objet principal de la lettre dont la reconnaissance exagérée d'Artémidore n'était que le prétexte. En plusieurs endroits, Plinie fait des retours sur une histoire antérieure ; il applique ainsi au recueil des lettres le procédé de la composition ὅστερον πρότερον (cf. p. 120, note 2).

rico, Gratilla, Arria, Fannia, tot circa me iactis fulminibus quasi ambustus mihi quoque impendere idem exitium certis quibusdam notis augurarer.

4 Non ideo tamen nimiam gloriam meruisse me, ut ille praedicat, credo, sed tantum effugisse flagitium. 5 Nam et C. Musonium, socerum eius, quantum licitum est per aetatem, cum admiratione dilexi et Artemidorum ipsum iam tum, cum in Syria tribunus militarem, arta familiaritate complexus sum idque primum non nullius indolis dedi specimen, quod uirum aut sapientem aut proximum simillimumque sapienti intellegere sum uisus. 6 Nam ex omnibus qui nunc se philosophos uocant uix unum aut alterum inuenies tanta sinceritate, tanta ueritate. Mitto qua patientia corporis hiemes iuxta et aestates ferat, ut nulli laboribus cedat, ut nihil in cibo, in potu uoluptatibus tribuat, ut oculos animumque contineat. 7 Sunt haec magna, sed in alio; in hoc uero minima, si ceteris uirtutibus comparentur, quibus meruit ut a C. Musonio ex omnibus omnium ordinum adsectatoribus gener adsumeretur.

8 Quae mihi recordanti est quidem iucundum quod

3. Gratilla : -llia *MV* -tella *ux* || fulminibus : flum-*u* || quasi *pleriq.* *V*¹ : quisi *V* || ambustus *pleriq.* *F* : conb-*F*² || notis : noct- *D* || 4. nimiam *MV* : exim- *Fa, i, Doux, difficilis electio* || tantum : tamen *o* || 5. nam et : manet *D* || C. *D, a* : ·*G*· *MV, F* ·*Q*· *ox* quintum *u* || cum admiratione *Fa, Doux* : eadem ratione [ratio ne *M*] *MV* || Syria : sir- *M, u* || militarem : -ris *D* || arta : arcta *oux, a* || idque : itque *MV* || non nullius : nonnullis *o n. ullius D* || aut sapientem : aut *om. ux* || 6. qui nunc se : quos *n. F* || philosophos : phyl- *F* || uix : *om. D* || inuenies *pleriq. x^o* : -nes *x* || hiemes : -is *D* || aestates : aetate *D* || ut nulli : et nulli *D* ut [et *ux*] nullis *pleriq.* || 7. uero : numero *add. x* || comparentur — a [*om. o*] C. [gaio *u*] — omnibus : *om. F* || 8. quod me cum : *om. D* || unde coepi reuertor *V, D, a* : u. caepi [ae *pc*] *r. F*¹ *r. u.* caepi [ae *pc*] *F, o u.* cepi *r. M r. u.* cepi *ux*.

comble de si grands éloges. Je crains cependant qu'il ne dépasse la mesure, car sa parfaite bonté (je reviens au point d'où je suis parti) ne sait guère l'observer. 9 Il n'est en effet qu'une erreur dont soit capable par instant un homme en tout si sage, erreur bien honorable, mais erreur cependant : il estime ses amis au-dessus de ce qu'ils valent. Adieu.

12

C. PLINE A SON CHER CATILIUS SÉVÉRUS SALUT.

*Acceptation
d'une invitation.*

Je me rendrai à votre dîner, mais dès maintenant j'y mets ces conditions : qu'il soit sans apprêt, qu'il soit sans dépense. Les conversations à la manière socratique¹ seules y couleront à pleins bords et encore sur ce point que la mesure soit observée. 2 Il y aura *le lendemain* des visites de clients à l'aurore : Caton lui-même ne les a pas rencontrées sans dommage, bien que C. César lui en fasse un reproche qui ressemble à un éloge². 3 Il nous représente en effet les passants lui enlevant le pan de sa toge *qu'il avait*, étant ivre, *ramenée sur sa tête*, et devenant tout rouges. Sur quoi il ajoute : « On eût cru non pas que Caton avait été pris en faute par eux, mais qu'eux l'avaient été par Caton. » Quel plus bel hommage à la dignité de Caton que de le montrer encore vénérable dans son ivresse ? 4 Quant à notre dîner, s'il y faut de la mesure dans les apprêts et dans la dépense, il en faut aussi dans la durée. Car nous ne sommes pas de ceux que même leurs ennemis ne peuvent blâmer sans les louer en même temps. Adieu.

1. Socrate était pour les Latins, depuis l'enseignement de Panétius, le maître par excellence de la conversation distinguée. Cf. MARY A. GRANT, *The ancient theories of the laughable*, Madison, 1924, p. 136.

2. C'était en effet l'heure de la *salutatio*, où les clients allaient

me cum apud alios tum apud te tantis laudibus cumulat, vereor tamen ne modum excedat, quem benignitas eius (illuc enim, unde coepi, reuertor) solet non tenere. 9 Nam in hoc uno interdum uir alioqui prudentissimus honesto quidem, sed tamen errore uersatur, quod pluris amicos suos quam sunt arbitratur. Vale.

12

C. PLINIUS CATILIO SEVERO SVO S.

Veniam ad cenam, sed iam nunc paciscor sit expedita, sit parca, Socraticis tantum sermonibus abundet, in his quoque teneat modum. 2 Erunt officia antelucana, in quae incidere impune ne Catoni quidem licuit, quem tamen C. Caesar ita reprehendit, ut laudet. 3 Describit enim eos quibus obuius fuerit, cum caput ebrii retexissent, erubuisse, deinde adicit : « Putares non ab illis Catonem, sed illos a Catone deprehensos. » Potuitne plus auctoritatis tribui Catoni, quam si ebrius quoque tam uenerabilis erat ? 4 Nostrae tamen cenae ut apparatus et impendii, sic temporis modus constet. Neque enim ii sumus, quos uituperare ne inimici quidem possint, nisi ut simul laudent. Vale.

8. solet non *MV*, *D* : n. s. *Fa*, *oux* || 9. uno : uno [*ras*.] *u*² || uir : *om. D* || alioque : aliqui *M* || prudentissimus : *perpru- x* || quod pluris : *B post lacunam de qua uide 3. 8. 4.* || arbitratur : *-trant- B.*

12. CATILIO SEVERO *F*, *ux* *Adecatilinum* seuer *iB iII* *carilio saeuero o CATILIO Ba, D CATILO M CATILLO V* || 1. nunc : non *BF* || sit expedita [*Carlsson*] : sit *om. BF* || Socraticis : *-cratis u* || 2. C. : *·G· MV* || 3. fuerit : *-rat MV* || ebrii : *-rei u -reii V ebii D* || deprehensos *pleriq. x* : *-sis x^o repr- Do* || auctoritatis : *-tas F* || 4. impendii : *-di D* || sic : si *F* || ii : hi *oux* || ne : nec *D.*

13

C. PLINE A SON CHER VOCONIUS ROMANUS SALUT.

Je vous envoie le discours par lequel je
Demande de viens, comme consul, de remercier notre
correction. excellent prince ¹, cela, sur votre demande ;
 je l'aurais fait sans votre demande. 2 Mon vœu est que
 vous vous rendiez compte que si le sujet était beau, il
 était difficile. Tous les autres retiennent par leur nouveauté
 même l'attention du lecteur ; sur celui-là, tout est
 connu, banal, déjà dit ; aussi le lecteur, dont l'*esprit* est
 comme inoccupé et sans curiosité, ne pense-t-il qu'au style
 dont il se déclare difficilement satisfait quand il ne cherche
 rien autre chose. 3 Et encore s'il s'inquiétait en même
 temps de la disposition, des transitions, des figures ⁴ ! Car
 les belles pensées et l'éclat du style se rencontrent parfois
 même chez les barbares, mais une composition méthodique
 et des figures variées sont le propre des esprits cultivés.
 4 Et cependant il ne faut pas rechercher sans cesse l'élévation
 et le sublime. Car si dans la peinture rien ne fait
 mieux valoir les lumières que les ombres, dans le style il
 faut savoir baisser le ton aussi bien que l'élever. Mais
 pourquoi ces considérations à l'habile écrivain *que vous*
êtes ? 5 Mieux vaut vous dire : notez en marge ce que
 vous jugerez à corriger. Car ainsi je croirai que vous avez
 approuvé certaines parties en voyant que vous en désapprouvez
 d'autres. Adieu.

visiter leurs patrons et se mettre à leur disposition pour les
 accompagner pendant la journée. Le trait auquel Pline fait allusion
 a été rapporté par César dans l'Anti-Caton. L'idée de Pline
 est qu'il ne doit pas donner le scandale de rentrer au logis à
 l'heure où tous les autres en sortent.

1. Le *Panégyrique de Trajan*.

2. Quintilien (9.2 et 3) entend par figure toute manière de
 parler qui s'écarte de l'usage habituel de la langue et du sens
 primitif du mot.

13

C. PLINIVS VOCONIO ROMANO SVO S.

Librum quo nuper optimo principi consul gratias
 egi misi exigenti tibi, missurus, etsi non exegisses ; 2 in
 hoc consideres uelim ut pulchritudinem materiae ita
 difficultatem. In ceteris enim lectorem nouitas ipsa
 intentum habet, in hac nota, uulgata, dicta sunt omnia ;
 quo fit, ut quasi otiosus securusque lector tantum elo-
 cutioni uacet, in qua satisfacere difficilium est, cum
 sola aestimatur. 3 Atque utinam ordo saltem et
 transitus et figurae simul spectarentur ! Nam inuenire
 praeclare, enuntiare magnifice interdum etiam barbari
 solent, disponere apte, figurare uarie nisi eruditus
 negatum est. 4 Nec uero adfectanda sunt semper
 elata et excelsa, nam ut in pictura lumen non alia
 res magis quam umbra commendat, ita orationem
 tam summittere quam attollere decet. Sed quid ego
 haec doctissimo uiro ? 5 Quin potius illud : adnota
 quae putaueris corrigenda. Ita enim magis credam
 cetera tibi placere, si quaedam displicuisse cognouero.
 Vale.

13. VOCONIO ROMANO *F, oux* Aduoconiumromanum *iB iII*
 ROMANO *MV, Ba, D* 1. librum : -*brum* [*ras.*] *u²* exigenti :
 exg- *M* exegisses : -ig- *V* ag [*del.*] ex. *x* 2. in ceteris — habet : *om.*
o 3. utinam ordo : ut in ordo *MV* nam inuenire : namutinue-
 nire *V* enuntiare : et nunt- *D* figurare *pluriq. B¹* : -gurae *B*
 -rate *x* (figurare *i*) 4. adfectanda *MV, ox, a* : adiecta *BF* affre-
 tanda *u* elata : et lata *Doux* et elata *x²* res : est *add. V* ego :
 egi *M* haec : hoc *F* 5. illud : -la *Dux* putaueris : illa [*del.*
M²] *add. M.*

14

C. PLINE A SON CHER ACILIUS SALUT.

Voici une terrible aventure qui pour-
Horrible mort de rait être racontée ailleurs encore que
Larcus Macédo. dans une lettre. Larcus Macédo, un
 sénateur prétorien¹, a été victime de ses esclaves². C'était
 d'ailleurs un maître orgueilleux et cruel, dont le père avait
 été esclave et qui l'avait trop oublié — à moins qu'il ne
 s'en souvint trop. 2 Il prenait un bain dans sa villa de
 Formies. A l'improviste, ses esclaves l'entourent, l'un le
 prend à la gorge, l'autre lui frappe le visage, un autre lui
 meurtrit la poitrine, le ventre, et détail horrible, les or-
 ganes les plus intimes. *Les bourreaux* le croyant mort le
 jettent sur le pavé brûlant³ pour s'assurer qu'il ne vit
 plus. Lui, ayant perdu ou feint d'avoir perdu connaissance,
 reste immobile à terre, faisant croire à une mort complète.
 3 Alors seulement, comme si la chaleur lui eût causé un
 évanouissement, on l'emporte. Il est reçu par des esclaves
 restés fidèles, ses concubines, criant et hurlant, accourent.
 Aussi réveillé par le bruit, ranimé par la fraîcheur de la
 pièce, il entr'ouve les yeux et fait quelque mouvement, lais-
 sant voir — désormais sans courir de risques — qu'il vivait
 encore. 4 Fuite générale des esclaves; beaucoup ont été
 arrêtés, les autres sont cherchés. Quant au maître, rap-
 pelé avec peine à la vie pour quelques jours, il mourut non
 sans la consolation de savoir *les coupables* punis, ayant

1. Les affranchis, dont la fortune a été si brillante sous l'empire (Tac. *Dial.* 13), restaient habituellement dans l'ordre équestre. Il était rare que la *natalis restitutio* leur ouvrît le sénat. Mais leurs fils étaient capables de tous les honneurs.

2. Tacite (A. 14.42) raconte que le préfet Pédanius Secundus fut tué aussi par un esclave.

3. Le pavé était chauffé en dessous par l'hypocauste. Martial (3.7.3) nous montre le *balineator* trempé de sueur (*elixus*).

14

C. PLINIUS ACILIO SVO S.

Rem atrocem nec tantum epistula dignam Larcius Macedo, uir praetorius, a seruis suis passus est, superbus alioqui dominus et saeuus et qui seruissse patrem suum parum, immo nimium meminisset. 2 Lauabatur in uilla Formiana; repente eum serui circumstant, alius fauces inuadit, alius os uerberat, alius pectus et uentrem atque etiam, foedum dictu, uerenda contundit; et, cum exanimem putarent, abiciunt in feruens pauimentum, ut experirentur an uiueret. Ille, siue quia non sentiebat, siue quia non sentire se simulabat, immobilis et extentus fidem peractae mortis impleuit. 3 Tum demum quasi aestu solutus effertur; excipiunt serui fideliores, concubinae cum ululatu et clamore concurrunt. Ita et uocibus excitatus et recreatus loci frigore sublatis oculis agitatoque corpore uiuere se, et iam tutum erat, confitetur. 4 Diffugiunt serui; quorum magna pars comprehensa est, ceteri requiruntur; ipse paucis diebus aegre focilatus non sine

14. ACILIO *M*, *BFa*, *Dux*: ACILLIO *V* attilio *o* adpatilium *iB* ad patilium *iII*|| 1. rem *pleri*q. *B*^o: rom *B*|| epistula: -lam *V*|| Larcius *ox*^o: -gius *MV*, *BFa*, *Dux*|| est: *om. ux*|| alioqui: aliqui *D*|| saeuus *pleri*q. *M* [ae *pc*]: seruus *M*², *D*|| seruissse: seruis se *ox*|| nimium *MV*, *BF*, *Dou*: minimum *a*, *p*, *r* se *add. x*|| 2. lauabatur *pleri*q. *B*²: -bit- *B* lauda- *o*|| serui: ui *add. oux*|| os: uos *M*|| experirentur: expiren- *u* expiriren- *D*|| sentiebat: (sentiebat *i*)|| non sentire se *x*: se [*adic. MV*, *Dou*] non sentire *MV*, *Dou* se sen. *n. D* *n. sen. BFa*|| extentus: inextentus *o*|| 3. aestu solutus *pleri*q. *F*¹: *s. a. F* aestus *s. M*|| serui *pleri*q. *M*²: -uo *M*|| excitatus et: -tos ut *D*|| tutum *pleri*q. *u*²: ut tamen *u* ut tum *Dox*|| 4. diffugiunt: -fig- *V*|| aegre focilatus *MV*, *BF*: *a. refocill- oux*, *a* est refocilia- *D*

été vengé de son vivant comme les autres le sont après leur mort ¹.

5 Vous voyez combien de périls, combien d'outrages, combien de dérisions nous avons à redouter. Et qu'on n'aille pas se croire en sûreté pour avoir été indulgent et doux ; car l'exécution d'un maître est affaire non de discernement, mais de brutalité ².

Mais assez sur ce sujet. 6 Après cela, quoi de nouveau ? quoi ? mais rien ; autrement, je continuerais, il me reste encore de la place et le jour étant jour de vacances permettrait de s'étendre. J'ajouterai un détail qui me vient fort à propos à l'esprit, encore au sujet de Macédo. Il était aux bains publics à Rome, quand arriva un incident digne d'attention et, comme l'événement l'a montré, un vrai présage. 7 Son esclave avait touché légèrement un chevalier romain pour qu'il les laissât passer ; *le chevalier* se retourna et administra non à l'esclave qui l'avait touché, mais à Macédo lui-même un soufflet tel qu'il fut sur le point de tomber. 8 Ainsi les bains ont été graduellement pour lui occasion d'outrage d'abord, puis de mort. Adieu.

15

C. PLINIE A SON CHER SILIUS PROCULUS SALUT.

Conseils à un poète. Vous me demandez de lire vos œuvres dans ma retraite, d'examiner si elles valent d'être publiées ; vous recourez aux prières, vous alléguez des précédents ; vous voulez que je soustraie

1. Peut-être les esclaves furent-ils tous mis à mort selon l'ancienne procédure romaine. Cette rigueur cruelle s'était relâchée à l'époque impériale, mais certains en réclamaient de temps en temps le maintien (Tac. A. 14.42).

2. Cette réflexion est un retour de Plinie sur lui-même. Sans

ultionis solacio decessit, ita uiuus uindicatus, ut occisi solent.

5 Vides quot periculis, quot contumeliis, quot ludibriis simus obnoxii; nec est quod quisquam possit esse securus, quia sit remissus et mitis; non enim iudicio domini, sed scelere perimuntur.

Verum haec hactenus. 6 Quid praeterea noui? quid? nihil; alioqui subiungerem, nam et charta adhuc superest, et dies feriatu patitur plura contexi. Addam quod opportune de eodem Macedone succurrit. Cum in publico Romae lauaretur, notabilis atque etiam, ut exitus docuit, ominosa res accidit. 7 Eques Romanus a seruo eius ut transitum daret manu leuiter admonitus conuertit se ne seruum, a quo erat tactus, sed ipsum Macedonem tam grauitur palma percussit, ut paene concideret. 8 Ita balineum illi quasi per gradus quosdam primum contumeliae locus, deinde exitii fuit. Vale.

15

C. PLINIVS SILIO PROCVLO SVO S.

Petis ut libellos tuos in secessu legam, examinem an editione sint digni; adhibes preces, adlegas exem-

5. quot: quod [sic ter] M|| ludibriis simus: ludibriissimus B° ludibrisissimus B l. sumus V, o|| quia: qui M|| domini: donum u|| scelere: ce- M sedere u|| 6. quid pleriq. B²: quod B|| alioqui pleriq. M° V°: -id (?) M alios qui (?) V|| subiungerem: -re BF|| charta: quarta BF|| feriatu: ferial- B|| contexi: -xti V|| 7. Romanus: -nis u|| tactus: -citus V|| palma BFa, oux: palam M, D palamque V|| concideret: -rit D|| 8. balineum: -lienum D|| quasi: om. o quam u|| primum: -us ux|| fuit: finis oux.

15. SILIO PROCVLO: Adsilium procul iB iIII PROCULO MV, BFa, Doux || 1. editione sint: editiones in M.

quelques moments perdus à mes études ¹, que je les consacre aux vôtres ; vous ajoutez que Cicéron mettait la plus charmante bonté à encourager le talent des poètes.

2 Mais je n'ai nul besoin d'être prié et exhorté. J'ai pour la poésie d'une part le culte le plus religieux et pour vous d'autre part la plus grande amitié. Je ferai ce que vous souhaitez avec autant d'application que de plaisir.

3 Je crois pouvoir dès maintenant vous répondre que votre ouvrage est beau et qu'il ne faut pas en priver le public, autant que j'en peux juger par les parties que vous avez données en lecture devant moi, si toutefois votre manière de lire ne les a pas surfaites, car vous lisez avec tant d'agrément et d'art ! J'ai cependant la confiance de n'être pas livré aux séductions de l'oreille assez pour être privé par ses caresses de la fine pointe du bon goût.

4 Qu'elles me l'émoussent et me l'atténuent légèrement, soit ; mais la briser et l'arracher, non. 5 Ce n'est donc pas à la légère que dès maintenant j'apprécie l'ensemble ; pour les parties, je m'en rendrai compte en les lisant. Adieu.

doute il se sent, grâce à sa conduite à l'égard de ses esclaves (2.17.9; 5.19, etc.), à l'abri de la haine dont Larcus Macedo a été victime. En remarquant que le châtement d'un maître est affaire non de justice, mais de brutalité, il laisse entendre qu'il ne condamne pas absolument la conduite des esclaves dont le ressentiment a été provoqué par les mauvais traitements de Macedo, mais que cependant il n'attend pas des âmes serviles le discernement nécessaire pour rendre à un maître, en bien ou en mal, ce qui lui est dû. Malgré tout, ne fût-ce que par le blâme du paragraphe 1, cette lettre témoigne de l'adoucissement des mœurs. Dans le traité *des Bienfaits* (3.18.2), Sénèque avait déjà établi qu'un esclave peut, par ses services, mériter la reconnaissance de son maître. L'esclave a donc des vertus et des droits.

L'esclave qui a touché le chevalier romain est un *anteambulo*, chargé de frayer la route à son maître dans la foule.

1. Pline emploie ici une métaphore empruntée à la langue agricole. On appelait *subsiciuae* les parcelles qui, lors du lotissement d'un terrain distribué à des colons, restaient inoccupées à raison de leurs petites dimensions ou de leur mauvaise qualité et dont les nécessiteux s'emparaient.

plum, rogas enim ut aliquid subsiciui temporis studiis meis subtraham, impertiam tuis, adicis M. Tullium mira benignitate poetarum ingenia fouisse. 2 Sed ego nec rogandus sum nec hortandus, nam et poetice ipsam religiosissime ueneror et te ualidissime diligo. Faciam ergo quod desideras, tam diligenter quam libenter. 3 Videor autem iam nunc posse rescribere esse opus pulchrum nec supprimendum, quantum aestimare licuit ex iis quae me praesente recitasti, si modo mihi non imposuit recitatio tua; legis enim suauiissime et peritissime. Confido tamen me non sic auribus duci, ut omnes aculei iudicii mei illarum delinimentis refringantur; 4 hebetentur fortasse et paulum retundantur, euelli quidem extorquerique non possunt. 5 Igitur non temere iam nunc de uersitate pronuntio, de partibus experiar legendo. Vale.

1. subsiciui *MV*, *BFa*: subciui *D* successiui *ox* successui *u*|| impertiam: -part- *o* imperitiam *x*|| adicis: additis *u* adicit *x*|| *M.*: marcum *MV*|| Tullium: ·T· *x*|| 2. ego nec: ego *D*|| hortandus: cohor- *D*|| nam et: nam *F*, *oux* manet *D*|| poetice: -cem *Doux*|| religiosissime: -mam *M*|| ueneror *pleriq.* *x*^o: -ros *x*|| te: *om.* *oux*|| ualidissime: uald- *BFa*|| 3. autem: *om.* *o*|| rescribere esse: *om.* *BF*|| aestimare licuit *BFa, i*, *Doux*: est iam placuit *MV*|| iis *D*, *a*: his *MV*, *BF*, *oux*|| et peritissime: *om.* *MV*|| me *pleriq.* *x*^o: mei *x*|| iudicii mei: -ci mei *V*, *D* mei iudicii [-tii *u*] *oux*|| delinimentis: delin- *B^oFa*, *ux* delirumen- *o* delimen- *MV*, *D*|| refringantur [-frig- *M*] *MV*, *BFa*, *D*, *i*: restringantur *oux*|| 4. hebetentur: debiliten- *x*|| paulum *MV*, *Dx* [*Carlsson*]: -lulum *BFa*, *ou*, fortasse recte|| euelli *MV*, *Doux*: reu- *BFa*|| 5. experiar legendo: e. deleg- *MV* l. e. *oux*.

16

C. PLINE A SON CHER NÉPOS SALUT.

Il me semble avoir remarqué que parmi
Traits héroï- les actions et les paroles des hommes et
ques. des femmes, les unes étaient plus connues,
 les autres plus vraiment grandes. 2 J'ai été confirmé
 dans cette pensée par ma conversation d'hier avec
 Fannia. C'est la petite-fille de l'admirable Arria¹ qui a
 consolé et encouragé par son exemple la mort de son mari.
 Elle me racontait de sa grand'mère beaucoup de traits
 non moins beaux que celui-là, mais plus ignorés. Je pense
 que vous ne les admirerez pas moins en les lisant que
 je l'ai fait en les entendant raconter.

3 Cécina Pétus, son mari, était malade et malade aussi
 était son fils, tous deux sans espoir, croyait-on. Le jeune
 homme mourut. Il avait une rare beauté, une pureté de
 mœurs non moins rare et il était cher à ses parents pour
 toutes ses qualités plus encore que pour être leur fils.
 4 Elle prépara les funérailles de cet enfant, elle en con-
 duisit le cortège de manière que son mari ne s'aperçût de
 rien. Bien plus : entra-t-elle dans sa chambre, elle fei-
 gnait que son fils était encore vivant, qu'il se trouvait
 mieux, et comme le père en demandait très souvent des
 nouvelles, elle répondait : « Il a bien reposé, il a mangé avec
 plaisir. » 5 Après quoi, sentant les larmes longtemps re-
 foulées trop fortes et prêtes à s'échapper, elle sortait. Alors
 elle se laissait aller à son chagrin. Après avoir assez pleuré,
 elle séchait ses yeux, arrangeait son visage et rentrait,

1. Sur tous ces noms, voir l'index. Les familles de Thræsea
 Pétus et d'Helvicius étaient reliées par des alliances (cf. 9.13.3).
 Elles ont été célèbres par leur opposition au pouvoir (cf. Tac.
 A. 14.48-49 ; 16.22 etc.) et ont donné plusieurs victimes aux per-
 sécutions de Néron et de Domitien (cf. 3.11.3 et Tac. A. 16.
 21, 36, etc.).

16

C. PLINIVS NEPOTI SVO S.

Adnotasse uideor facta dictaque uirorum feminarumque alia clariora esse, alia maiora. 2 Confirmata est opinio mea hesterno Fanniae sermone. Neptis haec Arriae illius, quae marito et solacium mortis et exemplum fuit. Multa referebat auiae suae non minora hoc, sed obscuriora ; quae tibi existimo tam mirabilia legenti fore, quam mihi audienti fuerunt.

3 Aegrotabat Caecina Paetus, maritus eius, aegrotabat et filius, uterque mortifere, ut uidebatur. Filius decessit eximia pulchritudine, pari uerecundia et parentibus non minus ob alia carus, quam quod filius erat.

4 Huic illa ita funus parauit, ita duxit exsequias, ut ignoraret maritus ; quin immo, quotiens cubiculum eius intraret, uiuere filium atque etiam commodiorem esse simulabat ac persaepe interroganti quid ageret puer respondebat : « Bene quieuit, libenter cibum sumpsit. » 5 Deinde, cum diu cohibitae lacrimae uincerent prorumperentque, egrediebatur ; tunc se dolori dabat ; satiata siccis oculis, composito uultu redibat, tamquam

16. NEPOTI Adnepotem *inter uersus inserui* iIII || 1. facta dictaque [dictaque *adic. B²*] : dicta factaque o fata d. iIII || 2. hesterno : -trin- u|| Fanniae : -iae [*ras.*] u²|| Arriae : ari- o|| illius quae : illiusque V|| et solacium : et *om.* o|| hoc : haec *De* || sed : *om.* D|| obscuriora quae : obscur- q. M obstiniora q. u obscurioraque D|| existimo : esti- o|| 3. Caecina [cec- u -inna x] Paetus [pe- oux] maritus eius [m. e. *om.* MV] aegrotabat : *om.* BF|| uterque : -tri- u|| uidebatur : -bant- ux|| eximia : mira x|| pari : *om.* M|| 4. illa ita funus : f. il. it. x|| immo quotiens : i. et quoties a|| interroganti : -te D|| 5. uincerent : -ret u|| prorumperentque : -rentquae [ae pc] M|| tunc MV, D, a : tum BF, oux|| redibat : -ieb- MV.

ayant pour ainsi dire laissé son deuil à la porte. 6 Admirable, certes, est l'autre trait fameux de la même femme : tirer un poignard, s'en percer la poitrine, arracher l'arme, la tendre à son mari, ajouter cette parole immortelle et presque divine : « Cela ne fait pas mal, Pétus ¹. » Mais en accomplissant ces grandes choses que vous savez, en les disant, elle avait les yeux fixés sur la gloire et l'immortalité. Il est plus beau encore de ne rien attendre de l'immortalité, de ne rien attendre de la gloire et de cacher ses larmes, de dissimuler son deuil, d'avoir perdu son fils et de faire comme si on était encore mère.

7 Scribonianus avait pris les armes en Illyrie contre Claude ; Pétus avait été de la révolte et après la mort de Scribonianus on l'emmenait prisonnier à Rome. 8 Il allait être embarqué, Arria suppliait les soldats de la prendre avec lui sur le bateau. « Il faut bien, dit-elle, qu'à un consulaire vous donniez quelques esclaves pour le servir à table, l'habiller, le chausser. Tout cela, je le ferai seule. » 9 Elle n'obtint rien. Elle loua alors une barque de pêche et avec ce petit bateau elle suivit le grand.

C'est elle encore qui en présence de Claude, s'adressant à la femme de Scribonianus ² qui se déclarait prête à des aveux : « Moi vous entendre, lui dit-elle, vous qui avez vu tuer Scribonianus entre vos bras et qui vivez ! » Cette parole montre que la résolution de son admirable mort ³

1. Trait célèbre, bien souvent cité, raconté aussi par Martial (1.14).

2. Sur la révolte de Scribonianus, voir l'index. Sa femme, qui portait le nom de Vibia (voir ce nom à l'index), s'offrait donc pour des aveux, ce qui signifie qu'elle proposait de livrer, en échange de quelque avantage (probablement pour se mettre bien en cour et trouver un second mariage brillant), ceux qui avaient été les complices de Scribonianus, tel est le sens de l'expression *profiteri indicium*. Cf. sur la conduite toute semblable de la femme de Pison, Tac. A. 3.16. Cecina Pétus était l'un des plus en vue des conjurés et vraisemblablement Arria, sa femme, fut interpellée à ce sujet ; d'où sa réponse hautaine à Vibia.

3. Le suicide (cf. p. 24, note 2) était alors devenu si fréquent à Rome que Sénèque (*Ben.* 1.9.2), énumérant les services qu'on

orbitatem foris reliquisset. 6 Praeclarum quidem illud eiusdem, ferrum stringere, perfodere pectus, extrahere pugionem, porrigere marito, addere uocem immortalem ac paene diuinam : « Non dolet, Paete. » Sed tamen ista facienti, ista dicenti gloria et aeternitas ante oculos erant ; quo maius est sine praemio aeternitatis, sine praemio gloriae abdere lacrimas, operire luctum amissoque filio matrem adhuc agere.

7 Scribonianus arma in Illyrico contra Claudium mouerat ; fuerat Paetus in partibus et occiso Scriboniano Romam trahebatur. 8 Erat ascensurus nauem, Arria milites orabat ut simul imponeretur. « Nempe enim » inquit « daturi estis consulari uiro seruos aliquos, quorum e manu cibum capiat, a quibus uestiatur, a quibus calcietur ; omnia sola praestabo. » 9 Non impetrauit ; conduxit piscatoriam nauculam ingensque nauigium minimo secuta est.

Eadem apud Claudium uxori Scriboniani, cum illa profiteretur indicium : « Ego » inquit « te audiam, cuius in gremio Scribonianus occisus est, et uiuis ? » Ex quo manifestum est ei consilium pulcherrimae mortis

5. reliquisset *pleriq.* V^o : -linq- V|| 6. eiusdem — pugionem : *mgM²*|| ac : ad *BF*|| non dolet Paete [pe- V] *MV* : Paete [pe-ou poe- x] n. d. *BFa*, *Doux^o*|| ista facienti ista dicenti *MV*, *D* [*Carlsson*] : i. f. d. *BFa* i. f. diligentique *oux*|| et : *sl* *B¹*|| erant *B¹* : -at *B*|| quo : quod *MV*|| aeternitatis — praemio : *om.* *D*|| abdere lacrimas : l. [lacr- o] a. ou lachr- add- x|| matrem : -remque o|| 7. in Illyrico *MV* : milyrico *D* i. Ily- o i. Illyr- u i. illir- x illyr- *BFa*|| fuerat : -at [*sl*] *B*|| Paetus : pet- o peto *ux*|| et occiso *MV*, *D* : occiso [-sso *B*] *BFa*, *oux*|| Romam : ramam *V*|| 8. nauem : -im *oux*|| Arria : aria o arri *D*|| consulari *pleriq.* *B²* : -sol- *B*|| seruos *MV* : -uul- *rell.* || cibum : -bos *ux*|| capiat : accip- *V*|| a quibus uestiatur : *om.* *u*|| praestabo : -auit *D*|| 9. nauculam *MV* [*Carlsson*] : nauc- *BFa*, *Doux*|| nauigium : nauium *D*|| apud : o [*del.*] *add.* *x*|| uxori : -or *D*|| Scriboniani *pleriq.* *u²* : -niam *u*|| indicium *pleriq.* *x²* : iudicium [-iti- *u*] *ux*|| occisus : -ssus *B*|| est : *om.* *V*|| manifestum : -us *M*|| pulcherrimae : -mae [ae *pc*] *B¹*.

ne fut pas improvisée. 10 Mieux encore : son gendre Thraséa la suppliant de ne pas s'obstiner à mourir et lui donnant entre autres raisons celle-ci : « Consentirez-vous donc, si un jour il me faut périr, à ce que votre fille meure avec moi ? » elle répondit : « Si elle a vécu avec vous aussi longtemps et dans la même union que moi avec Pétus, j'y consens ¹. » Cette réponse avait accru l'inquiétude de sa famille et on la surveillait plus attentivement. Elle s'en aperçut et dit : « Vous perdez votre temps ; vous pouvez me rendre la mort difficile, mais impossible, non. » 12 En disant ces mots, elle bondit de sa chaise ² et, s'élançant de toutes ses forces contre le mur qui lui faisait face, elle frappa sa tête et tomba. Une fois rappelée à la vie : « Je vous avais bien prévenus, dit-elle, que je trouverais un chemin, quelque dur qu'il soit, pour arriver à la mort, si vous m'en refusiez un facile ³. »

13 Tous ces traits ne vous semblent-ils pas plus grands encore que le fameux : « Pétus, cela ne fait pas mal », auquel Arria est arrivée par ce qui précède ? Et cependant du second on parle partout, les premiers ne sont vantés nulle part. J'en conclus ce par quoi j'ai commencé : *des belles actions* les unes sont plus connues, les autres plus vraiment grandes. Adieu.

peut rendre à un ami, y range celui-ci : *gladium excussisse morituro*, arracher l'arme des mains à un homme qui se disposait à mourir. On sait qu'il était assez entré dans les mœurs pour que les empereurs en fissent un mode d'exécution discret et décent : ils renvoyaient aux condamnés l'ordre de mettre fin à leurs jours.

1. La seconde Arria voulait en effet suivre l'exemple de sa mère et mourir avec Thraséa Pétus comme la première était morte avec Cécina Pétus. Mais Thraséa la supplia de se conserver à sa fille Fannia, femme d'Helvidius Priscus, lequel avait été condamné en même temps que son beau-père, mais à la relégation seulement. Il faut lire dans Tacite (A. 16.34) le beau récit de cette scène qui malheureusement nous est parvenu incomplet, tronqué par la disparition de la dernière partie des *Annales*.

2. La *cathedra* était un siège assez lourd, intermédiaire pour sa forme entre la chaise et le fauteuil, qui était après le lit le plus confortable des meubles de repos anciens.

3. Voir une parole semblable de Porcia, Mart. 1.42.

non subitum fuisse. 10 Quin etiam, cum Thrasea, gener eius, deprecaretur ne mori pergeret interque alia dixisset : « Vis ergo filiam tuam, si mihi pereundum fuerit, mori mecum ? » respondit : « Si tam diu tantaque concordia uixerit tecum quam ego cum Paeto, uolo. » 11 Auxerat hoc responso curam suorum, attentius custodiebatur ; sensit et : « Nihil agitis » inquit : « potestis enim efficere ut male moriar, ut non moriar non potestis. » 12 Dum haec dicit, exsiluit cathedra aduersoque parieti caput ingenti impetu impexit et corruit. Focilata : « Dixeram » inquit « uobis inuenturam me quamlibet duram ad mortem uiam, si uos facilem negassetis. » 13 Videnturne haec tibi maiora illo « Paete, non dolet », ad quod per haec peruentum est ? cum interim illud quidem ingens fama, haec nulla circumfert. Vnde colligitur quod initio dixi, alia esse clariora, alia maiora. Vale.

9. subitum *pleriq.* *B*² : subb- *B* sub [*del.*] *add. x* || 10. Thrasea : -am *V* tra- *BF*, *ou* || dixisset uis *MV*, *D* : -sse tu is *BF* d. tu. u. *oux*, *a* || ergo *pleriq.* *D*² : ego *D* || tantaque : -ta *ux* || Paeto : pe-*M*, *BF*, *oux* || 11. auxerat : aux- [*st*] *B* dux- *ux* || hoc responso : haec responsio *o* || male *pleriq.* *B*¹ : -i *B* || ut non *MV*, *Doux* : ne *BFa* || 12. haec : hoc *o* || exsiluit : exiliu- *B* || cathedra : -am *BFa*, *ux* || caput : -ud *BM* || et *pleriq.* *B*^o : in *B om.* *D* || focilata *pleriq.* *B*^o : folcil- *B* refocill- *Cat.* || dixeram *pleriq.* *B*² : -rem *B* || facilem : -cere *F* -cerem *B* || 13. uiderenturne *pleriq.* *B*^o : -turque *B* uidenter ne *V* || haec tibi : t. h. *oux* || illo : -a *o om.* *MV* (illo *adic. i*) || Paete : pe- *B*, *o* pe- [*o st*] *u* pae- [*o st*] *x* || haec : hoc *oux* || illud *pleriq.* *x*^o : -um *x* || ingens : *om.* *x* || haec : hoc *oux* || maiora : esse *m. oux*.

17

C. PLINE A SON CHER JULIUS SERVIANUS SALUT.

Serait-ce parce que tout va bien que vos
Billet. lettres se font depuis si longtemps attendre ?
 serait-ce que tout va bien , mais que vous
 n'avez pas de loisirs ? serait-ce que vous avez des loisirs,
 mais que l'occasion d'envoyer vos lettres est rare ou
 manque ? 2 Mettez fin à mon anxiété que je ne puis
 plus supporter ; mettez-y fin, fût-ce en envoyant un cour-
 rier tout exprès. C'est moi qui paierai le voyage, qui
 paierai même la gratification¹, mais qu'il apporte les nou-
 velles que je souhaite ! 3 De mon côté, je suis en bonne
 santé, si c'est être en bonne santé que de vivre dans l'in-
 quiétude et l'angoisse, dans une attente de tous les ins-
 tants et en redoutant pour l'être qu'on aime le mieux tous
 les accidents auxquels est sujette l'humanité. Adieu.

18

C. PLINE A SON CHER VIBIUS SÉVÉRUS SALUT.

L'étiquette de la prise de possession du
Une lecture consulat m'imposait d'adresser au nom
publique de l'état un remerciement au prince ².
du panégyrique L'ayant fait dans le sénat, selon les exi-
de Trajan. gences du lieu et de la circonstance et con-
 formément à la coutume ³, j'ai cru du devoir d'un bon

1. Le « pourboire » était déjà en usage. Il est défini par Sénèque, *Ben*, 6.17.1.

2. Cf. *Ep.* 3.13 et p. 52, note 1.

3. Le *Panégyrique de Trajan* que nous possédons n'est donc pas celui que Pline a prononcé. Il eût été trop long pour un discours d'apparat. L'auteur, comme il le dit ici, l'a remanié pour en faire un « éloge ».

17

C. PLINIVS IVLIO SERVIANO SVO S.

Rectene omnia, quod iam pridem epistulae tuae cessant? an omnia recte, sed occupatus es tu? an tu non occupatus, sed occasio scribendi uel rara uel nulla? 2 Exime hunc mihi scrupulum, cui par esse non possum, exime autem uel data opera tabellario misso. Ego uiaticum, ego etiam praemium dabo, nuntiet modo quod opto. 3 Ipse ualeo, si ualere est suspensum et anxium uiuere expectantem in horas timentemque pro capite amicissimo quidquid accidere homini potest. Vale.

18

C. PLINIVS VIBIO SEVERO SVO S.

Officium consulatus iniunxit mihi, ut rei publicae nomine principi gratias agerem, quod ego in senatu cum ad rationem et loci et temporis ex more fecissem,

17. IVLIO SERVIANO : Adiulium seruian. *iB* Ad iulium seruian *iII*¹ ad iulium seruianum *iII* SERVIANO *M*, *BFa*, *u* SEVERIANO *V* FERVIANO *Dox*|| 1. rectene : -cte *iB*|| pridem : *du. litt. eras. add. B*|| cessant : ces- [*ras.*] *B*|| an omnia : a. non o. a a. non *ux*|| sed : an *ux*|| occasio : occupatio *D*|| 2. hunc mihi *pleriq.* *B*², *o*¹ : m. h. *oux* nunc m. *B*|| scrupulum : *scrupulum* [*adic. in fine uers. B*²] *B*|| cui : cur *o*|| misso : miso *V*|| uiaticum : *matu*|| nuntiet *V*, *BFa*, *Doux* : mihi *add. M*|| 3. si *pleriq.* *B*² : se *B*|| uiuere *pleriq.* *B*² : *nescio quid B*|| timentemque : -tem *D*|| pro : in *ux*.

18. VIBIO SEVERO *Mommsen* : Aduirium seuerum *iB* *iII* VIRIO SEVERO *mgF* CVRIO SEVERO *F* curio seuerio [*sae- pc o*] *oux*, *p. r.*, σ SEVERO *MV*, *D* SERVO *Ba*|| 1. officium : -fitio *u* -cio *x* -ciu *iII*|| iniunxit : -*nzit* [*ras.*] *B* -xisti *Du*²*x* inuinx- *u*|| quod : cum *D*|| loci *pleriq.* *B*² : -ce *B*.

citoyen de recueillir les pensées alors exprimées en un ouvrage plus ample et plus riche. 2 Mon objet était d'abord de rendre plus chères à notre empereur, par des louanges sincères, les vertus qu'il pratique ; ensuite de *montrer* aux princes à venir, non pas sur le ton d'un maître, mais cependant par l'enseignement d'un exemple, quelle route est la plus sûre pour arriver à la même gloire. 3 Car prescrire ce que doit être un prince est une fort belle entreprise, mais lourde, et j'oserai dire téméraire, tandis que louer un excellent prince et par ce moyen faire briller pour ses successeurs, comme du haut d'un phare, la lumière qui doit les guider, voilà un projet aussi utile sans être présomptueux ¹.

4 J'ai éprouvé une joie non médiocre à voir, au moment où je voulais lire cet ouvrage à mes amis, que, sans être invités ni par des billets ni par des programmes ², mais étant avertis seulement au cas « où ils n'en seraient pas gênés » et « où ils se trouveraient sans autre occupation » (et jamais à Rome on ne se trouve sans occupation et on ne peut sans être gêné entendre une lecture publique), de plus par un temps affreux, ils sont venus au rendez-vous deux jours de suite et comme ma discrétion souhaitait de mettre fin à ma lecture, ils m'ont imposé de la continuer un troisième jour. Est-ce à ma personne que je dois attribuer cet honneur ou aux belles-lettres ? 5 Je le prends pour les belles-lettres qui, presque disparues, ressuscitent. 6 D'ailleurs, à quel sujet s'est adressée cette assiduité ? A un sujet que même dans le sénat, où il fallait bien l'essuyer, nous ne supportions qu'à regret, fût-ce un instant ; et c'est ce sujet à présent qui trouve *des lettrés*

1. Cette intention relève la portée des flatteries du Panégyrique. Bossuet dans ses oraisons funèbres a fait servir lui aussi l'éloge des vertus des morts à l'enseignement des vivants.

2. Ces *libelli* servaient de programmes aussi bien pour les spectacles (Cic. *Phil.* 2.38) que pour les lectures publiques (Tac. *Dial.* 9). D'après 2.5.12, ils renfermaient parfois des extraits de l'ouvrage.

bono cui conuenientissimum credidi eadem illa spatiosius et uberius uolumine amplecti, 2 primum ut imperatori nostro uirtutes suae ueris laudibus commendarentur ; deinde ut futuri principes non quasi a magistro, sed tamen sub exemplo praemonerentur, qua potissimum uia possent ad eandem gloriam niti. 3 Nam praecipere qualis esse debeat princeps pulchrum quidem, sed onerosum ac prope superbum est ; laudare uero optimum principem ac per hoc posteris uelut e specula lumen quod sequantur ostendere idem utilitatis habet, adrogantiae nihil.

4 Cepi autem non mediocrem uoluptatem, quod, hunc librum cum amicis recitare uoluisset, non per codicillos, non per libellos, sed « si commodum » et « si ualde uacaret » admoniti (numquam porro aut ualde uacat Romae aut commodum est audire recitantem), foedisimis insuper tempestatibus, per biduum conuenerunt cumque modestia mea finem recitationi facere uoluisset, ut adicerem tertium diem exegerunt. 5 Mihi hunc honorem habitum putem an studiis ? studiis malo, quae prope exstincta refouentur. 6 At cui materiae hanc sedulitatem praestiterunt ? nempe quam in

1. bono *pleriq.* *B*² : -ni *B* || 2. ut : *om.* *D* || a : *om.* *V*, *D* || praemonerentur *pleriq.* *B*² : premoue- u proonerentur [*post o priore loco spatio du. litt. rel.*] *B* || uia *pleriq.* *M*¹ : ua *M* || possent *pleriq.* *B*² : -se *B* || eandem *pleriq.* *B*² : ead- *B* || niti : *mgV*¹, *B*² || 3. ac prope : hac p. *BF* || ac per *pleriq.* *M*² : a p. *M* hac p. *BF* || idem : bis scriptum *x* || utilitatis *pleriq.* *B*⁰ : -tes *B* -litas *F* || adrogantiae *pleriq.* *B*¹ : addr- *B* -gat- *M* || 4. cepi : cae- *BF* || mediocrem *pleriq.* *B*⁰ : de medihocrem *B* || codicillos *pleriq.* *M*² : -cell- *B*⁰ *F* quo dicilos *B* codicci- [*exp.*] *M* || et si : ac si o ac *ux* || admoniti *pleriq.* *B*² : atnoniti *B* -onui *MV* (admoniti *i*) || aut ualde : ut u. o || audire : ad- *D* || tempestatibus *u*¹ : [*inil. ex nescio qua lit.*] mea *pleriq.* *F*¹ : ea *F* || ut : si *B*¹ || exegerunt *pleriq.* *u*¹ : -xig- *V*, *u* || 5. mihi : nihil *D* || hunc *B*¹ : huc *B* || studiis studiis *MV*, *Doux*, a : studiis *BF* || malo *BFa*, *oux* : -llo *MV*, *D* || 6. at *pleriq.* *B*¹ : ad *MV*, *B* || sedulitatem *pleriq.* *F* : sedutili- *BF*¹ || quam : qua *MV*.

pour le traiter et l'entendre traiter trois jours durant, non qu'il le soit avec plus de perfection qu'auparavant, mais parce qu'il l'est avec plus de liberté, donc avec plus de plaisir. 7 Aussi est-ce un éloge qui s'ajoutera encore à ceux que mérite notre prince, qu'un genre jadis aussi odieux que faux soit devenu maintenant sincère et par là même intéressant.

8 J'ai d'ailleurs admiré non seulement le zèle des auditeurs, mais leur bon goût. J'ai remarqué en effet que les parties les plus sobres leur plaisaient davantage. 9 Je sais bien que je n'ai lu qu'à quelques-uns ce que j'ai écrit pour tous et cependant je suppose que tous jugeront de même et je me réjouis de cette sévérité de nos oreilles. Si jadis au théâtre l'auditoire a appris aux acteurs à si mal chanter, je conçois maintenant l'espérance que peut-être il leur apprendra aussi à bien chanter ¹. 10 Car ceux qui écrivent pour plaire *au public* prendront pour modèle ce qui plaît *au public*. J'ai cependant confiance que dans mon sujet actuel le style fleurin'est pas déplacé, parce que ce sont les parties unies et concises plutôt que les parties riantes et ornées qui paraissent cherchées et artificielles ². Je n'en appelle pas moins de toute mon ardeur le jour qui sans doute viendra (s'il pouvait être déjà venu !)

1. Le théâtre latin était à cette époque en pleine décadence. La pantomime y triomphait. Quintilien (1.10. 31) nous renseigne sur le genre de musique qu'on y entendait : *quaenunc in scenis effeminata et impudicis modis fracta...*

2. C'est l'un des principes de Pline, qu'il a certainement puisé dans l'enseignement de Quintilien, que le style doit être sobre et sévère. Mais il ne l'a pas professé en toute circonstance. Dans deux lettres très importantes, il soutient (1.20) la cause du style facile et abondant et (9.26) celle des ornements audacieux. Il ne faut pas pour autant l'accuser de versatilité et d'inconséquence. Ces différences d'opinion s'expliquent par les contradicteurs auxquels il avait affaire, tantôt les disciples de Sénèque, grands partisans de l'afféterie et du style à facettes, pour lesquels Quintilien (10.1.125) a été si sévère, d'autre part les admirateurs de l'antique simplicité et de la sécheresse stoïcienne qu'il poursuit à plusieurs reprises (7.12.2).

senatu quoque, ubi perpeti necesse erat, grauari tamen uel puncto temporis solebamus, eandem nunc et qui recitare et qui audire triduo uelint inueniuntur, non quia eloquentius quam prius, sed quia liberius, ideo etiam libentius, scribitur. 7 Accedet ergo hoc quoque laudibus principis nostri, quod res antea tam inuisa quam falsa nunc ut uera ita amabilis facta est.

8 Sed ego cum studium audientium tum iudicium mire probaui; animaduerti enim seuerissima quaeque uel maxime satisfacere. 9 Memini quidem me non multis recitasse quod omnibus scripsi, nihilo minus tamen, tamquam sit eadem omnium futura sententia, hac seueritate aurium laetor ac sicut olim theatra male musicos canere docuerunt, ita nunc in spem adducor posse fieri ut eadem theatra bene canere musicos doceant. 10 Omnes enim qui placendi causa scribunt qualia placere uiderint scribent. Ac mihi quidem confido in hoc genere materiae laetioris stili constare rationem, cum ea potius quae pressius et adstrictius quam illa quae hilarius et quasi exsultantius scripsi possint uideri accersita et inducta. Non ideo tamen segnus precor ut quandoque ueniat dies (utinamque

7. necesse *pleriq.* x^0 : -sser x || erat *pleriq.* u^1 : est u || puncto temporis: punctotemp- V^1 punctoremp- V || eandem *pleriq.* B^2 : ead- B || non quia: non o || sed quia *pleriq.* o (?): sed qui o^1 || ideo MV : -oque BFa , $Doux$, p || etiam: *om.* a , p || scribitur: stab-
o|| 8. probaui *pleriq.* B^2 : *nescio quid* B || animaduerti enim $Doux$, a : anima aduerti e. V anima aduerti M aduerti enim B^2F a enim aduertienim B || seuerissima BFa , Dox : sereniss- u ueriss- MV || satisfacere: -rem M || 9. memini: ne nimini D || me: *om.* oux || non: *om.* D || tamen *pleriq.* B^1 : tamquam B || sit: si BF || hac: ac BF || laetor: lact- ux || theatra *pleriq.* F^0 : tea- F tetra B teha- B^2 || male *pleriq.* B^2 : mare B || musicos canere: c. m. p , i || 10. omnes: -is u || ac: at u (ac i) || laetioris: -leci- V lat-
 oux || constare *pleriq.* B^1 : -starere B || potius: *om.* ux || pressius: -sus BF || adstrictius: ast- ox || quasi: *om.* u || accersita M , BFa , oux : arcess- D accersitate V || inducta *pleriq.* F^1 : -duta F || quandoque *pleriq.* B^0 : -doquae B || ueniat: -et BF .

où les premiers morceaux, simples et graves, expulseront les seconds, flatteurs et jolis, même des endroits dont ils sont bien et dûment en possession. 11 Vous savez maintenant ce que j'ai fait pendant ces trois jours. Je vous l'ai raconté pour que de loin vous puissiez vous réjouir au nom des belles-lettres et au mien autant que vous l'auriez fait si vous aviez été ici. Adieu.

19

C. PLINE A SON CHER CALVISIUS RUFUS SALUT.

Consultation sur un achat. Je vous demande de prendre part comme de coutume à un conseil concernant mes biens. Des domaines voisins de mes terres et qui y sont même enclavés se trouvent à vendre. J'y vois bien des choses pour m'attirer et quelques autres, non moins importantes, pour m'en détourner. 2 Je suis attiré d'abord par le charme même de s'arrondir, puis par l'avantage, qui est aussi un agrément, de pouvoir visiter à la fois deux propriétés sans double peine, sans double frais de voyage, de les confier à un seul intendant et aux mêmes surveillants¹, ou peu s'en faut, d'habiter et de rendre agréable l'une des deux villas, de conserver seulement l'autre en bon état. 3 Je fais entrer dans ce calcul le prix du mobilier, celui des portiers, des jardiniers², des ouvriers et aussi de l'équipage de chasse³; car il n'est pas indifférent d'avoir tout cela réuni en un même endroit ou dispersé dans des lieux opposés. 4 En revanche je crains qu'il ne soit imprudent d'avoir une telle étendue de terres aventurées aux mêmes accidents atmosphériques et

1. Le *procurator* était responsable de l'exploitation. Le mot *actor* est un terme générique désignant tout subalterne chargé d'une gestion. Les villes avaient des *actores publici*.

2. Les *topiarii* sont surtout chargés de la taille artistique des arbres.

3. C'est-à-dire les armes, les filets, les chiens, etc.

iam uenerit !) quo austeris illis seuerisque dulcia haec blandaque uel iusta possessione decedant.

11 Habes acta mea tridui, quibus cognitis uolui tantum te uoluptatis absentem et studiorum nomine et meo capere, quantum praesens percipere potuisses. Vale.

19

C. PLINIUS CALVISIO RVFO SVO S.

Adsumo te in consilium rei familiaris, ut soleo. Praedia agris meis uicina atque etiam inserta uenalia sunt. In his me multa sollicitant, aliqua nec minora deterrent. 2 Sollicitat primum ipsa pulchritudo iungendi, deinde, quod non minus utile quam uoluptuosum, posse utraque eadem opera, eodem uiatico inuisere, sub eodem procuratore ac paene isdem actoribus habere, unam uillam colere et ornare, alteram tantum tueri. 3 Inest huic computationi sumptus supellectilis, sumptus atriensium, topiariorum, fabrorum atque etiam uenatorii instrumenti; quae plurimum refert unum in locum conferas an in diuersa dispergas. 4 Contra uereor ne sit incautum rem tam magnam isdem tempestatibus, isdem casibus subdere; tutius

10. seuerisque : seruisque o|| 11. tantum te : te ta. Doux|| absentem : post b qual. litt. eras. B|| et studiorum : et om. MV adic. rell.|| uale : om..D.

19. CALVISIO RVFO [-ffo o] Fa, oux Adcaluisium rufum i|| iB CALVISIO MV, B, D|| 1. meis : -i D|| deterrent : deterent u|| 2. sollicitat : -ant B, D|| iungendi pleriq. x^o : -ti x|| utile pleriq. B^o : -ille B|| procuratore : percurrere x|| paene pleriq. B^o : petne B poene M|| isdem : iisd- o, a hisd- u|| actoribus : hact- B accusat- V|| ornare : hornate o|| 3. supellectilis : supp-F supplect- o-lectulis u om. D|| sumptus : om. D|| topiariorum pleriq. B² : -rioro B copiarior- Dx|| fabrorum : faur- B|| uenatorii : -ri B, D -torum V|| 4. isdem : sq. isdem MV² sq. idem V hisdem BF, u iisd- ox, a|| isdem casibus B : hisd- c. F, u iisd- c. o, a hisce c. x om. MV

aux mêmes hasards. Il semblerait plus sûr d'offrir aux caprices de la fortune des propriétés séparées. Il y a aussi bien du charme dans le changement de pays et d'air, et même dans le seul fait de voyager d'un de ses domaines à l'autre.

5 Puis — et c'est le point important de ma délibération — le sol est fertile, gras, bien arrosé ; il est divisé en terres à labour, vignes, forêts, toutes cultures donnant des récoltes et en conséquence des revenus modestes, mais sûrs. 6 Cependant cette terre féconde périclite par le manque de ressources des cultivateurs. Car le précédent propriétaire a plus d'une fois vendu les instruments et en diminuant ainsi pour un temps les dettes arriérées des fermiers, il les a privés de leurs moyens pour l'avenir, faiblesse qui a grossi de nouveau l'arriéré. 7 Il faut donc les monter et, ce qui augmentera la dépense, en bons esclaves ; car je n'emploie nulle part des esclaves à la chaîne pour la culture et ici personne ne le fait ¹.

Il me reste à vous parler du prix pour lequel on donnerait ce domaine, trois millions de sesterces. Non que jadis il n'en ait valu cinq, mais la difficulté actuelle de trouver des fermiers et la misère des temps a fait diminuer à la fois le rendement des terres et le prix du fonds. 8 Vous vous demandez si j'arriverai à réunir facilement même ces trois millions. Presque tout mon bien, il est vrai, est en domaines. Je touche cependant quelques intérêts

1. Passage très discuté par les éditeurs. Les variantes des mss. sont cependant insignifiantes, mais le sens a paru obscur et on s'est efforcé de l'améliorer par des corrections dont plusieurs sont indiquées dans l'apparat critique. A la suite de Mr. Merrill, qui l'a, à mon sens, fort exactement interprété, je maintiens le texte donné par l'ensemble des mss. Privés de leurs instruments de travail, les cultivateurs sont à pourvoir de nouveau. Cela coûtera cher parce que Plin ne veut pas d'esclaves de seconde qualité qu'il faudrait enchaîner (cf. Mart. 9.22.4 : *et sonet innumera compede Tuscus ager*) ; or les esclaves de première qualité sont à un haut prix. Plin se souvient de la maxime de son oncle (Pl. H. N. 18.6.36) : *coli rura ab ergastulo pessimum est*.

uidetur incerta fortunae possessionum uarietatibus experiri. Habet etiam multum iucunditatis soli caelique mutatio ipsaque illa peregrinatio inter sua.

5 Iam, quod deliberationis nostrae caput est, agri sunt fertiles, pingues, aquosi, constant campis, uineis, siluis, quae materiam et ex ea redditum sicut modicum ita statum praestant; 6 sed haec felicitas terrae imbecillis cultoribus fatigatur. Nam possessor prior saepius uendidit pignora, et, dum reliqua colonorum minuit ad tempus, uires in posterum exhausit, quarum defectione rursus reliqua creuerunt. 7 Sunt ergo instruendi eo pluris, quod frugi mancipiis, nam nec ipse usquam uinctos habeo nec ibi quisquam.

Superest ut scias quanti uideantur posse emi, sesterterio triciens, non quia non aliquando quinquagiens fuerint, uerum et hac penuria colonorum et communi temporis iniquitate ut redditus agrorum sic etiam pretium retro abiit. 8 Quaeris an hoc ipsum triciens facile colligere possimus; sum quidem prope totus in praediis,

4. uidetur *pleriq.* B²: -retur B|| caelique: caeliquae [ae *bis pc*] B|| ipsaque: -aquae B|| inter sua MV, B, D: intersita Fa, oux|| 5. iam quod: q. i. D iam [sl] q. B|| caput: -ud BM|| uineis: uincis ux|| materiam et ex ea BFa, o: et om. MV, ux materiae D|| redditum: redd- oux|| statum MV, B, Doux: statutum B²Fa|| praestant *pleriq.* B²: prae|aestant [ae *priore loco pc*] B|| 6. imbecillis: inbe- B² inbecilis B|| ad tempus: attem- V|| posterum: postremum MV|| exhausit: exau- M, BF|| quarum: quorum MV|| creuerunt: -rint D creau- o|| 7. instruendi: instituen- oux|| eo pluris MV, D: eo plures BFa, oux, Kukula complures Cat.|| quod frugi: frugique i frugi Cat. quod frigent Kukula|| mancipiis: -pis D -pes Cat.|| usquam: -que ux unq- D|| uinctos *pleriq.* B²: uict- B|| ibi *pleriq.* M: ipsi M¹|| posse: om. D|| emi *pleriq.* B⁰: emis B enim ux|| quinquagiens: quinquages B|| et: ex i|| hac *pleriq.* B⁰: hanc B|| penuria: pecunia x|| colonorum: tol- u|| redditus: redd- oux om. u|| sic etiam: ita e. ux ita o|| abiit: hab- BF, u auit D|| 8. an *pleriq.* B²: in B|| triciens: -cies B² trices B|| colligere possimus: p. c. o|| sum *pleriq.* B²: sunt B|| quidem *pleriq.* B²: -dam B.

et il ne sera pas difficile d'emprunter. Je recourrai à ma belle-mère ¹, au coffre de laquelle je puise comme au mien. 9 Aussi ne vous inquiétez pas de ce point, si les autres ne vous rebutent pas ; ce sont ceux-là que je souhaite vous voir peser attentivement. Car en toute matière, mais surtout en ce qui concerne l'administration d'une fortune, vous avez plus qu'il ne faut d'expérience et d'habileté ². Adieu.

20

C. PLINE A SON CHER MÉSIUS MAXIMUS SALUT.

Vous souvenez-vous d'avoir souvent ren-
Le suffrage se- *contré dans vos lectures le récit des grandes*
cret au sénat. *luttés survenues à l'occasion de la loi sur le*
suffrage secret ¹ et de tout ce qu'elle a valu à son auteur soit de gloire soit de blâme ? 2 Aujourd'hui, dans le sénat, sans l'ombre d'une opposition, on a décidé qu'il était le meilleur ; tous, le jour des comices ⁴, ont réclamé des tablettes. 3 Nous avons certes dépassé dans nos derniers scrutins à haute et intelligible voix le désordre des assemblées du peuple. On ne savait ni parler à temps, ni se résigner au silence, ni même rester à sa place avec dignité. 4 De toutes parts cris sauvages et discordants, chacun se précipitait vers le candidat de son choix, des groupes dans l'espace vide, des cercles et un désordre honteux, tant nous étions déçus des coutumes de nos pères chez lesquels, en toute circonstance, la méthode, la

1. Il s'agit de Pompéia Célérina. Cf. p. 7, note 1.

2. Cette lettre est le type des *suasoriae* auxquelles donnaient lieu la convocation des *consilia amicorum* (cf. 1.9.2 et *passim*).

3. Ce mode de suffrage a été plusieurs fois établi, puis abandonné pour la nomination des magistrats. Il fut institué pour la première fois par la loi *Gabinia* (139 av. J. C.). Cf. Cic. *Leg.* 3.15.33 sur la discussion dont parle Pline.

4. Cf. p. 66, note 1. Mommsen rapporte cette lettre à la séance du 23 janvier, où se désignaient les questeurs.

aliquid tamen fenero, nec molestum erit mutuari; accipiam a socru, cuius arca non secus ac mea utor. 9 Proinde hoc te non moueat, si cetera non refragantur, quae uelim quam diligentissime examines. Nam cum in omnibus rebus tum in disponendis facultatibus plurimum tibi et usus et prouidentiae superest. Vale.

20

C. PLINIVS MAESIO MAXIMO SVO S.

Meministine te saepe legisse quantas contentiones excitarit lex tabellaria quantumque ipsi latori uel gloriae uel reprehensionis attulerit? 2 At nunc in senatu sine ulla dissensione hoc idem ut optimum placuit; omnes comitorum die tabellas postulauerunt. 3 Excesseramus sane manifestis illis apertisque suffragiis licentiam contionum. Non tempus loquendi, non tacendi modestia, non denique sedendi dignitas custodiebatur. 4 Magni undique dissonique clamores, procurrebant omnes cum suis candidatis, multa agmina in medio multique circuli et indecora confusio; adeo descueramus a consuetudine parentum, apud quos

8. fenero *M*: fenore *Dux* faenore *V*, *BF*, o foenore *a*|| nec : *sl. F¹ (?)*|| mutuari : -tari *B²* matuari *B*|| accipiam *pleriq.* *M^o* : -peam *M*|| arca : -cha *BF*|| ac mea utor *M*, *Doux*, *a* : hac [ac *V*] me auctor *V*, *BF*|| 9. refragantur : -frangat- *B*|| examines : -anim- *D*|| cum in : cum *u*|| uale : *om. D.*

20. MAESIO MAXIMO : Admaesiummaximum *iII iB* MESIO MAXIMO *F*, oux MAXIMO *MV*, *Ba*, *D* Messio Maximo *p* Metio *i*|| 1. excitarit *pleriq.* *x^o* : -ret *x*|| lex *pleriq.* *u^o* : lec *u*|| 2. at : ad *MV*|| senatu : -tus *M*|| idem : quidem *F*|| tabellas *pleriq.* *B^o* : -la *B*|| postulauerunt *pleriq.* *B²* : -aberunt *B*|| 3. contionum : -oni *u* -cio- [*exp.*] *F¹*|| non tacendi *BFa*, *Doux* necta- *V* nec non t. *M*|| sedendi : -ti *BF*|| 4. cum : pro *x*|| multa : -taque *MV*|| descueramus : -iber- *B* destineramus omnes *u* d. omnes *x*|| parentum : -tium *D.*

retenu et le calme conservaient à la salle de l'assemblée sa majesté et sa grandeur.

5 Il existe encore des vieillards qui me rappellent souvent l'ancien règlement des comices que voici : à la citation du nom d'un candidat, silence profond ; l'intéressé parlait pour lui-même, racontait sa carrière, faisait comparaître pour témoigner en sa faveur et l'appuyer soit le chef sous lequel il avait servi comme légat, soit celui dont il avait été questeur, l'un et l'autre quand il le pouvait et après eux certains de ceux qui soutenaient sa candidature. Tous disaient quelques mots dignes et brefs. Une telle sobriété avait plus d'effet que des prières.

6 Parfois le candidat attaquait la naissance de son rival, son âge ou sa conduite ¹. Le sénat gardait en l'écoutant « l'auguste sérieux des censeurs ² ». Aussi le mérite l'emportait plus souvent que les cabales.

7 Or, ces usages étant gâtés maintenant par le goût immodéré des intrigues, on a recouru au secret du vote comme à un remède. et un instant il a été vraiment un remède, parce qu'il était chose nouvelle et inaccoutumée.

8 Mais j'apprehende qu'à la longue des maux ne naissent du remède même. Il est à craindre que le secret des suffrages n'ouvre la porte au mépris de l'honneur. Car combien est-il d'hommes pour avoir les mêmes scrupules en secret et en public ? 9 Beaucoup ménagent leur réputation, très peu leur conscience. Mais c'est trop tôt parler de l'avenir. En attendant, grâce au vote par écrit, nous allons avoir pour magistrats ceux qui méritaient le mieux cet honneur. Car comme dans les procès jugés par les récupérateurs ³, obligés dans ces comices à nous prononcer pour ainsi dire à l'improviste nous n'avons pas eu le temps d'être corrompus.

1. Sur ce passage, cf. Cic. *Mur.* 7.15 ; Quint. Cicero. *Pet. Cons.* 3.10. sq. ; 10.39.

2. Proverbial.

3. Juges de tribunaux auxquels ressortissaient les procès où

omnia disposita, moderata, tranquilla maiestatem loci pudoremque retinebant.

5 Supersunt senes, ex quibus audire soleo hunc ordinem comitiorum : citato nomine candidati silentium summum ; dicebat ipse pro se, explicabat uitam suam, testes et laudatores dabat uel eum sub quo militauerat legatus uel eum cui quaestor fuerat, uel utrumque, si poterat, addebat quosdam ex suffragatoribus ; illi grauiter et paucis loquebantur. Plus hoc quam preces proderat. 6 Non numquam candidatus aut natales competitoris aut annos aut etiam mores arguebat, audiebat senatus grauitate censoria. Ita saepius digni quam gratiosi praeualebant.

7 Quae nunc immodico fauore corrupta ad tacita suffragia quasi ad remedium decucurrerunt ; quod interim plane remedium fuit ; erat enim nouum et subitum. 8 Sed uereor ne procedente tempore ex ipso remedio uitia nascantur. Est enim periculum ne tacitis suffragiis impudentia inrepat, nam quoto cuique eadem honestatis cura secreto quae palam ? 9 multi famam, conscientiam pauci uerentur. Sed nimis cito de futuris ; interim beneficio tabellarum habebimus magistratus qui maxime fieri debuerunt. Nam ut in reciperatoriis iudiciis sic nos in his comitiis quasi repente apprehensi sinceri iudices fuimus.

5. explicabat uitam suam : u. e. s. a, p || laudatores : -tiones x || militauerat legatus : legatus om. BFa, Doux legatus MV || cui : sub quo Doux || paucis : parce Doux || loquebantur : (loquebantur i) || hoc pleriq. u² : hec u || preces : om. o || 6. aut : om. x || competitoris : conpedi- F || audiebat : aut diebat D || 7. decucurrerunt : decurr- oux, a || 8. suffragiis — inrepat [incre- M, D] — honestatis : pleriq. mgB² [delons.] om. B || cura : cum MV || 9. famam pleriq. u² : -ma a || conscientiam pauci : p. c. oux || nimis pleriq. u² : minus ou || in reciperatoriis : in -toris M, D in [sl. x] recup- uox, a || iudiciis : -cis D || comitiis : -tis D || apprehensi : adprensi D || iudices : -ces [ras.] e¹.

10 Si je vous écris tout cela, c'est d'abord pour vous apprendre du nouveau ; c'est ensuite pour vous parler un peu des affaires de l'état, matière dont l'occasion se présente bien moins souvent qu'aux temps anciens et donc qu'il ne faut pas laisser échapper. 11 Et puis, franchement, jusques à quand ces banalités : Comment vous portez-vous ? votre santé est-elle bonne ? Il faut que nos lettres aussi abordent parfois des sujets moins bas, moins humbles, moins limités à nos intérêts personnels. 12 Il est vrai que toutes les affaires ne dépendent plus que d'un seul qui, pour le bien commun, a voulu avoir entre les mains tous les soucis et tous les labeurs. Mais grâce à un heureux aménagement quelques ruisseaux — qu'on me passe l'expression — découlent jusqu'à nous de cette source généreuse. Nous pouvons puiser nous-même à leurs eaux et en faire jouir ¹ par nos lettres nos amis éloignés. Adieu.

21

C. PLINE A SON CHER CORNÉLIUS PRISCUS SALUT.

*Eloge du poète
Martial.* On m'annonce que Valérius Martial est mort et j'en suis peiné. C'était un écrivain doué de talent, d'esprit, de feu et dans les écrits duquel on trouve beaucoup d'agrément et de malice avec une non moindre sincérité. 2 Je lui avais, lors de son départ, offert pour mes adieux son argent de route ; je le devais à l'amitié, je le devais aux petits vers qu'il m'a consacrés. 3 C'était autrefois la coutume, quand un écrivain avait fait l'éloge soit des

étaient engagés soit des étrangers soit des communautés politiques. Leur procédure était plus rapide que celle des autres tribunaux et de l'*unus iudex* ; on avait donc moins de temps pour les corrompre.

1. Le texte latin porte le mot *ministrare* (cf. Hor. Sat. 2,8.70)

10 Haec tibi scripsi, primum ut aliquid noui scriberem, deinde ut non numquam de re publica loquerer, cuius materiae nobis quanto rarior quam ueteribus occasio tanto minus omittenda est. 11 Et hercule quousque illa uulgaria « quid agis ? ecquid commode uales ? » Habeant nostrae quoque litterae aliquid non humile nec sordidum nec priuatis rebus inclusum. 12 Sunt quidem cuncta sub unius arbitrio, qui pro utilitate communi solus omnium curas laboresque suscepit ; quidam tamen salubri temperamento ad nos quoque uelut riui ex illo benignissimo fonte decurrunt, quos et haurire ipsi et absentibus amicis quasi ministrare epistulis possumus. Vale.

21

C. PLINIVS CORNELIO PRISCO SVO S.

Audio Valerium Martialem decessisse et moleste fero. Erat homo ingeniosus, acutus, acer, et qui plurimum in scribendo et salis haberet et fellis nec candoris minus. 2 Prosecutus eram uiatico secedentem ; dederam hoc amicitiae, dederam etiam uersiculis, quos de me composuit. 3 Fuit moris antiquis eos qui uel

10. scriberem : -be- [ras.] o¹ -berim MV|| 11. uulgaria : -gata o|| quid : eho quid Cat.|| agis ecquid MV : a. [-ges B] eho [eo B] quid B¹F agis eho ecquid a agis et quid Dux agis equidem o|| habeant nostrae quoque : h. q. n. D habent q. n. oux|| 12. suscepit : suscipit u² [in ras.] x|| ex : ab Dux|| ipsi et pleriq. : ipsi o et mgo|| uale : om. D.

21. CORNELIO PRISCO F, oux Adcornelium priscum iΠ iB PRISCO MV, Ba, D|| 1. audio : adio iB|| acer : om. o|| in : sl B|| et salis : et ialis D (et [adiect.] salis i)|| 2. uiatico : uia- [ras.] u²|| secedentem : seden- D|| 3. fuit : erat D|| antiquis B^oF, ux : qui MV, Ba, Do|| qui uel : u. q. ux.

particuliers soit des villes, de le récompenser par des honneurs ou par de l'argent. Mais à notre époque, avec tant d'autres usages beaux et nobles, celui-là aussi a disparu, même avant tous les autres. Du jour où nous avons cessé de rien faire de louable nous avons estimé que c'était une sottise de nous louer.

4 Vous voulez savoir pour quels petits vers je lui ai témoigné ma reconnaissance. Je vous renverrais au livre même si je n'en savais quelques-uns par cœur. A supposer qu'ils vous plaisent, vous chercherez les autres dans le recueil. 5 Le poète s'adresse à la Muse ; il lui dit de se mettre en quête de ma demeure au quartier des Esquilies ¹, qu'elle y frappe avec respect :

« Garde-toi, *o ma Muse*, de prendre mal ton temps et de t'en aller en état d'ivresse heurter à cette porte savante ; ses journées entières sont données à l'austère Minerve, car, pour plaire aux oreilles des Cent Juges, il travaille à ces discours que les générations de nos descendants jugeront aussi beaux même que les écrits *de l'orateur* d'Arpinum. C'est à l'heure des flambeaux du soir qu'il sera plus sûr de te mettre en route ; cette heure est la tienne, c'est celle de la folie de Bacchus, celle du règne de la rose, celle des parfums sur les cheveux ; à cette heure-là même la sévérité des Catons doit lire mes vers ². »

6 Ai-je eu tort, quand un poète a écrit sur moi de telles

qui signifie *servir à table*. Les esclaves placés à côté du vase ou de la fontaine (cf. 4.30.3 ; 5.6.37) emplissaient les coupes qu'ils apportaient ensuite aux convives. On voit que l'ensemble des expressions de Pline forme une métaphore continue.

1. C'est par cet endroit que nous connaissons le lieu d'habitation de Pline. Cf. p. 10, note 1.

2. Cette charmante petite pièce (Mart. 10.19.12) adressée à Pline est une réplique d'une autre adressée par Martial à Proculus en 85 ou 86 (Mart. 1.70).

singulorum laudes uel urbium scripserant, aut honoribus aut pecunia ornare; nostris uero temporibus ut alia speciosa et egregia ita hoc in primis exoleuit. Nam postquam desiimus facere laudanda, laudari quoque ineptum putamus.

4 Quaeris qui sint uersiculi quibus gratiam rettuli. Remitterem te ad ipsum uolumen, nisi quosdam tenerem; tu, si placuerint hi, ceteros in libro requires. 5 Adloquitur Musam, mandat ut domum meam Esquiliis quaerat, adeat reuerenter:

sed ne tempore non tuo disertam
pulses ebria ianuam uideto.
Totos dat tetricae dies Mineruae,
dum centum studet auribus uirorum
hoc quod saecula posterique possint
Arpinis quoque comparare chartis.
Seras tutior ibis ad lucernas;
haec hora est tua, cum furit Lyaeus,
cum regnat rosa, cum madent capilli.
Tunc me uel rigidi legant Catones.

6 Meritone eum qui haec de me scripsit et tunc

3. ita — exoleuit [-bit B] — desiimus [-simus MV, D -siuimus x] — laudanda *pleriq. mgu² : om. u* || 4. quibus *pleriq. x^o : qubus x* || rettuli M : retu- BF reitu- V retulerim Doux, a || remitterem : mitt- Doux || te *pleriq. o^o : ad o* || hi : hii MV || libro *pleriq. F¹ : -os F* || 5. Esquiliis BF : -lis V exq- ox, a exquiliis u es quilis M et quillis D || quaerat : requir- F quirate u || disertam *pleriq. F² : disser- F* || pulses : u *nescio quo modo signo omissionis notato F* || uideto V, F²a, Doux : uide M, BF || totos : -as D || tetricae *pleriq. B^o : tetti- B* || posterique *pleriq. B^o : -rique B* || Arpinis : Tarp- V || quoque : aequae ox eque u || chartis : car- F Khar- B || tutior *pleriq. B² : -tor B* || hora : ora M || tua : qua BF || furit : fuerit o fuit MV || Lyaeus : lieus ou || cum regnat : dum r. Doux || cum madent : dum m. Doux (madent i) || me uel rigidi : u r. m. o me om. V ; Mart. 10. 19.12 || 6. haec : hoc o || de me : desne V || scripsit : om. D.

choses, de lui avoir fait alors les adieux les plus amicaux et maintenant de pleurer sa mort comme celle d'un très cher ami ¹ ? Il m'a donné ce qu'il pouvait de mieux, il m'aurait donné plus s'il l'eût pu. Et d'ailleurs que peut-on donner de plus à l'homme que le renom, la gloire et l'immortalité ? Voulez-vous dire que ses ouvrages ne seront pas immortels ? Non peut-être, mais lui les a écrits dans la pensée qu'ils le seraient. Adieu.

1. Martial avait été saisi par le mal du pays. Il était, en 98, rentré dans sa patrie, à Bilbilis en Tarraconaise, où il écrivit les derniers livres de ses épigrammes. Il venait d'y mourir. Il passa ses dernières années dans la vie provinciale qu'il n'avait cessé de regretter, habitant une petite propriété, don de sa patronne Marcella, qu'il décrit dans une charmante épigramme (12.31). Le ton de Pline en parlant de lui, bien qu'affectueux, est légèrement protecteur. On y perçoit nettement la différence du rang social.

dimisi amicissime et nunc ut amicissimum defunctum esse doleo ? Dedit enim mihi quantum maximum potuit, daturus amplius, si potuisset. Tametsi quid homini potest dari maius quam gloria et laus et aeternitas rerum ? At non erunt aeterna quae scripsit ; non erunt fortasse, ille tamen scripsit tamquam essent futura. Vale.

6. ut : om. M|| esse : etiam u|| maximum MV, BFa : -me ux maxime Do|| potest dari pleriq. x° : d. p. x|| et laus : laus F|| aeternitas rerum J. P. Postgate : aeternitas [harum add. BF] codd.|| at : ad MV|| quae scripsit : q. scripsi Corssen, fortasse recte|| uale : sequitur rasura octo uersuum ; super sexlum et septimum, inscriptio libri quarti V.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....	v
Appendice Epigraphique.....	XLVII
Index Siglorum.....	1

LIVRE I

1. A SEPTICIUS. Préface.....	2
2. A ARRIANUS. Envoi d'un ouvrage.....	3
3. A CANINIUS RUFUS. Eloge de la villa de Rufus.....	5
4. A POMPÉIA CÉLÉRINA. L'hospitalité de Pompéia Célé- rina	6
5. A VOCONIUS ROMANUS. Souvenirs de Régulus.....	7
6. A TACITE. Une chasse dans les bois de Toscane.....	12
7. A OCTAVIUS RUFUS. Réponse à une demande de mi- nistère judiciaire.....	13
8. A POMPÉIUS SATURNINUS. Le discours dédicatoire de la bibliothèque de Côme.....	15
9. A MINICIUS FUNDANUS. Futilité de la vie à Rome....	19
10. A ATTIIUS CLÉMENS. Eloge d'Euphratès.....	21
11. A FABIIUS JUSTUS. Réclamation d'une lettre.....	24
12. A CALESTRIUS TIRO. Eloge de Corellius Rufus.....	24
13. A SOSIUS SÉNÉCIO. Disgrâce des lectures publiques..	27
14. A JUNIUS MAURICUS. Proposition d'un mariage pour la fille d'Arulénus Rusticus.....	29
15. A SEPTICIUS CLARUS. Reproches à un convive inexact.	31
16. A ERUCIUS. Les écrits de Pompéius Saturninus.....	33
17. A CORNÉLIUS TITIANUS. La statue de Silanus.....	35
18. A SUÉTONE. Interprétation d'un songe.....	36
19. A ROMATIUS FIRMUS. Une générosité de Pline.....	37
20. A TACITE. Le style nerveux et le style abondant.....	38
21. A PLINIUS PATERNUS. Un achat d'esclaves.....	45
22. A CATILIUS SÉVÉRUS. Maladie de Titius Aristo.....	46
23. A POMPÉIUS FALCO. Le tribunat et les plaidoyers....	48
24. A BÉBIUS HISPANUS. Un achat de domaine.....	50

LIVRE II

1. A ROMANUS. Eloge de Verginius Rufus.....	51
2. A PAULINUS. Menace de brouille.....	54
3. A NÉPOS. Eloge du rhéteur Isée.....	55
4. A CALVINA. Une générosité de Pline.....	57
5. A LUPERCUS. Demande de correction.....	59
6. A AVITUS. L'invitation d'un avare.....	61
7. A MACRINUS. La statue de Vestricius Spurinna.....	63
8. A CANINIUS. Regret du pays natal.....	64
9. A APOLLINARIS. La candidature de Sextus Erucius..	65
10. A OCTAVIUS. Exhortation à un auteur lent à publier.	67
11. A ARRIANUS. Le procès de Marius Priscus.....	68
12. A ARRIANUS. Dernier épisode.....	74
13. A PRISCUS. Recommandation de Voconius Romanus.	76
14. A MAXIMUS. Décadence de l'éloquence judiciaire,..	78
15. A VALÉRIANUS. Court billet.....	81
16. A ANNIANUS. Difficulté dans un testament.....	82
17. A GALLUS. La villa des Laurentes.....	83
18. A MAURICUS. Recherche d'un maître.....	91
19. A CÉRIALIS. Sur l'opportunité d'une lecture de plai- doyer.....	92
20. A CALVISIUS. Régulus chasseur de testaments.....	94

LIVRE III

1. A CALVISIUS RUFUS. La retraite de Spurinna.	97
2. A VIBIUS MAXIMUS. Recommandation d'un ami.....	100
3. A CORELLIA HISPULLA. Recommandation du rhéteur Julius Génitor.....	101
4. A CÉCILIVS MACRINUS. Promesse de ministère à la Bétique.....	103
5. A BÉBIUS MACER. La carrière de Pline l'Ancien.....	105
6. A ANNIUS SÉVÉRUS. Description d'une statue.....	110
7. A CANINIUS RUFUS. Eloge de Silius Italicus.....	111
8. A SUÉTONE. Transfert d'un tribunat.....	114
9. A CORNÉLIUS MINICIANUS. Le procès de Classicus....	115
10. A VESTRICIUS SPURINNA ET A COTTIA. Préparation de l'éloge de Cottius.....	123
11. A JULIUS GÉNITOR. Eloge du philosophe Artémidore.	124
12. A CATILIUS SÉVÉRUS. Acceptation d'une invitation..	126
13. A VOCONIUS ROMANUS. Demande de correction.....	127
14. A ACILIUS. Horrible mort de Larcus Macédo.....	128
15. A SILIUS PROCULUS. Conseils à un poète.....	129
16. A NÉPOS. Traits héroïques.....	131
17. A JULIUS SERVIANUS. Billet.....	134

18. A VIBIUS SÉVÉRUS. Une lecture publique du panégyrique de Trajan.....	134
19. A CALVISIUS RUFUS. Consultation sur un achat.....	137
20. A MÉSIUS MAXIMUS. Le suffrage secret au sénat.....	139
21. A CORNÉLIUS PRISCUS. Eloge du poète Martial.....	141

